TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9147 | 44 PAGES | JEUDI 13 JUIN 1974

AU MOMENT OÙ M. NIXON ARRIVE AU CAIRE

Le « New York Times » met à nouveau en cause M. Kissinger

LIRE PAGE 3.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pés. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 29

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

IMPORTANT ACCORD ENTRE LES « DIX » A WASHINGTON

Les banques centrales pourront réévaluer leur or pour gager leurs emprunts et payer leurs dettes

Une brèche décisive

L'accord auquel sont parvenus les Dix dans la soirée de mardi à Washington pour permettre aux banques centrales de gager leurs emprunts avec de l'or réévalué à un prix voisin de celui du marché libre peut paraître dicté par les circonstances. Il permet, en effet, dans l'immédiat, aux pays consommateurs de pétrole de régler leurs soldes débiteurs au moyen d'emprunts garantis par leurs réserves d'or, dont la valeur d'usage va se trouver presque quadruplée.

Le premier bénéficiaire est évidemment l'Italie, au bord de la faillite avec sa balance commerciale tragiquement déficitaire, ses 10 milliards de dollars d'emprunts en deux ans et l'épuisement total de son crédit auprès des prêteurs internationaux. C'est d'ailleurs elle qui avait pris l'initiative de réunir les Dix mardi soir, et la satisfaction affichée par M. Carli, gouverneur de la Banque centrale, à l'issue de la réunion prouvait à quel point il était soulagé. Désormais, l'encaisse-or italienne est « dégelée » et portée de 3,5 à 13 milliards de dollars. La France, la Grande-Bretagne, également aux prises avec des difficultés de paiements, bénéficient d'avantages comparables.

Au-delà de la conjoncture, c'est un brèche décisive que le compromis de Washington ouvre dans le « statu quo » monétaire. La résistance opiniâtre des Etats-Unis à tout ce qui pouvait paraître valoriser le rôle de l'or empêchait depuis des années d'abandonner la fiction du prix « officiel » de 42,22 dollars l'once, quand bien même ceux qui souhaitaient ne pas écarter le métal jaune du dispositif rénové de système monétaire international étaient prêts, comme M. Giscard d'Estaing, à donner des assurances importantes aux Américains. A la conférence monétaire de Nairobi, en septembre, M. Carli avait apporté un vigoureux concours au ministre français en assimilant, pour justifier une valorisation de l'or à un prix dérivé de celui du marché libre, le métal précieux à une matière première.

La crise pétrolière et ses conséquences dramatiques ont dégelé les positions. A Zeist, le 23 avril, les Neuf acceptaient une position commune sur la nécessité de mobiliser les réserves d'or des banques centrales en autorisant les instituts d'émission à échanger le métal jaune pour solder (à un prix réaliste) leurs balances et à acheter ou à vendre de l'or. Les Etats-Unis ont mis six semaines pour se rallier à une formule qui revalorise l'or tout en semblant le démonétiser.

Le compromis reste en effet ambigu. Il s'agit simplement de mobiliser un gage à un prix éminemment variable, mais dérivé du marché. De plus, les banques centrales ne peuvent opérer de transactions entre elles, sauf pour réaliser le gage si l'emprunteur est défaillant : elles n'interviendront pas non plus sur le marché libre. Il reste qu'en dépit de ces énormes restrictions c'est tout un pan de la théorie américaine qui s'effondre.

C'est une victoire pour les adversaires des parités fixes, les partisans des changes flottants. C'est enfin celle des spéculateurs qui avaient joué sur la pression irrésistible des faits pour acheter à l'avance de l'or, aujourd'hui officiellement valorisé.

Sans doute les Etats-Unis ont-ils obtenu simultanément que les droits de tirage spéciaux, cette « monnaie papier » dont le rôle va croissant dans les liquidités internationales, soient détachés de l'or et rattachés à un « cocktail de monnaies » dominé par le dollar. Mais ce fait n'efface pas l'autre, et l'inflation mondiale ne pourra qu'élargir la brèche pratiquée au bénéfice de l'or.

Les grandes victimes de cet arrangement sont, une fois de plus, les pays sous-développés dépourvus de métal précieux, qui auront l'impression d'être mis totalement à l'écart d'un arrangement entre « grands » du monde capitaliste. « L'Italie ne pouvait plus attendre... » C'est vrai, mais eux donc ?

L'annonce de l'accord intervenu mardi soir à Washington — et annoncé à Paris en début de matinée mercredi — entre les ministres des finances des « Dix », pour autoriser les banques centrales à évaluer leur encaisse-or à un prix voisin de celui du marché libre, afin de gager leurs emprunts en devises, a provoqué un recul des cours du métal précieux mercredi matin. A Londres, le cours de l'once d'or, qui avait ouvert en baisse avant même que ne soit connu cet accord, a été fixé, lors de la première cotation par opposition, à 153,5 dollars contre 157,25 dollars mardi soir.

Le compromis de Washington, qui illustre le cours actuel des relations entre les Etats-Unis et l'Europe, marqué par un souci de conciliation, ne règle pas le problème de la place de l'or dans le futur système monétaire international. Mais, inspiré par la volonté d'aider le gouvernement de Rome à surmonter une situation financière particulièrement difficile, il apporte une aide comparable à d'autres pays, comme la Grande-Bretagne et la France. A terme, il rend à l'or un rôle important dans les relations monétaires, sans cependant entraîner de capitulation pour les partisans de la démonétisation de l'or. A Bruxelles, les milieux communautaires manifestent une prudente satisfaction, mais attendent, pour se prononcer plus avant, de connaître avec précision les modalités d'application du compromis.

Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. Simon, a d'autre part laissé entendre que les Américains pourraient être avant la fin de l'année autorisés à acheter de l'or comme c'est le cas dans la plupart des autres pays.

De notre envoyé spécial

Washington. — Les banques centrales qui en auront besoin pourront désormais gager leurs emprunts en devises étrangères à d'autres banques centrales avec de l'or évalué à un prix proche de celui du marché libre. Tel est le principe qui a été retenu par le groupe des Dix, au cours du long dîner-débat qui a commencé mardi 11 juin à 20 h. 30 à l'hôtel Watergate, et qui s'est terminé vers minuit, c'est-à-dire à 5 heures du matin, heure de Paris.

Ce compromis, qui est encore tout à fait informel et quasi clandestin, implique deux conséquences :

1) A l'échéance de l'emprunt, si la banque centrale emprunteuse ne peut rembourser les devises étrangères qui lui ont été prêtées, elle pourra céder à son créancier le gage équivalent en or, au prix qui avait été convenu au moment de la souscription de l'emprunt et qui était proche du cours du marché de l'or à ce moment.

2.) Logiquement, la banque centrale qui est à la recherche de prêts pourra comptabiliser l'ensemble de de ses réserves d'or à un prix dérivé du cours du marché libre, de façon à donner plus de poids à sa signature.

Comme on le voit, on est encore fort loin de l'accord de Zeist du 23 avril dernier (le Monde du 25 avril) qui prévoyait que les banques centrales pourraient à la fois échanger entre elles librement de l'or à un prix dérivé du marché libre et faire des opérations de vente et d'achat sur ce même marché.

PHILIPPE SIMONNOT.

(Lire la suite page 39, 1re col.)

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, ACCROISSEMENT DE LA PRESSION FISCALE

Le « plan d'assainissement » est adopté par le conseil des ministres

Encouragement à l'épargne : taux d'intérêt relevé de 0,50 %
Prime de fidélité de 1,50 %

Impôts plus lourds pour les particuliers et les entreprises ; épargne mieux rémunérée ; importations d'énergie et de biens d'équipement freinées ; crédit plus sévèrement contrôlé ; restrictions de chauffage et légère hausse des prix de l'énergie. Tels sont les principaux points du plan d'assainissement préparé par M. Fourcade, examiné au conseil des ministres de ce mercredi 12 juin, et commenté le même jour à la télévision (19 h. 45, première chaîne) par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Avant de connaître avec précision ces mesures, le bureau de la C.G.T., dont une délégation devait être reçue ce mercredi après-midi par M. Jacques Chirac, a déclaré qu'elles suscitaient déjà le « vif mécontentement des travailleurs ». La C.G.T. dénonce par avance « les nouvelles et lourdes augmentations du prix de l'essence et autres combustibles », et les mesures sur le plan fiscal, qui « paraissent dictées par un choix délibéré de nature à aggraver les injustices du système fiscal ».

On s'attendait que le conseil des ministres décide un important mouvement de personnel au ministère de l'économie et des finances, ainsi qu'à la Banque de France. De nouveaux directeurs pouvaient être nommés à la tête des services du Trésor et du budget, et M. Wormser, gouverneur de la Banque de France, être remplacé à sa demande.

Rigueur sûrement. Mais jusqu'où aller pour être efficace sans provoquer un tollé ? A qui imposer les sacrifices nécessaires et qui épargner ? Comment procéder : en une fois, brutalement, ou en plusieurs étapes savamment dosées ? Jusqu'au dernier moment, le plan d'assainissement économique aura fait l'objet de discussions serrées.

A différentes reprises, MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Fourcade se sont rencontrés très longuement. Pourtant, certains détails du plan ne devaient être réglés qu'au cours du conseil des ministres de ce mercredi 12 juin. Une chose apparaît sûre : dans le débat qui a opposé les pessimistes aux optimistes sur l'analyse de la situation française, ce sont en fin de compte les vues pessimistes qui l'ont emporté. On peut donc en déduire que le plan sera assez « dur », même s'il comporte, comme c'est probable, une autre étape en septembre.

Les problèmes les plus délicats ont été posés par la fiscalité. L'idéal, « techniquement » parlant, aurait été de toucher un maximum de contribuables. Aussi avait-il été envisagé de majorer la contribution foncière bâtie, impôt local que paient dix-huit millions de personnes, alors que l'impôt sur le revenu ne touche que onze millions de contribuables. Mais il ne s'agit pas seulement de prélever du pouvoir d'achat pour freiner la consommation des Français ; il s'agit aussi de faire supporter les sacrifices aux mieux nantis, même si la méthode est moins efficace. Aussi s'est-on rabattu très traditionnellement sur l'impôt sur le revenu.

Nouveau dilemme : faut-il faire payer un impôt supplémentaire à un grand nombre de contribuables ou frapper lourdement les revenus les plus élevés, étant entendu que l'État s'est fixé comme objectif de retirer de la circulation monétaire, qui représente 307 millions de francs, une dizaine de milliards de francs par l'impôt, mais aussi par l'épargne.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 38, 5e col.)

LA MALAISIE, HORIZON 1990

Deux réunions ayant trait aux rapports économiques entre l'Occident et l'Asie sont organisées en France. A Paris, le consortium d'aide à l'Inde étudie les 12, 13 et 14 juin, les demandes d'assistance présentées par New-Delhi (lire page 6 l'article de G. Viratelle). D'autre part, un colloque a lieu jeudi et vendredi à Versailles au sujet des possibilités d'investissements français en Malaisie. Il est placé sous le patronage de la Banque de l'Indochine, de la Banque de Suez et de l'Union des mines, et du groupe du Crédit industriel et commercial. Le gouvernement malaisien a envoyé une importante délégation dirigée par M. Musa Hitam, vice-ministre du commerce et de l'industrie. Notre envoyé spécial en Malaisie, dans une série d'articles dont nous commençons la publication, analyse les divers aspects de l'industrialisation malaisienne.

I. — « Votre source de profits en Asie »

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Georgetown (Etat de Penang) — M. Lim Chong Eu est décidément un homme très pris. *Chief minister* de l'Etat de Penang, membre des Parlements local et fédéral, président de nombreux comités, l'un des dirigeants du parti Gerakan (« justice sociale »), vieux renard de la politique malaisienne, il est au pouvoir depuis 1969. Mai 1969 : une date charnière de l'histoire contemporaine de la Fédération... Emeutes raciales à Kuala-Lumpur, tout de suite après les élections, une véritable boucherie de Chinois dans certains quartiers de la capitale, des centaines de tués, la vie parlementaire suspendue pour deux ans.

« *Nous devons considérer nos problèmes politiques et économiques comme des problèmes malaisiens, et non pas chinois* », dit M. Lim, qui était — avant 1969 — un apôtre de la « culture chinoise ». Il a fondé et fonde sa stratégie locale sur le développement, l'équilibre entre ville et campagne, « *la restructuration urbaine* ». Il y a cinq ans, dans la population active, 16 % étaient sans emploi, contre moins de 10 % aujourd'hui (mais un fort sous-emploi existe). Deux mille quatre cents personnes travaillaient dans l'industrie. On compte à ce jour soixante-quatorze usines, plus de vingt en chantiers, et cinquante-quatre vont sortir des épures : au total cinquante quatre mille emplois auront ainsi été créés. Au sud de Georgetown, sur la côte orientale de l'île, le paysage a été bouleversé. Jusqu'en bout de piste de l'aéroport : les kampongs (villages) malais s'en sont allés pour faire place aux usines. La vie n'est plus réglée sous les cocotiers par le soleil, les saisons et le cycle des cultures, mais par le système des « trois-huit » et des autocars.

La plupart des usines se trouvent dans la zone franche (on importe les pièces à monter, la main-d'œuvre locale opère, et le tout repart pour l'étranger, avec de bons profits). Sur les trente entreprises situées sur cette zone ou en voie d'installation, une seule est à capital à 100 % local (et public). Toutes les autres, sauf une, sont dominées ou totalement contrôlées par l'étranger, essentiellement par les Américains et les Japonais, voire les Allemands. L'électronique (montage de circuits, etc.) constitue — et de loin — l'activité la plus répandue. Un certain nombre de mesures ont été prises, nous assure-t-on, pour que ces compagnies, qui amortissent leur mise de fonds en un rien de temps, ne mettent pas soudain la clé sous le paillasson le jour où, par exemple, elles auront trouvé dans la région une main-d'œuvre à meilleur marché.

Ce qui vaut pour Penang vaut pour Johore, au sud, ou Kuala-Lumpur au centre, ou Malacca. Malacca... Cet Etat essentiellement agricole dormait quelque peu ; la ville aussi, ce joyau où se rencontrèrent et se heurtèrent les histoires asiatiques précoloniales — malaise, chinoise, sumatranaise — et européennes — portugaise, hollandaise, britannique. Une autre histoire a fait irruption : celle de l'électronique, du textile, du capital étranger.

(Lire la suite page 7, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR

L'AGE D'INNOCENCE

En somme la vie rallonge par les deux bouts. A mesure que l'espérance de vie grandit dans un sens, l'âge de la majorité recule dans l'autre.

Mais le droit de vote ou la majorité civile à dix-huit ans risquent de réduire encore la part de ce que le poète appelait non sans quelque naïveté l'âge d'innocence, c'est-à-dire du moment fugitif et irremplaçable où la vie n'exige pas de compromissions et où l'on peut se permettre le luxe coûteux de l'absolu.

Le malheur est que la vie est faite de compromissions, que l'absolu n'est plus viable, que l'innocence est une dérision dans les sociétés que notre folie a construites. Reste à savoir si sous couleur de rendre aux jeunes leur dû on ne consacre pas pour le prix d'une carte d'électeur ou d'une signature légalement valable l'irrémédiable sacrifice de leur jeunesse.

ROBERT ESCARPIT.

Au-delà des grèves de l'O.R.T.F.

LA TÉLÉVISION « INDÉPENDANTE » ARRIVE...

(Lire page 18 le début de l'enquête de CLAUDE DURIEUX.)

LES « CINÉMÉMOIRES » DE

Jean Renoir

Jean Renoir, qui n'a plus tourné de films depuis cinq ans, vient d'écrire, à Hollywood où il vit, un livre de souvenirs, « Ma vie et mes films », publié chez Flammarion.

Par FRANÇOIS TRUFFAUT

« *Nous sommes ici pour chasser, bon Dieu de bois, pas pour écrire nos Mémoires.* » Tous les admirateurs de Jean Renoir connaissent et reconnaissent cette réplique de *la Règle du jeu* mais tous, néanmoins, vont se précipiter sur son autobiographie : *Ma Vie et mes films*, dans laquelle ils trouveront *les réponses à des questions jamais posées* : quelle a été l'influence d'Auguste Renoir sur son fils Jean, *comment est-il passé de la céramique au cinéma*, comment s'est terminée sa collaboration avec Catherine Hessling, quels ont été ses liens avec le Front populaire, comment *a-t-il ressenti l'immense succès de la Grande Illusion* et, peu après, l'échec commercial de *la Règle du jeu*, pourquoi est-il *parti pour Hollywood* en 1940 et n'est-il rentré en France qu'en 1954 au moment de *French Cancan* ?

En 1969, Jean Renoir a tourné *chez nous, en coproduction avec* l'O.R.T.F., son dernier film, *le Petit Théâtre de Jean Renoir* — qui *n'a* jamais été montré dans les salles *de cinéma en France et qui remporte* pourtant un vif succès en ce moment *même à New-York, — puis il* est retourné vivre à Los Angeles, dans sa maison de *Beverly-Hills*, qu'il a fait construire il y a trente ans et dont il avait lui-même dessiné les plans. Son état de santé actuel ne lui permettant pas de diriger un film, Renoir a *repris* son travail d'écrivain ; *on* connaît déjà son roman *les Carnets du capitaine Georges* (Gallimard), le livre sur son père *Renoir* (Hachette), sa pièce, *Orvet* (Gallimard) et le recueil de ses *Ecrits* (Belfond).

(Lire la suite page 22, 3e col.)

EUROPE

Belgique

ASSURANT UNE MAJORITÉ A M. TINDEMANS

Trois fédéralistes du Rassemblement wallon font leur entrée au gouvernement

De notre correspondant

Bruxelles. — En désignant cinq nouveaux ministres, dont trois membres du Rassemblement wallon, M. Léo Tindemans a enfin réussi, mardi 11 juin, à mener à bien la tentative d'élargissement de son cabinet et à s'assurer une majorité parlementaire. Les nouveaux membres du gouvernement sont MM. François Périn, président du Rassemblement wallon, nommé ministre des réformes institutionnelles, Etienne Knoops (R.W.), secrétaire d'Etat adjoint aux affaires économiques, Jean Gol (R.W.), secrétaire d'Etat à l'économie régionale wallonne, ainsi que MM. Joseph Michel (social-chrétien francophone), ministre de l'intérieur, et Robert Vandekerkhove (social-chrétien flamand), chargé, auprès de M. Périn, des réformes institutionnelles.

Trois ministres du précédent cabinet Tindemans ont perdu leurs fonctions. Il s'agit de MM. Hanin (social-chrétien), Hubeaux (Parti de la liberté et du progrès), et Van Aal (social-chrétien), qui étaient respectivement ministre de l'intérieur, secrétaire d'Etat à l'économie régionale et secrétaire d'Etat adjoint aux affaires étrangères.

L'élargissement du cabinet ne s'est pas fait sans mal. Les socialistes se cantonnant dans l'opposition, pour la première fois depuis six ans, le gouvernement formé par M. Tindemans le 25 avril dernier ne disposait que de 102 sièges sur 212 à la Chambre. Le premier ministre essaya d'associer à son équipe les trois partis « linguistiques », qui lui auraient apporté 44 voix supplémentaires et, de ce fait, la majorité des deux tiers indispensable à la réalisation d'une réforme régionale complète.

L'accord semblait conclu le 31 mai, mais trois jours plus tard le Front démocratique des francophones bruxellois (F.D.F.) se retirait, estimant inacceptables les propositions concernant le statut linguistique de la capitale. Puis M. Périn, chef du Rassemblement wallon, opposa son veto à la participation de la Volksunie (flamande) au cabinet. Le premier ministre s'inclina et, après un dernier accrochage dans la journée de mardi, l'élargissement du cabinet pouvait enfin être annoncé dans la soirée. La nouvelle déclaration gouvernementale doit être lue ce mercredi à la Chambre.

Les commentaires de la presse sur la nouvelle équipe sont plutôt désabusés. Le nouveau cabinet de M. Tindemans devra être élargi une nouvelle fois à l'automne pour disposer d'une majorité des deux tiers. Pour y parvenir il faut s'attendre dans les prochains mois à des tractations ardues.

PIERRE DE VOS.

Les nouveaux ministres

M. JOSEPH MICHEL ministre de l'intérieur

M. Michel est né à Saint-Mard le 25 octobre 1925. Docteur en droit, licencié en sciences économiques, il est bourgmestre de Virton. Député depuis 1961, il est chef du groupe parlementaire du parti social-chrétien depuis 1968. Excellent administrateur, il est apprécié pour son action dans le domaine social.

M. ROBERT VANDEKERCKHOVE ministre des réformes institutionnelles (flamand)

Né à Ingelmunster le 30 juin 1917, M. Vandekerckhove est docteur en droit et notaire. Membre du parti social-chrétien flamand. Il fut sénateur en 1958, vice-président du Sénat en 1968 et président du Conseil culturel flamand en 1971. Il devint président de l'aile flamande du parti social-chrétien au moment de la formation de deux branches linguistiques distinctes au sein de l'ancien P.S.C.

M. JEAN GOL secrétaire d'État à l'économie régionale wallonne

Né en 1942 à Londres, où son père était médecin, M. Jean Gol est le principal lieutenant de M. Perin. Il a été son assistant à la faculté de droit de l'université de Liège de 1964 à 1971. Il fut membre du Mouvement populaire wallon puis adhéra au Rassemblement wallon. Elu député en 1971, à l'âge de vingt-neuf ans, M. Gol est un orateur incisif.

M. ÉTIENNE KNOOPS secrétaire d'État adjoint aux affaires économiques

M. Knoops est né le 5 mars 1934, à Marchienne-au-Pont. Docteur en droit, il a commencé sa carrière politique au parti social-chrétien. Puis il adhéra au Rassemblement wallon, dont il fut élu député en 1968 avant de devenir sénateur. Cet industriel, qui a des intérêts dans des verreries françaises, est le porte-parole de son parti pour les questions économiques.

PORTRAIT

M. François PÉRIN : l'enfant terrible du Parlement

Pas très grand, filiforme, sec et nerveux, le crâne chauve sous un éternel chapeau trop petit, l'œil pétillant, M. François Perin est l'enfant terrible du Parlement. Ce professeur liégeois, qui affecte de mépriser la politique, est le député le plus mordant de la Chambre. On dit volontiers de lui qu'il est un « anarchiste », parce que, en 1961, il cria : « Vive la République ! *» alors qu'il se trouvait aux côtés d'André Renard à une manifestation du Mouvement populaire wallon. Né contestataire, il pratique un humour volontiers grinçant.*

Né à Liège, dans une famille de musiciens pauvres, François Perin fut un enfant timide ayant peu d'amis ou de contacts humains jusqu'à l'université. Devenu docteur en droit en 1946, après avoir pris part à la résistance, il devient magistrat en 1948 et adhère au parti socialiste. Il appartient au cabinet du ministre de l'intérieur, où il s'occupe de la réforme judiciaire. Il entre ensuite au Conseil d'Etat, à l'université de Bruxelles, puis devient professeur à la faculté de droit de Liège. Quand, en 1964, le parti socialiste, menacé de scission, condamne les fédéralistes wallons d'André Renard, François Perin choisit son camp. Il abandonne le socialisme pour rallier les mouvements wallons. Après la mort d'André Renard, il crée son propre parti, le Rassemblement wallon.

Là, M. Perin révèle un tempérament « dictatorial *» : il prend les décisions pratiquement seul. Il sera l'artisan de l'alliance avec le F.D.F. bruxellois. Ensemble, à la Chambre, les deux formations représentent une force qui n'est pas négligeable : vingt et un sièges sur deux cent douze.*

Auteur d'ouvrages très remarqués, notamment la Démocratie enrayée, *pamphlétaire fougueux, M. Perin sait admirablement esquisser des synthèses ingénieuses. Il se présente aujourd'hui comme le «* réformiste de la régionalisation *». Ses adversaires eux-mêmes ne le croient pas incapable d'inventer la formule magique qui mettrait fin à la guerre que Flamands et francophones se livrent depuis tant d'années autour de Bruxelles.*

P. de V.

Grande-Bretagne

M. Callaghan a réussi la « renégociation » de sa politique européenne avec son propre parti

De notre correspondant

Londres. — La stratégie du gouvernement Wilson en vue de renégocier le contrat entre la Grande-Bretagne et les huit autres membres de la Communauté européenne est désormais très claire. Les principaux dirigeants travaillistes — notamment le secrétaire au Foreign Office, M. Callaghan, — souhaitent une réussite qui leur permettra de rester « dans l'Europe » mais jusqu'aux prochaines élections tout au moins, ils sont encore plus préoccupés de prévenir une rupture sérieuse au sein de leur propre parti.

Le résultat de cette contradiction est que, face à l'Europe, la démarche britannique consiste à faire presque chaque jour deux pas en avant et un en arrière. Comme l'a *noté* fort justement un député libéral, le débat de mardi 11 juin aux Communes a montré que l'on assiste désormais à une « *renégociation fondamentale au sein du Labour* » en vue de redéfinir la politique envers l'Europe.

Se montrant tour à tour jovial, paternel et brutal, M. Callaghan a réussi le remarquable exercice d'équilibre qui était attendu de lui. Avant même l'ouverture du débat, il avait déjà accordé une satisfaction à l'aile gauche en refusant d'inclure une allusion à l'« union européenne » dans le texte de la déclaration atlantique préparée par les Neuf pour la réunion de l'OTAN à Ottawa. De son côté, M. Wilson a fait diligence pour démentir les propos de M. Berkhouver, président du Parlement européen, qui avait cru pouvoir annoncer la venue des députés travaillistes à Strasbourg avant la fin de l'année. Selon Downing Street, M. Berkhouver, lorsqu'il est venu à Londres, aurait très mal compris le premier ministre.

Le principal danger pour M. Callaghan n'en était pas moins une révolte éventuelle des ministres anti-européens. A l'ouverture du débat, ceux-ci menaçaient encore d'imposer un vote qui aurait pu embarrasser le gouvernement de façon sérieuse. Mais la discussion s'est terminée sans aucun conflit, les adversaires de M. Callaghan ayant sans doute estimé qu'ils ne recueilleraient qu'un nombre de voix assez dérisoire.

Aussi M. Rippon, le porte-parole conservateur pour les affaires européennes, a-t-il pu se réjouir ostensiblement d'un retour au « *bipartisanisme* ». Il dut, certes, dresser un tableau horrifiant du désastre qui frapperait la Grande-Bretagne si elle devait se retirer du Marché commun, mais il est clair pour lui que le gouvernement travailliste approuve maintenant le principe de la participation à l'Europe des Neuf. Cet éloge conservateur à l'adresse du gouvernement a, bien entendu, embarrassé plutôt que servi le secrétaire au Foreign Office.

Pour M. Callaghan, il s'agissait donc de démontrer avant tout qu'il reste fidèle au manifeste électoral du Labour. Il l'a fait de façon théâtrale, en brandissant ce document devant les yeux de ses critiques et en le plaçant sur son cœur avec la même ferveur que s'il s'était agi des Ecritures saintes. Rien selon lui n'a été abandonné.

Quelques interruptions hostiles ont naturellement jailli lorsque M. Callaghan a soutenu que les demandes britanniques pourraient être satisfaites sans modifier les traités d'accession. A la grande surprise de ses critiques, le secrétaire au Foreign Office a pu leur répliquer sur un ton triomphal que la révision des traités eux-mêmes « *ne figurait pas dans le manifeste* » du Labour, qui est invoqué par la gauche. M. Callaghan n'a certes pas été jusqu'à dire que le pays serait incapable de faire face aux conséquences économiques d'un retrait du Marché commun, mais il a indiqué plus clairement que jamais qu'une telle rupture porterait un coup sérieux aux relations entre Londres et le continent. Certains, ici, ajouteraient sans doute qu'une telle scission affecterait au moins autant les rapports de Londres avec les Etats-Unis qui attachent apparemment beaucoup de prix à la présence britannique parmi les Neuf.

JEAN WETZ.

M. William Whitelaw devient président du parti conservateur

La nomination de M. William Whitelaw comme président du parti conservateur (« le Monde » du 12 juin) a été rendue officielle le mardi 11 juin. M. Whitelaw remplace dans ces fonctions lord Carrington, ancien ministre de la défense, qui avait demandé au leader du parti, M. Heath, à être relevé de son poste. M. James Prior, porte-parole de l'opposition pour les affaires intérieures, renonce également à la vice-présidence du parti. M. Ian Gilmour, ancien secrétaire à la défense, prend la direction du département de la recherche pour préparer les prochaines élections législatives, qui pourraient avoir lieu à l'automne.

Une personnalité adroite et chaleureuse

La nomination de M. William Whitelaw était attendue depuis quelque temps déjà. En tant que président du parti, il est l'adjoint direct de son « leader », M. Edward Heath, et pourrait devenir son successeur. Cette promotion n'a pas surpris les nombreux observateurs, qui considèrent M. Whitelaw comme l'un des plus adroits négociateurs du parti tory. Né en 1918, dans une famille de propriétaires terriens anglais, il a fait, après des études universitaires à Cambridge, une brève carrière militaire avant de se consacrer à son exploitation agricole du Cumberland. Entré au Parlement en 1955, il est rapidement nommé secrétaire parlementaire du chancelier de l'Echiquier, puis ministre du travail. En 1964, il est « chief whip », c'est-à-dire chargé de la discipline du parti aux Communes. Lorsque les conservateurs arrivent au pouvoir en 1970, il devient tout naturellement leader de la Chambre. Nommé secrétaire d'Etat à l'Irlande du Nord en 1972, il accomplit en moins d'un an ce qui paraissait impossible : mettre sur pied un gouvernement provincial interconfessionnel. Malgré les derniers développements dramatiques de la situation en Ulster et la chute de l'exécutif de Belfast, l'« expérience Whitelaw *» continue à y être considérée comme exemplaire.*

Nommé ministre de l'emploi en décembre dernier, M. Whitelaw n'a guère eu l'occasion d'exercer ses talents de diplomate avec les syndicats avant la grave crise économique et sociale, qui devait inciter M. Heath à provoquer les malheureuses élections anticipées du 28 février.

Sa promotion au sein du parti satisfera, sans nul doute, les nombreux conservateurs qui, comme lui, auraient souhaité que M. Heath fit preuve, l'hiver dernier, de plus de souplesse à l'égard des mineurs en grève, et de plus de prudence quant aux sentiments du corps électoral. Très populaire dans son propre parti et dans le pays, à la suite de ses succès en Irlande du Nord, M. Whitelaw peut redonner aux tories une unité et un lustre dont ils ont grand besoin. N. B.

La crise irlandaise

Les attentats à l'explosif reprennent en Ulster

La situation se tend de nouveau en Irlande du Nord. Après les deux attentats revendiqués, les 10 et 11 juin, par l'organisation paramilitaire protestante Ulster Freedom Fighters (Combattants pour la liberté de l'Ulster), un centre culturel du quartier protestant d'Ormeau-Road, au sud de Belfast, a été détruit, dans la nuit du 11 au 12 juin, par un engin de forte puissance. Une brève fusillade a, par ailleurs, éclaté contre une patrouille de soldats britanniques dans le quartier catholique de Creggan.

A Dublin, quatre membres du Sinn Fein, « officiel », expression politique de la tendance marxiste de l'IRA, ont été arrêtés par la police. Dans le même temps, leur organisation revendiquait l'« exécution » de l'un de ses anciens militants, Paul Tinnelly, trente-quatre ans, père de sept enfants, abattu le 2 juin d'une rafale de mitraillette sur le pas de sa porte, dans le comté de Down, près de Belfast. L'IRA « officielle », qui, en principe, a renoncé à toute activité terroriste depuis 1972, a déclaré que Tinnelly se livrait à « *des activités coupables pour venir en aide aux forces britanniques ou pour son profit personnel* ».

En Angleterre, le père Michael Connolly, curé de la paroisse Saint-Joseph, à Wolverhampton, qui avait fait l'éloge funèbre de Michael Gaughan, jeune gréviste de la faim, a été relevé de ses fonctions « *jusqu'à nouvel ordre* » par l'archevêque de Birmingham.

Mardi soir 11 juin, à Londres, un porte-parole de Scotland Yard a révélé qu'une mine magnétique avait été découverte il y a quelques jours sous un camion-citerne contenant une importante quantité de produits inflammables, à quelques centaines de mètres des réservoirs de l'usine de produits chimiques de Canvey-Island, dans l'Essex. Le porte-parole a refusé de confirmer ou de démentir les informations parues dans la presse selon lesquelles l'engin aurait été posé par un commando de l'IRA. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Yougoslavie

Un appel en faveur de huit professeurs de philosophie de l'université de Belgrade

Nous avons reçu la lettre suivante du professeur P. Vidal-Naquet :

Est-il inopportun, au moment où la Yougoslavie, « entre zig et zag » (*le Monde* des 23, 24 et 25 mai), achève de contempler les fastes et les rites du congrès de la Ligue des communistes, de rappeler le conflit qui continue d'opposer à l'université de Belgrade, au parti et à l'Etat, la faculté de philosophie de la capitale yougoslave ? Paul Yankovitch a tenu au courant les lecteurs du *Monde* des débuts de cette affaire (*le Monde* du 8 janvier 1974), mais il n'est pas inutile de dire où en sont aujourd'hui les choses.

Il s'agit, on s'en souvient, du sort de huit enseignants (le plus connu est le professeur Mihaïlo Markovitch) de la faculté de philosophie de Belgrade dont l'exclusion est demandée par l'université pour « inaptitude politique et morale à exercer des fonctions enseignantes » : traduisons : refus de soutenir l'ordre moral. L'influence pernicieuse qu'ils exerçaient sur les étudiants a déjà conduit plusieurs de ceux-ci en prison (1).

Quel est le crime de ces philosophes ? Il est double. Ils ont pris au sérieux le mot d'ordre d'autogestion lancé en 1950 lors de la lutte contre le stalinisme. C'est d'ailleurs au nom de l'autogestion que la faculté de philosophie, se considérant comme un organe souverain, s'est refusée à décider leur expulsion. Mais, crime plus grave encore, comme beaucoup d'autres intellectuels yougoslaves, notamment ceux qui collaborent à la revue croate *Praxis*, ils ont pris le marxisme au sérieux, c'est-à-dire pour un instrument « critique de tout ordre existant », y compris, bien entendu de l'ordre yougoslave. C'est précisément là où le bât blesse. Comme partout où le marxisme devient une philosophie d'Etat, sa fonction critique s'évanouit et il risque, disons les choses avec modération, de n'être plus qu'une vague apologétique. Comment justifier, au nom du marxisme, le fait que le maréchal Tito ait été promu consul à vie ?

Jusqu'à présent, la faculté de philosophie de Belgrade a résisté aux pressions dont elle est l'objet. Les huit professeurs exclus de la Ligue des communistes restent en place. Mais cette résistance ne pourra se prolonger que si, dans le monde entier, les universitaires et les intellectuels lui font écho.

(1) Onze procès doivent avoir lieu, trois à Zagreb, trois à Ljubliana et cinq à Belgrade. Les deux premiers auraient lieu cette semaine, dont celui de M. Vladimir Palantchine, arrêté le 28 mars. On lui reproche d'avoir donné lecture d'un projet de résolution de l'Union des étudiants de philosophie des trois villes précitées, élaboré les 30 et 31 janvier dernier à Ljubliana. Ce projet, qui critiquait la situation présente de l'autogestion, militait en faveur d'un « *véritable socialisme autogéré* » et de la liberté de création. Le second procès serait celui de Mme Liljana Miljanovitch, femme d'un dirigeant étudiant arrêté en novembre 1970, à laquelle on reproche, notamment, d'avoir écrit un mémoire de diplôme sur Trotsky.

Espagne

Le général Diez Alegria serait prochainement remplacé à la tête du haut état-major

Madrid (*A.F.P.*). — On s'attend au remplacement très prochain à la tête du haut état-major espagnol du général Manuel Diez Alegria, soixante-huit ans, le plus prestigieux des officiers espagnols, mais devenu depuis plusieurs mois la cible de violentes attaques de l'extrême droite.

L'éviction de ce général intellectuel, ancien avocat et ingénieur, du poste-clef des forces armées entraînera en même temps son élimination du Conseil du royaume et surtout du Conseil de régence, dont il était de droit un des trois membres avec le président des Cortès et l'archevêque de Saragosse.

Les premières rumeurs sur le remplacement du général Diez Alegria, actuellement en visite privée à Tunis, ont causé une vive surprise dans les milieux diplomatiques et politique de Madrid, où on y voit une mesure d'apaisement pour calmer les protestations de plus en plus véhémentes depuis quelques mois des groupes ultras.

Cette éviction serait la conséquence du dépôt devant les Cortès du projet de loi organique de la défense nationale, qui renforce considérablement les attributions du chef du haut état-major général. Ces nouvelles responsabilités auraient amené le gouvernement et le chef de l'Etat à envisager la nomination à ce poste d'un officier général plus jeune. Le nom le plus souvent cité est celui du capitaine-général des Canaries, José Maria Perez Delema.

Avec l'élimination du général Carlos Iniesta Cano, directeur de la garde civile, relevé de ses fonctions le mois dernier, les ultras avaient perdu un homme considéré comme favorable à leurs idées alors que le général Diez Alegria, jugé « libéral », restait à la tête des forces armées. L'équilibre serait ainsi rétabli par l'élimination des deux hommes.

Le général Diez Alegria se voit en effet reprocher, par les milieux ultras, sa position publique en faveur de mesures de clémence pour les objecteurs de conscience lors de la récente discussion du projet de loi aux Cortès. On lui fait également grief de son attitude après la mort du président du gouvernement, l'amiral Carrero Blanco, le 20 décembre 1973, lorsque l'armée, sous son commandement, prit dans le pays des mesures de précaution en dehors, semble-t-il, du pouvoir civil. Il prévint alors, par des avertissements non déguisés, toute tentative possible de coups de main de milieux de l'extrême droite.

Plus récemment, il était indirectement compromis aux yeux de la droite, lors de la conférence de presse tenue à Drancy, en France, par M. Santiago Carillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, qui affirmait avoir des « contacts » avec le chef du haut état-major. Il exaspéra encore ses adversaires lorsqu'il fut reçu, il y a quelques jours, par M. Ceausescu, à Bucarest, lors d'un voyage privé derrière le rideau de fer. Ce déplacement semble avoir provoqué la dernière offensive des ultras.

Italie

M. GIOLITTI TIENT POUR PROBABLE LA FORMATION D'UN MINISTÈRE MINORITAIRE DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

Rome (*A.P.*). — La crise gouvernementale provoquée par la démission, le 10 juin, du cabinet de M. Mariano Rumor, risque d'être l'une des plus difficiles à résoudre qu'ait connues l'Italie.

Le parti socialiste, qui comptait six ministres dans le gouvernement, a fait savoir, en effet, que son retour au sein d'une coalition avec les démocrates-chrétiens était peu probable. « *Je ne vois pas la possibilité de reformer la coalition actuelle*, a déclaré le ministre socialiste du budget, M. Antonio Giolitti. *L'éventualité la plus probable est la constitution d'un gouvernement minoritaire démocrate-chrétien. Les autres partis pourraient négocier avec la démocratie chrétienne la forme de leur soutien parlementaire.* »

La crise gouvernementale a provoqué, en tout cas, une baisse des cours sur les marchés financiers italiens. A la Bourse de Milan, le 11 juin, la chute a atteint en moyenne 3 %, et l'indice des valeurs est tombé à son niveau le plus bas depuis deux ans.

● *Une association des peuples de France et du tiers-monde* (94, boulevard de Courcelles, 75017 Paris) vient de voir le jour. Elle se propose de « développer entre la France et les pays du tiers-monde des liens mutuels de compréhension et d'amitié ». Le président de son bureau est M. Etienne Reux, ancien conseiller au ministère des affaires étrangères, directeur du journal *Courrier de la politique étrangère.*

Roumanie

LE MARÉCHAL YAKOUBOVSKI EN VISITE A BUCAREST

Bucarest (*A.P.*). — La presse roumaine a annoncé le mardi 11 juin la présence à Bucarest du maréchal Ivan Yakoubovski, commandant en chef des forces armées du pacte de Varsovie.

Le séjour du maréchal Yakoubovski a lieu au moment où l'on apprend, selon certaines sources roumaines, que l'Union soviétique aurait fait récemment un sondage concernant la position de Bucarest au sujet du passage temporaire de troupes à travers la Dobroudja roumaine.

On peut noter que la presse roumaine a publié ces temps derniers plusieurs éditoriaux réaffirmant avec force le principe de la souveraineté nationale.

هكذا من الأصل

AFRIQUE

A Mogadiscio

L'O.U.A. va s'efforcer de réconcilier les mouvements nationalistes rivaux dans les territoires portugais

La onzième conférence des chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'ouvre, ce mercredi 12 juin, à Mogadiscio, capitale de la Somalie. On ignorait, mercredi matin, combien de pays seraient effectivement représentés au niveau le plus élevé.

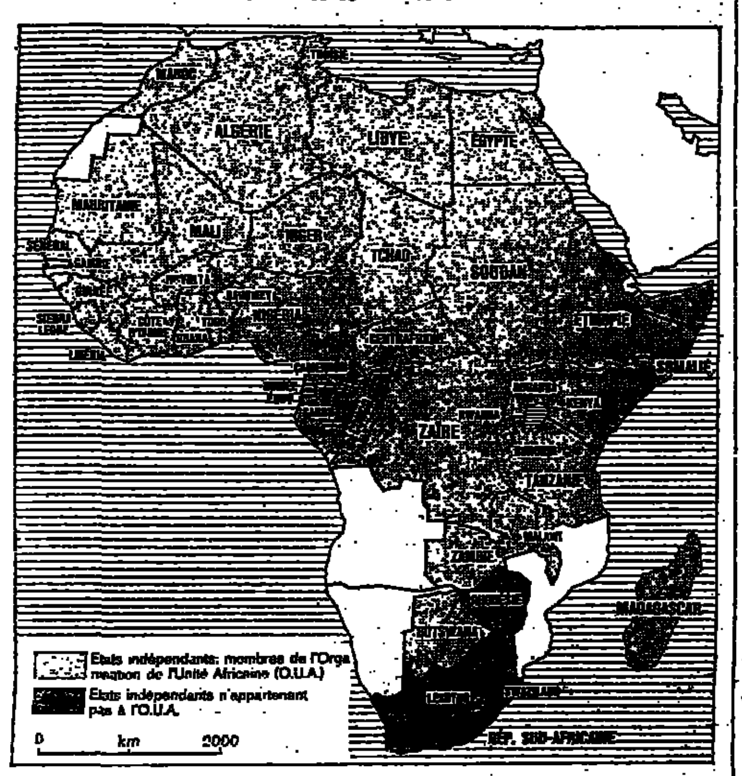
Cette conférence a été précédée d'un conseil des ministres, chargé notamment d'en établir l'ordre du jour. Au cours de leurs travaux, qui devaient s'achever mercredi matin, les ministres ont longuement examiné la question des territoires portugais. Plusieurs pays ont insisté sur la nécessité pour les mouvements de libération, actuellement en rivalité, de créer un front commun face à Lisbonne. Un porte-parole a déclaré qu'il espérait que la réconciliation des trois mouvements nationalistes angolais interviendrait pendant la conférence au sommet.

Selon le représentant à Mogadiscio de l'agence Associated Press, *« les relations entre les pays noirs et les pays arabes se sont tendues au cours du conseil des ministres du fait de différends sur le montant de l'aide que les Arabes devraient fournir aux Noirs en compensation de l'augmentation du prix du pétrole ».*

Certains ministres ont demandé que les 200 millions de dollars, mis à la disposition des Africains par les Arabes (*le Monde* du 11 juin) constituent une donation et non un prêt.

D'autre part, un représentant du Front de libération de la Côte des Somalis (F.L.C.S.), responsable du bureau à Damas de cet organisme, a demandé, mardi, au conseil des ministres, qu'un message soit envoyé au président Giscard d'Estaing pour *« exiger »* l'accession à l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.) *« dans les plus brefs délais ».*

Le conseil a accepté le principe de l'envoi d'un tel message, mais a refusé la création d'un *« comité ad hoc pour la libération de Djibouti »*, qui était également réclamée par le responsable du F.L.C.S.



Sont membres de l'Organisation panafricaine les quarante et un Etats suivants : Algérie, Botswana, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Egypte, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Equatoriale, Haute-Volta, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, île Maurice, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Sierra-Leone, Somalie, Swaziland, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre, Zambie.

Le général Spinola lie l'évolution des territoires d'outre-mer à la consultation préalable des populations

Dans un discours prononcé le mardi 11 juin, à Lisbonne, au cours de la cérémonie d'investiture des nouveaux gouverneurs de l'Angola et du Mozambique — le général Silvino Silverio Marques et l'avocat libéral Henrique Soares de Mello, — le général Spinola a affirmé que l'accession à l'indépendance des territoires portugais avait pour condition préalable une consultation des populations concernées. (Nos dernières éditions du 12 juin.)

« Dans le monde moderne, a dit le président de la République, *il n'existe pas de véritable indépendance politique si celle-ci ne résulte pas d'une authentique autodétermination, et il ne peut y avoir d'autodétermination sans le fonctionnement libre et parfait des institutions démocratiques. (...) Ce que l'on entend aujourd'hui par indépendance immédiate serait la négation la plus criante des idéaux démocratiques, universellement acceptés, et dont le mouvement des forces armées s'est inspiré. Le droit des peuples à l'autodétermination n'admet d'aucune manière que l'on impose aux populations des choix auxquels elles n'ont pas participé. »*

Bien que cette déclaration ne concorde guère avec les vues des nationalistes de la Guinée-Bissau, M. Mario Soares a indiqué mardi que les négociations avec le P.A.I.G.C. reprendraient jeudi à Alger. Un porte-parole du ministre algérien des affaires étrangères a déclaré à ce propos : *« Le fait que le gouvernement portugais, qui n'a pas de relations diplomatiques avec notre pays, se soit ainsi accordé avec la direction nationale du P.A.I.G.C. pour choisir justement Alger dans cette phase des négociations laisse sans doute supposer une volonté mutuelle de se référer au processus qui avait prévalu dans la solution du problème colonial en Algérie. »*

La Yougoslavie ayant décidé, comme l'U.R.S.S., de rétablir les relations diplomatiques avec le Portugal (*le Monde* du 11 juin), un chargé d'affaires yougoslave a pris ses fonctions à Lisbonne dès mardi. Le bureau politique du parti communiste polonais a demandé le même jour que le gouvernement de Varsovie renoue aussi avec le Portugal. On apprend d'autre part qu'une vive tension règne à la radio-télévision depuis l'interruption, par « décision supérieure », lundi soir, de la retransmission en direct d'une pièce qui tournait en ridicule les personnalités de l'ancien régime, notamment un cardinal.

LES « NEUF » SE FÉLICITENT DE L'ÉVOLUTION EN COURS

Bonn (*A.F.P.*). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf ont adopté, le lundi 10 juin à Bonn, une déclaration sur le Portugal, dont voici le texte tel qu'il a été diffusé mardi :

« Dans le cadre de leurs discussions sur des sujets d'actualité politique, les ministres des affaires étrangères des Etats membres de la Communauté européenne ont eu un échange de vues sur les événements survenus depuis le changement de gouvernement au Portugal.

» Ils ont suivi avec sympathie ces événements, auxquels ils reconnaissent une grande importance pour l'Europe et l'Afrique. Ils se félicitent de l'évolution politique en cours, qui ouvre la voie à un développement démocratique au Portugal, ainsi que de la politique qui tend à mettre fin aux longs conflits armés en Afrique.

» Ils sont confiants dans l'issue des négociations entre les parties intéressées, visant à l'exercice de l'autodétermination avec toutes ses conséquences, et sont disposés à soutenir cette action.

» Conscients de l'importance du renforcement des liens entre les Neuf et le Portugal, ils expriment l'espoir que l'évolution politique en cours favorisera le progrès économique et social au Portugal et lui permettra de développer ses rapports avec la Communauté européenne. »

Maroc

L'ISTIQLAL RELANCE LA REVENDICATION SUR LE SAHARA ESPAGNOL

(De notre correspondant.)

Rabat. — Le parti de l'Istiqlal a apporté le mardi 11 juin un appui sans réserve au roi Hassan II dans sa revendication sur le Sahara espagnol. Le mémoire remis au souverain par une délégation du comité exécutif du parti réitère une position connue — à savoir que *« le Sahara marocain sous domination espagnole »* doit faire partie intégrante du royaume.

Ce rappel, cependant, s'accompagne de trois éléments nouveaux : la suggestion que les forces armées royales soient associées *« à la libération du territoire marocain »* où l'Espagne poursuit une occupation coloniale anachronique; le vœu pressant qu'en raison des sacrifices des unités marocaines qui ont participé aux combats du Sinaï et du Golan les Etats arabes fassent à leur tour preuve de compréhension à l'égard du Maroc dans sa revendication et lui apportent leur soutien total; le fait, enfin, que l'Istiqlal affirme qu'il est *« prêt à mobiliser tous ses moyens derrière Sa Majesté le roi pour la libération de cette partie du territoire marocain ».*

Cliquetis d'armes et appels à la solidarité arabe sont atténués, il est vrai, par une invitation au gouvernement espagnol *« à se mettre au niveau des impératifs de notre siècle »* en ne perpétuant pas une situation dépassée par l'émancipation de l'Afrique, si Madrid tient, comme Rabat, à maintenir et développer les liens que les deux capitales ont établis entre elles.

Fortuitement ou par calcul, la démarche de l'Istiqlal coïncide avec la conférence de l'Organisation de l'unité africaine, où le chef de la délégation marocaine, le docteur Laraki, ministre des affaires étrangères, qui représente le roi, entend plaider en faveur de *« la libération de notre Sahara spolié »*. Renforçant par avance la portée de cette intervention, l'initiative de l'Istiqlal a été favorablement accueillie par le souverain. Pour le parti, elle a permis, un mois après le décès d'Allal El Fassi, d'affirmer la continuité d'une revendication, et peut-être d'ouvrir avec le palais royal la voie à des consultations politiques plus étendues.

LOUIS GRAVIER.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. JOSE CHOHELO, le concessionnaire Peugeot en Argentine, enlevé le 3 juin dernier à Buenos-Aires, a été libéré le mardi 11 juin après le versement d'une rançon de 2 millions de pesos (200 000 dollars), a annoncé la police de Buenos-Aires. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LA MAISON BLANCHE a annoncé le mardi 11 juin la nomination de M. Robert Ingersoll comme sous-secrétaire d'Etat, en remplacement de M. Kenneth Rush, qui vient d'entrer à la Maison Blanche comme coordinateur des affaires économiques. M. Ingersoll était sous-secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Extrême-Orient. — *(A.F.P.)*

Italie

● Mme ISABEL PERON, épouse du président argentin Juan Peron et vice-présidente de l'Argentine, est attendue à Rome le 16 juin prochain pour une visite de trois jours. — *(A.F.P.)*

Mongolie

● M. UMJAGUINE TSEDENBAL, premier secrétaire du parti révolutionnaire (communiste), cumulera dorénavant cette fonction avec celle de chef de l'Etat mongol. Il vient d'être élu président du présidium du Grand Khoural (Parlement). Son prédécesseur, M. Sambou, mort le 21 mai 1972, n'avait pas été remplacé. En revanche, M. Tsedenbal cède le poste de premier ministre à M. Jambyn Batmounkh, qui était jusqu'à présent vice-premier ministre. — *(A.F.P.)*

Tchad

● UN COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT a annoncé le mardi 11 juin que les rebelles toubous qui ont enlevé trois Européens en avril dernier n'exigent plus la libération de prisonniers politiques en échange de leurs otages. Le texte regrette, d'autre part, l'attitude *« inamicale »* du gouvernement de Bonn (un des otages est Allemand) qui a autorisé la diffusion sur *« des antennes officielles »* d'un communiqué des rebelles. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

États-Unis

La menace de démission de M. Kissinger n'est guère prise au sérieux à Washington

Le « New York Times » met de nouveau en cause le secrétaire d'État

De notre correspondant

Washington. — La menace de démission agitée à Salzbourg, le mardi 11 juin, par M. Kissinger, a fait sensation à Washington, où chacun s'interroge sur les raisons qui ont déterminé le secrétaire d'Etat, le membre le plus populaire de l'administration Nixon, à ce coup d'éclat, sinon à cet ultimatum. L'explication la plus fréquemment retenue est que M. Kissinger a été victime d'une fatigue créée par un marathon diplomatique de trente-trois jours. Le sénateur Javis a dit qu'après *« une bonne nuit de sommeil le secrétaire d'Etat se sentirait mieux »*, et le sénateur Humphrey lui faisait écho : *« Je crois qu'il est fatigué... il a trop travaillé. »*

Cette appréciation s'accompagnait chez d'autres d'une certaine critique : *« Il est fou... Il devrait savoir encaisser, cela fait partie du métier »*, a dit l'octogénaire sénateur Aiken, tandis que son prédécesseur au département d'Etat, M. Rusk, soulignait que M. Kissinger devrait s'habituer au fait qu'un secrétaire d'Etat est l'objet de critiques.

Il est certain en tout cas que M. Kissinger a « craqué ». Ses nerfs ont lâché un homme qui, pour ceux qui l'approchent, n'est pas du tout un Machiavel froid et détaché, mais un émotif réagissant vivement aux compliments comme aux critiques, et que les questions virulentes posées jeudi dernier par certains journalistes avaient désarçonné. En fait, avant de partir pour le Proche-Orient, il avait entretenu, samedi, le sénateur Mansfield, leader de la majorité démocrate, d'une possible démission. Mais, tout de même, on s'explique encore mal pourquoi M. Kissinger a décidé de ressortir une vieille histoire et de la transformer en affaire d'Etat. Dans son éditorial du *New York Times*, intitulé : *« Vas-y doucement Henry »*, James Reston écrit que le secrétaire d'Etat a soulevé *« une mauvaise question à un mauvais moment et à un mauvais endroit »*, et il ajoute : *« Tel est le paradoxe d'Henry Kissinger, un homme hautement intelligent et rationnel, mais aussi très émotif et qui a voyagé trop loin dans des conditions trop dures. »*

Un fort courant de sympathie

Dans l'immédiat, en tout cas, l'initiative de M. Kissinger a provoqué dans les milieux politiques un fort courant de sympathie en sa faveur. Tous les leaders parlementaires, sans distinction de parti, dans les deux Chambres, ont assuré que la démission du secrétaire d'Etat serait tout à fait inopportune. La commission sénatoriale des affaires étrangères a immédiatement accédé à la requête du secrétaire d'Etat, sollicitant de déposer de nouveau devant elle, mais son président, M. Fulbright, n'a pas précisé comment ni quand la commission se mettrait à la tâche. Il est vraisemblable cependant que les sénateurs redemanderont les documents que le département de la justice leur avait jusqu'à nouvel ordre refusés, précisant les conditions dans lesquelles fut donnée en 1969 l'autorisation de soumettre à une intense surveillance téléphonique dix-sept hauts fonctionnaires et journalistes. En septembre dernier, les sénateurs Sparkman et Case, membres de la commission, avaient conclu, après avoir examiné un rapport du F.B.I., que *« le rôle de M. Kissinger n'était pas de nature à empêcher sa confirmation comme secrétaire d'Etat ».*

A dire vrai, la commission sénatoriale devra donner des réponses à plusieurs questions importantes : M. Kissinger a-t-il joué un rôle actif, a-t-il été l'instigateur de certaines écoutes téléphoniques, comme le suggère un rapport du F.B.I. et le déclarent certains membres de la commission judiciaire sur la base des documents en leur possession ? Ou bien a-t-il seulement tenu un rôle passif, comme il n'a cessé de l'affirmer dans des déclarations confirmées partiellement par M. Richardson, alors attorney général ? Etait-il au courant dès 1971 de la formation de l'équipe de *« plombiers »* de la Maison Blanche, qui recruta un de ses anciens collaborateurs M. Young, ou bien n'en a-t-il pris connaissance, comme il l'a dit, que plus tard, par la lecture de la presse ?

Le *New York Times* de mercredi cite un mémorandum du F.B.I. de quinze pages, qu'il affirme avoir en sa possession, selon lequel M. Kissinger et son adjoint, le général Haig, le premier une fois et le deuxième par deux fois, auraient demandé de placer sur table d'écoute la ligne téléphonique des personnes surveillées. M. Fulbright, en septembre dernier, avait déclaré qu'à son avis M. Kissinger n'avait pas été l'instigateur de ces écoutes téléphoniques ; interrogé mercredi au téléphone, il estime aujourd'hui que M. Kissinger a pu donner son accord à une proposition du F.B.I. lui demandant d'ajouter un nom à la liste des personnes à contrôler, ce qui expliquerait pourquoi le rapport du F.B.I. le qualifie d'« instigateur ».

La commission sénatoriale arrivera peut-être à éclaircir ce point, mais, comme le suggère M. Reston, il est vraisemblable qu'à un moment où il est lui-même soupçonné d'avoir favorisé certaines « fuites » et où il pouvait craindre d'être écouté, M. Kissinger n'a pas résisté au climat ambiant, ni aux pressions de la Maison Blanche, et accepté l'installation d'une ou de plusieurs tables d'écoute.

HENRI PIERRE.

Chili

CENT MILLE FONCTIONNAIRES SERAIENT LICENCIÉS AVANT LA FIN DE 1975

Santiago (A.F.P.). — Le gouvernement militaire chilien a décidé de licencier 100 000 fonctionnaires d'ici à 1975, a annoncé, le mardi 11 juin, M. Juan Villarzu, directeur du département du budget national.

M. Villarzu a indiqué que cette décision entrait dans le cadre de mesures prises la semaine dernière pour réduire le déficit du budget. Il a précisé que cette réduction de personnel se ferait progressivement et que les personnes concernées pourront entrer dans le secteur privé lorsque le statut des compagnies étrangères au Chili aura été élaboré. « Les demandes d'investissements étrangers atteignent actuellement 1 milliard de dollars », a-t-il ajouté.

Les experts chiliens espèrent diminuer de 58 % les dépenses publiques. Selon les chiffres officiels, 60 000 personnes sont actuellement au chômage au Chili, et elles seront 70 000 à la fin de 1974.

« Des insinuations sans fondement »

Le secrétaire d'Etat a ouvert sa conférence de presse improvisée à Salzbourg, le mardi 11 juin, par ces mots :

« Mesdames et messieurs, j'ai convoqué cette réunion à la suite de nombreux articles parus au lendemain de ma conférence de presse de jeudi à Washington. Je m'adresse à vous sans préparation sur la base de ce que ma mémoire a retenu des événements concernés... [Au moment de ma nomination au secrétariat d'Etat en août 1973], j'ai déposé en public et à huis clos devant la commission des affaires étrangères du Sénat, ainsi qu'en tête à tête avec les sénateurs Sparkman et Chase. Au cours de ces dernières séances, nous nous sommes penchés ensemble sur chaque rapport du F.B.I. touchant les écoutes téléphoniques en cause. Lors de mes explications devant les sénateurs Sparkman et Chase, le ministre de la justice, l'attorney général Elliott Richardson et son adjoint M. Ruckelshaus, étaient présents ; ils ajoutèrent les informations en leur possession et celles dont ils gardaient le souvenir. Je n'ai pas eu le temps de tenir une seconde conférence de presse en territoire américain avant le départ de M. Nixon, mais j'ai pris contact, dimanche, avec le sénateur Fulbright et lui ai envoyé hier matin (lundi) la lettre que je vais vous lire.

Suivent les principaux extraits de cette lettre, motivée *« par les doutes élevés ces jours-ci quant au caractère fidèle et sincère de ces différentes dépositions. Elles posent donc un problème de confiance pour l'opinion et affectent directement la conduite de notre politique étrangère... Les insinuations qu'on répand maintenant et qui impliquent que des éléments nouveaux ntredisant mes témoignages sont remontés à la surface, sont dépourvues de tout fondement. Tout ce qui était porté à ma connaissance est contenu dans les différentes dépositions relatives à ma confirmation* (comme secrétaire d'Etat).

» Néanmoins, dans une période aussi troublée, je pense qu'il est important que la commission qui eut la primeur de mes confidences et qui a une responsabilité spéciale dans la conduite des affaires étrangères puisse avoir l'occasion de réexaminer les déclarations et les documents qui lui ont été soumis... Je suis prêt à répondre à son invitation quand il lui plaira. »

Le secrétaire d'Etat détaille ensuite les conditions, selon lui *« entièrement légales »*, dans lesquelles il fournit les noms de certains de ses collaborateurs au Conseil national de sécurité, tout en étant conscient que ceux-ci allaient être « écoutés ». Mais il s'agissait de mettre fin aux « fuites » dont se nourrit la presse américaine. En revanche, M. Kissinger considère comme *« totalement inexact et scandaleux de prétendre que les enregistrements remis par le F.B.I. à mon bureau aient renfermé des passages concernant les liaisons extra-conjugales de mes collaborateurs ou des descriptions de scènes pornographiques »*, ajoutant cependant qu'il ignorait ce que l'original des enregistrements pouvait révéler, puisque, à sa demande, il ne recevait que des *« résumés d'une page et demie »* de portions de conversations qui semblaient au F.B.I. de nature à intéresser la sécurité nationale. En tout cas, *« après mai 1970 »*, les écoutes continuèrent, mais il fut décidé que le F.B.I. ne lui en fournirait plus les *« résumés »*.

Quant à son jeune collaborateur David Young, qui entra dans l'équipe des « plombiers » de la Maison Blanche, M. Kissinger affirme avoir *« déposé sous serment »* qu'il en ignorait les activités, de même qu'il ne savait rien de l'existence desdits « plombiers ». Le transfert de M. Young s'opéra d'ailleurs sans qu'il ait été averti, durant son premier voyage secret en Chine.

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT NIXON

L'Oncle Sam au Proche-Orient

II. — Une conjonction d'intérêts

Par ERIC ROULEAU

La visite de M. Nixon au Proche-Orient illustre le poids de l'influence américaine dans la région ainsi que l'amélioration intervenue dans les relations entre les Etats-Unis et les pays arabes (« le Monde » du 12 juin).

S'il se fiait aux apparences, l'étranger de passage au Caire croirait volontiers qu'une sorte de frénésie de la consommation s'est emparée des Egyptiens. Les étalages géants de fruits et de légumes, l'abondance des produits manufacturés et des appareils électroménagers exposés dans les vitrines, les restaurants et les boîtes de nuit qui s'égrènent sur les bords du Nil et sur la route des Pyramides, les files de voitures privées qui engorgent les artères de la capitale, ne sont pas cependant les signes d'une prospérité générale : le pouvoir d'achat de la grande majorité de la population, déjà très réduit, est encore en baisse. Ils témoignent seulement de l'ascension de la « nouvelle bourgeoisie », bien plus à l'aise sous le régime de M. Sadate qu'à l'époque, relativement austère, de Nasser.

En réalité, le tournant a été pris avant la mort du Raïs. La débâcle arabe de juin 1967 a sonné le glas d'un certain socialisme. La victoire d'Israël a été aussi celle de toutes les forces antinassériennes, des monarchies conservatrices, lesquelles, avant l'Etat juif, avaient tenté, mais en vain, de provoquer la chute du fondateur de la République égyptienne. La montée de la droite, d'un bout à l'autre du Proche-Orient, annonçait la réconciliation arabo-américaine.

L'Arabie Saoudite s'y emploie avec habileté, zèle et ténacité. Mettant à profit les revenus croissants du pétrole, déployant ici le drapeau du nationalisme arabe, là l'étendard de l'Islam, le roi Fayçal étend et consolide son influence dans la presqu'île arabe (au Yémen du Nord, par exemple, qui n'a pas tardé à renouer avec Washington) et en Afrique, où il vient en aide notamment au régime anticommuniste du général Nemeiry, tout en concentrant ses efforts sur des pays dotés de régimes relativement progressistes. Il contribue à renflouer les trésoreries défaillantes de l'Egypte et de la Syrie, règle à l'occasion des factures d'armement en souffrance, fait miroiter les perspectives d'investissements massifs dans leurs projets de développement.

Les contreparties qu'il demande au président Sadate, ou qu'il attend de lui, coïncident heureusement avec les options idéologiques et les intérêts politiques du successeur de Nasser. Le chef de l'Etat égyptien limoge ou emprisonne les représentants de l'aile gauche nassérienne, sévit contre les journalistes progressistes ou non conformistes, contre le mouvement contestataire, à la fois chez les étudiants et les ouvriers, amnistie les tenants de l'ancien régime monarchique, donne aux préceptes de l'Islam une valeur scientifique. Au nom du « libéralisme », le président Sadate applique — là où le système nassérien le lui permet — les principes du laisser-faire capitaliste, rend à leurs propriétaires des biens séquestrés sous le régime de son prédécesseur, tolère les spéculations immobilières et financières auxquelles se livrent sans retenue les membres de la nouvelle bourgeoisie égyptienne, ainsi que les « princes du pétrole » d'Arabie Saoudite et des émirats du golfe Persique.

Une double fascination

L'Amérique exerce sur les nouveaux dirigeants égyptiens et leurs partisans une double fascination, politique et culturelle. Culturelle dans la mesure où elle symbolise la libre entreprise, la société de consommation, la technologie moderne. Politique, parce qu'elle est seule en mesure, à leurs yeux, d'exercer des pressions sur Israël, de faire aboutir un règlement « honorable », une paix sans annexions territoriales, bref une solution qui assurerait la pérennité du régime égyptien. Cependant, tenus par des considérations de politique intérieure, sceptiques quant à l'évolution intervenue au Caire, et ne prenant sans doute pas très au sérieux le président Sadate, dont la position ne leur paraissait pas très solide, les responsables américains ont longtemps repoussé les avances insistantes du chef de l'Etat égyptien, et choisi d'ignorer ses menaces concernant la reprise des hostilités.

Le roi Fayçal, qui n'avait pas été étranger à l'expulsion de la vallée du Nil, il y a deux ans, de quelque vingt mille « conseillers » militaires soviétiques, n'appréciait guère l' « ingratitude » de Washington. Certes, il n'avait pas réussi à ébranler le régime syrien, qui, malgré les mesures de libéralisation économique prises par le président Assad, demeure orienté à gauche. Mais n'était-il pas évident que Damas, comme les autres capitales arabes, serait acculé à suivre l'exemple de l'Egypte une fois que celle-ci se serait réconciliée avec les Etats-Unis ? Les sentiments anti-américains prenaient dans la région une ampleur inquiétante, voire menaçante pour le régime saoudien lui-même. C'est ainsi que le souverain wahabite avait été conduit à donner sa caution à la guerre d'octobre et à utiliser l' « arme du pétrole », susceptibles, l'une et l'autre, selon ses estimations, sinon de faire basculer l'Amérique dans le camp arabe, du moins de l'obliger à adopter une attitude « impartiale » dans le conflit du Proche-Orient.

A Washington, des dirigeants du cartel pétrolier, des responsables à la Maison Blanche et au département d'Etat, partageaient les inquiétudes et les espoirs du roi Fayçal. Et, quels que soient les sentiments avec lesquels ils ont accueilli la reprise des hostilités, certains y ont vu un moyen de rétablir les positions américaines au Proche-Orient.

Certes, à la veille de la guerre d'octobre, les prévisions et les analyses divergeaient sur le poids politique que le pétrole pouvait avoir dans le rapport des forces entre les Etats-Unis et le monde arabe. Certes encore, l'Amérique n'a pas souffert — elle en a même tiré profit — des restrictions imposées par les Etats producteurs à l'automne dernier. Mais l'embargo, par le seul fait qu'il ait pu être décrété, a servi d'avertissement. Rares sont ceux aujourd'hui qui doutent que les Arabes sont en mesure, s'ils devaient exercer des représailles avec plus de rigueur et pour une période suffisamment longue, de perturber gravement l'économie américaine.

Des apprentis-sorciers

La dépendance des Etats-Unis à l'égard de l'étranger pour leur ravitaillement en brut va croissant. Alors qu'ils importent actuellement le quart de leur consommation, ils en achèteront la moitié en 1980, et 70 % cinq ans plus tard. En attendant la mise en œuvre d'autres sources d'énergie, la plupart des experts d'outre-Atlantique ne s'attendent pas que leur pays puisse assurer son autonomie avant 1985. Ils estiment, dès lors, que les Etats-Unis pourraient affronter une période critique s'étendant sur les dix prochaines années. Le monde arabe, qui recèle les deux tiers des réserves mondiales de pétrole, devrait donc, plus que jamais, apparaître comme une pièce maîtresse dans le jeu américain.

L'avenir cependant paraît incertain, moins brillant en tout cas que ne le laisserait supposer l'amélioration intervenue dans les relations politiques entre Washington et les capitales arabes. Les Américains, qui ont cru tirer profit de la guerre d'octobre, ont agi un peu comme des apprentis sorciers. Si la hausse du brut les a servis à court terme, le fait que les pays du Golfe aient pour la première fois, le 16 octobre dernier, décidé de fixer unilatéralement les prix de leur produit, constitue un événement lourd de conséquences. Les compagnies d'outre-atlantiques ont, ce jour-là, perdu l'un des principaux mécanismes qui leur permettaient de contrôler le marché mondial.

Autre conséquence imprévue de la guerre d'octobre : ces mêmes compagnies américaines n'ont plus la même faculté de doser le niveau de production du brut dans les pays arabes. Les accords de participation, conclus ou négociés dans la période précédant les hostilités, étaient conçus comme une « opération esthétique » qui laisserait l'essentiel du pouvoir de décision aux mains des sociétés exploitantes. Depuis, tous les pays producteurs ont obtenu, ou exigent, une part majoritaire qui leur assurerait le contrôle du débit ainsi que la possibilité de vendre directement, par des accords de gouvernement à gouvernement, la portion qui leur revient. De 2 % en 1967, la part détenue par les sociétés nationales arabes a atteint d'ores et déjà la proportion de 50 % environ (compte tenu des nationalisations intervenues en Algérie, Libye, Syrie et Irak).

En outre, l'extraordinaire gonflement des bénéfices, grâce aux prix qui ont quadruplé depuis octobre dernier, confère une nouvelle dimension au pouvoir des « princes » du pétrole. Les revenus de sept pays (1), qui étaient, selon la Banque mondiale, de 8,433 milliards de dollars en 1972, de 13,100 milliards de dollars en 1973, pourraient dépasser cette année — selon une estimation américaine — la somme fantastique de 70 milliards de dollars. L'Arabie Saoudite, le Koweït et l'Irak s'attribueraient, à eux seuls, la moitié du pactole. Les capacités d'absorption du capital ainsi disponible étant limitées dans les déserts d'Arabie, faute de potentiel humain et de structures politiques et économiques adéquates, plus de 40 milliards de dollars demeureront sans emploi à la fin de cette année. D'ici à 1985, les pays pétroliers pourraient avoir accumulé 500 à 600 milliards de dollars (2).

Si les experts divergent quant à la réalité de la menace que fait peser cette masse de liquidités sur la conjoncture monétaire mondiale, personne ne conteste qu'elle constitue un instrument de puissance qu'il serait dangereux de sous-estimer. Les Etats-Unis, dont les banques gèrent une bonne partie de ces fonds, tiennent bien entendu à retenir ces capitaux « vagabonds », à en absorber autant que possible, notamment par l'intensification de leurs exportations.

La nécessité de réduire l'influence soviétique dans la région, de faire face à la concurrence européenne et japonaise, le souci également de se dégager des pressions exercées aussi par les pays du tiers-monde : M. Nixon ne manque pas de raisons supplémentaires pour courtiser le monde arabe. Ira-t-il jusqu'à « lâcher » Israël ? Les dirigeants de l'Etat juif affichent un optimisme sans faille : l'Amérique, soutiennent-ils, « *ne cédera jamais au chantage* ». Le président Sadate, pour sa part, ne cesse de répéter publiquement que Washington a modifié du tout au tout son attitude à l'égard du conflit du Proche-Orient. Le comportement des responsables américains depuis la guerre d'octobre permet de penser que la vérité se situe entre ces deux pôles d'appréciation.

(1) Algérie, Arabie Saoudite, Irak, Koweït, Libye, Qatar, Abou Dhabi.
(2) Cf. « Orient-Pétrole », no 128, du 16 au 31 mai 1974.

Prochain article :

LES AMITIÉS ÉQUIVOQUES

BIBLIOGRAPHIE

" Les Arabes au présent ", de Mahmoud Hussein

Le nouvel ouvrage de Mahmoud Hussein, pseudonyme commun de Bahgat el Nadi et Adel Rifaat, auteurs de *la Lutte des classes en Egypte*, vient à son heure. *Les Arabes au présent* constitue la première analyse cohérente de ce que beaucoup d'observateurs n'hésitent plus à appeler le renversement des alliances de l'Egypte. Comment le président Sadate a-t-il pu passer de la vitupération quotidienne contre les Etats-Unis, en 1972, à l'accord du kilomètre 101 sur le dégagement israélo-égyptien conclu sous les auspices de M. Kissinger, en janvier 1974, puis, en mars 1974, au rétablissement des relations diplomatiques avec Washington ?

Dans son analyse, Mahmoud Hussein remonte, à juste titre, au discours du président Sadate, le 16 octobre dernier, lorsque, en pleine guerre, celui-ci annonçait qu'il était prêt à conclure un cessez-le-feu et à participer à une conférence internationale de paix pour peu que les Israéliens s'engagent à se retirer des territoires occupés en 1967. Bien plus, le chef de l'Etat égyptien acceptait désormais — alors qu'il ne cessait de le refuser depuis mars 1971 — de rouvrir le canal de Suez et renonçait à obtenir des Israéliens des engagements précis d'évacuation des territoires égyptiens occupés assortis d'un calendrier.

L'auteur rappelle aussi à bon droit que le président Sadate, en se réconciliant avec les Etats-Unis, ne faisait que suivre l'exemple de son illustre prédécesseur. Le coup de théâtre du discours du 16 octobre avait en effet un précédent : la fameuse déclaration de juillet 1970, dans laquelle Nasser annonça qu'il acceptait le plan Rogers, c'est-à-dire un cessez-le-feu d'une durée de trois mois renouvelable, et des contacts indirects par l'intermédiaire des Etats-Unis en vue de parvenir à un accord sur le retrait progressif des troupes israéliennes du Sinaï et la réouverture du canal de Suez.

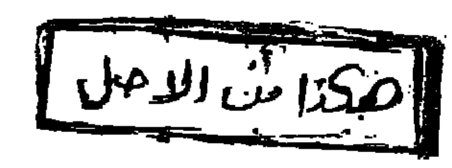
Pour Mahmoud Hussein, Nasser se refusait à passer de la guerre d'usure à la guerre populaire, et la reconquête militaire des territoires perdus aurait demandé des années. Le même argument est invoqué pour expliquer la décision du président Sadate d'accepter le cessez-le-feu du 22 octobre. « *Sadate*, écrit Mahmoud Hussein, *recommençait tout à coup à ressembler à son ancien portrait. Les deux premières semaines de guerre avaient semblé le transfigurer, le propulser au-dessus des calculs politiques vers les cimes hantées seulement par les incarnations historiques de la nation. Maintenant, il reprenait peu à peu sa dimension terrestre. Il redevenait l'homme des compromis — qui avait su déclencher une guerre, bien sûr, mais pour qui cette guerre, justement, n'avait été que le moyen de parvenir à un compromis.* »

Mahmoud Hussein analyse aussi avec lucidité l'évolution qui a paru porter au compromis certaines organisations palestiniennes, un compromis qui prendrait la forme de la création d'un Etat palestinien dans les territoires de la Cisjordanie et de Gaza.

Les tenants d'un recours à la guerre populaire — et l'on pense inévitablement au colonel Kadhafi, bien que l'auteur ne s'y réfère pas — ont donc, selon Mahmoud Hussein, peu de chances, du moins dans l'immédiat, de l'emporter. Cependant, l'auteur note que face au courant favorable à un véritable renversement des alliances, à une rupture avec l'U.R.S.S. et au retour de l'Egypte dans le giron du monde occidental dominé par les Etats-Unis, un autre courant existe, qui s'appuie sur l'Arabie Saoudite, la Syrie et l'Algérie, et qui exige l'évacuation totale des territoires occupés depuis 1967 avant l'ouverture de relations économiques et politiques entre les Etats arabes et Israël. Ces deux courants se partagent la bourgeoisie égyptienne et les autres bourgeoisies du monde arabe. Seule une évolution à l'intérieur d'Israël, qui conduirait l'Etat juif à donner des gages de sa volonté de s'intégrer enfin au monde arabe qui l'entoure, pourrait donner raison aux tenants de la première tendance, et les empêcher de faire un marché de dupes.

ROLAND DELCOUR.

★ « Les Arabes au présent ». Editions du Seuil, 187 pages, 23 F.



NIXON

AU PROCHE-ORIENT

Le président Nixon a quitté Salzbourg ce mercredi matin, peu avant 9 heures (h. loc.), pour Le Caire, où il devait arriver en début d'après-midi. Le chef de l'exécutif américain sera accueilli à sa descente d'avion par le président Sadate, ainsi que par les membres du gouvernement. Les deux chefs d'Etat se rendront ensuite au palais de Koubbeh, où résidera le président Nixon durant son séjour au Caire. Le président Sadate y prononcera une allocution de bienvenue, qui sera suivie d'une déclaration du chef de la Maison Blanche, *puis celui-ci se rendra au palais El Tahra*, où il aura une première séance de travail avec M. Sadate. Dans la soirée, le chef de l'Etat égyptien offrira un dîner en l'honneur de M. et Mme Nixon au palais de Koubbeh. Jeudi matin, les deux chefs d'Etat se rendront à Alexandrie pour y poursuivre leurs entretiens.

La presse égyptienne de mercredi matin consacre ses commentaires à l'événement. « Al Ahram » qualifie la tournée du président américain de « périple de la paix ». « Al Akhbar » estime, pour sa part, que l'accueil populaire qui sera réservé au président américain sera aussi un hommage au peuple égyptien qui est parvenu à modifier la politique américaine au Proche-Orient. « Nous ne demandons pas aux Etats-Unis d'être nos alliés, poursuit le journal, mais simplement qu'ils se rangent aux côtés de la justice et de la liberté. »

L'accueil triomphal que Le Caire s'apprêtait à réserver au président Nixon inspire cependant des réactions mitigées à la presse libanaise, qui reflète généralement les différentes tendances du monde arabe. « Al Moharrer » (pro-palestinien) qualifie M. Nixon de « renard dans le poulailler arabe » et d'« ennemi déguisé en ami ». Il ajoute que les Arabes peuvent néanmoins se servir du président américain parce que ce dernier a besoin d'eux pour surmonter ses difficultés aux Etats-Unis. « La diplomatie arabe, si elle agit convenablement, peut faire de Nixon son captif », écrit-il.

« Al Safir » (pro-libyen) se contente d'une caricature montrant un tombeau qui porte l'inscription Gamal Abdel Nasser. Les dalles sont fissurées, ce qui symbolise la colère du Raïs dans sa tombe. « Al Nida » (communiste) a également recours à la caricature : un portrait du roi Farouk, hilare, qui s'écrie en s'adressant à Nixon et à Kissinger : « Vous m'avez rendu ma jeunesse. » « Al Hayat » (droite) fait écho à cette irritation manifeste de l'organe communiste : sa caricature représente une traînée de pas dans le désert et un guide qui explique aux « touristes Nixon et Kissinger » : « Ce sont les traces des pas du camarade Brejnev. »

Au Caire, le ministre de l'information, M. Kamal Aboul Magd, a déclaré mardi que son collègue des affaires étrangères, M. Ismaïl Fahmi, va se rendre prochainement à Moscou « afin de préparer une éventuelle rencontre « au sommet » entre le président Sadate et les dirigeants du Kremlin ».

Juin 1967 — Juin 1974 : de la rupture à la réconciliation avec le monde arabe

6 JUIN. — A la suite du déclenchement de la guerre de six jours, Le Caire rompt ses relations diplomatiques avec Washington, accusé d'avoir « participé activement aux opérations aériennes *destinées* à renforcer et à soutenir l'ennemi israélien ». La République démocratique du Yémen, le Soudan, l'Algérie, l'Irak et la Syrie suivent l'exemple de l'Egypte.

23 JUILLET. — Le président Nasser déclare qu'il n'exclut nullement des contacts diplomatiques et des aménagements entre Le Caire et Washington.

21 DECEMBRE. — Le rédacteur en chef d'« Al Ahram » écrit que les Etats-Unis doivent faire pression sur Israël, « car aucune politique face à la crise du Proche-Orient ne peut avoir lieu sans l'Amérique ».

1968

8 JUILLET. — Les Américains livrent à Jérusalem des batteries de fusées anti-aériennes Hawk. C'est leur première vente de matériel militaire à Israël depuis la guerre de six jours.

4-12 DECEMBRE. — En mission d'information au Proche-Orient, M. Scranton, envoyé spécial de M. Nixon, déclare au Caire que la politique des Etats-Unis sera désormais « plus équilibrée » dans cette région du monde.

27 DECEMBRE. — Le département d'Etat annonce la livraison en 1969 de cinquante appareils du type Phantom à Israël.

1969

17 JANVIER. — Dans un message à M. Nixon, le président Nasser souhaite que les Etats-Unis adoptent une politique « juste » au Proche-Orient. Le 2 février, il affirme que si les Etats-Unis ne soutiennent pas la poursuite de l'occupation par Israël de territoires arabes, l'Egypte ne verra aucun inconvénient à reprendre les relations diplomatiques avec Washington.

1970

1er JANVIER. — Le président Nasser affirme que les plans de paix américains sont équivoques et ne visent qu'à diviser les Arabes. Le 2 février, il qualifiera les Américains d'« ennemis avoués de toutes les nations arabes ».

21 MARS. — Le président Nixon rend publique la décision des Etats-Unis de ne pas livrer « pour le moment » de nouveaux Phantom et Skyhawk à Israël.

1er MAI. — Dans un appel à M. Nixon, le président Nasser demande aux Etats-Unis de mettre fin à leur aide militaire, politique et économique à Israël « pour éviter la rupture avec le monde arabe ».

19 JUIN. — Le département d'Etat soumet aux gouvernements concernés du Proche-Orient le plan Rogers « pour une paix juste et durable au Proche-Orient ».

1er JUILLET. — Dans une causerie au coin du feu, le président Nixon affirme que la politique des Etats-Unis est de maintenir l'équilibre des forces sur les rives orientales de la Méditerranée et de donner à Israël tous les moyens d'empêcher les Etats arabes de l'anéantir.

23 JUILLET. — Le président Nasser annonce l'acceptation par l'Egypte du plan Rogers, ce que fera à son tour, quelques jours après, le roi Hussein de Jordanie. Le 31, Jérusalem répond favorablement à l'initiative américaine.

1er OCTOBRE. — Le président Nixon désigne M. Elliott Richardson, ministre de la santé, pour le représenter aux obsèques du président Nasser.

1971

4 MAI. — Le président Sadate reçoit au Caire M. William Rogers, après avoir destitué M. Ali Sabri de ses fonctions de vice-président de la République. Il affirme qu'« il préfère croire l'Amérique et lui accorder une nouvelle et dernière chance ».

16 SEPTEMBRE. — Dans un discours à la nation, M. Sadate exprime sa déception devant l'attitude des Etats-Unis et affirme qu'il n'existe plus de contact entre Washington et Le Caire. Il précis que, de toute manière, « les espoirs de l'Egypte dans l'Amérique n'ont jamais dépassé 0 % ».

1972

2 JANVIER. — Le président Nixon laisse entendre que son gouvernement est prêt à reprendre les livraisons de Phantom à Israël, un moment interrompues. Le 4, l'Egypte qualifie cette décision de « preuve flagrante du soutien inconditionnel des Etats-Unis à Israël ».

18 MAI. — L'Egypte demande à Washington de réduire de moitié les effectifs de la mission américaine au Caire « pour riposter à la politique d'appui flagrant des Etats-Unis à l'attitude agressive d'Israël ».

2 JUILLET. — Les Etats-Unis et la République arabe du Yémen rétablissent leurs relations diplomatiques. Washington reprend son aide économique à Sanaa.

18 JUILLET. — Le président Sadate demande à l'U.R.S.S. de retirer ses conseillers militaires d'Egypte.

25 JUILLET. — Les Etats-Unis et le Soudan reprennent à leur tour leurs relations diplomatiques, rompues depuis la guerre de juin 1967.

28 JUILLET. — Le département d'Etat nomme à Bagdad deux diplomates chargés de représenter les intérêts des Etats-Unis en Irak.

1973

23 FEVRIER. — Le dialogue égypto-américain est renoué : le président Nixon reçoit à Washington M. Hafez Ismaïl, envoyé spécial du président Sadate. Le 1er avril, le chef de l'Etat égyptien se déclare cependant particulièrement déçu des entretiens de son émissaire à Washington : « La reprise de la guerre avec Israël est maintenant devenue inévitable », déclare-t-il.

6 JUILLET. — Le roi Fayçal d'Arabie Saoudite déclare qu'il sera difficile, pour son pays, de poursuivre une politique étroite de coopération avec les Etats-Unis, si ces derniers maintenaient leur soutien à Israël.

22 AOUT. — M. Henry Kissinger succède à Williams Rogers.

31 AOUT. — L'appui américain à Israël rend très difficile le maintien de l'approvisionnement des Etats-Unis en pétrole saoudien, déclare le roi Fayçal.

5 SEPTEMBRE. — M. Nixon affirme que la menace de réduction des livraisons de pétrole venant des Etats Arabes ne modifierait pas la politique des Etats-Unis à l'égard d'Israël. Il ajoute cependant : « Les deux camps ont tort. Il leur faut commencer à négocier. Nous ne sommes pas plus en faveur d'Israël que nous sommes en faveur des Arabes, simplement parce qu'ils ont du pétrole et qu'Israël n'en a pas. »

25 SEPTEMBRE. — Au cours d'un déjeuner offert en leur honneur, M. Kissinger assure les représentants de treize pays arabes que Washington les aidera à trouver une solution au conflit avec Israël.

16 OCTOBRE. — Dix jours après le début de la guerre d'octobre, le président Sadate adresse un « message public » au président Nixon et présente un plan de paix en cinq points. Il dénonce « l'engagement plus profond des Etats-Unis dans le conflit », mais précise que « cela ne nous fait pas peur ».

25 OCTOBRE. — M. Nixon envoie M. Kissinger à Moscou et intensifie son aide à Israël en demandant au Congrès de voter des crédits d'un montant supérieur à 2 milliards de dollars pour financer le pont aérien des livraisons d'armes à Israël.

25 OCTOBRE. — Le président Nixon annonce la mise en alerte des forces américaines dans le monde.

31 OCTOBRE. — Le président Sadate affirme que « l'attitude des Etats-Unis en faveur de la paix est constructive ».

6 NOVEMBRE. — M. Kissinger arrive au Caire, première étape d'une mission au Proche-Orient, qui aboutit, le 11 novembre, à la signature au kilomètre 101 de la route Le Caire-Suez du « document Kissinger ». Entre-temps, Le Caire et Washington décident de rétablir « incessamment » leurs relations diplomatiques interrompues au lendemain de la guerre de six jours.

22 NOVEMBRE. — M. Kissinger met en garde les Arabes contre des pressions pétrolières « déraisonnables ».

13-17 DECEMBRE. — La seconde tournée de M. Kissinger au Proche-Orient aboutit à la conférence de Genève, qui, initialement prévue pour le 18 décembre, s'ouvre le 21.

1974

10-17 JANVIER. — M. Kissinger entreprend son troisième voyage au Proche-Orient et réussit à élaborer l'accord sur le dégagement des forces israéliennes et égyptiennes, qui est signé le 18 janvier au kilomètre 101.

25 JANVIER. — Le président Sadate propose aux pays arabes de lever l'embargo pétrolier à l'égard des Etats-Unis.

1er FEVRIER. — M. Heykal est relevé de son poste de rédacteur en chef d'« Al Ahram ». Il avait manifesté son opposition à l'accord sur le dégagement israélo-égyptien et laissé entendre que les Arabes avaient fait trop de « cadeaux » aux Etats-Unis.

26 FEVRIER. — M. Kissinger amorce à Damas sa quatrième mission au Proche-Orient dans le but de résoudre le problème du dégagement militaire sur le front syrien.

3 MARS. — M. Kissinger regagne Washington après avoir obtenu un début de dialogue entre Jérusalem et Damas et la normalisation des relations diplomatiques entre le Caire et Washington.

19 MARS. — Sept pays arabes : *l'Arabie Saoudite, l'Algérie*, Abou-Dhabi, Bahreïn, Qatar, Koweït et Doubaï, décident de lever l'embargo sur les livraisons de pétrole aux Etats-Unis. La Libye et la Syrie refusent de s'associer à cette mesure.

18 AVRIL. — Le président Sadate affirme que les Etats-Unis ont radicalement modifié leur attitude à l'égard du conflit israélo-arabe « alors qu'auparavant ils étaient acquis à Israël à 100 % ».

23 AVRIL. — Dans une déclaration au « New York Times », le président Sadate exprime le désir d'acheter des armes aux Etats-Unis.

24 AVRIL. — Sous réserve de l'approbation du Congrès, M. Nixon propose d'accorder à l'Egypte 250 millions de dollars d'aide économique.

1er-29 MAI. — La cinquième tournée de M. Kissinger au Proche-Orient dure près d'un mois et aboutit à un accord de dégagement israélo-syrien, qui est signé le 31 mai, à Genève.

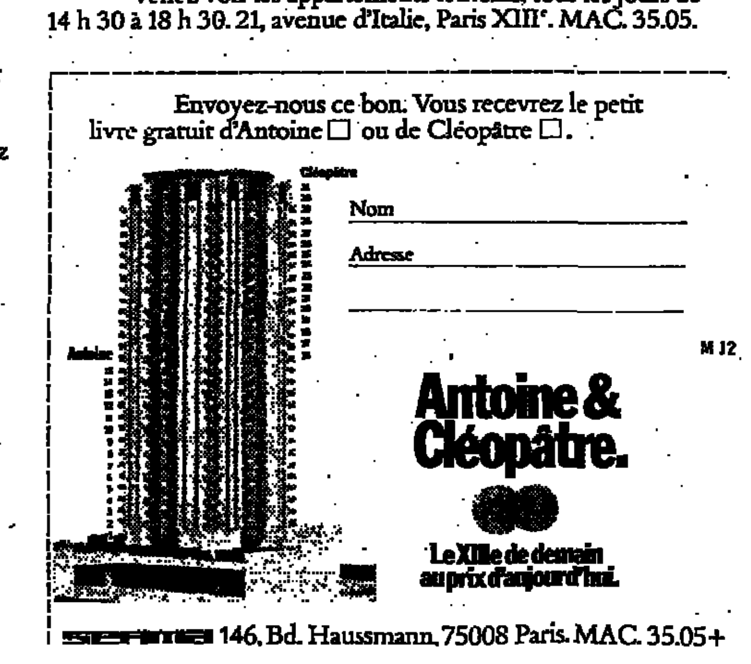
4 JUIN. — La Syrie annonce le rétablissement de ses relations diplomatiques avec Washington avant la visite à Damas du président Nixon, prévue pour les 15 et 16 juin.

venant de Salzbourg — CHYPRE — LIBAN — BEYROUTH — 15-16 juin — DAMAS — SYRIE — IRAK — 18 juin — Washington — ISRAËL — AMMAN — 17-18 juin — JÉRUSALEM — 16-17 juin — Alexandrie — LE CAIRE — 12-14 juin — SINAÏ — JORDANIE — Nil — ÉGYPTE — ARABIE SAOUDITE — Lac Nasser — DJEDDAH — 14-15 juin — La Mecque — SOUDAN — Euphrate — 0 km 250

L'itinéraire du président Nixon.







PROCHE-ORIENT

Après la décision des Neuf d'ouvrir un dialogue euro-arabe

Au cours de son escale à Salzbourg, le président Nixon a eu mardi 11 juin un entretien avec le chancelier autrichien, M. Kreisky (qui s'est rendu récemment à Moscou), et a déclaré ensuite : « Je n'ai pas l'impression que les deux Super-Grands veulent régler les problèmes de l'Europe en passant par-dessus la tête des Européens. » *Il a été invité par M. Nixon à faire une visite officielle aux Etats-Unis.*

Mardi après-midi, le secrétaire d'Etat M. Kissinger, qui accompagne le président, a franchi la frontière allemande pour rencontrer en Bavière le ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, M. Genscher. Celui-ci, avant de quitter Bonn, rendant compte à la presse de la réunion de coopération politique, avait notamment souligné que les Neuf ne consulteront les Etats-Unis que si un « consensus » *européen est réalisé.* « Sinon, *dit-il,* il n'y aura pas de consultation. » *M. Genscher ajouta, en réponse à une question :* « Le processus *(de consultation euro-américaine)* n'est pas à nos yeux une voie à sens unique. Il suppose la réciprocité dans un esprit constructif de coopération. » *Il précisa aussi que les Etats-Unis n'avaient pas consulté les Européens avant la conclusion de l'accord américano-saoudien.*

D'autre part, M. Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche, a laissé entendre à Salzbourg que M. Nixon pourrait s'arrêter en Europe, à l'occasion de son prochain voyage à Moscou. Il a lié cet arrêt aux résultats du Conseil atlantique d'Ottawa, les 17 et 19 juin. Certains observateurs ont conclu que M. Nixon désire s'arrêter à Bruxelles et y signer — si elle est prête — la déclaration atlantique actuellement en discussion, au cours d'un grand « sommet » euro-américain.

On sait que M. Pompidou s'opposait vivement à une rencontre sous cette forme. Rappelons que la déclaration atlantique, en discussion depuis bientôt un an, est ce qui reste des propositions de M. Kissinger pour une nouvelle charte atlantique. Un projet français et un texte servent de base de discussion à ce document, qui sera probablement signé à Ottawa.

La consultation avec l'Europe sera davantage bilatérale
estime M. Kissinger

De notre correspondant

Bonn. — Quand les ministres des affaires étrangères des Neuf parlèrent pour la première fois, au début du mois de mars, du dialogue euro-arabe, M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, vint à passer par Bonn et Bruxelles. Nouvelle « *coïncidence* » : le mardi 11 juin, au lendemain de la réunion de Bonn sur la coopération politique européenne, M. Kissinger séjourne avec le président Nixon à Salzbourg. Ainsi, n'eut-il que quelques kilomètres à faire pour rencontrer M. Genscher, ministre fédéral des affaires étrangères et président en exercice des Neuf dans la ville d'eaux bavaroise de Bad-Reichenhall.

M. Genscher a donc mis en pratique la procédure de consultation avec les Etats-Unis dont les neuf ministres des affaires étrangères étaient convenus la veille. En tant que président de la coopération politique, il a rendu compte au secrétaire d'Etat américain de la réunion des Neuf sur trois points : la consultation euro-américaine, le dialogue euro-arabe, la conférence européenne sur la sécurité et la coopération.

Sur le premier point, M. Kissinger s'est montré satisfait du caractère pragmatique que les Neuf veulent donner à la consultation avec leurs alliés américains. Le processus doit être informel. « *On se parlera comme il convient entre amis et alliés* », avait dit à Bonn M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères. Les Neuf décideront cas par cas s'ils consultent les États-Unis ou non. S'ils sont unanimes, le président en exercice sera chargé de la consultation. Si l'un des Neuf n'est pas d'accord, le président s'abstiendra. La formule est tellement souple qu'elle permet bien des interprétations. M. Kissinger ne s'y est pas trompé : si j'ai bien compris ce que signifie le droit de veto accordé à l'un des Neuf, a dit en substance le secrétaire d'Etat américain au cours d'une conférence de presse à Bad-Reichenhall, quand il y a consensus, c'est le président des Neuf qui entreprend les consultations, sinon les consultations sont bilatérales. « *La procédure adoptée par les Neuf nous amènera à faire davantage usage des contacts bilatéraux* », a-t-il ajouté. Rien n'empêche, en effet, de les tenir au courant des intentions ou des décisions des Neuf, même si ceux-ci ne sont pas tous d'accord.

« Déception » à Genève

M. Kissinger a cru déceler cependant de meilleures « *dispositions d'esprit* » chez les Européens. « *On a compris des deux côtés de l'Atlantique*, a-t-il déclaré, *que l'identité européenne ne doit pas se forger dans un esprit anti-américain.* »

A propos du dialogue euro-arabe, M. Kissinger a certes adouci sa position depuis trois mois. Mais il n'en a pas moins maintenu ses réserves : « *Je n'ai jamais caché*, a-t-il dit, *un certain scepticisme sur la réussite d'une coopération économique et technique entre vingt Etats arabes et neuf Etats européens.* » Mais il laisse les Européens tenter leur chance. Après avoir essayé d'empêcher, par Britanniques interposés, l'ouverture du dialogue euro-arabe, M. Kissinger ne s'oppose pas à l'ouverture des conversations. Il sait que les Etats-Unis ont les moyens de faire échouer ce dialogue par l'intermédiaire des pays arabes alliés. L'attitude de l'Arabie Saoudite, qui a refusé de lever l'embargo pétrolier total ou partiel qui frappe les Pays-Bas et le Danemark, est significative des intentions profondes des Américains.

M. Genscher a insisté auprès de M. Kissinger sur la position prise par les Neuf à propos de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Les Européens, et notamment les Allemands, craignent, en effet, que les Américains ne soient amenés, pour des raisons de politique intérieure, à faire trop de concessions aux Soviétiques. A l'issue de la réunion de Bonn, les ministres des affaires étrangères européens ont tenu, dans une déclaration écrite, « *à exprimer leur déception devant le peu de progrès obtenus à Genève, en particulier sur des points aussi essentiels que les mesures visant l'amélioration des contacts humains, la diffusion de l'information, l'accès aux productions culturelles des Etats participants, ainsi que les mesures destinées à augmenter la confiance dans le domaine de la sécurité* ».

Les ministres des Neuf ajoutent que « *seuls* » des « *résultats tangibles dans tous les domaines* », couverts par le mandat donné l'an dernier pour la conférence ministérielle d'Helsinki, « *permettront la réunion de la phase finale de la conférence* ». Ils expriment aussi leur détermination de bloquer les travaux de la C.S.C.E. plutôt que de céder à un arrangement soviéto-américain qui ne serait pas, à leurs yeux, satisfaisant.

Pour les Européens, la consultation avec les Etats-Unis ne doit pas être à sens unique. Aussi M. Genscher a-t-il insisté sur le fait que M. Kissinger lui avait fait part des perspectives de la prochaine rencontre « au sommet » à Moscou entre MM. Nixon et Brejnev, et l'avait entretenu des problèmes du Proche-Orient. M. Kissinger a invité M. Genscher à se rendre à Washington dans le courant du mois de juillet, et il n'est pas exclu que le président Nixon s'arrête en Europe occidentale sur le chemin de Moscou, à la fin du mois.

DANIEL VERNET.

Les Égyptiens craignent un changement de la politique française à l'égard du monde arabe

De notre correspondant

Le Caire. — L'approbation du dialogue euro-arabe par les Neuf n'a suscité pour le moment, ici, aucune réaction.

Le président Sadate a réaffirmé l'adhésion de l'Egypte au dialogue euro-arabe lors de la visite au Caire, en avril dernier, du chancelier Brandt, mais depuis lors les pressions saoudiennes se sont fait sentir. Cependant, les Egyptiens sont également sensibles aux arguments des maghrébins, favorables à la coopération avec les Neuf.

Muets pour le moment sur le dialogue euro-arabe, les Egyptiens sont, en revanche, franchement inquiets au sujet d'un possible changement des bonnes dispositions de la France à l'égard du monde arabe. La même préoccupation se fait jour dans les milieux arabes du Caire, notamment chez les Palestiniens, les Maghrébins, les Syriens et les Libanais. Certes, tous sont plus ou moins résignés à une détente entre Paris et Israël mais ils voudraient que cette évolution ne se fît pas au détriment des liens franco-arabes, auxquels ils accordent parfois plus d'importance sur le plan sentimental que sur le plan politique.

« *La France tournera-t-elle le dos aux Arabes ?* » demande sur cinq colonnes l'envoyée spéciale à Paris du quotidien populaire *Al-Akhbar*. « *Il y a actuellement un certain affadissement qui mine nos relations avec la France et qui tombera peut-être* [illegible] *de la froideur* », écrit, de son côté, le *Journal d'Egypte*, qui invite ses lecteurs à féliciter le député M. Offroy pour son intervention au Parlement français à la suite de l'absence de référence précise au Proche-Orient dans la déclaration de politique générale de M. Chirac.

Le journal souhaite que les Arabes n'oublient pas qu'au moment « *où ils étaient abandonnés par les dieux et les magiciens* », la France seule a soutenu leur cause. Les Egyptiens sont seuls responsables du voyage manqué à Paris du chef de leur diplomatie, sans parler de leur refus de confier la construction de l'oléoduc Suez-Alexandrie à un consortium européen conduit par des Français.

Ils auraient, de leur côté, tendance à regretter que M. Jobert n'ait pas commencé sa tournée des capitales arabes par la leur, et que la France fasse si peu d'efforts sur le plan culturel dans un pays comme l'Egypte, où la civilisation française continue de susciter un grand attrait.

Satisfaits de l'élimination du « *pro-israélien Servan-Schreiber* », assez confiants dans « *le sens de l'histoire et la hauteur de vue* » du président Giscard d'Estaing pour espérer que ce dernier neutralisera « *les tendances anti-arabes* » de MM. Poniatowski, Lecanuet et Abelin, les Arabes craignent quand même que les relations franco-arabes ne soient bientôt plus réglées que par des questions d'intérêt.

C'est ainsi que M. Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, vient, après un silence de près de deux semaines, de congratuler le gouvernement français avec chaleur pour sa déclaration à la suite du dégagement syro-israélien. Dans un proche avenir, c'est le dialogue euro-arabe qui permettra au monde arabe de se déterminer d'une manière décisive à l'égard de l'Europe occidentale en général, et de la France en particulier.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

L'Algérie et l'Allemagne fédérale s'engagent dans un vaste programme de coopération

De notre correspondant

Alger. — Que M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, ait demandé à son collègue ouest-allemand, M. Genscher, de conduire la phase exploratoire du dialogue euro-arabe, en attendant que la France assure, à partir du 1er juillet, la présidence de la Communauté européenne, n'a pas surpris à Alger. On y voit la confirmation de la bonne entente franco-allemande et du désir de Paris d'assurer la meilleure chance de succès à ce dialogue.

On avait d'ailleurs remarqué, dans le message de remerciement du chef de la diplomatie française aux félicitations que lui avait adressées M. Bouteflika, le passage suivant : « *Je me félicite que l'Algérie ait été désignée par les pays arabes pour jouer un rôle éminent dans le cadre du dialogue avec la Communauté européenne au moment où, au sein de celle-ci, un rôle particulier va échoir à la France.* »

Cette ouverture allemande offre un autre avantage : Israël ayant souvent accusé la France de vouloir imposer sa politique arabe à la Communauté, la responsabilité assumée par l'Allemagne fédérale dans les conversations exploratoires serait une preuve supplémentaire que la concertation arabo-européenne — que M. Michel Jobert avait été le premier à préconiser — est bien une nécessité fondée sur des réalités.

D'autre part, les relations entre Bonn et Alger traversent une phase euphorique. Accompagné d'une importante délégation d'experts, M. Abdesselam, ministre algérien de l'industrie et de l'énergie, s'est rendu en R.F.A. du 27 mai au 10 juin. Au cours de son séjour, qui faisait suite à une visite analogue au Japon, il a rencontré le chancelier Schmidt, les ministres de l'économie, de la coopération économique, de la recherche scientifique et de la technologie, le secrétaire d'Etat aux finances, et les dirigeants des principales sociétés ou branches industrielles. De vastes projets ont été envisagés ou mis au point.

Les négociations ont porté sur une intervention allemande dans la prospection et l'exploitation des gisements algériens d'uranium, la mise en place et l'utilisation de l'énergie nucléaire, le dessalement de l'eau de mer, la planification et le développement du réseau électrique. Les projets prévoient également une assistance scientifique et technologique et la formation de techniciens dans les domaines de l'hydraulique, de l'énergie électrique et du traitement des matières premières minérales.

Les dirigeants algériens font valoir que les deux pays sont maintenant « *sérieusement engagés dans un vaste courant d'échanges* ». Les accords conclus, estime-t-on ici, devraient constituer un stimulant pour les industriels d'autres pays européens, notamment la France. Maintenant que le gouvernement français a été formé, on attend qu'il donne suite au projet de visite qui avait dû être ajourné en raison de l'élection présidentielle. Les Algériens attendaient en effet les ministres de l'économie et du travail. Ils avaient également prévu des « tables rondes » avec des banquiers français. Ces rencontres, qui devaient avoir lieu en avril, seraient reportées à l'automne. « *Les réponses que j'ai reçues jusqu'ici*, nous a dit M. Mahroug, ministre des finances, *étaient très positives et se situaient à un haut niveau.* »

PAUL BALTA.

L'affaire de Maalot

UNE MISE AU POINT DE L'AMBASSADEUR DE FRANCE

L'ambassadeur de France à Tel-Aviv, M. Jean Herly, nous prie de rectifier un passage de sa déclaration faite le 15 mai à l'occasion du drame de Maalot, et que nous avions reproduite (*le Monde* du 17 mai) sur la foi de dépêches d'agence. Selon le texte attribué à M. Herly, celui-ci aurait déclaré : « *Les fedayin s'engageaient, une fois convaincus que les détenus auraient été libérés, à laisser partir la moitié des otages, l'autre moitié devant partir avec les trois fedayin à destination d'un pays arabe* ».

M. Herly nous informe qu'il avait, en réalité, déclaré : « *La deuxième moitié des otages devaient accompagner à bord de l'avion les fedayin et les ambassadeurs de France et de Roumanie ; après quoi, les enfants détenus devaient quitter l'appareil. Ce dernier aurait alors décollé pour Damas avec à son bord uniquement les fedayin et les deux diplomates* »

Mme Golda Meïr, pour sa part, avait soutenu, dans un discours prononcé à la Knesset le 20 mai : « *Mais, à 17 h. 05, quand il nous est apparu que la moitié des enfants devaient être emmenés par leurs ravisseurs dans un pays arabe, puis relâchés seulement dans ce pays, aucun d'entre nous ne pouvait accepter une telle condition.* » (Texte d'après la sélection hebdomadaire du *Jerusalem Post* du 29 mai.)

Ce récit ne concorde pas avec celui de M. Herly sur deux points : sur la destination de la deuxième moitié des otages, ainsi que sur l'heure à laquelle le gouvernement israélien a pris connaissance des exigences des terroristes. En effet, M. Herly, dans sa déclaration du 15 mai, précisait qu'il avait transmis au ministère israélien des affaires étrangères les conditions des fedayin « vers 14 heures » et non à 17 h. 05, soit vingt minutes seulement avant que l'assaut soit donné à l'école de Maalot.

ASIE

Indochine

PAR UNE VOIX DE MAJORITÉ

Le Sénat américain refuse de réduire l'aide militaire à Saigon

Par 46 voix contre 45, le Sénat américain a rejeté le mardi 11 juin un amendement visant à réduire de 900 millions à 750 millions de dollars le montant de l'aide militaire fournie par les Etats-Unis au Vietnam du Sud pour l'exercice fiscal commençant le 1er juillet 1974. L'amendement avait été proposé par les sénateurs démocrates Kennedy (Massachusetts), Cranston (Californie) et Symington (Missouri).

A Hanoï, la presse critique vivement le secrétaire d'Etat américain, M. Kissinger, pour ses déclaration des 4 et 7 juin dans lesquelles il indiquait que les Etats-Unis maintiendraient leur aide au régime de Saïgon et refuseraient de contribuer à la reconstruction du Vietnam du Nord. M. Kissinger est ainsi qualifié d' « *homme qui n'a pas de parole* » et « *qui renie sa propre signature* ». Le *Nhan Dan*, organe du P.C. du Nord, observe que « *la tension actuelle au Vietnam du Sud résulte exclusivement du refus de l'administration Nixon de mettre fin à son engagement militaire et à son immixion dans les affaires sud-vietnamiennes* ». Le correspondant de l'agence France-Presse à Hanoï cite l'opinion d'observateurs selon lesquels ces attaques pourraient être destinées à marquer avec vigueur la position du Vietnam du Nord à l'approche d'une nouvelle rencontre entre M. Kissinger et son ancien interlocuteur aux négociations de Paris, M. Le Duc Tho. Selon des sources bien informées, une telle rencontre avait déjà été envisagée au début du printemps, mais fut ajournée.

A Saïgon, le porte-parole du ministère des affaires étrangères a évoqué la récente déclaration du G.R.P. sur une reprise éventuelle de la conférence de La Celle-Saint-Cloud et reproché aux communistes de « *poser des conditions unilatérales* » à cette reprise. La commission bipartite a cependant repris ses travaux mardi après une interruption de près de deux mois. La commission quadripartite, qui réunit les représentants du G.R.P., de Saïgon, de Hanoï et des Etats-Unis, et qui avait suspendu ses réunions le 30 mai, doit pour sa part se réunir jeudi.

Les pays occidentaux vont-ils sanctionner l'Inde pour son explosion nucléaire ?

De notre correspondant

New-Delhi. — L'Inde, qui avait été l'objet d'un mouvement de sympathies internationales à la suite de la hausse des prix pétroliers, est maintenant préoccupée. Quelles seront les conséquences de son explosion nucléaire sur l'assistance étrangère qu'elle reçoit ? Si l'explosion du Rajasthan a en effet renforcé la position de Mme Gandhi sur le plan intérieur, et lui a permis notamment de briser la grève des cheminots, elle a soulevé la réprobation de pays donateurs comme le Japon, l'Allemagne fédérale, mais surtout la Suède et le Canada. Or, précisément, les pays occidentaux et le Japon, membres du consortium qui coordonne cette aide, se réunissent mercredi 12 et jeudi 13 juin à Paris. Au cours d'une précédente réunion préparatoire dans la capitale française, avant l'explosion de l'engin indien, ils étaient convenus d'augmenter le montant de leur assistance et d'alléger la dette extérieure indienne.

Que restera-t-il de cette résolution après l'explosion atomique ?

Avant la crise pétrolière, les planificateurs indiens estimaient que leur pays pourrait se dispenser d'aide étrangère. Dans la pire des hypothèses, celle-ci devrait être réduite au montant des annuités de la dette publique extérieure. Or les importations de produits pétroliers, qui représentaient en 1972-1973 10 % des achats extérieurs, pourraient atteindre 50 % pour l'année fiscale en cours. New-Delhi a bien pris diverses mesures pour faire face à la situation : relance des exportations, réduction de certaines importations... mais force est de faire appel aux crédits étrangers. Malgré l'aide des pays de l'Est et celle des pays fournisseurs de pétrole (Iran, Irak et bientôt Arabie Saoudite), la principale source d'assistance reste les pays du consortium dont l'aide totale devait dépasser 1 milliard de dollars cette année. Près de la moitié de cette somme serait absorbée par le service de la dette indienne. Or, la « note » pétrolière s'élèverait, selon certaines estimations, à environ 500 millions de dollars.

Un monopole des pays riches

Toutes ces considérations comptables devraient plutôt encourager les pays donateurs à faire preuve de leur habituelle sollicitude à ceux d'entre eux qui les accusent de détourner les faibles ressources de leur pays dans un programme nucléaire ruineux, les dirigeants indiens répondent par plusieurs arguments. Ils affirment d'abord que le coût de l'expérience à elle seule (forage du puits, installation du site, production du plutonium utilisé comme matière fissile, fabrication de l'engin), non compris les salaires des spécialistes, ne dépasserait pas 400 000 dollars. Ils ajoutent que ce programme permet de mobiliser des « cerveaux » qui autrement devraient s'expatrier comme le font de nombreux diplômés indiens. De plus, la science et la technologie ne peuvent être le monopole des pays riches. Les dirigeants indiens précisent enfin que couper le cordon de l'aide internationale ne réglera pas le problème du désarmement et de la prolifération des armes atomiques. A Paris, le délégué indien s'est, en tout cas, efforcé de persuader le consortium que son pays n'avait pas l'intention de se doter de l'arme atomique.

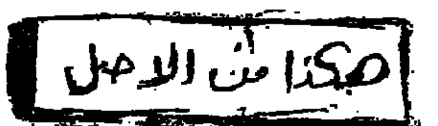
La réaction du Canada et celle des États-Unis

Le Canada a suspendu son assistance à l'Inde dans le domaine nucléaire : échanges de missions scientifiques, livraison de matériels. Les Canadiens pensent en effet qu'ils ont été bernés par les Indiens, même si ceux-ci n'ont à aucun moment violé les clauses des accords signés entre les deux pays. Le Canada n'avait pu obtenir de New-Delhi que le réacteur nucléaire Cyrus qu'ils ont installé à Trombay soit placé sous contrôle international. Néanmoins, le Canada n'a pas interrompu son nouveau programme d'assistance alimentaire à l'Inde qui comprend des livraisons de blé.

L'explosion nucléaire indienne ne paraît pas affecter l'attitude des Etats-Unis. La visite de M. Kissinger à New-Delhi, prévue pour ce mois-ci, a été reportée à septembre parce que le secrétaire d'Etat américain a un programme d'activités chargé. Elle devra marquer la reprise solennelle du dialogue entre Washington et New-Delhi et de l'aide américaine à l'Inde actuellement très réduite. Certes, l'explosion ne renforce pas les chances de voir voté par le Congrès le prêt de 75 millions de dollars à l'Inde proposé par le président Nixon. Mais un durcissement de Washington ne pourrait qu'encourager l'Inde à resserrer ses liens avec l'U.R.S.S. alors que l'initiative de New-Delhi a, au contraire, affirmé l'indépendance du pays à l'égard de Moscou et bien marqué la volonté des Indiens de ne pas se placer sous le « parapluie soviétique ». Il est significatif que l'Agence internationale de développement, affiliée à la Banque mondiale, ait approuvé récemment l'octroi de 150 millions de dollars de crédits pour financer l'achat de produits industriels. Ces prêts ne sont généralement accordés qu'avec l'aval des pays membres de la Banque mondiale et donc des Etats-Unis.

On peut donc penser que malgré les réticences de quelques pays le consortium poursuivra sa politique d'aide à l'Inde. On se bornera sans doute à faire remarquer, au cours de la réunion de Paris, qu'il est regrettable que l'aide occidentale soit en partie utilisée pour financer des importations de céréales, d'engrais et même d'acier qui pourraient être produits sur place. En clair, que l'aide occidentale serve à compenser la médiocre gestion du gouvernement indien.

GÉRARD VIRATELLE.



ASIE

La Malaisie, horizon 1990

(Suite de la première page.)

Il ne s'agit pas pour le visiteur européen de faire preuve d'un romantisme toujours un peu suspect. Mais, lorsque de grands magasins allemands vendent dans le Marché commun des chemises faites à Malacca, il faut savoir que la jeune Malaise sortie de son kampong aura été payée au moins vingt fois moins cher de l'heure que l'ouvrière de Düsseldorf ou de Francfort. La voici en tout cas entrée dans le système de la productivité, des contremaîtres, du temps tel qu'il est conçu par un certain système des rapports de production : treize minutes pour faire une chemise en Europe, soixante minutes maintenant à Malacca, mais vingt-cinq minutes seulement dans un an. Un industriel : « *L'atmosphère est saine à Malacca pour l'industrie. L'infrastructure est bonne. Les salaires sont inférieurs à ceux de Singapour.* »

Ainsi, quarante entreprises étrangères sont venues en un peu plus d'un an, et ce n'est pas fini. Le problème du chômage féminin serait presque résolu ; d'autre part, le « pompage » d'une partie de la main-d'œuvre des fermes dites « non économiques » s'accélère, et la concentration de la propriété foncière est probablement à l'horizon. Ainsi naît un prolétariat.

Avec des variantes régionales, la même analyse peut être répétée un peu partout dans la Fédération (trente zones industrielles environ en activité ou en préparation), jusque dans la lointaine Malaisie bornéane. Les bouteurs sont à l'œuvre dans la périphérie de Kuching, au Sarawak, où la Federal industrial Development Authority (F.I.D.A.) va bientôt ouvrir un bureau, comme elle l'a fait dans l'Etat voisin de Sabah. Les services de cet organisme public ont été utilisés par plus de trois cents firmes qui ont déjà investi dans le pays. « *Malaysia, your profit centre in Asia* », annonce une brochure. « *La Malaisie, votre source de profits en Asie.* » Une autre brochure à l'adresse des capitalistes américains annonce : « *Les salaires malaisiens sont parmi les plus bas de la région. Il est possible d'embaucher des ouvrières pour environ 1,5 dollar américain par jour.* » Les autres « *raisons d'investir* » ? « *Un climat sain pour les investisseurs, des incitations (incentives) tentantes financièrement, une excellente infrastructure, la stabilité monétaire et politique* (1). »

Tout cela est vrai — aujourd'hui. En attendant de savoir si tout le monde y trouve son compte, il faut souligner que cette stratégie « paie » et ne s'essouffle pas. Ainsi l'influent *Business Week* américain écrivait récemment : « *Voilà qui ressemble à un rêve pour capitaliste : un pays qui a suffisamment de pétrole, de main-d'œuvre bon marché et de terre, une économie en plein développement et un gouvernement stable. Ce pays est la Malaisie.* »

Un autre monde

Il était sans doute inévitable que la Fédération fût un jour entraînée dans l'immense remue-ménage qui balaie toute la région, et peut-être constitue-t-il le commun dénominateur des pays de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Tous ces pays s'ancrent, avec des approches et dans des conditions locales nécessairement différentes, dans le monde du capital occidental (Japon inclus). Le *boom* pétrolier qui se généralise renforce la tendance. La pénétration de cette formidable influence extérieure peut varier : elle est bien sûr plus faible dans l'énorme masse paysanne javanaise, totale pourrait-on dire dans l'Etat urbain de Singapour (2).

La Malaisie paraît se situer à mi-chemin entre ces deux extrêmes. Sa dépendance à l'égard du capital étranger ne cesse de croître (plus de 68 % des activités modernes seraient maintenant contrôlées de l'extérieur), mais, en même temps, la Fédération demeure, plus que Singapour, à l'abri d'une grave crise mondiale. La tendance actuelle (confortables revenus du latex, de l'étain, de l'huile de palme, du bois) pourrait certes se renverser, comme le passé l'a souvent prouvé, mais il reste qu'une importante majorité rurale demeure encore en dehors des grands circuits monétaires et de l'économie moderne.

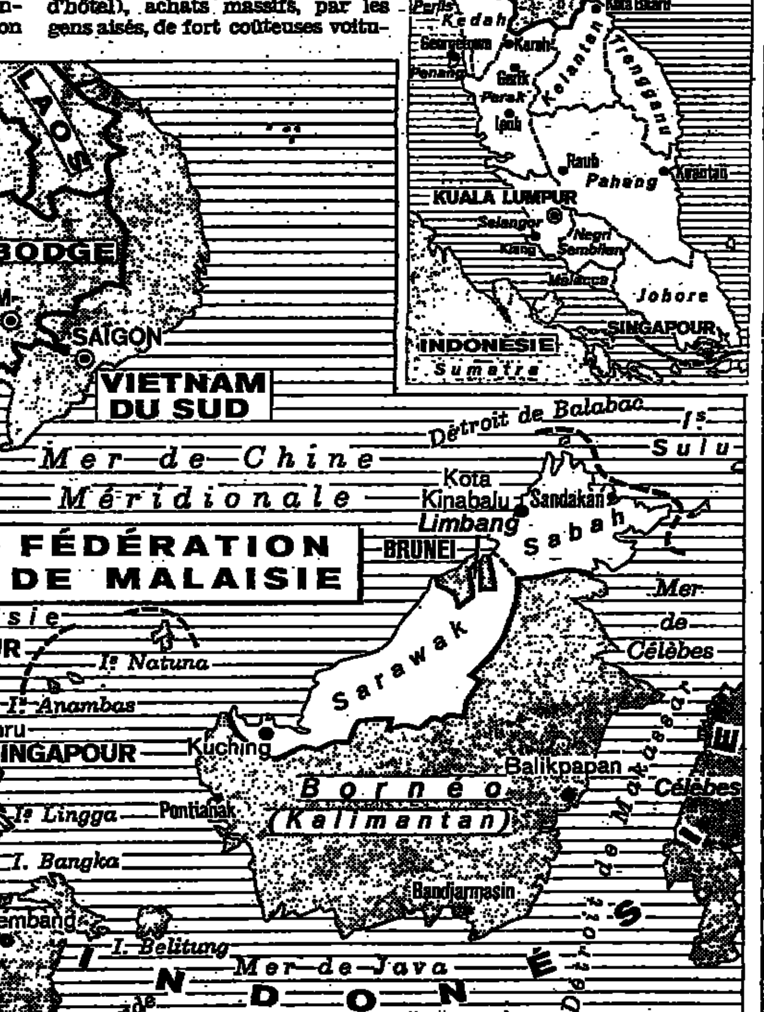
Ce qui change, à une vitesse surprenante pour le visiteur pourtant habitué à parcourir la Fédération, c'est avant tout le paysage urbain. Il y a maintenant à Kuala-Lumpur, mais aussi dans d'autres centres, une image de Bangkok, de Singapour : multiplication des hôtels de luxe, gros trous creusés dans le terroir rouge d'où vont émerger des « complexes commerciaux » ou des appartements de luxe, arrivée des *jetabouts* (australiens en particulier : Boeing pleins à craquer, deux jours ici, deux jours là, un coup d'œil entre deux chambres d'hôtel), achats massifs, par les gens aisés, de fort coûteuses voitures allemandes, modification du style de vie et du comportement. Losqu'une usine étrangère s'installe, cela permet à des centaines de jeunes filles de travailler pour quelques francs par jour, mais aussi à quelques familles de possédants locaux, de hauts fonctionnaires, de Malaisiens promus à des tâches relativement supérieures dans la branche récemment créée de s'insérer dans le monde abstrait (par rapport au reste de la société) et toujours recommencé des discothèques, des bruyantes soirées alcoolisées au sommet des hôtels, dans le monde de la mode internationale et de la dernière chanteuse philippine de passage.

Dans ce monde-là, il n'y a plus en apparence de Malais, de Chinois, d'Indiens, voire d'étrangers ; seulement une solide cohérence d'intérêts. Chacun, en ces lieux du soir qui ne désemplissent pas, plane dans le hurlement des orchestres ; les conversations, impossibles, se résument aux commandes de boissons. Ce soir, on fête la signature de contrats, les succès du jour de la politique d'industrialisation dont on est venu goûter les fruits « culturels ». Demain, de nouveaux entretiens préciseront les conditions de détaxation, permettront des explications sur la législation locale. Deux chapitres au moins n'auront pas à être évoqués : les rapatriements de bénéfices sont totalement libres, et il n'existe pas de salaire minimum obligatoire.

C'est si vrai que le gouvernement vient, pour ses propres salariés, d'accorder des « *versements spéciaux* » — mais non des augmentations de salaires qui auraient pu « déteindre » sur le secteur privé — afin de pallier un peu les méfaits de l'inflation. Ce phénomène, tout nouveau dans la Fédération, devient préoccupant. Un journal local, usant de statistiques officielles, écrit qu'entre février 1973 et février 1974 le coût de la vie a augmenté de 22 %. Il ajoute que l'inflation a en fait été de 37 % pour les plus pauvres, qui consacrent l'essentiel de leurs revenus à la nourriture. Cependant l'argent coule à flot dans certains secteurs de la société urbaine. Les plus défavorisés sont invités par de grandes affiches à faire la chasse aux « stockeurs » — avec primes à l'appui. Des « stockeurs » ont déjà été débusqués par des consommateurs devenus limiers — ou dénonciateurs. Sans doute s'agit-il de commerçants chinois. A trop jouer à ce jeu, le pouvoir — sans arrêter aucunement l'inflation — ne prend-il pas le risque de donner un tour racial à un phénomène autrement plus vaste ? Et, si les conseils donnés à tous d'épargner peuvent paraître séduisants, n'y a-t-il aucun moyen de récupérer pour le bénéfice public les importants surprofits tirés par quelques-uns de la spéculation sur le mètre carré urbain ?

Certes, le libéralisme n'est pas échevelé. Lorsque le danger d'une appropriation rapide du capital local par des sociétés étrangères de portefeuille est récemment apparu, une législation a été mise au point pour prévenir ces excès. Certes, divers stimulants pourront sans doute permettre un meilleur éparpillement des nouvelles industries et modifier l'économie de la côte orientale de la péninsule, fief de la misère et de la féodalité peu ouvert aux vents du large. Certes, on commence à évoquer le jour où, comme cela s'est passé à Singapour, les autorités se feront plus sélectives dans leur approbation des investissements étrangers, approbation aujourd'hui presque entièrement fondée sur leur potentiel de création d'emplois. On n'en est pas encore parvenu à ce stade supérieur. En attendant, inextricablement mêlés à l'application du second plan (1971-1975), aux élections qui auront lieu presque sûrement au début de l'été, mais aussi à la stratégie de l'industrialisation, demeurent bien vivants les problèmes de toujours de la Fédération malaisienne : les questions ethnico-culturelles et la place des diverses communautés dans la société de demain. Mais, justement parce qu'on industrialise, faudra-t-il raisonner demain comme on le fait aujourd'hui ?

JACQUES DECORNOY.



(1) Au sujet de la politique de l'industrialisation malaisienne, voir l'article d'A. Vernholes (*le Monde* du 19 février 1974).

(2) Au sujet de la stratégie économique singapourienne et de ses conséquences sociales, lire *le Monde* des 14, 15 et 16 novembre 1973.

Prochain article :

BEETHOVEN ET LES CHINOIS



POLITIQUE

Libres opinions

A l'encontre des institutions

Par ALAIN TRANCHANT (*)

ON avait pu penser que l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République mettrait fin à la fâcheuse équivoque savamment entretenue par son prédécesseur sur la continuité du gaullisme au pouvoir. Il n'en est malheureusement rien.

Comment parler d' *« attachement »* aux institutions de la Ve République quand, dans son message au Parlement, le chef de l'Etat a déjà indiqué, sous le flatteur mais fallacieux prétexte de *« renforcer la vie démocratique de notre pays »*, la *« nécessité d'une nouvelle invention de système politique »*, autrement dit la fin de la Ve République ?

En vérité, tout se passe, une fois de plus, comme si l'U.D.R. voulait se donner bonne conscience à peu de frais en criant : « *de Gaulle ! de Gaulle ! de Gaulle !* », comme d'autres criaient autrefois pour se convaincre qu'ils voulaient la construire : *« l'Europe ! l'Europe ! l'Europe ! »*

Car, si une Constitution c'est d'abord un esprit avant d'être un écrit, force est bien d'admettre que les projets du nouveau régime vont à l'encontre de l'esprit des institutions de la Ve République, tout autant, d'ailleurs, que de leur lettre.

***

Le premier de ces projets concerne *« les conditions dans lesquelles les membres du gouvernement peuvent, lorsqu'ils quittent celui-ci, retrouver leur rôle de parlementaire »*. Passé un certain délai, le député devenu ministre, et qui perd sa place au gouvernement, retrouverait d'office son siège à l'Assemblée nationale. Une telle mesure est absolument à l'opposé de l'esprit des articles 23 et 25 de la Constitution, ce que le général de Gaulle expliquait ainsi le 8 août 1958 devant le Comité consultatif constitutionnel :

« Dès lors que les parlementaires accepteront la lourde charge d'être membres du gouvernement, ils devront quitter le législatif et cesser d'être des hommes de parti, dépendant de surcroît de leurs électeurs, pour devenir des hommes de gouvernement, et ils cesseront d'exercer leur mandat parlementaire jusqu'aux prochaines élections. »

On objectera qu'en réalité les dispositions de la Constitution ont été tournées par la pratique de la démission des suppléants, destinée à permettre au député devenu ministre de revenir à l'Assemblée nationale.

Une remarque formulée il y a quelques années par Edmond Michelet prend ici tout son sens : *« La façon qu'ont eue les ministres qui n'ont pas repris du service ministériel de se faire réélire comme députés pour revenir à la Chambre n'est sans doute pas contraire à la lettre de la Constitution mais, est, à mon avis, contraire à son esprit. Il est bon, évidemment, que des hommes comme Edgar Faure, Pierre Messmer et d'autres reprennent place au Parlement, mais il ne faudrait pas que ce soit uniquement pour essayer de recommencer ce que nous avons connu sous la IIIe et sous la IVe République, c'est-à-dire tout mettre en œuvre, en partant du Parlement, pour prendre la place de ceux qui sont au gouvernement. »*

Or l'un est devenu ministre d'Etat puis président de l'Assemblée nationale, l'autre ministre d'Etat puis premier ministre. Par le jeu de « comité » ou d' « amicale », la pratique des républiques antérieures avait donc reparu. Le projet du gouvernement ne fera que l'institutionnaliser et redonner vie aux fameuses courses aux portefeuilles des défuntes républiques.

Le second projet est relatif aux conditions de présentation des candidatures à l'élection présidentielle. Partant de la constatation que douze candidats c'est trop, on en tire la conclusion qu'il y a là une lacune des textes réglementant l'élection du président de la République ; et un sénateur vient même plus simplement, à moins que ce ne soit plus honnêtement, de solliciter le retour à l'élection au suffrage indirect par un collège de grands électeurs.

Mais il faut craindre, en effet, que, reprenant une proposition de loi votée par le Sénat avec l'accord du précédent gouvernement, on ne veuille exiger des candidats, outre la réunion d'un nombre plus important de signatures d'élus du peuple, la « caution » de parlementaires. Qui ne voit que ce serait là remettre à la disposition pleine et entière des partis l'élection du président de la République ? Qui ne voit que ce serait là aller à l'encontre de la volonté maintes fois exprimée par le général de Gaulle d'éviter que le pouvoir exécutif ne procède, même indirectement, du pouvoir législatif ?

Avant de voter une pareille disposition, les démocrates sincères de ce pays feraient bien d'y regarder à deux fois. A terme, elle entraînerait une captation de la souveraineté populaire au bénéfice des partis, et justifierait le pire.

***

Il est enfin projeté une *« extension des attributions du Conseil constitutionnel »* et une réduction de la durée du mandat présidentiel, mesures qui vont de pair puisque aussi bien il est évident qu'elles se situent toutes deux dans la perspective d'un régime présidentiel.

Le professeur Schwartzenberg ne s'y est d'ailleurs pas trompé qui titrait, l'autre jour, dans ces colonnes : « Vers une Cour suprême. » Or si dans un premier temps on ne parle que de *« mieux garantir les droits et les libertés des citoyens »*, il est clair que dans un second temps cette assemblée deviendra vite un instrument de régulation entre les pouvoirs, ayant notamment pour tâche de résoudre les conflits entre un exécutif et un législatif qui, sitôt supprimées la dissolution et la censure, se poseraient rapidement en citadelles inexpugnables.

Aussi doit-on rappeler qu'ayant eu à répondre, dans une conférence de presse tenue en 1948, à une question sur l'existence *« dans la Constitution et au-dessus du chef de l'Etat d'une Cour suprême, comme aux Etats-Unis »*, le général de Gaulle avait affirmé :

« Je crois qu'en France la meilleure Cour suprême c'est le peuple et que, lorsqu'il y a divergence ou impossibilité d'accorder le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, ou bien lorsque le pouvoir législatif ne parvient pas à dégager une majorité (...), le meilleur arbitre est alors le peuple. Il faut se résoudre à demander au peuple de trancher. C'est cela le vrai fonctionnement de la démocratie. »

Quant à la réduction de la durée du mandat présidentiel, nous avons déjà montré ici (1) qu'elle était contraire à la pensée du général de Gaulle, et il suffit de rappeler ce qu'il déclarait dans sa conférence de presse du 9 septembre 1968 :

« Dans notre République, c'est le chef de l'Etat qui répond de l'intérêt supérieur et permanent de la France, de la stabilité des institutions, de la continuité dans la conduite des affaires publiques. Sa fonction et son action sont donc à grande portée et dépassent la conjoncture. Aussi est-il élu par le peuple pour sept ans. Aussi est-il rééligible. »

Certains de ces projets nécessitent une révision de la Constitution, et l'on s'oriente vers le mode de révision par la voie parlementaire. Le chef de l'Etat déclarait, en effet, le 7 juin à Chamalières au sujet du régime des suppléants : *« Cette réforme est une phase normale de la procédure constitutionnelle. Il ne faut pas que ces congrès apparaissent comme quelque chose d'exceptionnel, mais comme une procédure très normale. »*

A vrai dire, on n'imaginait pas l'utilisation de la procédure référendaire par un pouvoir aussi éloigné du peuple et qui se gardera bien de le consulter trop souvent. Le général de Gaulle ne nourrissait d'ailleurs guère d'illusions lorsqu'il écrivait dans ses *Mémoires d'espoir* que *« quelques révisions opérées par la voie parlementaires remettraient les partis sans secousse en complète possession de la République »*. Mais alors que la Constitution de 1958 procède d'un vote du peuple, c'est une conception bien étriquée de la démocratie que de lui refuser le pouvoir d'apporter ou non un changement à ce qu'il a fait.

Au nom du général de Gaulle, on s'apprête donc à faire littéralement le contraire de ce qu'il jugeait utile pour la France. Décemment, on ferait mieux de ne pas se réclamer de lui, car à trop s'en réclamer on finit par rendre suspects les hommages à son action et à sa mémoire.

A cela, il n'est qu'une réponse : *« L'imposture, ça suffit ! »*

(*) Délégué pour la Loire-Atlantique du Mouvement pour l'avenir du peuple français qu'anime M. Christian Fouchet.

(1) Voir « le général de Gaulle, Michel Debré et la durée du mandat présidentiel », *le Monde* du 10 octobre 1973.

« La Nation » n'épargne ni M. Giscard d'Estaing ni M. Jobert

Après les déclarations faites par M. Servan-Schreiber au cours de sa conférence de presse de mardi, la Nation *de mercredi 12 juin ne se montre évidemment pas tendre à l'égard du député de Meurthe-et-Moselle, qui avait réclamé la liquidation de l'U.D.R., mais elle manifeste aussi quelque suspicion vis-à-vis du président de la République.*

M. Jacques de Montalais, rédacteur en chef de l'organe gaulliste, écrit notamment :

« A notre étonnement, cet homme, dont la conduite venait d'être très sévèrement jugée par presque tous les observateurs, cet homme intelligent mais inconsistant, qui ne représente guère que lui-même, mais dont la haine (quelle pitoyable chose que la haine !) est malheureusement partagée par d'autres, cet homme-là, donc, a été reçu, après son mauvais coup, par le président de la République, qui se veut, lui aussi, avions-nous compris, un rassembleur. Et le chef de l'Etat lui aurait dit, paraît-il : « Nous nous reverrons, nous continuerons de travailler ensemble. »

» Si c'est exact, M. Giscard d'Estaing mesure-t-il l'ambiguïté d'une telle situation ? Car, enfin, les gaullistes sont d'accord pour aider le président de la République à servir la France selon des orientations qu'ils approuvent jusqu'à présent et approuveront demain dans l'intérêt du pays s'ils continuent de les juger bonnes. Mais les mêmes gaullistes peuvent-ils accepter d'entendre un ami, apparemment, du chef de l'Etat déclarer urbi et orbi *qu'ils doivent être balayés d'urgence comme autant de pestiférés ?*

» Un tel langage n'exclut-il pas que M. Giscard d'Estaing travaille à la fois avec un premier ministre qui est gaulliste et des antigaullistes forcenés ? On se le demande. Et on le demande. »

La Nation n'accueille pas avec plus d'enthousiasme les initiatives de M. Michel Jobert, dans les propos duquel elle a relevé *« plus de questions que de réponses »*. Après avoir présenté l'ancien ministre des affaires étrangères comme un *« Mallarmé de la politique »*, M. Pierre Charpy passe du jeu de mots facile à la critique mordante et écrit :

« Pourquoi un homme qui fonde son action sur le refus des classifications et l'ambition du rassemblement éprouve-t-il le besoin de se situer au « centre gauche » ? C'est la situation géométrique la plus encombrée et la plus irréelle de la politique française. Tout le monde y tend et personne n'y survit (voir l'exemple italien). Michel Jobert n'est d'ailleurs pas le seul — tant s'en faut — à vouloir aujourd'hui s'y installer. Et surtout quand on veut « rassembler », pourquoi « se situer » ? Les deux notions ne sont guère compatibles.

» Restent les objectifs. Ceux que s'assigne Michel Jobert sont excellents. Il introduit le souci de l'homme et une recherche de civilisation dans l'action politique. Mais est-il nécessaire de réinventer le gaullisme ? Peut-être. Mais pourquoi le tenter tout seul ? »

M. RENOUVIN : c'est le passif de la Ve République qui l'emporte.

M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur de la Nouvelle action française, ancien candidat à la présidence de la République, écrit dans l'hebdomadaire royaliste *la Nouvelle action française*, daté du 12 juin, que le gouvernement de M. Chirac *« exprime avec un cynisme tranquille l'affairisme, la technocratie, l'européisme et le pro-américanisme »*.

Il affirme ensuite : *« C'est la fin du gaullisme, c'est-à-dire d'un effort qui, malgré ses erreurs, ses échecs incontestables, avait pour objectif la restauration de l'Etat et l'indépendance de la nation (...).*

» Voilà ce qui disparaît. Et ce qui le remplace, hommes et méthodes, n'est certainement pas préférable. C'est, au contraire, tout le passif de la Ve République qui l'emporte, y intégrant tous les débris de la IVe République. C'est la revanche de la droite la plus détestable, avec son mépris des êtres et son argent. »

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

M. ALAIN SERIEYX directeur du cabinet du secrétaire d'État aux P.T.T.

M. Alain Serieyx, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications M. Pierre Lelong (*Journal officiel* du 11 juin).

[Né en 1934, M. Serieyx est ancien élève de l'Ecole nationale d'administration. Après avoir été conseiller technique au cabinet de M. Chirac, chargé à l'époque des relations avec le Parlement (1971-1972), il est nommé directeur du cabinet de M. Bernard Pons, secrétaire d'Etat à l'agriculture en 1972, puis directeur du cabinet de M. Aymar Achille-Fould, successivement secrétaire d'Etat aux armées, puis secrétaire d'Etat aux transports.

M. Serieyx est conseiller général du canton de Limoges (Centre) depuis septembre 1973. Il a été candidat U.D.R. aux élections législatives de 1973, à Limoges, où il a été battu au second tour par Mme Constans, communiste, par 33 605 voix contre 26 506.

M. Serieyx est, d'autre part, délégué général du Centre d'action économique et social de la Haute-Vienne et président des centres de loisirs équestres permanents.]

● PREMIER MINISTRE.

Le cabinet de M. Jacques Chirac, premier ministre (*le Monde* du 2-3 juin), est ainsi complété :

Conseiller technique. — M. Roger Romani (chargé des relations avec le Parlement).

Chargés de mission. — MM. Philippe Auberger, inspecteur des finances ; Jean-Pierre Bady, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; André Chavarot, administrateur civil ; Pierre David, ingénieur principal de l'armement ; Yvon Le Bars, ingénieur des mines ; Patrice du Puy de Clinchamps ; Maurice Saborin, administrateur civil ; Bertrand Vié, inspecteur central des douanes ; et Jean-Claude Vinçonneau, ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts.

M. MAX LAVIGNE directeur du cabinet du secrétaire d'État aux DOM-TOM

M. Max Lavigne, sous-préfet hors classe, est nommé directeur du cabinet de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

[Né en 1922 au Vietnam, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Lavigne a occupé divers postes en Afrique noire avant de devenir sous-préfet en 1960 et nommé à Vendôme en 1962. Fin 1966 il est chef de cabinet de M. Yvon Bourges alors secrétaire d'Etat à l'information et il demeure auprès de lui jusqu'en 1972 dans les divers postes ministériels qu'il occupe. En 1973, il est nommé directeur du cabinet de Mme Suzanne Ploux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale.]

CORRESPONDANCE

« La condition féminine »

UNE LETTRE DE Mme KRAEMER-BACH

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Marcelle Kraemer-Bach, avocat à la Cour de Paris, président du Cercle des femmes républicaines :

Nous avions cru à la création, qui avait été annoncée, d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine. Cette idée était remarquable, et nous étions prêtes à en remercier chaleureusement le président. Nous espérons vivement que ce projet n'est pas abandonné complètement.

Or dans les « Libres Opinions » publiées par *le Monde* du 7 juin, Florence d'Harcourt proclame que cette innovation « risque d'engendrer la confusion et l'inquiétude ».

L'auteur pense-t-elle vraiment que des projets accomplis petit à petit, au compte-gouttes, soient suffisants ? Elle semble ignorer qu'actuellement les Françaises sont encore souvent considérées par beaucoup de lois, et plus encore par les mœurs, comme inférieures.

Pour n'en donner que quelques exemples : la loi sur l'égalité des salaires a été enfin votée, mais les travailleuses ne réussissent pas toujours à la faire appliquer.

Quant à l'avancement et à la promotion, n'en parlons pas (trois femmes inspecteurs d'académie sur quatre-vingt-neuf) !

L'adultère de l'épouse est l'objet d'une sanction pénale beaucoup plus sévère que celle encourue par le mari, lequel — il est vrai — dans sa mansuétude, par sa seule volonté, peut arrêter les poursuites, car il est toujours, n'est-il pas vrai, le *pater familias*.

La réforme des régimes matrimoniaux, après des efforts inouïs des associations de femmes juristes, a enfin vu le jour en 1965, mais en conservant un régime légal par lequel le mari reste chef de la communauté.

Pour le choix du domicile et l'administration des biens du mineur, son rôle est prépondérant.

Les pensions alimentaires dues aux épouses divorcées leur sont réglées avec tant de difficultés que nous demandons, mais en vain, l'établissement, comme en Suède, d'un fonds de garantie de l'Etat, pour que des malheureuses et leurs enfants ne soient pas acculés à la gêne et à la misère.

Un secrétariat d'Etat à la promotion féminine aurait un rôle à jouer, et pour quelques années encore.

● *Mme Annie Lesur*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale, chargée de l'enseignement préscolaire, n'est pas secrétaire générale adjointe du Centre démocrate, comme nous l'avons indiqué par erreur dans *le Monde* des 11 et 12 juin, mais membre du conseil politique de cette formation.



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les SAFER pourront détenir des parts de groupement foncier

Les députés ont examiné, mardi 11 juin, un projet de loi complétant la loi du 31 décembre 1970 relative aux groupements fonciers agricoles (G.F.A.), groupements qui ont pour objet la création ou la conversion d'une ou plusieurs exploitations paysannes en regroupant des parcelles appartenant à plusieurs propriétaires. Aux termes de ce projet, les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) peuvent être membres d'un G.F.A. Elles ne peuvent cependant détenir plus de 30 % du capital du groupement, ni y exercer une fonction de gestion, d'administration ou de direction. La durée de leur participation ne peut excéder cinq ans dans la plupart des cas et dix ans pour les régions de montagne ou pour des biens devant faire l'objet de boisement.

Il est également prévu que, lors de la mise en vente des parts appartenant à une SAFER, les autres membres du groupement bénéficient d'une priorité pour l'acquisition de ces parts. Ces membres doivent en outre s'engager à acquérir les parts de la SAFER si, à l'échéance du délai de participation de la SAFER, aucun acquéreur ne s'est présenté pour les acheter. Enfin les SAFER ne pourront pas avoir la gérance des G.F.A., qui devront obligatoirement louer leurs terres.

Rapporteur de la commission de la production, M. CEYRAC (U.D.R., Corrèze), après avoir présenté le bilan des G.F.A. (« *Peu de G.F.A. ont été constitués* », devait-il noter) et les dispositions du texte en discussion, a notamment souhaité que les SAFER ne se substituent pas aux organismes bancaires traditionnels et a demandé au gouvernement d'« *être vigilant pour que ne soit pas utilisé de façon tendancieuse le système fiscal existant* », les SAFER bénéficiant en effet d'importants avantages fiscaux. M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'agriculture, présentant à son tour le projet, a jugé que celui-ci « *apportera une part modeste mais efficace à la solution du problème foncier en agriculture* ».

Dans la discussion générale, M. COINTAT (U.D.R., Ille-et-Vilaine) a approuvé le projet, mais « *sans enthousiasme* », et a souhaité qu'une meilleure politique de crédits soit mise en place pour aider les G.F.A. Après M. BERTRAND DENIS (rép. ind., Mayenne), qui a proposé l'institution d'une épargne foncière et a décrit les divers problèmes que connaît actuellement l'agriculture. M. PIERRE JOXE (P.S., Saône-et-Loire) a souligné que ce « modeste » projet ne résoudra pas le problème foncier. M. PIOT (U.D.R., Yonne) a insisté, pour sa part, sur la distorsion des droits d'enregistrement entre les SAFER et les personnes physiques, distorsion qui s'effectue au bénéfice des premières. Aussi a-t-il souhaité l'harmonisation de ces droits d'enregistrement. Enfin, M. RUFFE (P.C., Lot-et-Garonne) a décrit les faibles résultats obtenus, selon lui, par les G.F.A. et a considéré que le texte proposé ne réglerait pas la situation actuelle, due notamment au prix « exorbitant » de la terre et à l'insuffisante incitation financière.

Après la réponse de M. Bonnet, qui a précisé notamment qu'il était favorable à un éventuel système d'épargne foncière, l'Assemblée nationale a adopté un amendement de MM. CEYRAC et MAURICE CORNETTE (U.D.R., Nord), précisant que les SAFER peuvent être membres « *à titre transitoire* » d'un G.F.A. Elle a également précisé que l'obligation statutaire de rachat était subordonnée au fait que les SAFER aient trouvé un acquéreur et que celui-ci n'ait pas été agréé par le groupement. De plus, sur proposition de M. COINTAT, la disposition selon laquelle le G.F.A. doit louer ses terres lorsqu'une SAFER fait partie de ce groupement a été supprimée. L'ensemble du projet ainsi amendé a ensuite été adopté en première lecture.

M. S.

Les travaux des députés

L'Assemblée nationale a établi comme suit l'ordre du jour de ses travaux :

JEUDI 13 JUIN : projet de loi relatif à la pharmacie vétérinaire.

VENDREDI 14 : projets de loi relatifs aux personnels des armées.

MARDI 18 : projet de loi sur les marques de fabrique et du commerce ; proposition de loi sur la lutte contre le proxénétisme.

MERCREDI 19 : questions d'actualité.

JEUDI 20 : après s'être prononcée sur son éventuelle réunion en comité secret au sujet du rapport sur la gestion financière de l'O.R.T.F., l'Assemblée décidera de l'opportunité de publier le rapport de la commission de contrôle sur le téléphone, entendra le président de la Cour des comptes qui présentera son rapport annuel et commencera d'examiner le projet de loi d'amnistie.

VENDREDI 21 : suite du projet de loi d'amnistie.

MARDI 25 AU VENDREDI 28 : projet de loi abaissant l'âge de la majorité électorale et projets économiques et financiers de lutte contre l'inflation.

EN BREF...

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* a déclaré que l'abaissement de la majorité électorale à dix-huit ans « *constituait une victoire pour la gauche, et en particulier pour les radicaux de gauche qui avaient engagé en juin 1973 une campagne nationale sur ce thème* ». Pour rendre cette mesure efficace, ils demandent, « *que soit facilité l'exercice du droit de vote, essentiellement par l'ouverture en permanence des listes électorales et par une information complète et largement diffusée* ».

● *M. Jean-Marie Le Pen*, président de Front national, ancien candidat à la présidence de la République, a déclaré le mardi 11 juin à Toulouse qu'il « *jugerait le gouvernement à ses actes sans faire de procès d'intention* ». Il a cependant ajouté : « *Je suis tout de même étonné que dans la grave crise économique que traverse la France les premières mesures de M. Valéry Giscard d'Estaing concernent l'ouverture de nos frontières aux réfugiés politiques et l'abaissement de la majorité à dix-huit ans.* » Il a enfin affirmé que « *le premier des dangers* » restait la « *subversion communiste* ».

● *Le groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale* a demandé, mardi 11 juin, sur proposition de Robert-André Vivien, que les bureaux des commissions soient élus à l'avenir (c'est-à-dire à partir d'avril 1975) selon la règle proportionnelle. Le groupe a élu M. Jean Falala, député de la Marne, au poste de vice-président, en remplacement de M. Vincent Ansquer, devenu ministre du commerce et de l'artisanat.

M. René Tomasini, nouveau secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, assistait à la réunion « *en tant que député* », a précisé M. Claude Labbé, président du groupe, « *puisqu'il a été décidé que désormais les ministres n'assisteraient plus à nos réunions* ». M. Labbé a ajouté que, puisque le premier ministre a indiqué qu'il se chargeait lui-même des relations avec le Parlement, « *les fonctions de M. Tomasini devraient être définies* ».

● *La Fédération nationale des jeunes républicains indépendants*, que préside M. Philippe Augier, réunira ses représentants le 15 juin à Paris pour proposer la création d'une nouvelle formation « *plus vaste et rassemblant tous les jeunes qui souhaitent participer à la vie politique nationale (...) autour d'un grand objectif : construire avec Valéry Giscard d'Estaing un modèle français de société fondé sur le socio-libéralisme* ».

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Cinq ministres ou secrétaires d'Etat pourront-ils rester présidents des conseils régionaux ? » (*le Monde* du 12 juin, p. 7), il fallait lire, au troisième paragraphe : « *La question en droit ne se pose pas pour les membres du gouvernement qui avaient été élus aux assemblées régionales au titre de représentants d'un conseil général (et non régional), d'une commune ou d'une communauté urbaine. Ainsi, M. Jacques Chirac siège à l'assemblée du Limousin en tant que représentant du* conseil général *(et non régional) de la Corrèze.* »

M. MAX LEJEUNE EST ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE RÉFORMATEUR DE L'ASSEMBLÉE...

M. Max Lejeune, député de la Somme (réf.), président du Mouvement démocrate socialiste de France, ancien ministre, a été élu à l'unanimité, mardi 11 juin, président du groupe réformateurs de l'Assemblée nationale en remplacement de M. Michel Durafour.

[Né en 1909, M. Lejeune, licencié ès lettres et diplômé d'études supérieures de géographie, fut d'abord professeur avant d'être élu, en 1936, député S.F.I.O. de la Somme. Prisonnier de guerre, il fonde un réseau de résistance des camps d'internement. Membre de l'Assemblée consultative, puis des deux Assemblées constituantes, il sera réélu député lors de chaque consultation. Ministre des anciens combattants en 1947, secrétaire d'Etat aux forces armées de 1947 à 1950, puis, de nouveau, de 1956 à 1957 (gouvernement Mollet), il est ministre du Sahara de 1957 à 1958 dans les gouvernements Bourgès-Maunoury et Gaillard, puis de 1958 à 1959, dans le gouvernement de Gaulle, après avoir été ministre d'Etat en 1958, dans le gouvernement Pflimlin : il a été l'un des plus ardents défenseurs de l'Algérie française au sein de la S.F.I.O.

Président du conseil général de la Somme depuis 1945, maire d'Abbeville depuis 1947, il a été exclu du parti socialiste en décembre 1972 pour avoir refusé l'alliance avec le parti communiste. Apparenté au groupe réformateur, il a été parmi les fondateurs, en mai 1973, du Mouvement démocrate socialiste de France, qu'il préside.]

...ET M. DILIGENT DU GROUPE SÉNATORIAL DE L'UNION CENTRISTE

M. André Diligent, sénateur du Nord, a été élu président du groupe de l'Union centriste du Sénat, en remplacement de M. Roger Poudonson, nommé secrétaire d'Etat à la fonction publique.

[M. Diligent est né en 1919, à Roubaix. Il a été député, M.R.P., de 1958 à 1962 et auteur, à cette époque, d'un projet de statut de l'O.R.T.F. (alors R.T.F.). Au palais du Luxembourg M. Diligent a été le censeur vigilant de l'Office et le rapporteur de son budget. C'est lui, notamment, qui a obtenu, en 1967, la création d'une commission de contrôle de l'O.R.T.F. dont il fut le rapporteur, et qui dénonçait, en octobre 1971, « *les trois maladies de l'O.R.T.F. : gaspillage, copinage, téléguidage* ». M. Diligent fut aussi, en 1972, le rapporteur de la mission d'information sénatoriale sur l'O.R.T.F. qui mit fin aux abus de publicité télévisée « clandestine ». A propos de l'affaire du fichier de Rennes (fichier de l'O.R.T.F. proposé à des sociétés de vente par correspondance et notamment à la société Industra, dont le P.D.G. était M. René Tomasini, à l'époque secrétaire général de l'U.D.R.), M. Diligent déclarait, le 7 décembre 1972, à la tribune du Sénat : « *L'affaire a avorté, mais a quand même rapporté quelques millions.* »]

Le Sénat fixe le statut du personnel des maisons de retraite et celui des opticiens-lunetiers de contact

M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a répondu mardi 11 juin au Sénat à une question de M. RENE TINANT (Union centriste), qui s'étonnait que l'on continue d'utiliser le pétrole pour la production de l'alcool alors que la récolte de betteraves est excédentaire. « *Il est envisagé*, a indiqué le ministre, *d'incorporer de l'alcool agricole dans le carburant automobile, mais ce nouvel emploi pose des problèmes techniques (...) Depuis la date où la question a été posée, la situation des excédents a évolué. La sécheresse de l'été dernier a réduit la richesse en saccharose et le tonnage de sucre obtenu. L'Italie a demandé l'autorisation d'importer 100 000 tonnes pour faire la soudure et nos exportations vers le Marché commun se sont élevées à 1 200 000 tonnes, ce qui représente une importante rentrée de devises.* »

M. GUY SCHMAUS (P.C.) interrogeait le nouveau ministre de la défense sur la situation d'une filiale de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). « *Cette société, spécialisée dans la boulonnerie aéronautique, se trouve dans une situation difficile*, a déclaré M. JACQUES SOUFFLET. *Cela a entraîné la vente de son immeuble de Courbevoie. Néanmoins, malgré une baisse d'activité due aux difficultés de commercialisation de nos grands programmes civils, il n'y a eu aucun licenciement.* »

Les sénateurs ont ensuite adopté sans débat une proposition de loi de M. DE MONTIGNY (Union centriste) fixant que les décisions des conseils généraux seront désormais prises à la majorité absolue des *suffrages exprimés*, et non plus à la majorité absolue des *votants*, comme le prévoyait la loi de 1884. Ce texte, adopté en seconde lecture dans les mêmes termes qu'à l'Assemblée nationale, prend force de loi.

Sur rapport de M. SCHWINT (P.S.), le Sénat a voté le projet de loi, adopté à l'Assemblée nationale le 20 décembre dernier, tendant à soumettre le personnel des maisons de retraite au même statut que celui des établissements hospitaliers. La discussion de ce texte et celle, surtout, du projet suivant réglementant la profession d'adaptateur de prothèse optique de contact, ont été, pour Mme Simone VEIL, l'occasion de faire, dans l'hémicycle du Palais du Luxembourg, des débuts remarqués de ministre de la santé.

« *Ce projet*, a souligné le rapporteur, M. BLANCHET, (non-inscrit), *tend à donner un statut à la profession des adaptateurs de prothèse optique de contact. Les techniques nouvelles ont permis de fabriquer des lentilles molles, plus douces et agréables au patient. Mais, le signal d'alarme ayant ainsi disparu, certaines infections n'ont pu être décelées à temps. Entre la médecine qui dit : attention ! les opticiens diplômés qui font valoir leurs intérêts corporatifs, les adaptateurs diplômés qui demandent que leur jeune profession soit protégée, il convenait de trouver une solution de compromis satisfaisante.* »

« *Ce texte*, a précisé Mme VEIL, *vise à protéger le public ; il a été très largement inspiré par les recommandations émises en la matière par l'académie de médecine, touchant notamment le double contrôle médical et l'examen des aptitudes des professionnels. Des arrêtés fixeront prochainement les normes imposées pour la fabrication des lentilles ; la publicité abusive sera sanctionnée.* »

Plusieurs amendements proposés par le rapporteur ont été adoptés avec l'accord du ministre. Ils avaient essentiellement pour objet :

— De placer l'adaptation des systèmes optiques de contact sous le régime d'une qualification à l'intérieur de la profession d'opticien-lunetier, pour éviter d'en faire une profession séparée, qui trouverait mal sa place entre l'ophtalmologie et l'optique-lunetterie ;

— De réserver la délivrance des appareils aux opticiens-lunetiers, les autres opérations d'adaptation étant effectuées soit par les ophtalmologistes, soit, sur leur prescription préalable et sous condition d'un examen postérieur à l'appareillage, aux opticiens-lunetiers qualifiés ;

— D'éviter de fixer d'une façon trop rigide, qui pourrait empêcher par la suite de les adapter aux progrès de la connaissance et de la technique, le contenu et les modalités de la prescription médicale ;

— De soumettre à un contrôle toute publicité portant sur les appareils optiques de contact.

A. G.

POLITIQUE

AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

M. Georges Marchais estime que l'union de la gauche a fait «un bond en avant d'une extrême importance»

La victoire de l'union de la gauche est à portée de la main : cette formule de la résolution votée par le comité central du P.C.F., réuni les 10 et 11 juin à Paris, pour tirer les conclusions de l'élection présidentielle, serait de pure consolation post-électorale si une image utilisée par M. Georges Marchais, secrétaire général, ne venait lui donner un caractère plus frappant et plus optimiste : « Dans la rue, dans le métro, dans nos quartiers, dans les campagnes, un homme, une femme sur deux que nous croisons a voté pour le candidat commun de la gauche, pour la politique que nous préconisons. » *La satisfaction exprimée par les dirigeants communistes au lendemain de l'élection reste entière. M. Marchais estime qu'un bond en avant d'une extrême importance a été accompli grâce à l'union de la gauche et grâce au programme commun. Aussi, si celui-ci peut être adapté à la conjoncture et enrichi, il doit conserver ses grandes orientations qui restent actuelles. Maintenant qu.· l'anticommunisme et l'antisoviétisme ont perdu de leur efficacité, il faut faire mieux comprendre à un peuple dont la majorité n'est pas encore disposée à passer au socialisme le contenu essentiellement réformiste de ce programme. Le passage au socialisme n'est pas encore à l'ordre du jour.*

Sur la lancée de la campagne présidentielle, le P.C.F. va continuer de s'adresser aux travailleurs et patriotes gaullistes qui s'inquiètent pour l'indépendance nationale et aux centristes déçus par la disparition du centrisme d'opposition.

Le P.C.F. constate que son évolution, depuis une douzaine d'années, favorise son intégration dans la communauté politique, mais cette intégration le conduit à évoluer davantage. Le congrès extraordinaire convoqué du 24 au 27 octobre à Vitry-sur-Seine, dont l'ordre du jour sera « L'union du peuple de France pour le changement démocratique », *marquera une étape de cette mutation dialectique.* — A. L.

M. Marchais souligne certains aspects de la situation post-électorale. « *Pour la première fois depuis longtemps*, note-t-il, *la droite ne dispose plus d'une réserve affectant de se situer dans l'opposition. Ainsi, élargie au sommet, la majorité s'est en fait rétrécie à la base...* » Le pouvoir, explique M. Marchais, sera contraint de prendre des mesures en faveur des travailleurs, mais, ajoute-t-il, « *on ne peut servir à la fois les intérêts de l'aristocratie de l'argent et ceux du peuple* ». Le secrétaire général du P.C.F. redoute un rapprochement avec les États-Unis, aux dépens de l'indépendance de la France : il cite à ce sujet les « *premières concessions commerciales* » faites aux Américains au sein de la C.E.E. Selon M. Marchais, le nouveau pouvoir, sous le couvert d'un « *style décontracté et moderne* », s'oriente vers « *un autoritarisme forcé* ».

Le secrétaire général estime que la politique du parti s'est trouvée pleinement confirmée, depuis la signature du programme commun en juin 1972, au « *pas en avant* » des législatives de 1973 et « *au bond en avant d'une extrême importance* » de l'élection présidentielle. Il faut aller plus loin, non pour franchir seulement la barre des 50 %, suffisante pour une victoire électorale, mais pour un succès dont l'ampleur créerait une situation permettant de réaliser, dans de bonnes conditions, « *les transformations démocratiques* ».

Les progrès de la politique incarnée par le programme commun se heurtent à des « butoirs ». M. Marchais constate que ceu. de l'anticommunisme et de l'antisoviétisme ont cédé : la majorité des Français trouvent m...nt normale la participation des communistes au gouvernement. En revanche, « *la nécessité, la nature exacte et la portée précise de changement que nous proposons* » ne sont pas toujours clairement discernées, observe le rapporteur. Nous voulons que notre pays évolue vers plus de justice et plus de démocratie, poursuit-il : tel est l'objectif défini par les orientations du programme commun.

M. Marchais ajoute :

« *Naturellement, ce n'est pas un texte sacré et il conviendra d'en revoir les dispositions conjoncturelles le moment venu, de l'enrichir des convergences nouvelles dégagées par les partis signataires ou des idées positives soumises par les forces qui viendront prendre leur place dans la large union en construction. Mais, cela dit, parce que seule la mise en œuvre des orientations qu'il définit peut permettre des changements économiques et sociaux réels, celles-ci demeurent d'une actualité, d'une validité profonde et permanente* »

Le secrétaire général du P.C.F. souligne l'actualité du recours aux nationalisations, « *forme démocratique et moderne de la concentration* ». Pour l'heure, il s'agit de mettre en œuvre des réformes limitées — mais essentielles — et de prouver aux masses populaires la justesse des orientations qui leur sont proposées. *C'est cela qui est à l'ordre du jour.* « *La majorité de notre peuple n'est pas encore disposée aujourd'hui à passer au socialisme* », déclare M. Marchais. Quand le socialisme sera-t-il souhaité par ceux qui le refusent ? « *Il est impossible de répondre à l'heure actuelle à cette question (...), c'est notre peuple qui, en toutes circonstances, décidera. Il n'y a aucun automatisme* »

L'appel aux travailleurs et patriotes gaullistes

L'union pour le changement réel est proposé « *à toutes les victimes du grand capital* ». Il n'y a aucune limite à ce rassemblement. M. Marchais cite notamment les Français qui ont soutenu des réformateurs et des centristes « *en pensant s'affirmer pour des opposants à la politique des gros banquiers, industriels et commerçants* » et s'adresse à ceux qui se reconnaissent dans le gaullisme : « *Au moment où la politique du pays s'infléchit vers l'atlantisme et la limitation de la souveraineté nationale dans la petite Europe des trusts, abandonnant des orientations fondamentales de la politique du général de Gaulle, il est tout à fait naturel que notre parti s'adresse aux gaullistes pour leur proposer de se retrouver ensemble dans l'action pour une France prospère, souveraine, maîtresse de son destin, de réaliser enfin le véritable rassemblement de notre peuple pour un grand dessein national (...)*

» *Je le dis en pesant mes mots : nous tenons le rapprochement avec les travailleurs et patriotes gaullistes comme une des questions déterminantes de la réalisation de l'union du peuple français, qui est notre objectif* »

Dans la dernière partie de son rapport, M. Marchais explique quelles devront être les tâches du P.C.F. Il ne s'agit pas de « *sacrifier le parti sur l'autel de l'unité* », mais, au contraire, de le renforcer. « *Nous devons être les meilleurs, et nous en avons les moyens* », affirme-t-il.

La préparation des assises nationales du socialisme

L'ERIS : élargir à la base le rayonnement du P.S.

Les responsables de l'association Études, recherches et informations socialistes (ERIS), animée par M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, ont adopté une déclaration qui concerne notamment le projet d'assises nationales du socialisme (*le Monde* du 12 juin).

Les responsables de l'ERIS estiment :

« *Pour faire progresser la politique d'union de la gauche, telle qu'elle s'est exprimée dans le programme commun de gouvernement, et pour développer l'offensive contre le pouvoir de la bourgeoisie et sa gestion « giscardienne », le moment est venu de prendre en compte les nouvelles exigences des travailleurs. C'est l'affaire de l'ensemble des courants de la gauche et de leurs organisations, en premier lieu des organisations signataires du programme commun de gouvernement. Si elles en tombent d'accord, chacune d'entre elles devrait mener dès les prochains mois un travail de réflexion et d'approfondissement qui permettrait ensuite, à la faveur d'une nouvelle concertation, de donner au pacte de la gauche un contenu plus riche rendu possible par les circonstances nouvelles*

» *C'est dans ce cadre général que le parti socialiste souhaite associer toutes les énergies socialistes à l'étape nouvelle de l'union de la gauche. Les assises nationales de la gauche socialiste doivent répondre à ces préoccupations. Elles doivent aussi être une application de la démocratie socialiste, car il y aurait une contradiction fondamentale à vouloir exprimer par une seule rencontre de sommet les exigences qui sont celles de la base*

» *Ces assises prendront donc toute leur valeur dès lors qu'elles seront une manifestation militante, préparée dans tout le pays, sous l'impulsion des fédérations du parti, par des assises départementales susceptibles d'élargir partout, à la base, le rayonnement du P.S., de ses idées. Dès que la convention nationale du P.S. aura pris de telles initiatives, un accord de méthode peut intervenir avant l'été. Les assises de la gauche socialiste se tiendraient au début de l'automne et dès les semaines suivantes. Les formations de la gauche seraient en mesure de donner une conclusion commune à leurs délibérations respectives.*

M. HÉRITIER (C.F.D.T.) : trois conditions à remplir.

M. Pierre Héritier, membre du bureau national de la C.F.D.T., déclare dans une interview publiée par *Tribune socialiste*, hebdomadaire du P.S.U., à propos du projet d'assises nationales du socialisme :

« *Il y a une occasion historique à saisir pour modifier la situation dans laquelle nous sommes enfoncés depuis des dizaines d'années : l'appel lancé par François Mitterrand, celui du P.S.U. et la position du bureau national de la C.F.D.T., permettent de penser qu'il existe un courant très large pour ne pas laisser passer cette chance historique. (...) Il faut prendre un risque calculé, et c'est ici qu'interviennent les conditions à remplir. J'en vois au moins trois :*

» a) — *La constitution d'une grande force socialiste doit être menée de front avec le renforcement de l'union de la gauche. (...) La campagne présidentielle a confirmé, renforcé et enrichi cette orientation par l'élargissement de l'union des forces populaires. Il faut maintenir et consolider cet acquis, indispensable pour ouvrir la voie à une transition au socialisme.*

» b) — *La nécessité de distinguer avec rigueur le projet de société et le programme de gouvernement. (...) Il ne faudrait pas qu'un discours révolutionnaire sur le long terme camoufle des choix réformistes au moment décisif de la victoire de la gauche (...)*

» c) — *La priorité donnée au développement du futur parti sur les lieux de production. C'est en fonction de sa composition sociale en effet que se définira en dernière analyse l'orientation de la nouvelle organisation. Le risque d'une déviation vers le réformisme moderniste peut seulement être évité si le poids politique des travailleurs de l'industrie devient déterminant, grâce notamment à l'engagement massif de syndicalistes de la C.F.D.T. et de la C.G.T.*

CORRESPONDANCE

«Rouges en pays chouan»

A la suite de la publication dans nos éditions du 17 mai de l'article de Pierre-Marie Doutrelant, intitulé « Rouges en pays chouan », nous avons reçu de M. l'abbé Isidore Goron, curé de La Petite-Boissière, la mise au point suivante :

M. le curé de La Petite-Boissière, cité le 17 mai dernier comme ayant voté « Dumont », s'insurge contre le procédé par lequel il a été mis en cause et dénie à quiconque le droit de présumer et de porter dans le public la qualité du vote qu'en telle ou telle occasion il a pu émettre.

Écrit en 1969, un ouvrage posthume de Georges Pompidou

«Le Nœud gordien», méditation sur une certaine façon de gouverner les Français

Un mélange curieux de scepticisme, voire de découragement, de conviction, d'optimisme, de foi même. Le détachement un peu froid de celui qui observe de loin, critique volontiers, n'a point de part à l'action, et puis la soudaine passion de qui veut bousculer, entraîner, convaincre. Une vision calme, raisonnée, cohérente, de la société française qui débouche sur une incertitude, une interrogation angoissée : « *Nous sommes arrivés à un point extrême où il faudra, n'en doutons pas, mettre fin aux spéculations et recréer un ordre social. Quelqu'un tranchera le nœud gordien.* » Ainsi apparaît, divers et attachant, le livre posthume de Georges Pompidou, *le Nœud gordien*.

Ce livre, il l'a écrit pendant l'hiver 1968-1969 alors que, chassé du pouvoir après six ans, il attendait de passer d'une carrière à un destin. Il n'en a rien retranché, il n'y a rien ajouté, nous dit-il, pendant les années passées ensuite à l'Élysée ; et c'est la mort qui l'a empêché de remettre ce premier jet sur le métier, de le poursuivre, de l'achever.

Voici donc un témoignage exceptionnel, *fruit d'une expérience et* somme d'une réflexion. Il éclaire bien la vision et l'action du plus proche conseiller, puis du premier *ministre du général de Gaulle, et il* explique aussi, par avance en quelque sorte, la doctrine et la politique du second président de la V[e] République. *Derrière chacune de ces* pages sans concessions à la facilité, mais d'une clarté d'exposition toute cartésienne, il y a, bien sûr, *un homme tel qu'on l'a connu au* mieux de ses capacités, avant la solitude, la maladie, la souffrance. Mais il y a aussi la preuve qu'il existait bel et bien, distinct du gaullisme s'il y prend évidemment racine, un pompidolisme, c'est-à-dire « *une certaine conception du pouvoir, de son exercice et de son objet en même temps que du présent et de l'avenir français* ».

Ce n'est pas, on le voit, « une certaine idée de la France » : c'est plutôt une certaine façon de gouverner les Français. « *J'ai agi plus que médité* », écrit-il. Quand il prend la plume, c'est moins encore pour méditer — et pas du tout pour se justifier — que pour faire le point, chercher des lignes de force, énoncer des règles et des principes *qui orienteront l'action, la sienne et* celle de ceux qui lui succéderont. Ici, pas de Mémoires, qu'ils soient de guerre ou de paix, mais plutôt *une sorte de guide pratique à l'usage* des chefs d'État français, un manuel à l'intention d'abord de M. Giscard d'Estaing puisque le sort et le pays *l'ont désigné.*

Sur les institutions, le pouvoir, l'Université, la politique économique et sociale, pas de surprises. Ces *idées-là, ces analyses,* on les connaissait déjà. Le régime présidentiel ne peut être que l'ultime recours contre le retour au système d'Assemblée. Dans un pays en principe ingouvernable comme le nôtre, « *gouverner, c'est contraindre* ». Le marxisme a échoué à l'Est qui s'en *détourne, il a donc perdu la partie* en Occident. Le professeur gourmande ses anciens collègues. Le gestionnaire mêle l'éloge du libé*ralisme*, le plaidoyer en faveur de la croissance, de l'entreprise privée, du profit à un hymne très gaullien en faveur du Plan, nécessaire mais qui doit demeurer souple, se plier à l'événement. Le politique fait le compte des réussites et des retards sans trop de complaisance, écrivant, par exemple, tranquillement : « *Il vaut mieux, contrairement à ce qu'a fait mon gouvernement, d'ailleurs...* »

Mai 1968

Plus inattendus, plus denses, les trois chapitres qui ouvrent et terminent l'ouvrage s'intitulent : *Réflexions sur les événements de mai, Du dialogue* et *De la société moderne.* Mai 1968, « *tragédie manquée* », toute proche quand l'auteur écrit, revient comme un leitmotiv d'un bout à l'autre de ces deux cents pages. Est-ce « *un commencement* » ou simplement « *un accident local* » ? Cet ébranlement intérieur, « *est-ce la fin de quelque chose, les dernières fumées d'un volcan qui s'éteint — je veux dire l'esprit révolutionnaire de 1848, mi-Proudhon, mi-Marx à la sauce Marcuse ? Est-ce le prodrome d'une série d'éruptions nouvelles ?* » Parmi les causes, l'ennui ? Sans doute, mais un ennui qui ne peut être ramené à la stabilité politique et qui est plutôt l'absence de « divertissement » au sens pascalien du terme, la privation de l'espoir. Alors faut-il incriminer « *la légèreté* », maladie endémique de la France et surtout de Paris, nation, ville changeantes ? Ou encore le refus de la société de consommation et de facilité, de ce « *monde dur et inégal où nous vivons... des injustices excessives et des privilèges de l'argent ?* » La protestation contre l'aliénation et la répression annonce-t-elle « *une libération et la construction d'un monde tourné entièrement vers la réalisation du bonheur humain sur terre* » ?

Hélas ! Ce n'est pas si simple. *Voici le diagnostic* : « *Je suis profondément convaincu que, pour un pays comme la France, nous sommes au contraire à la fin d'une période de « libération ». Depuis vingt ans, toutes les contraintes traditionnelles — religieuses, familiales, sociales, sexuelles — ne se sont pas atténuées, mais effondrées... Ainsi au moment même où l'individu se sent et se rend libre des contraintes traditionnelles s'édifie une machine technico-scientifique monstrueuse qui peut réduire ce même individu en esclavage ou le détruire du jour au lendemain. Tout dépend de ceux qui tiendront les leviers de commande.* »

C'est là que se trouve ce *nœud gordien* qu'il faudra trancher, que quelqu'un va trancher. Qui ? Après le diagnostic, le verdict : « *La question est de savoir si ce sera en imposant une discipline démocratique garante des libertés ou si quelque homme fort et casqué tirera l'épée comme Alexandre. Le fascisme n'est pas si improbable, il est même, je crois, plus près de nous que le totalitarisme communiste. A nous de savoir si nous sommes prêts, pour l'éviter, à résister aux utopies et aux démons de la destruction.* « *Je n'étais bon ni pour* » *tyran, ni pour esclave* », *disait Chateaubriand. Je souhaite que demain les dirigeants et les citoyens de mon pays soient pénétrés de cette maxime.* »

Telle est la conclusion en forme d'avertissement d'un ouvrage auquel les circonstances ont donné l'aspect d'un testament politique. Quelques pages plus haut, Georges Pompidou affirme, en réponse à une question d'Adenauer, qu'il a des hommes une opinion optimiste ; et comme le vieux chancelier l'engage au contraire au pessimisme, il étale son refus d'une formule bien peu gaullienne où on le retrouve tout entier, avec son tempérament et ses contradictions, ce mélange de lassitude et d'appétit, de hauteur parfois brutale et de réalisme rusé qui transparaissent bien dans son livre : « *Rien, écrit-il simplement, rien de plus déprimant que Machiavel.* »

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

★ *Le Nœud gordien*, par Georges Pompidou. Plon, 210 pages. 25 F.

LES GROUPES «MARGE» SE VEULENT HÉRITIERS DU «MOUVEMENT DU 22 MARS»

« *Marge s'adresse principalement aux inorganisés, tous ceux qui, loin des chapelles ou écœurés par elles, à tous ces indomptés et révoltés, à tous ces voyageurs, ces décodés et déterritorialisés, à tous ces nomades et réfractaires, à tous ces insoumis et pauvres types, à tous ces immoralistes que sont les marginaux pour créer des groupes* Marge. » Tel est l'appel qui a été lancé mardi 11 juin par un groupe de militants qui viennent de publier un journal intitulé *Marge* et qui se présentent comme les héritiers spirituels du « *mouvement du 22 mars* », créé à la faculté des lettres de Nanterre en 1968 et au sein duquel militait M. Daniel Cohn-Bendit, l'un des leaders étudiants durant les événements de mai 1968.

Comme son prédécesseur, le mouvement Marge n'est doté d'aucune structure d'organisation, d'aucune hiérarchie. Les divers groupes qui peuvent se créer sont autonomes, seul le journal joue un rôle de coordination et de tribune.

Dans sa déclaration de fondation, le nouveau mouvement indique notamment :

« *Les signes de la révolution nous les trouvons dans les combats, des groupes dits d'intérêts, celui des femmes, des antimilitaristes, des anciens prisonniers, des délinquants qui se politisent, des jeunes drogués, des homosexuels pour leurs droits au plaisir, des travailleurs immigrés, de tous les révoltés ou révolutionnaires qui refusent le carcan de l'idéologie, de l'organisation centraliste, du comité central, du bureau politique, de tous ceux qui se battent contre le pouvoir, où qu'il soit et quelle que soit la forme qu'il revête, de tous ceux enfin qui n'acceptent pas que l'on parle en leur nom et qu'on décide pour eux.* »

★ Marge, 341, rue des Pyrénées, 75020-Paris.

● *M. Jean Pierre-Bloch*, ancien ministre, a été élu président de l'Union française des associations B'nai B'rith (Association de solidarité juive). L'élection de M. Pierre-Bloch a eu lieu à l'issue du congrès qui s'est déroulé du 7 au 9 juin à Lyon, sous la présidence de M. Marc Aron, président du B'nai B'rith de cette ville.

Ses travaux ont porté sur la situation politique en France et dans le monde, ainsi que sur l'aide que peut apporter le B'nai B'rith à Israël. Une résolution de soutien aux juifs d'U.R.S.S. a été adoptée

● *Sous la présidence du général Edmond Jouhaud*, près de cinq mille rapatriés, réfugiés d'Algérie, anciens combattants et harkis se sont rassemblés, le 9 juin, à Tourves (Var), à l'appel de l'Union syndicale de défense des intérêts des Français rapatriés d'Algérie et d'outre-mer (USDIFRA). Le général Jouhaud a déclaré qu'il s'était entretenu récemment avec M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, au sujet des anciens harkis et que « *leur dignité leur serait rendue rapidement* ». Il a également affirmé que le problème de l'amnistie serait résolu avant la fin de la session parlementaire.



Après l'éviction de M. Servan-Schreiber du gouvernement et la polémique sur les essais nucléaires

L'ancien ministre des réformes : « l'héritage de l'État-U.D.R. est à liquider ; il n'y a rien à en garder »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a accusé l'U.D.R. et les militaires, au cours d'une conférence de presse tenue mardi matin 11 juin, à Paris, d'avoir « fait pression sur le président de la République » *pour qu'il donne* « le « feu vert » à la reprise des essais » *avant même la réunion du conseil des ministres qui devait en débattre. Selon M. Servan-Schreiber, qui s'est défendu d'avoir enfreint la discipline gouvernementale, cet incident montre qu'une* « lourde hypothèque » *pèse sur l'entreprise réformatrice du nouveau président de la République, en raison de l'influence qu'exercent encore la machine de l'U.D.R. et l'appareil militaire. S'il maintient cependant sa confiance à M. Giscard d'Estaing, qui l'a assuré qu'il n'aurait pas de successeur au ministère des réformes, M. Servan-Schreiber invite le chef de l'Etat, en des termes véhéments, à* « nettoyer » *et à* « liquider » *l'héritage de* « l'Etat-U.D.R. », *dont, affirme-t-il,* « il n'y a rien à garder ».

Mardi soir, au micro d'Europe 1, il a précisé que M. Giscard d'Estaing avait pris, au cours de la campagne, l'« engagement oral » *de reconsidérer l'ensemble de la politique de défense et qu'il avait cédé, selon lui, sur la question des essais parce que* « personne n'était là pour lui dire que les informations qu'on lui donnait n'étaient peut-être pas exactes ».

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, ancien ministre des réformes, a expliqué mardi matin 11 juin, au cours d'une conférence de presse, les raisons pour lesquelles il avait « pensé et dit dès le début à M. Giscard d'Estaing que la naissance d'une nouvelle ère dans la politique française devait, à ses yeux, être saluée par le silence nucléaire ».

Il s'agit, a-t-il dit, de raisons essentielles et non pas de raisons d'élégance. La première intéresse les priorités financières, économiques, politiques qui doivent déterminer la conduite du pays. « Le gouvernement, a-t-il déclaré, va demander aux Français un effort de rigueur et des sacrifices pour que le pays surmonte la crise économique. Comme on ne peut pas penser obtenir des résultats suffisants par des méthodes autoritaires, il faut que l'Etat se mette en situation de mobiliser les Français vers la rigueur et vers une certaine austérité, et qu'il donne l'exemple en suspendant ses dépenses de prestige, ses dépenses improductives. »

M Servan-Schreiber a estimé qu'une telle attitude n'était pas irréaliste puisque déjà en 1968 la filière nucléaire graphite-gaz avait été arrêtée pour les mêmes raisons et que, de la même manière, en 1969, la campagne d'essais nucléaires avait été suspendue.

La deuxième raison invoquée par l'ancien ministre est « qu'il ne faut pas se tromper d'époque ». Si les Etats, a-t-il ajouté, dilapident leur argent dans des fausses priorités dans des chimères, ils iront vers le chaos économique.

La troisième raison du choix du président du parti radical, est que, selon lui « notre génération a le devoir de tout faire pour éviter les risques d'un conflit nucléaire ».

Tous les hommes politiques, a-t-il expliqué, doivent partir d'une hypothèse qui est que le conflit nucléaire est « probable » avant la fin de ce siècle. Aussi convient-il non seulement de signer les traités internationaux mais aussi de donner l'exemple d'une autre politique afin de contribuer à la paix. « La poursuite de l'illusion nucléaire, a-t-il dit, va à l'encontre de cette politique-là. »

M Servan-Schreiber a encore expliqué qu'il était convenu le jeudi 6 juin que les essais nucléaires seraient évoqués le lundi suivant au conseil des ministres. « Le sachant, a-t-il affirmé, l'U.D.R. et les militaires ont fait pression sur le président de la République pour qu'il donne dès vendredi le feu vert à la reprise des essais. Cette reprise a été décidée sans que le gouvernement ait eu à en débattre. »

L'ex-ministre des réformes soulignant que « dans l'ère nouvelle il n'y a plus de domaine réservé » et que la question des essais nucléaires devait être débattue par les ministres, même si la décision finale incombait au président de la République, a accusé l'U.D.R. et les militaires d'avoir dit à M. Giscard d'Estaing une « contre-vérité » : « Les essais pouvaient être reportés », a-t-il estimé. Selon le député de Meurthe-et-Moselle, l'U.D.R. et les militaires ont mis le chef de l'Etat dans une « situation impossible ».

Le président du parti radical a encore affirmé qu'il avait eu samedi après-midi une conversation téléphonique avec M. Jacques Chirac au cours de laquelle il avait informé le premier ministre des propos qu'il tiendrait le lendemain dans sa conférence de presse : « M. Chirac m'a dit : « Vous pouvez dire que le gou- » vernement n'a pas été consulté » et que les essais se dérouleront » en fonction des préparatifs » arrêtés par le gouvernement » précédent. » Aussi le président du parti radical n'a-t-il pas, à son avis, contrevenu à la règle de la solidarité gouvernementale puisque « aucun débat n'a eu lieu entre les ministres et qu'aucune décision n'avait été prise ».

Répondant ensuite aux questions, l'ancien ministre des réformes a affirmé qu'il n'entendait pas démissionner de son poste de président du parti radical et qu'il ne souhaitait pas prendre la direction d'un groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, et que M. Giscard d'Estaing lui avait assuré qu'il n'y aurait pas d'autre ministre des réformes.

M. Servan-Schreiber a exprimé sa confiance dans la « volonté réformatrice » de M. Giscard d'Estaing, encore qu'une « lourde hypothèque » pèse sur les chances de succès du nouveau président, le poids de l'U.D.R. et de l'appareil militaire.

« Les députés U.D.R., a-t-il poursuivi, sont là pour bloquer l'évolution de la politique française. Tant que l'on se soucie de ménager cette représentation U.D.R. — qui ne représente plus du tout ce qu'elle paraît représenter, — tant que l'on voudra composer avec elle, on prend des grands risques de ne pas faire réussir l'entreprise... L'héritage de l'Etat U.D.R. est à nettoyer, à liquider clairement. Il n'y a rien à en garder. »

L'ancien ministre a ajouté que « si le nouveau président de la République et le nouveau premier ministre prennent conscience du caractère fallacieux du chantage de l'U.D.R. à la dissolution de l'Assemblée ils se donnent les chances de réussir ».

Comme on lui faisait observer que M. Chirac avait annoncé, dans sa déclaration de politique générale, que son gouvernement poursuivrait la construction de la force de frappe, M. Servan-Schreiber a rappelé que le premier ministre n'avait alors rien dit sur la reprise des essais nucléaires. Il a ajouté qu'il fallait au moins deux années avant que des essais souterrains soient techniquement possibles et qu'on aurait pu mettre à profit ce temps de réflexion pour « réappréhender le problème avec nos partenaires européens ».

A EUROPE 1

« Le gouvernement doit faire comme si l'U.D.R. n'existait pas »

Interrogé, mardi soir 11 juin, au micro d'Europe 1, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a reconnu que son départ du gouvernement était pour lui « un échec personnel » puisqu'il n'avait pu convaincre M. Giscard d'Estaing de renoncer aux essais nucléaires. Il a précisé qu'il avait prévenu M. Chirac avant de prendre publiquement position dans sa conférence de presse de Nancy, dimanche : « Non seulement, a-t-il ajouté, le premier ministre ne m'a pas interdit de tenir cette conférence de presse, mais il a même discuté avec moi de ce que je pourrais ou non dire » (voir le Monde du 12 juin). L'ex-ministre des réformes a souligné que l'U.D.R. constituait à l'Assemblée nationale « un frein » pour l'entreprise réformatrice du président de la République, les gaullistes faisant pression, selon lui, pour « obtenir des gages » au nombre desquels figurait précisément la reprise des essais nucléaires. Il a estimé que le chef de l'Etat, faute de recourir à la dissolution, qui lui ferait perdre du temps, devrait ne tenir aucun compte de ce « bluff » de l'U.D.R., celle-ci ayant tout à craindre d'un retour devant les électeurs. « Le gouvernement, a-t-il dit, doit faire comme si l'U.D.R. n'existait pas. »

Le député de Meurthe-et-Moselle a rappelé qu'au cours de sa campagne M. Giscard d'Estaing s'était engagé à poursuivre seulement les essais « indispensables ». « Comme les essais en question, a-t-il dit, ne sont pas indispensables et que la preuve a été faite qu'on pouvait se passer d'essais nouveaux, je n'avais aucune raison de considérer que, toutes affaires cessantes, en 1974, (...) ont serait mis devant le fait accompli d'avoir à faire des essais nucléaires de toute urgence. » (...)

M. Servan-Schreiber a encore déclaré qu'il avait obtenu de M. Giscard d'Estaing, avant son élection, « l'engagement oral de reconsidérer l'ensemble de la question ».

Selon le député de Meurthe-et-Moselle, le chef de l'Etat s'est trouvé soudain « devant une pression rigoureuse du ministre de la défense et de l'état-major pour donner le feu vert immédiatement à la reprise des essais. Il a considéré — et cela, c'est son jugement — qu'il ne pouvait faire autrement que de le faire (...). Personne n'était là pour lui dire que les informations qu'on lui donnait n'étaient peut-être pas exactes. On lui a dit : « Il faut » le faire. » Il a considéré qu'il n'avait pas d'éléments lui permettant de répondre l'inverse ».

Quant à la déclaration de politique générale de M. Chirac, qui ne lui a pas paru « idéale » mais « acceptable » (« Dans l'ensemble, a-t-il dit, j'avais beaucoup de critiques à faire et je les ai faites à l'intérieur du conseil des ministres »), elle ne prévoyait, selon M. Servan-Schreiber, ni la reprise des essais nucléaires en 1974 ni le « développement » ou l'« accroissement » du potentiel nucléaire (avec les essais nouveaux que cela aurait impliqués).

UNE MISE AU POINT DE L'HOTEL MATIGNON

Le cabinet du premier ministre précise que lors de son entretien téléphonique avec M. Servan-Schreiber, M. Jacques Chirac lui a rappelé que les problèmes nucléaires n'entraient pas dans les attributions du ministre des réformes. Le premier ministre aurait également demandé à M. Servan-Schreiber que s'il tenait à prendre la parole dimanche à Nancy sur ce sujet il le fasse avec « beaucoup de prudence et de réserve ». On précise à l'hôtel Matignon que le premier ministre a donné à son ministre des réformes une « mise en garde » plus qu'une autorisation.

LE GÉNÉRAL BEAUVALLET ancien secrétaire général de la défense nationale RÉPOND AU PASTEUR RICHARD-MOLARD

Après le général Georges Buis (le Monde du 11 juin), c'est le tour du général Jacques Beauvallet, ancien secrétaire général de la défense nationale, de démentir les propos que lui a prêtés le pasteur Georges Richard-Molard au cours d'une conférence de presse réunie le 7 juin pour dénoncer la reprise par la France des essais nucléaires (le Monde des 9-10 juin).

Le général Beauvallet tient à préciser que « les propo sen question correspondent à la position personnelle du pasteur Richard-Molard et que si celui-ci croit avoir obtenu à ce sujet mon accord, il commet, c'est le moins qu'on puisse dire, une erreur regrettable.

» Ces propos ne traduisent en aucune façon mon point de vue. C'est le cas en particulier de cette affirmation — qui m'est prêtée sans le moindre fondement — que la stratégie militaire française était conçue pour assurer l'ordre en France. Quant à la stratégie nucléaire, ce qui en est dit, isolé d'un contexte nécessairement plus nuancé, constitue une approche simpliste du problème.

L'AUSTRALIE N'ENVISAGE AUCUNE RUPTURE AVEC LA FRANCE

Canberra (A.F.P.). — Le sénateur Donald Willessee, ministre australien des affaires étrangères, a déclaré mardi 11 juin à la radio que l'Australie déplorait tous les essais nucléaires, quels que soient le pays ou les modalités du tir, mais qu'il n'envisageait pas pour autant de rompre les relations diplomatiques avec la France.

« Ce serait absurde, a déclaré le ministre australien, dans la mesure où notre désaccord avec la France ne porte que sur ce sujet. Notre accord est complet sur tous les autres problèmes... »

De leur côté, les syndicats australiens accueillent assez mal la campagne française, mais l'expérience de l'année dernière a montré à beaucoup de leaders syndicaux que les mesures de boycottage étaient néfastes pour la production. Le conseil des syndicats australiens doit se réunir cette semaine pour examiner la demande du premier ministre, M. Whitlam, d'éviter toute action pouvant entraver les échanges.

● A Puerto Vallarta (Mexique) où il faisait escale, à bord de son voilier, avec sa femme et ses enfants, M. Eric Monod, fils de M. Jacques Monod, prix Nobel de médecine, a déclaré qu'il allait faire voile vers Mururoa et se joindre aux protestataires néo-zélandais et australiens contre les essais atomiques français.

LE 57e CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE

M. Alain Poher accepte de postuler la présidence de l'association

En présence de M. Alain Poher, président du Sénat, et de M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a exposé, mardi 11 juin devant les délégués du cinquante-septième congrès des maires de France, réunis à l'Hôtel de Ville de Paris, les intentions du gouvernement vis-à-vis des collectivités locales.

Après avoir indiqué qu'il entendait avoir des contacts « étroits et confiants » avec l'Association des maires de France, le ministre d'Etat a noté qu'il était nécessaire d'aménager le système actuel des indemnités et retraites des maires et adjoints. Il a également pris l'engagement de veiller à ce que soit mené à bonne fin le projet de loi destiné à assurer aux maires une protection légale efficace.

Puis M. Poniatowski a présenté comme un objectif prioritaire « l'amélioration du recrutement, de la formation et du statut des personnels communaux, qui devront bénéficier d'une carrière intercommunale susceptible d'intéresser des personnels de valeur ». « Je veillerai personnellement à ce que le caractère intercommunal de cette carrière ne diminue pas les possibilités et la liberté de choix que les maires doivent indiscutablement conserver dans la nomination de leur personnel municipal », a-t-il précisé. En ce qui concerne les finances locales, le ministre a indiqué qu'avaient été mises à l'étude des mesures conduisant notamment :

« — A alléger les charges des collectivités locales ; par exemple, par la refonte de l'aide sociale, par l'accélération de la nationalisation des C.E.S., ou par la révision des rapports financiers avec certains grands corps techniques de l'Etat ;

» — A alléger les circuits financiers, qui sont aujourd'hui complexes, notamment par la mise en œuvre de la subvention globale d'équipement. Cette subvention globale se substituerait à de multiples subventions sectorielles qui entravent l'autonomie de gestion de responsables locaux. J'estime également aussi équitable — et je le proposerai au gouvernement, après l'avoir fait étudier en détail, — que cette subvention globale d'équipement se voit affecter une partie du montant de la T.V.A. que payent les collectivités locales sur leurs équipements, a souligné M. Poniatowski. Il pourrait être procédé, à l'issue de ces études et dans le cadre d'une loi d'orientation, à une nouvelle répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales. »

La succession de M. de Tinguy du Pouët

Auparavant, le président de l'Association, M. Lionel de Tinguy du Pouët, avait, dans son intervention, confirmé qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat. En fin d'après-midi, mardi 11 juin, on apprenait que M. Alain Poher, président du Sénat, qui a été durant quinze ans membre du bureau de l'Association, acceptait d'être candidat à la présidence.

M. Poher, qui avait déjà été contacté, avait dans un premier temps refusé cette nouvelle fonction. Constatant l'impasse dans laquelle se trouvait l'Association face au départ de M. de Tinguy du Pouët (le Monde du 4 juin) et sollicité personnellement par les membres socialistes du bureau de l'Association, MM. Maurice Pic, secrétaire général, sénateur de la Drôme, et Jacques Carat, sénateur du Val-de-Marne, il est revenu sur sa décision. Le maire d'Ablon-sur-Seine (Val-de-Marne) devrait être, conformément aux traditions de l'Association, le seul candidat. Il bénéficierait des voix de la majorité et de l'opposition socialiste qui, en revanche, obtiendrait un élargissement de sa représentation au sein du bureau. Le parti communiste, qui devait arrêter son attitude ce mercredi 12 juin, envisagerait de s'abstenir. — T. F.

IDÉES

Libres opinions

S. et S.

Par GILBERT CESBRON

EMPORTEES dans le torrent de la « grande actualité », deux petites nouvelles sont passées assez inaperçues. Jean-Paul Sartre, souffrant, quitte la direction des journaux gauchistes dont il assumait légalement la responsabilité. Rostropovitch, le plus célèbre *violoncelliste du monde*, quitte la Russie, comme l'avait fait avant lui Soljenitsyne.

S. et S., Sartre et Soljenitsyne, tout paraît les opposer. Ce n'est pas mon avis : prix Nobel l'un et l'autre (car l'accepter ou non ne fait, quant à l'honneur, quant à l'hommage universel, aucune différence) — et tous les deux contestant gravement le régime de leur pays. Que ces régimes soient aux antipodes l'un de l'autre n'y change rien non plus : cela prouve seulement que les hommes (et les régimes) ont plus d'une façon d'être opposés.

Ce qui révolte Soljenitsyne en U.R.S.S., il faudrait être un fieffé partisan — et il s'en trouve beaucoup — pour le dénoncer pareillement chez nous. Par exemple, comparés à ceux de la police soviétique, les excès de la nôtre méritent seulement l'hypocrite vocable de « *bavures* ». Ni bagne politique ni « cliniques psychiatriques » en France. Au contraire, des juges tellement chatouilleux quant à l'indépendance que, lorsque le ministre exprime son avis sur leur façon de rendre la justice, ils trouvent cette pression inadmissible. « Justice de classe », dit-on d'eux. Si le reproche n'a rien d'injurieux, il n'a rien d'immérité non plus. Mais enfin, défaut pour défaut, est-ce pis qu'une justice de parti ? Ou que cette « *justice populaire* » que souhaitent les amis de Sartre ?

Autre chose : chez nous, on peut s'exprimer assez librement. La preuve ? *Minute*, *Charlie-Hebdo*, et aussi tous les journaux qu'a dirigés Sartre. Quand l'un d'eux est censuré, saisi ou interdit à la criée, c'est un fameux tollé qui s'élève ! On hurle au scandale — et l'on fait bien : il ne faut jamais cesser, dans leur intérêt même, de suspecter les pouvoirs. La véritable démocratie repose sur un dosage très subtil de confiance et de méfiance de la part des citoyens.

On crie aussi, toutes les fois, que « le fascisme ne passera pas ». Malheureusement, le fascisme, le vrai, c'est passe-partout. Il y a longtemps, par exemple, qu'il s'est implanté chez nous sous le déguisement, bien moins voyant qu'un uniforme, des sociétés multinationales et à la barbe d'une intelligentsia que ce problème n'intéresse que depuis peu.

Bref, tout ce qui révolte Soljenitsyne, y compris la persécution religieuse, Sartre ne peut pas raisonnablement s'en plaindre pour ce pays-ci. Hormis toutefois la toute-puissance, les lenteurs et la tyrannique impunité de la bureaucratie, fontaine pétrifiante dont la victoire de la gauche unie (elle-même le sait bien) n'aurait fait qu'accélérer le coûteux débit. En revanche, ce que Sartre dénonce — et nous autres, et des millions de Français avec lui, — c'est l'injustice sociale, le règne de l'argent (et pas seulement du profit), la ségrégation de tant d' « exclus du bonheur de vivre » et, à tous les niveaux, insidieuse ou spectaculaire, chevillée à l'Occidental, l'oppression de l'homme par l'homme.

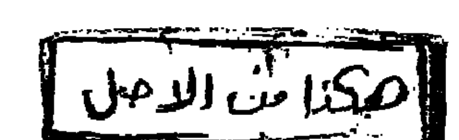
Comme il est malade, Jean-Paul Sartre, comme il se fait vieux, *j'imagine que le désespoir l'investit en secret. Il feint alors de croire* — sinon, comment vivre ? — que les partis auxquels il se rattache possèdent pour de vrai le remède à ces tares si tenaces et que les jeunes auxquels il offre un rempart si prestigieux vont changer la *face du monde. Mais il sait très bien, Jean-Paul Sartre*, que la Révolution, la vraie, est une longue patience ; qu'elle exige une mutation de tout l'homme, de tout homme ; et qu'il ne la verra pas plus que je ne vivrai cette non-violence dont je rêve.

En attendant d'assister à l'emprisonnement des gens qu'il juge nuisibles, Sartre aurait bien voulu être lui-même emprisonné : un peu pour la légende, mais surtout pour prouver ses dires. Les dirigeants, pour une fois, ne sont pas tombés dans le piège, et cette détestable mansuétude finit peut-être par décourager la fronde.

Soljenitsyne aussi a vraiment tout fait, les derniers temps, pour retourner en prison — ce qui représentait là-bas un risque autrement grave. Les autorités de son pays ont pensé, comme le général, qu'on n'emprisonne pas Voltaire ». Ou plutôt, n'ont-elles pas jugé plus sûr de le « supprimer » en le séparant de la terre d'où lui vient son génie ? Elles se sont contentées de le bannir — ce qui pouvait passer pour de l'indulgence. L'avenir dira si cette mansuétude-là n'était pas une condamnation à mort littéraire. Soljenitsyne a pleuré en apprenant son exil. Qui donc versait ces larmes, le patriote ou l'écrivain ? Les deux *inséparablement*.

Le vieil Anatole France (prix Nobel) et, sauf erreur, le vieil André Gide (prix Nobel), soutenus par des bras puissants et porteurs de brassards, ont défilé à la tête des cortèges de la gauche. La *« transfusion de jeunesse » qu'ils se procuraient ainsi me paraît peu* honorable, car elle n'impliquait aucun risque. N'était-ce pas leur dernière partie à ce « jeu sur les deux tableaux » qui demeurera toujours notre tentation et notre lâcheté ? N'était-ce pas le dernier sursaut *d'une vedette qui entend bien rester sous les projecteurs*, jusqu'à la fin ? Cela tient chaud, les projecteurs, quand on sent venir le froid éternel...

Sartre, qui a refusé le prix Nobel, est, à mes yeux, d'une tout autre étoffe, et il m'en impose autrement ! Pourtant il est trop avisé pour ne pas évaluer à son poids exact ce rôle de grand-père des gauchistes qu'il a adopté par espérance, mais surtout par nausée de tout le reste. C'est pathétique de vieillir sans voir triompher ce que l'on croit, ce pour quoi l'on s'est battu. C'est à peu près le sort de tous les hommes, petits ou grands. Même, d'une certaine façon, celui de Mao, le plus important de tous les vivants, lequel en est réduit à tuer Confucius et à mobiliser, comme Hitler et Mussolini, les enfants de huit ans pour faire croire aux siens et au monde qu'il a trouvé le secret du mouvement révolutionnaire perpétuel. Mais nous ne saurons jamais comment se nomment, en Chine, Soljenitsyne ou Sartre...



SOCIÉTÉ

Libres opinions

Pour une loi antisexiste

Par MARIE-LOUISE FABRE (*)

JUSTE un petit mot... C'est le mot oublié par la loi du 1er juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme. Juste le mot sexe. Les législateurs hommes ont mentionné l'ethnie, la nation, la race et la religion comme facteurs de discrimination. Mais ils ont oublié le sexe.

Quand l'homme s'envisage dans toute sa diversité, il oublie encore la moitié du genre humain. Nous sommes absentes des préoccupations de l'Assemblée comme nous sommes absentes de ses bancs

C'est donc à nous de prendre nos intérêts en charge. Nous sommes seules à même de choisir les moyens de lutte appropriée à la condition qui nous est faite. L'un d'eux serait une loi antisexiste. Il suffit d'ajouter le mot sexe au texte de la loi antiraciste pour nous permettre de nous attaquer à l'image dévalorisée de la femme inhérente à notre oppression... Et cette image est constamment véhiculée par des discours, écrits ou images qui, actuellement, ne tombent pas sous le coup de la loi.

N'est-ce pas une « *provocation à la discrimination* » que de présenter :

— Dans les manuels scolaires, la petite fille docile et jolie qui aide maman et *obéit* à papa ?

— Dans la publicité, la bonne mère ménagère dont la vaisselle étincelle, ou la femme offerte au corps morcelé en autant de produits à vendre ?

Dans les discours officiels, le même modèle à double face : « *La vocation de la femme est de demeurer au foyer* » (M. Liogier député U.D.R. ; novembre 1972, à l'Assemblée nationale) ou : la prostitution est un mal nécessaire.

Ces images de l'éternel féminin — passive, irresponsable, instable, futile, émotive, etc. — *reproduisent* l'oppression.

Quand une femme se croit obligée de faire toujours la vaisselle, c'est cette image qu'elle a en tête.

Quand un patron refuse d'embaucher une femme, parce que c'est une femme, c'est cette image qu'il a en tête.

C'est pourquoi lutter seulement contre la discrimination de sexe dans le monde du travail, comme tente de le faire la loi de 1972 sur l'égalité des salaires — encore jamais appliquée à ce jour, — est inefficace. On s'attaque, ce faisant, à une conséquence de l'oppression et non à la cause. Les femmes sont des sous-prolétaires, parce qu'elles sont des sous-hommes.

De plus, la loi sur l'égalité des salaires passe sous silence l'inégalité de formation professionnelle, la discrimination d'embauche et la difficulté de promotion pour les femmes.

Là encore, elle pourrait être renforcée par la loi antisexiste.

M. Giscard d'Estaing, lorsqu'il était candidat à la présidence de la République, a déclaré : « *Il faut traiter la femme comme un partenaire égal* » (1).

Nous demandons le dépôt d'un projet de loi antisexiste. La réponse nous éclairera sur la volonté effective d'ouverture du gouvernement.

(*) Membre de la Ligue du droit des femmes.

(1) Discours de Strasbourg, *le Monde* du 21 avril 1974.

Le planning familial confirme ses orientations politiques

« L'ère des notables, des spécialistes et des techniciens est bien révolue. L'ère des militants engagés se confirme. » c'est ce qu'a déclaré Mme Simone Iff, présidente de la confédération du Mouvement français pour le planning familial (M.F.P.F.), à l'issue du onzième congrès de ce mouvement qui s'est réuni les 8 et 9 juin à Paris. Deux cent cinquante personnes ont pendant deux jours fait un bilan de l'action du planning un an après son changement d'orientation et sa « radicalisation ».

Le M.F.P.F. dans une motion a rappelé que « *l'éducation sexuelle, la contraception, l'avortement, la formation, les relations avec les partis et les syndicats ou avec les pouvoirs publics ne sont que les aspects d'un même problème qui sont déterminés par un choix politique* ». Puis il a réaffirmé ses objectifs : liberté de la contraception et de l'avortement sans trafic financier ; lutte contre toute répression et exploitation de la sexualité que subissent notamment les milieux les plus défavorisés de la société.

Quarante mille adhérents

Le M.F.P.F. « *choisit de participer aux luttes sociales et politiques avec les partis, organisations, syndicats, mouvements, groupes qui font le même choix de société* ». Cette politisation de plus en plus marquée se retrouve au niveau des motions du congrès. Ainsi, les centres d'orthogénie, dont l'ouverture « *ne se justifie que dans une perspective à long terme de leur prise en charge par les pouvoirs publics (...), ne seront pas des lieux de simple distribution de prestations* ». Ils doivent être « *exemplaires pour jouer le rôle d'interpellation à l'égard des pouvoirs publics et amener une prise de conscience de tous vis-à-vis de la pratique médicale traditionnelle, de la discrimination scandaleuse par l'argent, du système oppressif et répressif de notre société capitaliste* ».

Quant à leur agrément par les pouvoirs publics, il ne devra jamais remettre en cause leurs objectifs, et, dans le cas où des centres officiels d'orthogénie seraient créés au niveau des directions de l'action sanitaire et sociale, des hôpitaux, des P.M.I., le Planning familial a décidé que seules les conventions passées avec son mouvement, et non avec des personnes de ce mouvement, seront reconnues valables. C'est pour les mêmes raisons, et les mêmes craintes, que le M.F.P.F. a décidé de modifier ses statuts pour en retirer le paragraphe consacré aux associations des territoires et départements d'outre-mer. Il a pu craindre, en effet, de se voir représenté à son insu au Conseil supérieur d'information sexuelle (dont il a été banni à cause de pratiques illégales d'avortement) par un représentant des Antilles, qui peut être « *un suppôt du colonialisme et un inconditionnel du gouvernement* ». Ces dirigeants du M.F.P.F. sont décidés à renforcer la cohésion du mouvement et sa rigueur pour que cet organisme ne voie des membres formés par ses soins « récupérés » par des organismes soumis à une politique qu'ils combattent. C'est aussi pour lutter contre l'« impérialisme » des pays développés que le M.F.P.F. a tenu à marquer sa défiance à l'égard de l'Année mondiale de la population.

Enfin, le mouvement, qui constate que, pour la première fois depuis 1967 (date de la loi sur la contraception), ses effectifs ont augmenté (plus de quarante mille adhérents), a reconduit les membres de son bureau dans leurs fonctions exercées en collégialité.

M. A.-R.

● *Le Centre Albert-le-Grand organise* du 15 au 21 juillet une session sur « *Mentalité scientifique et célébration de la foi* », avec la participation de deux chercheurs en médecine, le professeur Milliez et le docteur Corvol, et d'un physicien, M. Georges Thill.

★ Renseignements : Centre Albert-le-Grand, « la Tourette », Evreux, 69210 L'Arbresle.

SCIENCES

POUR LA CONSTRUCTION DE SURGÉNÉRATEURS

La France et l'Italie signent des accords de coopération dans le domaine nucléaire

La France et l'Italie s'engagent dans une coopération étroite dans le domaine nucléaire. C'est ainsi que plusieurs accords viennent d'être signés à Paris, qui permettront notamment la réalisation d'un premier prototype industriel de réacteur surgénérateur de 1 200 mégawatts, le « Super-Phénix ». Il sera construit par la France et l'Italie et, pour une part plus faible, par l'Allemagne.

Les accords ont été signés entre le Commissariat français à l'énergie atomique (C.E.A.) et le Comitato nazionale per l'energia nucleare (C.N.E.N.), ainsi qu'entre deux groupes industriels : le Groupement neutrons rapides pour la France, la Nucleara italiana reattori avanzati (NIRA).

Les réacteurs surgénérateurs ont la propriété de produire du combustible au fur et à mesure qu'ils en brûlent, mais leur réalisation est délicate. Au lieu de brûler de l'uranium, ils brûlent du plutonium ; au lieu d'être refroidis par de l'eau, ils sont refroidis par du sodium fondu.

La France a lancé très tôt un programme de réacteurs surgénérateurs. A un premier réacteur, Rapsodie, a succédé un prototype de 250 mégawatts, Phénix, à Marcoule, qui a divergé le 31 août et a atteint sa pleine puissance en mars 1974. Du côté italien, existe un programme de recherches avec un petit réacteur PEC (Prova Elementi Combustibili), qui divergera en 1978. Quant à l'Allemagne fédérale, elle construit aussi un prototype de 300 mégawatts, en collaboration avec la Belgique et les *Pays-Bas*. La *Grande*-Bretagne a réalisé un prototype assez proche de Phénix, qui a divergé en mars.

Ces réacteurs restent de faible puissance, et on estime qu'un réacteur surgénérateur ne deviendra rentable que si sa puissance atteint 1 800 à 2 000 mégawatts. Il n'est pas question de passer directement des prototypes à des réacteurs de cette puissance, et une étape intermédiaire s'impose. Mais le coût de ces programmes explique le jeu des alliances qui s'est amorcé en Europe et dont la Grande-Bretagne, pour le moment, est absente.

Pour l'étape intermédiaire entre les réacteurs de 250 mégawatts et ceux de 2 000 mégawatts, les producteurs d'électricité européens ont fait connaître leur désir de se familiariser avec cette technique nouvelle. En 1971, un accord fut conclu entre l'E.D.F., en France, l'ENEL, en Italie (Ente *nazionale per l'energia elettrica*), et la R.W.E., en Allemagne (Rheinisch Westfälische Elektricitätswerk). Un premier prototype de 1 200 mégawatts, dérivé de Phénix, serait financé à 51 % par l'E.D.F., à 33 % par l'ENEL et à 16 % par R.W.E. Ce réacteur est appelé Super-Phénix. Un deuxième réacteur de puissance équivalente sera construit en Allemagne, et la R.W.E. y participerait pour 51 %, l'ENEL pour 33 % et l'E.D.F. pour 16 %. Il serait réalisé suivant le modèle de réacteur que construisent aujourd'hui l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

Le coût du Super-Phénix est évalué actuellement à environ 2 milliards de francs (compte non tenu des intérêts intercalaires et du prix de la première charge de combustible) Les producteurs d'électricité européens semblent désireux de prendre la décision de le réaliser pendant l'année *1975, à deux conditions : que le* coût ne soit pas déraisonnable, que Phénix prouve d'ici là son bon fonctionnement. L'E.D.F., l'ENEL et la R.W.E. ont ainsi prévu de constituer une société, la NERSA au capital de laquelle l'E.D.F. vient d'être autorisée à participer pour 25 millions de F.

Face à la demande de ces clients, il fallait que l'industrie s'organise. C'est ainsi que deux groupements industriels ont été constitués, l'un en France, l'autre en Italie. En France, le G.N.R. (Groupement neutrons rapides) est formé par le groupe C.G.E.-Alsthom et Five-Cail-Babcock; en Italie, le groupe NIRA (Nucleara italiana reattori avanzati) est formé par Agip Nucleare, Ansaldo et Fiat.

Mais jusqu'ici les recherches sur les surgénérateurs ont été faites par les organismes d'Etat, le C.E.A. en France et le C.N.E.N. en Italie, ce qui pose un problème de transfert de connaissances.

Les accords prévoient que le C.E.A. communiquera toutes ses connaissances acquises sur le sujet aux deux groupes industriels, et ce pendant quinze ans. Durant cette période, le C.E.A. et le C.N.E.N. coordonneront leurs recherches.

Il ne restait plus qu'à résoudre le problème de l'ingénierie du système. Les deux groupes industriels fabriqueront le réacteur sous licence C.E.A., mais il faudra l'intégrer dans un système. Un groupe sera composé de la société G.A.A.A., qui a participé à la réalisation de Phénix, et de Technicatome, filiale spécialisée du C.E.A. Ce groupe appelé CIRNA sera chargé de l'ingénierie de la centrale.

Lorsque les producteurs d'électricité lanceront leur appel d'offres, ce sera finalement un consortium qui leur répondra, formé des deux groupes industriels G.N.R. et NIRA et de la CIRNA.

DOMINIQUE VERGUÈSE.

DÉFENSE

Échappant au contrôle

UN MISSILE DE L'ARMÉE DE TERRE S'ÉCRASE HORS DES LIMITES ACTUELLES DU CAMP DU LARZAC

Participant depuis le lundi 3 juin et jusqu'au vendredi 21 juin, au camp militaire du *Larzac* (Aveyron), à *une campagne* d'expérimentations de missiles de reconnaissance du champ de bataille, les servants d'une batterie de missiles R-20, appartenant au 7e régiment d'artillerie, normalement stationné à Nevers (Nièvre), ont perdu mardi 11 juin le contrôle de l'engin qui s'est écrasé — sans faire de victimes ni de dégâts — à proximité d'un terrain de camping à Saint-Enimie (Lozère). Des débris de l'engin sont tombés à quelques mètres des habitations et des toiles de tente.

Le missile R-20, conçu par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), est comparable à un avion de reconnaissance photographique en miniature qui est guidé du sol, au départ et à l'arrivée, par un appareillage spécial de localisation-téléguidage et, pendant son vol, par un équipement interne gyroscopique avec des programmes pré-affichés. Non armé mais disposant de caméras de surveillance tous temps, le R-20 pèse 650 kilos et peut parcourir, à basse altitude, des distances de 160 kilomètres, avant d'être récupéré, à des vitesses égales à la moitié de celle du son.

La chute d'un missile de surveillance R-20 hors des limites actuelles du Larzac (environ 3 500 hectares) a provoqué, dans la région, une vive émotion, d'autant que l'armée de terre, propriétaire du camp, envisage d'accroître de 13 500 hectares environ la superficie de ses installations. Les propriétaires des terrains, qui refusent de vendre, ont porté leur différend avec l'armée devant un tribunal de Toulouse qui doit se prononcer, prochainement, sur la déclaration d'utilité publique d'une telle décision.

Pour l'équivalent de 4 500 millions de francs

L'IRAN ACHÈTE 50 AVIONS DE COMBAT F-14 AMÉRICAINS

Selon le ministère américain de la défense, qui l'a annoncé mardi 11 juin à Washington, l'Iran a conclu, le 9 juin, avec le constructeur d'avions américain Grumman un contrat pour l'achat de cinquante nouveaux chasseurs supersoniques F-14 Tomcat. D'un montant total de plus de 900 millions de dollars (environ 4 500 millions de francs), ce contrat porte à quatre-vingts le nombre de ces avions Tomcat à destination de l'Iran.

Ces avions disposent d'un système de conduite de tir très précis et d'un missile, le Phoenix, capable de parcourir des distances de 180 kilomètres (*le Monde* du 12 janvier). Le premier contrat, en janvier, portant sur trente appareils, représentait une dépense de 4 500 millions de francs dans la mesure où, pour la première fois dans l'histoire du commerce mondial des armes, le client iranien avait accepté de partager, avec le constructeur américain et les forces armées américaines, certains des frais d'études et de mise au point de l'avion (*le Monde* du 17 janvier).

Des négociations continuent entre le gouvernement iranien et le constructeur américain McDonnell-Douglas pour la vente, le cas échéant, de cinquante-trois biréacteurs d'interception F-15, produits à sept cent trente exemplaires pour les besoins de l'armée de l'air américaine.

Au cours des deux dernières années, l'Iran a passé avec les Etats-Unis des contrats d'armes d'une valeur qui dépasse 15 milliards de francs.

● *Les quatre marins arrêtés* le 9 mai dernier par les autorités militaires à Toulon et emprisonnés dans cette ville ont été libérés, annonce à Toulon le comité de défense des appelés. Ils étaient soupçonnés d'avoir appartenu à un « comité de marins » et d'avoir diffusé la publication *Col rouge*.

ÉDUCATION

Un colloque de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation

L'argent et l'école ne suffisent pas à égaliser les chances

Dijon. — L'éducation est devenue dans presque tous les pays — développés ou non — une source de dépenses considérables qui correspondent à des intentions sociales et humanistes, mais aussi à des considérations d'ordre économique. La matière grise est une « matière première » comme une autre — la plus précieuse peut-être — qu'il s'agit de faire fructifier au maximum pour assurer l'expansion technologique et économique de la société. Il est donc naturel que les économistes s'interrogent sur le rendement de tels investissements et sur la façon dont les individus « gèrent », pour le plus grand bien de la société, le « capital d'aptitudes » que leur a donné la nature. Mais à présent ce type d'analyse paraît, à beaucoup d'entre eux, un peu court.

C'est pourquoi l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation de l'université de Dijon, qui vient d'organiser un séminaire sur le thème « Education et égalité », a ressenti le besoin de faire appel à d'autres sciences humaines. « Les économistes ne peuvent pas dire grand-chose d'intéressant sur l'éducation s'ils ne réfléchissent pas avec des spécialistes d'autres disciplines », a reconnu avec une remarquable humilité M. Jean-Claude Eicher, directeur de l'institut.

Ainsi les inégalités devant l'éducation ont un aspect économique évident : tous les individus ne disposent pas des mêmes moyens, en argent ou en temps, pour « se payer » une formation. Une politique d'aide financière bien ajustée peut donc contribuer à les réduire. Mais il y a aussi des aspects biologiques (sur lesquels on sait encore peu de chose), psychologiques, familiaux, culturels, sociaux, géographiques... L'impression générale qui ressort de ce séminaire est que si l'enseignement prend un caractère de masse, ce n'est pas pour autant qu'il devient « démocratique », c'est-à-dire qu'il abolit les inégalités liées à l'origine sociale.

De notre envoyé spécial

M. Alain Mingat, attaché de recherches au C.N.R.S., a tenté d'évaluer la part respective des facteurs intellectuels (mesurés par le quotient intellectuel) et socio-culturels dans les inégalités. Il a constaté qu'il existait une différence entre les résultats au Q.I. selon les classes sociales (allant de 95,6 pour les fils d'agriculteurs à 108,5 pour les fils de cadres supérieurs ou membres de professions libérales). *Mais si on considère les résultats scolaires, on constate que les différences de réussites, selon les classes sociales, sont plus grandes qui si elles reposaient uniquement sur les différences d'aptitude.* Si les taux de scolarisation répondaient uniquement au critère d'aptitude, la proportion des fils d'ouvriers à l'université passerait de 8,2 % à 23,9 %. « *Ce but*, estime M. Mingat, *pourrait être visé dans la mesure où l'on s'attacherait à faire tomber les handicaps socio-économiques à la scolarisation des familles défavorisées.* »

Mais pour passer de 24 % à 40 % (proportion des ouvriers dans la population française), il faudrait s'attaquer aux handicaps culturels des familles et à leurs conséquences sur le développement mental des enfants. « *Cette deuxième étape est sans aucun doute très difficile à mettre en œuvre, et cela d'autant plus qu'il conviendrait, peut-être, ici, de remettre en cause la position centrale de la famille quant à l'éducation et au développement des enfants. Il semble donc qu'il soit possible, par une ou des politiques appropriées, de réduire, dans d'assez grandes proportions, les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. Cependant, il semble qu'il serait difficile, et plus vraisemblablement impossible, d'opérer une réduction complète. Des pays socialistes s'y sont essayés avec des moyens importants, et force est de reconnaître le caractère imparfait de leur entreprise (encore que la comparaison avec des pays tels que la France leur soit plutôt flatteuse).* »

La langue des riches et celle des pauvres

M. Jean Wittwer, professeur de linguistique, a fait des constatations analogues en analysant les différences d'aptitudes verbales entre les enfants appartenant à des milieux sociaux différents. Non seulement les plus défavorisés ont plus de difficulté à utiliser spontanément un vocabulaire étendu ou une syntaxe complexe, mais on constate que les écarts entre favorisés et défavorisés demeurent et même s'accroissent de classe en classe. « *L'effort pédagogique permet de faire progresser les élèves défavorisés, mais pas de réduire l'écart qui les sépare des élèves favorisés. L'influence de l'école sur une homogénéisation progressive des résultats des enfants des différents milieux n'a pas été constatée* », observe avec tristesse M. Wittwer.

Selon lui, ces mauvaises performances des enfants de milieux défavorisés ne sont pas le signe d'une absence de « compétence langagière », mais le reflet d'une attitude sociale à l'égard du langage. « *Il y a dans les classes modestes une attitude de crainte vis-à-vis de la parole, et plus encore vis-à-vis de l'écrit, attitude induite par un type de société hiérarchisée et perpétuée par l'éducation même, celle des parents comme celle de l'école.* » M. Wittwer préfère donc parler de « compétence cachée », qui peut se manifester dans certaines circonstances particulières.

Une des réponses données par un grand nombre de pays à l'augmentation considérable de la « demande » d'enseignement, a été la création d'établissements d'enseignement supérieur court. Prenant l'exemple des instituts universitaires de technologie, Mme Janine Lagneau, maître-assistant à l'université de Paris-V, a cherché à savoir si cette évolution avait été un facteur de démocratisation. A première vue, la réponse est affirmative, puisque la population de ces établissements est d'origine plus modeste que celle des étudiants d'universités. Mais, en fait, constate-t-elle, le recrutement se fait *plus parmi les classes moyennes* (employés, commerçants, cadres moyens, artisans, agriculteurs, etc.) que parmi les ouvriers. D'autre part, la situation des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) par rapport à l'ensemble éducatif, paraît assez instable. Le statut actuel de ces établissements est, en effet, ambigu, et *deux évolutions sont possibles* : ou bien les professions continuent d'opposer une certaine résistance à la reconnaissance de la qualification des diplômés d'I.U.T., et leur valeur sur le marché du travail ira en déclinant. Ou, au contraire, les I.U.T. cherchent à s'aligner sur le modèle des grandes écoles (en augmentant les années d'études ou en renforçant la sélection), et ils s'éloigneront peu à peu des buts pour lesquels ils ont été créés. Dans les deux cas, estime Mme Lagneau, l'objectif de démocratisation n'aura pas été atteint.

Une équipe de chercheurs de l'Institut de recherche sur l'économie de l'éducation a cherché à savoir, en interrogeant des étudiants de plusieurs universités de province, si la politique actuelle d'aide financière aux étudiants contribuait à réduire les inégalités sociales. Il a été conclu qu'elle avait un effet positif en ce qui concerne l'accès aux études supérieures et la réussite scolaire (les taux de redoublement des boursiers ne sont pas supérieurs à ceux des non-boursiers).

En revanche, les bourses ne parviennent pas à compenser les handicaps considérables sur le plan culturel et les conditions de vie. Les conditions d'alimentation et de logement des boursiers sont plus mauvaises ; les aides culturelles (en bibliothèques, par exemple) dont ils disposent sont plus faibles ; ils ont moins de temps pour leurs études. Dans tous ces domaines, observent ces chercheurs, « *l'aide de l'Etat ne se substitue que de façon très incomplète à la famille* ». « *Les contraintes et les handicaps qui pèsent sur les étudiants peu favorisés sont plus forts que ne le sont les avantages dont disposent les étudiants de familles aisées.* »

Autrement dit, dans l'état actuel des choses, l'aide financière contribue à la démocratisation de l'enseignement mais ne suffit pas à l'assurer.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

« C'EST UN PERSONNAGE QUI... »

Le groupe de recherche de l'institut qui a travaillé sur les conditions de vie et de travail des étudiants a constaté de nettes différences de situation selon les disciplines. Curieusement, l'étudiant de sciences économiques paraît avoir par rapport à ses camarades un comportement bien typé. Voici le portrait-robot qui en ressort d'après le dépouillement statistique des questionnaires distribués :

« *C'est un personnage qui consacre au sommeil le temps médicalement nécessaire : il n'est pas surmené et il maintient sa forme en faisant plus de sport que ses condisciples. Il consacre aux études cinq heures par jour en moyenne, soit le plus faible horaire de l'Université, et pourtant il a réussi à imposer l'image d'un étudiant plutôt sérieux, plutôt plus assidu que ses camarades de lettres qui pourtant travaillent nettement plus. Il a donc le sens des relations publiques et il confirme la pertinence de son choix dans l'orientation de ses études puisque, investissant le moins, il est assuré d'avoir, immédiatement après le médecin (mais pour ce dernier, au prix de quel labeur !), le meilleur taux de rendement.*

» *Reposé et assuré d'avoir choisi la meilleure combinaison productive, il peut ainsi se cultiver plus que les autres, lire davantage et se consacrer sans mauvaise conscience à son hobby. Prudent avec un soupçon d'opportunisme, il consacre à la vie sociale ni trop ni trop peu de son temps, se maintenant dans une honnête moyenne.*

» *Incontestablement, l'étudiant économiste a tiré profit de l'enseignement de la théorie néoclassique de la maximisation de l'utilité en arbitrant admirablement entre la consommation et l'investissement.* »

Les professeurs d'éducation physique sont appelés à faire grève le 13 juin

Le Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP) appelle les professeurs d'éducation physique à participer à une grève nationale, le jeudi 13 juin, pour protester contre « *le rejet de l'éducation physique et sportive de l'éducation nationale et son transfert au ministère de la « qualité de la vie ». (...) Il condamne catégoriquement ce nouveau démantèlement de l'éducation nationale, confirmé par la création de secrétariats d'État autonomes aux universités et à la culture* ». « *C'est au mépris de l'intérêt des jeunes, de leur développement équilibré, de l'indispensable unité de l'éducation qu'on a fait prévaloir*, ajoute le SNEP, *des combinaisons et des dosages politiques.* »

D'autres syndicats protestent contre ce nouveau détachement de l'éducation physique du ministère de l'éducation. Rappelons que ce département, détaché de l'éducation nationale depuis 1966, avait réintégré la « maison mère » dans le troisième gouvernement de M. Messmer en mars 1974. Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-C.G.C.) « *rappelle qu'il est fermement attaché au maintien de l'éducation physique et sportive et de ses enseignants au sein du ministère de l'éducation, cette discipline devant faire partie intégrante de l'enseignement dispensé à tous les niveaux* ».

La Confédération nationale des groupes autonomes de l'enseignement public (C.N.G.A.) « *estime que si on peut considérer que le sport dans la vie active est une des composantes de la « qualité » de la vie », l'éducation physique et sportive pour l'adolescent doit faire partie intégrante de son éducation* » et demande que, « *à tout le moins, soit préservé le caractère universitaire de l'enseignement de l'éducation physique et sportive par son maintien au ministère de l'éducation* »

La Fédération de l'éducation nationale C.G.T. (FEN-C.G.T.) exprime « *son inquiétude devant les modifications des structures ministérielles et administratives* » qui, selon la Fédération, sont significatives des intentions du président de la République : « *démantèlement du service public de l'enseignement et de la recherche ; négation de la priorité des priorités à l'éducation nationale ; coupure entre l'enseignement supérieur et les autres ordres d'enseignement, en vue de le soumettre encore plus au grand capital ; accentuation de la pression politique du pouvoir sur tous les domaines de la culture* ».

LES BIBLIOTHÉCAIRES ET LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

L'Association des bibliothécaires français, dont le congrès vient de se réunir à Mâcon, a adressé une lettre au président de la République, au premier ministre et au ministre de l'éducation dans laquelle elle déclare notamment :

« *La création d'un secrétariat d'Etat autonome pour les universités distinct du ministère de l'éducation va poser le problème de l'autorité de rattachement des bibliothèques universitaires, qui dépendent jusqu'à présent de la direction des bibliothèques et de lecture publique, dont on peut ainsi craindre l'éclatement.* » L'association « *affirme son attachement à l'unité organique de la direction des bibliothèques et de lecture publique. Son éclatement compromettrait la politique des bibliothèques menée depuis sa création en 1945. Elle souhaite que les réformes envisagées préservent l'unité de direction de l'ensemble des bibliothèques françaises et renforcent ses moyens d'action* ».

L'Association groupe plus de deux mille adhérents représentant toutes les catégories de bibliothèques (Nationale, universitaires, municipales, bibliothèques de lycées, collèges et écoles, d'entreprises et d'hôpitaux, etc.).

A MARSEILLE

Les difficultés des Etablissements Titan-Coder

L'ancien président du port autonome et cinq autres personnes sont inculpés

La nouvelle mesure de licenciement collectif prise aux Etablissements Titan-Coder de Marseille (« le Monde » du 7 juin) a relancé les spéculations sur l'avenir de l'entreprise auquel est lié le sort de mille cent salariés. La situation a été jugée suffisamment sérieuse pour justifier sous l'égide du préfet des Bouches-du-Rhône, le mardi 11 juin, une concertation entre les représentants du ministère de l'industrie, de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire), de la mission régionale et des services de la main-d'œuvre, la direction locale de la Banque de France et les partenaires sociaux. La réunion a notamment eu pour objet l'étude du plan de charge des usines marseillaises, dont la production (matériels roulants, ferroviaires, routiers et d'armement) dépend en partie des commandes de l'Etat.

L'affaire Coder proprement dite, celle relative à la liquidation judiciaire de l'entreprise, qui a mis en évidence un passif de 93 millions de francs, a connu ces dernières semaines d'importants développements sur le plan pénal. Bien que la plus grande discrétion soit observée, il paraît établi que six inculpations ont été prononcées par le doyen des juges d'instruction de Marseille à l'encontre d'anciens administrateurs et commissaires aux comptes de Coder et de ses filiales. Elles visent notamment — et la révélation de ces noms provoquera une très grande surprise dans la cité phocéenne — l'ancien président du port autonome, M. Léon Betous, et M. Jean Borie, P.-D. G. de l'entreprise de travaux publics auxquels seraient reprochées certaines négligences ou fautes de gestion.

LE DESTIN D'UN ENSEMBLE INDUSTRIEL

Marseille. — « *Il s'est produit ici un séisme* », constate l'actuel directeur de fait de l'entreprise marseillaise, M. Marcel Delport. Le mot est en effet approprié à l'état d'ébranlement dans lequel la firme se trouve aujourd'hui après trois ans et demi de vicissitudes. M. Joseph Coder, son fondateur, fils d'un charron d'Aubagne, lui avait imprimé un élan décisif au début du siècle en s'assurant l'exclusivité de la réparation et de l'entretien du parc ferroviaire de la compagnie du P.L.M. Elle s'était ensuite développée en diversifiant ses activités. Jusqu'au décès en juin 1970 du gendre et successeur de Joseph Coder, M. Jean Vaillant, elle présentait encore toutes les apparences d'une affaire saine occupant le quatrième rang en France avec 6 % du marché des fabricants de semi-remorques et citernes. La fusion amorcée l'année précédente à égalité de participation avec Titan-Frangeco, filiale du puissant groupe des Ateliers du nord de la France (ANF) pouvait toutefois être interprétée comme un signe de difficultés. Stupeur : de graves irrégularités comptables, qui allaient plus tard motiver le dépôt d'une plainte auprès du procureur de la République masquait un important déficit d'exploitation — de 26 millions de francs pour 1969, de 29 millions pour 1970 — entraînant le 10 décembre le dépôt de bilan de l'entreprise.

Le contrôle

Dans l'attente d'une solution concordataire, Titan - Frangeco accepta alors d'exploiter les usines marseillaises par le biais de la Société nouvelle de gestion des établissements Coder (S.N.G.E.C.), puis dernièrement racheta officiellement le fonds Coder en créant la nouvelle société Titan-Coder. Entre-temps une difficile négociation s'était jouée en coulisse entre pouvoirs publics, syndic et industriels. Frangeco, vite désenchantée, eut été tentée de passer la main ou de conclure une alliance, par exemple avec le groupe Herlicq, longtemps intéressé par la reprise de Coder pour le compte de sa filiale, la Société franco-belge (24 % de la production française de matériel ferroviaire) ou même avec Trailor, filiale du géant américain Pullman, que le gouvernement se serait résigné à voir prendre le contrôle de l'entreprise marseillaise.

Cependant, le 24 mars 1973, le tribunal de commerce de Marseille, peut-être prématurément convaincu d'une solution Herlicq, prononçait la *liquidation* judiciaire de Coder qui révélait un passif de 93 millions de francs. Mal comprise des créanciers comme des salariés, cette décision avait des effets psychologiques désastreux. Quant à l'entreprise proprement dite, la situation s'était déjà beaucoup dégradée avec un premier licenciement collectif de 125 salariés en 1970, une longue grève courant 1972 et, pour corser, une période de violence gauchiste. Dernière secousse : le plan d'assainissement appliqué par la S.N.G.E.C. et au titre duquel 275 emplois sont supprimés au 1er août 1973.

La filiale des A.N.F. a finalement acquis les actifs des anciens établissements Coder pour *12 millions* de francs auxquels s'ajoute une somme de 3,5 millions de francs payable en trois annuités (1). La dépense est couverte par trois nouveaux prêts respectivement de 6 millions de francs du F.D.E.S., de 4 millions de francs du pool bancaire de Frangeco et de 2,5 millions de francs de la Société de développpement régional Nord-Pas-de-Calais. Le « plan de continuation » entériné par le gouvernement comprend diverses autres dispositions finacières ainsi qu'un « moratoire » sur le remboursement des dettes fiscales et parafiscales contractées par la S.N.G.E.C. La société de gestion, paralysée il est vrai par l'incer*titude* des *tractations* en *cours*, a, en effet, elle aussi, accumulé les mauvais résultats : 1 million de francs de perte par mois en 1973, 19 millions de francs engloutis en trois ans sous cinq directions différentes de l'établissement.

Un manteau de discrétion

Et maintenant ? L'entreprise marseillaise a perdu sa personnalité propre pour se fondre dans la nouvelle société Titan-Coder — trois établissements, à Marseille, Maubeuge, Villefranche-sur-Saône, deux mille sept cents salariés, 226 millions de chiffre d'affaires annuel — elle-*même intégrée* dans le holding des Ateliers du nord de la France (2). Ce changement signifie qu'elle *suivra* désormais le destin d'un ensemble industriel « *en mesure d'assurer*, selon le vœu du ministère des finances, *une partie significative de la production en France de semi-remorques* ». D'après les chiffres de 1973 : 18 % du marché contre 27 % à Trailor et 21 % à Fruehauf.

Les énormes intérêts en jeu et la qualité des personnalités en cause ont voulu que l' « affaire Coder » soit enveloppée jusqu'ici d'un épais manteau de discrétion. Il n'est toutefois plus douteux que *le* magistrat instructeur a prononcé six inculpations, à l'encontre de l'ancien directeur adjoint de Coder, M. Marcel Ubaud, de deux commissaires aux comptes, MM. André Genot et André Monges et de trois administrateurs de sociétés filiales, MM. Léon Bétous, Jean Borie et Loubiac.

La masse des créanciers a d'autre part introduit une instance devant le tribunal de commerce de Marseille en s'appuyant sur la loi du 13 juillet 1967 relative au règlement judiciaire, la liquidation des biens, la faillite personnelle et aux banqueroutes.

Trois audiences — à huis clos — ont déjà eu lieu. Le jugement, dont on peut penser qu'il influera probablement sur les décisions à venir des instances pénales, ne serait pas rendu avant le mois de septembre.

GUY PORTE.

(1) Le groupe Herlicq proposait un rachat à forfait pour la somme de 24 millions de francs ; Trailor, qui souhaitait réduire les effectifs de mille six cents à neuf cents salariés, demandait une période probatoire de deux ans.

(2) La société Titan-Coder est une filiale commune, au capital de 16 millions de francs, de la société Nord-Sambre pour 40 % et de la Compagnie internationale des wagons-lits pour 33 %. Par des participations croisées, Nord-Sambre appartient au « holding » des Ateliers du nord de la France (douze sociétés).

● *Le bureau de la Fédération nationale des compagnies d'experts près les cours d'appel et les tribunaux* est composé, pour l'année 1974-1975, de M. S. Thouvenot, président ; MM. Jacobson, Hochart, Maugras, Allard-Latour, vice-présidents ; M. G. Sellon, secrétaire général ; M. Portier, secrétaire général adjoint ; MM. Dieude, Malain-Pont de Pany, trésoriers ; M. Manteau, trésorier adjoint ; MM. Louis et Griziaux, assesseurs. MM. Eugène Sage, Padovani, membre de l'Institut, et Robert Prada ont été élus présidents d'honneur.

A Douai

UN P.D.G. PAIE UNE PROSTITUÉE POUR DISCRÉDITER SON COLLABORATEUR

La cour d'appel de Douai a condamné mardi 11 juin le président-directeur général de la société Sopresi-France, M. Lacampagne, qui avait acheté à une prostituée une « attestation de liaison » afin de pouvoir renvoyer pour faute lourde — sans indemnité de licenciement — un de ses directeurs, M. Michel Choquel.

M. Lacampagne, ayant remarqué que M. Choquel établissait lors de ses déplacements des notes de frais pour deux personnes, avait contacté par l'intermédiaire d'un de ses employés une prostituée de Roubaix, qui prétendit, dans une lettre transmise à la juridiction prud'homale, être la maîtresse du directeur et l'accompagner dans ses déplacements. En fait, M. Choquel voyageait avec sa femme ou sa fille, et la cour de Douai a condamné M. Lacampagne à six mois d'emprisonnement avec sursis et 4 000 F d'amende pour faux, à quoi s'ajoutent les 6 000 F de dommages et intérêts qu'il devra verser à M. Choquel.

● *Le procès du Fetich's Club.* — La cour d'appel de Dijon rendra le 28 juin son arrêt dans l'affaire du Fetich's Club. Les treize prévenus avaient été condamnés le 17 décembre 1973 par le tribunal de Dijon à des peines allant de trois ans d'emprisonnement ferme à un mois d'emprisonnement avec sursis.

LA GARANTIE FONCIÈRE EN APPEL

L'avocat général demande la confirmation des peines

Il n'a pas fallu moins de sept heures, lundi 10 et mardi 11 juin, à M. Amable Pasturel, avocat général près la onzième chambre de la cour d'appel de Paris, pour demander la confirmation des peines prononcées en première instance contre les anciens responsables de la Garantie foncière.

Pour abus de confiance, escroquerie, abus de biens sociaux, M. Robert Frenkel avait été condamné par la onzième chambre correctionnelle à sept ans d'emprisonnement, dont trente mois avec sursis, M. André Rives de Lavaysse, dit Rives-Henrys, à trente mois, dont vingt avec sursis, et Me Victor Rochenoir à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis (*le Monde* du 21 mars). Confirmation ou aggravation de la peine ont donc été requises. Confirmation à l'encontre de M. Robert Frenkel, « *machinateur de premier plan* », de Mme Nicole Frenkel — « *elle a signé* » — et de M. Rives-Henrys. Confirmation aussi réclamée à l'encontre de Me Victor Rochenoir pour avoir « *mis au point et agencé divers procédés frauduleux* » comme à l'égard de tous les condamnés de première instance : M. Raymond Lagrave, commissaire aux comptes ; M. Bernard Haguenauer ; Me Albert Bierre, notaire ; MM. Jean-Claude et Alfred Frenkel, M. Christian Ozanne, M. Emmanuel Aigle et Mmes Debrenne et Sansot.

A l'encontre de MM. Guaffi et Silberstein, relaxés par le tribunal correctionnel, M. Pasturel a requis dix mois d'emprisonnement avec sursis, comme il a requis dix-huit mois avec sursis contre M. Bernard Moureau, l'un des directeurs relaxés de la banque Vernes. Enfin, contre l'autre directeur, M. Jean-Marie Arnaud, il s'est montré plus sévère que son substitut en réclamant six mois d'emprisonnement avec sursis, simplement parce que « *ses premières déclarations ont permis de mettre hors de cause M. Jean-Marc Vernes* ».

N'eût-il pas été plus logique alors de réclamer un supplément d'information sur le rôle de la banque dans l'affaire Alésia-Didot ? Mais cela, peut-être, M. Pasturel a préféré ne pas y penser. — B. D.

● MISE AU POINT. — Après le compte rendu de la première audience en appel du procès dit de la Garantie foncière (*le Monde* du 7 juin), Mes Charles Haggai et Joseph Roubache tiennent « *à préciser que c'est par une décision pesée en toute indépendance qu'ils ont estimé devoir renoncer à assister M. Robert Frenkel devant la cour, mettant ainsi un terme à des divergences — dont certaines étaient déjà apparues au cours des débats devant le tribunal — et sur lesquelles ils estiment, en l'état, ne devoir ajouter aucun commentaire.* »

● *La vie privée aux Nouvelles-Hébrides.* — M. Aubouin, premier vice-président du tribunal de Paris, s'est déclaré incompétent pour statuer en référé sur l'action engagée par une tribu des Nouvelles-Hébrides, qui demandait la saisie d'un film projeté au cours de tournées de conférences de l'association Connaissance du monde (*le Monde* du 2-3 juin). Il existe en effet une contestation sérieuse au sujet du caractère public ou privé des cérémonies rituelles filmées et sur l'étendue de l'autorisation qui aurait été tacitement accordée de filmer de telles scènes.

JUSTICE

LA PEINE DE MORT NE SERA PAS ABOLIE AU DANEMARK

(De notre correspondante.)

Copenhague. — La peine de mort ne sera pas supprimée au Danemark. Le projet de loi qui prévoyait cette réforme proposée par le parti social démocrate a, en effet, recueilli au Folketing quatre-vingts voix contre quatre-vingts. Or, selon le règlement du Parlement, l'égalité de voix équivaut à repousser un projet de loi.

En réalité, la peine de mort a été abolie dans le royaume d'Hamlet en 1930 : elle était devenue tout à fait caduque, la dernière exécution capitale ayant eu lieu en 1892. Mais au lendemain de la seconde guerre mondiale, le premier gouvernement constitué après la libération du territoire estima nécessaire de la rétablir en 1946, mais uniquement pour sanctionner les crimes de guerre et de collaboration. Au cours des années suivantes, soixante - dix - huit condamnations à mort furent prononcées dont quarante-six furent exécutées. C'est cette loi d'exception que les sociaux-démocrates souhaitaient depuis longtemps faire complètement disparaître pour s'aligner sur la plupart des autres pays occidentaux et obéir aux recommandations de l'ONU.

La régie Renault est condamnée à payer des indemnités pour licenciement abusif

Le lock-out décidé par la régie Renault pour contrer la grève, déclenchée en avril 1973, à Flins par les *travailleurs immigrés* n'avait aucun caractère illicite. C'est ce qui a été répondu, mardi 11 juin, par le tribunal d'instance de Meulan, statuant en matière prud'homale sur plainte d'un ouvrier qui réclamait l'indemnisation de ses journées chômées. « *L'employeur garde la faculté de fermer l'entreprise quand il s'agit de protéger les biens et, en ne faisant pas appel aux forces de l'ordre, de préserver la paix sociale* », précisent les auteurs du jugement.

Mais, après plus d'une année de procédure, le tribunal a surtout rendu son jugement dans le conflit qui opposait la Régie à vingt et un des vingt-six ouvriers licenciés pendant le déroulement de la grève du printemps 1973. Soutenus, les uns par la C.G.T., les autres par un comité de lutte, ces travailleurs, pour la plupart des immigrés, avaient tenté une action pour licenciement abusif. Huit d'entre eux ont entièrement obtenu satisfaction : s'il n'est pas question de réintégration à la Régie, celle-ci est cependant condamnée à verser des indemnités variant de 3 000 à 5 000 francs.

Le tribunal a souligné que la preuve d'une faute grave ne pouvait être établie contre ces huit ouvriers et que « *le fait collectif ne justifiait pas le licenciement* ». « *Se tenir pendant une grève sur le parcours des chariots de manutention poussés par des agents de maîtrise pour empêcher leur progression ne constitue pas un fait blâmable* », précise le jugement.

Pour neuf autres travailleurs, le tribunal a estimé que les fautes reprochées par la Régie avaient bien été commises mais qu'elles n'étaient pas de nature à les priver d'indemnité. Ils ont obtenu le paiement des sommes demandées et la Régie a été condamnée aux dépens. Seuls, quatre des vingt et un licenciés, qui s'étaient notamment battus avec des agents de maîtrise sous les yeux des huissiers commis par la Régie, ont été déboutés et condamnés pour partie aux dépens.

Pour toutes les peines prononcées contre la Régie, le tribunal a ordonné l'exécution provisoire des jugements afin que les licenciés puissent percevoir rapidement les sommes qui leur sont dues.

Détenu aux États-Unis

M. DELOUETTE EST CONDAMNÉ A PARIS POUR DES CHÈQUES SANS PROVISION

M. Roger Delouette, qui doit être, dit-on, prochainement libéré de la prison de Newark (New-Jersey), où il subit une peine de cinq ans d'emprisonnement prononcée à la suite de son arrestation, à Port-Elisabeth, en avril 1971, pour l'importation, aux Etats-Unis, de 45 kilos d'héroïne dissimulés dans une voiture, a été condamné par défaut, le 8 juin, par la treizième chambre correctionnelle de Paris à *six* mois d'emprisonnement et 2 000 F d'amende pour quarante-deux chèques sans provision d'un montant total de 12 764, 32 F, émis de septembre 1969 à décembre 1970.

Lorsqu'il aura quitté la prison de Newark, il sera sans doute extradé, ainsi que l'a demandé le gouvernement français pour la partie du trafic de stupéfiants effectuée en France, en exécution du mandat d'arrêt international décerné par M. Gabriel Roussel, alors premier juge d'instruction à Paris (ce magistrat a récemment été nommé président de chambre à *la cour de la Réunion*).

Le procès des fausses factures de Lyon

Le silence en dépit des risques

Lyon. — Depuis qu'il a été publiquement parlé de « fraudes en amont », c'est-à-dire d'une fraude qui ne serait plus constituée par l'usage de fausses factures au profit de ceux qui sont inculpés, mais de vente sans facture, bénéficiant en réalité aux producteurs de déchets métallurgiques ayant intérêt à *remettre de cette manière* ces déchets dans le circuit économique, on pouvait se demander si ce procès conduirait à des révélations *susceptibles de relancer l'affaire et d'en* élargir le domaine. Chaque jour, le président, M. Robin, invite bien, et parfois de façon pressante, ceux qu'il interroge à indiquer quelles furent les entreprises dont ils reçurent les marchandises, puisqu'ils affirment en avoir eu livraison effective. Les réponses qu'il obtient ne sont guère positives, même lorsqu'il fait valoir aux intéressés, que ce serait *pourtant la seule façon* pour eux de convaincre le tribunal de leur bonne foi. Tous ces P.D.G., directeurs ou gérants des sociétés en *cause, assurent ignorer la provenance* réelle de ces produits que leur facturèrent des hommes comme MM. Lièvre, Dagand, Maugé. S'ils doivent bien convenir que ceux-ci ne pouvaient les posséder, que d'ailleurs ils n'en étaient que très occasionnellement, et pour de faibles quantités, les transporteurs, c'est pour ajouter aussitôt qu'il n'était pas dans les usages de la profession de *chercher plus loin. Tout au plus*, lorsqu'il s'agit de fournitures très spécifiques comme par exemple des déchets provenant du décolletage, consentent-ils à indiquer, d'une façon générale : « *On sait que dans la région les entreprises de décolletage sont principalement en Haute-Savoie* », ce qui n'est pas une révélation.

Il y avait bien eu, le 29 mai, les *propos* de Mᵉ Jean-Pierre Piloix, avocat de M. Maurice Bayle, président-directeur général de la Société anonyme Maurice Bayle et vice-président du Syndicat national des industries et commerces de récupération, parlant de « *ceux qui, dans la région, fabriquent des camions avec des machines-outils* ». Mais, là encore, il a fallu en rabattre. Car, plaidant de nouveau le 10 juin pour un autre *inculpé, M. Duverger, vice-président* du syndicat régional, Mᵉ Piloix a fait savoir qu'il avait « *reçu une lettre de deux pages de la Société Berliet, émue par* [ses] *propos* ». Du coup, Mᵉ Piloix, après avoir assuré qu'il n'avait, « *pour* [sa] *part, aucun doute sur la respectabilité de la Société Berliet* », avait ajouté : « *Vous voyez dès lors la difficulté qu'il y a pour les inculpés, quand vous leur demandez d'indiquer le nom de leurs fournisseurs, de pouvoir vous répondre, puisqu'ils risquent de s'exposer à des poursuites pour diffamation...* »

Le premier responsable

Ainsi, les espérances un moment nourries risquent d'être déçues. Pourtant, le 11 juin, un nouvel assaut a été tenté par M. Robin. On examinait les affaires dans lesquelles se trouve impliqué essentiellement M. Louis Chometon. M. Chometon est président-directeur général de la société anonyme Etablissements Chometon. Il est aussi associé avec M. Roger *Guiseppi, de la S.A.R.L. Démolitions* Chometon, ainsi que de la S.A.R.L. Société aixoise de viabilité et réseaux. En outre, il est prévenu d'avoir été le fournisseur, réel cette fois, à trois autres sociétés, de divers matériaux de démolition qui furent facturés par M. Dagand avec mention d'une T.V.A., ce qui fait entrer en scène, comme partie civile, le Trésor public, représenté par Mᵉ Michel Normand.

De tous ces dossiers le plus surprenant est celui de la société Démolitions Chometon. Ici, en effet, il ne *s'agit plus de ferrailles mais d'une* facture Dagand de 188 938 F, établie pour travaux de terrassements et fouilles en terrain rocheux, avec *emploi de dynamite, sur un chantier* de Lavera, dans les Bouches-du-Rhône.

Comment M. Chometon et son associé, M. Guiseppi, n'ont-ils pas trouvé étrange que M. Dagand, qu'ils connaissaient comme intermédiaire dans des fournitures de ferrailles, apparaisse soudain en terrassier et niveleur de terrain rocheux ? Car, M. Dagand l'admet, ce n'est pas lui qui a réalisé ces travaux, mais un entrepreneur de sa connaissance. Comme on est ici encore dans une affaire où il y a eu facturation de T.V.A., il n'en faut pas plus à Mᵉ Normand. Réalité des travaux ou non, il ne peut y avoir de salaire s'il n'est pas démontré que ces travaux ont été réalisés par M. Dagand, puisque c'est lui qui les a facturés.

Moins rigoureux, M. Robin admettrait au moins l'indulgence si l'on pouvait obtenir des éléments permettant la découverte de cet entrepreneur. Et, s'adressant alors à M. Dagand, il devait lui dire : « *C'est notre devoir de faire connaître les risques que courent M. Chometon et son entreprise, et de vous dire que les vôtres, en comparaison, sont insignifiants. Car, en l'état, nous pouvons penser qu'il n'y a pas eu de travaux et, en ce cas, la loi prévoit jusqu'à cinq ans de prison.* »

Ce rappel a ébranlé M. Chometon, mais non M. Dagand, qui a nettement fait connaître qu'il garderait pour lui le nom de cet entrepreneur.

Il reste, car le tribunal veut encore y consentir, que MM. Chometon et Guiseppi s'efforcent, d'ici à la fin du procès prévue pour le 4 juillet, de produire des éléments susceptibles d'orienter les recherches, ce qu'ils feront, comme l'a assuré leur défenseur, Mᵉ Ambre.

Mais Mᵉ Normand, comme M. Truche, le procureur adjoint qui devait requérir contre M. Chometon « une peine ferme et longue », n'ont plus aucune illusion.

« *Dagand ne parlera pas*, a dit Mᵉ Normand, *car il est payé pour cela.* » Et M. Truche : « *Quand on apprend que l'on va maintenant nous dire qu'on ne fera aucune révélation par crainte de poursuites en diffamation, c'est une plaisanterie. Si l'on se tait, c'est parce que l'on sait très bien qu'on est le premier responsable de la fraude.* »

Voilà où l'on en est. Il reste à savoir si la suite des jours démentira ce pessimisme.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

● *L'Institut international des droits de l'homme* (1) organise un concours international d'affiches pour illustrer le thème du quatrième Festival international du film des droits de l'homme, « *La liberté d'expression et la presse* », qui aura lieu à l'automne prochain. La date de clôture du concours est fixée au 1ᵉʳ septembre. Un jury international attribuera trois prix (5 000, 3 000 et 2 000 F) et trois mentions.

(1) 6, place de Bordeaux, 67000 Strasbourg ; tél. : 36-65-72.

SPORTS

FOOTBALL

M. Havelange, nouveau président de la Fédération internationale

Francfort. — L'Europe a subi un nouveau camouflet, mardi 11 juin, dans la patrie de Goethe. Certes, le déboire n'est ni énergétique, ni monétaire, ni agricole, *mais il n'en est pas moins spectaculaire. Il* est tout aussi révélateur du déclin du Vieux Continent. Cette fois-ci, les Etats-Unis ne sont pas en cause : ils ne pratiquent que le football... américain. Il s'agit de football, en effet, et, quelques heures avant l'ouverture officielle de la Xᵉ Coupe du monde, l'événement ne passera pas inaperçu : pour *la première fois depuis sa* création, en 1904, la Fédération internationale de football association (FIFA) s'est donné un président non européen. Au deuxième tour de scrutin, par 68 voix contre 52 et 2 bulletins blancs, le trente-neuvième congrès de la FIFA, où étaient représentés 122 des quelque 140 pays membres, a élu M. Joao Havelange (Brésil), seul candidat en lice contre Sir Stanley Rous (Grande-Bretagne), président sortant.

De notre envoyé spécial

« *Treize ans, cela suffit* » : malgré tous les signes extérieurs, et parfois même ostentatoires, d'estime et de respect — Sir Stanley Rous est nommé par acclamation président honoraire, et il était question de donner son *nom à l'actuelle Coupe du monde* — la majorité des délégués de la FIFA, réunis dans l'immense salle des congrès du Palais des foires de Francfort, n'ont pas caché leur façon de penser à leur futur ex-président, élu pour la première fois en 1961. Sir Stanley Rous ne s'y est du reste pas trompé : comme un congressiste zélé voulait lui offrir le bouquet de fleurs qu'il venait de recevoir en témoignage de quelques services rendus à la FIFA, le vieil aristocrate britannique lançait amèrement au micro : « *Gardez-le. En ce qui vous concerne, c'est un bouquet. Pour moi ce serait une couronne mortuaire.* »

Le choix de l'assemblée a été en tout cas explicite : près de 57 % des suffrages exprimés sont allés au candidat « réformateur ». C'est ainsi, en effet, qu'est apparu M. Joao Havelange, cinquante-huit ans, président de la Confédération brésilienne des sports et important homme d'affaires international, par opposition à Sir Stanley Rous, soixante-dix-neuf ans, connu pour ses positions très conservatrices. C'est ce dernier, par exemple, qui, en novembre 1973, a obtenu l'éviction de l'U.R.S.S. de cette dixième Coupe du monde, parce que l'équipe soviétique avait refusé de jouer dans le stade de Santiago « *rougi du sang des patriotes chiliens* ». « *L'U.R.S.S n'a pas respecté les règlements de la FIFA* », déclarait le président britannique. Nul doute que, mardi, à Francfort, certains pays de l'Est n'ont pas, à leur tour, « *respecté* » la solidarité européenne.

A l'encontre de son prédécesseur, le dirigeant brésilien veut tenir compte de l'évolution du jeu : pour le rendre plus offensif il préconise par exemple d'agrandir le terrain et les buts. Il entend aussi s'attaquer au « jeu dur » *en pratiquant, comme au hockey* sur glace, l'expulsion temporaire, mais systématique du joueur fautif. Au cours d'une conférence de presse donnée mardi, quelques heures après son élection, M. Joao Havelange a également souhaité la création d'une Coupe du monde des juniors, et d'une Coupe intercontinentale, réunissant le meilleur club de chaque continent. Grâce à lui — mais sir Stanley, oh ! miracle ! a aussi soutenu cette proposition — le nombre des équipes qualifiées pour la phase finale de la Coupe du monde a été élargi : il sera de vingt — au *lieu de seize — en 1978* en Argentine, et peut-être de vingt-quatre en 1982 en Espagne et en 1986 en Colombie. Cette disposition est destinée à donner de meilleures chances aux continents — l'Asie, l'Afrique, l'Océanie — actuellement sous-représentés. Le nouveau président de la FIFA entend, comme cela doit être le rôle et l'ambition de toute fédération internationale, donner au sport qu'il dirige une véritable *universalité*.

Ainsi il s'est clairement prononcé en faveur de la réadmission de la Chine. Selon lui il est inconcevable qu'un pays de 800 millions d'habitants, membre de l'ONU, soit écarté depuis 1958 de la scène sportive. Le trente-neuvième congrès a pourtant, par deux fois encore, différé cette réadmission : *les votes ont été* favorables, mais il fallait, selon les statuts de la FIFA, la majorité des trois quarts. Elle n'a pas *été obtenue. Ce n'est sans nul* doute que partie remise et, à moins d'un compromis, la Chine, qui exige pour faire sa rentrée au sein de la FIFA, l'exclusion de Taïwan, obtiendra satisfaction dans un proche avenir. M. Joao Havelange doit se rendre incessamment à Pékin.

La Chine dans l'attente

En faisant bloc autour de Sir Stanley Rous, le Vieux Continent a montré qu'il n'avait pas compris l'évolution qui s'est aussi produite dans le sport, avec en particulier la remarquable ascension des pays d'Afrique noire. Avec la plupart de ceux d'Amérique du Sud ce sont eux en effet qui, grâce à leur trentaine de voix, ont véritablement assuré la première élection d'un dirigeant non Européen.

Le choix est d'autant plus judicieux que le Brésil est la meilleure équipe de football du monde et que l'Amérique du Sud a remporté cinq des neuf coupes précédemment jouées. A la tête de la FIFA aussi le principe de l'alternance devrait être appliqué. En tout cas, la leçon doit être retenue par le Vieux Continent : au lieu de provoquer une scission au sein de l'Union européenne de football (U.E.F.A.), comme cela *était envisagé mardi par quelques* dirigeants dépités, l'élection de M. Joao Havelange devrait être l'occasion, pour les Européens, d'*une prise de conscience. La* décolonisation a fait un heureux chemin dans tous les domaines, et le football n'est plus leur empire.

MICHEL CASTAING.

UN BRÉSILIEN VENU DE BELGIQUE

M. Joao Havelange est un Brésilien de cinquante-huit ans — il est né à Rio-de-Janeiro le 8 mai 1916, — issu d'une grande famille belge originaire de Liège. Son père fut invité au Brésil au début du siècle, pour y organiser les transports routiers. La famille Havelange se fixa ensuite définitivement au Brésil.

Grand, svelte, Joao Havelange a été et reste un sportif. Très jeune, il s'adonna au football et au basket-ball, mais c'est surtout à la natation qu'allaient ses préférences. Champion du Brésil, puis d'Amérique du Sud tant en natation qu'en water-polo, Joao Havelange représenta son pays aux Jeux olympiques de 1936, à Berlin, et... en 1952, à Helsinki, alors qu'il était devenu président de la fédération de natation de l'Etat de Sao-Paulo.

Sa carrière de dirigeant fut exceptionnelle. Membre du Comité olympique brésilien en 1956, il devint vice-président de la Confédération brésilienne des sports (C.B.D.) l'année suivante, avant de devenir, en 1958, le « grand patron » de tout le sport brésilien.

Le nouveau président de la FIFA est administrateur de la Banque nationale du Brésil, directeur d'une usine chimique, directeur de compagnies de transports fondées par son père.

Tennis

DÉBUT DES QUARTS DE FINALE A ROLAND-GARROS

Solomon (E.-U.), Nastase (Roumanie), Ramirez (Mexique), Borg (Suède), Cornejo (Chili), Orantes (Espagne), Pohmann (Allemagne fédérale) *et Jauffret (France), se sont* qualifiés pour les quarts de finale des Internationaux de France, à Roland-Garros.

Un contrôle anti-dopage effectué auprès de François Jauffret, à la demande des Tchécoslovaques, s'est révélé négatif.

SIMPLE MESSIEURS

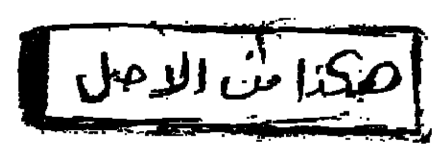
Huitièmes de finale : Ramirez (Mex.) bat Koch (Br.), 6-3, 6-1, 4-6, 7-5 ; Borg (Suède bat Van Dillen (E.-U.), 0-6, 6-3, 6-3, 5-7, 6-3 ; Solomon (E.-U.) bat Riessen (E.-U.), 6-2, 6-1, 6-1.

Nastase (Roum.) bat Parun (N.-Z.), 6-4, 6-2, 7-5.

SIMPLE DAMES

Huitièmes de finale : C. Evert (E.-U.) bat V. Baldovinos (Esp.), 6-2, 6-2.

Quarts de finale : R. Giscaffre (Arg.) bat K. Ebbingaus (All.), 7-5, 5-7, 6-3 ; O. Morozova (U.R.S.S.) bat M. Neumanova (Tch.), 6-3, 6-2.



Membre FDIC.



Des spécialistes de Morgan se réunissent à Paris pour discuter d'un financement dans le secteur de l'énergie. De gauche à droite : Fabian vom Hofe, Directeur Général de Morgan Guaranty, Paris ; William Blackwell, New York ; David Band, Londres ; William Barett, New York ; Michel Girard, Paris.

Si vous avez besoin d'une banque ayant une connaissance approfondie du secteur de l'énergie, songez à Morgan Guaranty

Les besoins en capitaux auxquels doit faire face un responsable du secteur de l'énergie sont à la fois considérables et délicats : qu'il s'agisse d'exploiter un gisement de pétrole ou une mine de charbon, de construire une raffinerie ou un réseau de transport d'énergie.

De nos jours la complexité de tels investissements est souvent amplifiée par la nécessité de rassembler des partenaires nombreux et de nationalités différentes.

Vous avez donc besoin d'une banque ayant l'expérience des problèmes financiers très particuliers que posent l'exploitation de ressources naturelles, la production et la distribution de l'énergie.

Morgan Guaranty a les hommes qualifiés pour répondre à ces exigences.

En effet, ces spécialistes se consacrent en permanence, à travers le monde, à ceux de nos clients qui travaillent dans le domaine de l'énergie.

Ils ont apporté des solutions au développement de sources d'énergie en Argentine comme au Proche-Orient, financé l'exploitation de gisements de pétrole en Mer du Nord comme en Australie. Ils sont donc parfaitement en mesure d'évaluer vos projets, tant sur le plan technique que sur le plan économique.

Les connaissances et l'expérience de cette équipe



d'experts internationaux lui permettent de monter un programme financier suivant les caractéristiques précises de vos besoins : qu'il s'agisse d'émettre des lettres de crédit pour du pétrole brut en transit ou de constituer un pool bancaire pour réunir les centaines de millions de dollars nécessaires à un projet d'exploitation de ressources naturelles.

Les spécialistes Morgan de l'énergie, qu'ils soient de nos bureaux de New York, Londres, Paris, Beyrouth, Houston ou d'ailleurs visitent fréquemment les grands centres pétroliers mondiaux.

Pour prendre contact avec eux adressez-vous à n'importe lequel de nos bureaux.

Vous y serez d'ailleurs en bonne compagnie. Nous apportons déjà notre concours à 96 des 100 plus grandes sociétés mondiales. Et à un grand nombre de plus petites aussi.

Morgan Guaranty Trust Company, 23 Wall Street, New York, N.Y. 10015. En France : 14, Place Vendôme, Paris (téléphone : 260.35.60) • Autres Succursales : Londres, Bruxelles, Anvers, Francfort, Düsseldorf, Munich, Zurich, Milan et Rome (Banca Morgan Vonwiller), Tokyo, Nassau • Bureaux de Représentation : Madrid, Beyrouth, Sydney, Hong-Kong, Sao Paulo, Caracas • Associés dans 31 pays • Filiales Bancaires Internationales aux Etats-Unis : San Francisco, Houston.

Morgan Guaranty Trust Company

AUDIOVISUEL

La télévision « indépendante » arrive...

I. — LE CANAL 39 ET LA TROISIÈME CHAINE

Par CLAUDE DURIEUX

Le projet de réforme des structures de l'O.R.T.F., préparé par M. Marceau Long, a été bloqué par la mort du président Pompidou et l'élection du nouveau chef de l'État. On avait soupçonné ce projet de préparer la « privatisation » de l'Office, ce qui avait provoqué une vive réaction des syndicats au début de l'année.

***Les grèves* qui viennent de reprendre à la Radiotélévision française pour le soutien de revendications catégorielles touchent en fait au fond du problème : « N'a-t-on pas progressivement dénaturé l'O.R.T.F. ? », interrogent les syndicats.**

Il semble en effet que l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République ait redonné espoir aux partisans d'une télévision « indépendante ».

La suppression du ministère de l'information — et, par extension, d'une certaine tutelle de l'O.R.T.F. — intervient dans des circonstances analogues à celles de 1969 : élu président de la République, Georges Pompidou avait choisi M. Chaban-Delmas comme premier ministre qui, annonçant une « nouvelle société » et un nouveau style, avait supprimé le ministère de l'information.

M. Pompidou devait se raviser trois ans plus tard et, répondant aux vœu des organisations professionnelles de la presse française, chargeait de nouveau un secrétaire d'Etat, d'abord M. Philippe Malaud, puis un ministre (le même), puis M. Lecat, des problèmes relatifs à l'information.

« *Vous avez noté*, déclarait le mercredi 29 mai à la télévision M. Giscard d'Estaing, *qu'il n'y avait pas de ministre de l'information dans le gouvernement tel qu'il vient d'être composé.* »

Position de principe ? Ce n'est pas sûr. On dit que de sérieux travaux d'approche ont été faits, notamment auprès de M. André Diligent, sénateur (Union centriste) du Nord. Si le censeur de la publicité clandestine à l'O.R.T.F. avait accepté d'oublier quelque temps, contre un maroquin, la rigueur de ses principes, M. Lecat aurait fort bien pu avoir un successeur rue de Varenne.

La tutelle administrative de l'O.R.T.F. dépendra directement du premier ministre, mais il n'y aura pas pour autant — comme dans le gouvernement Chaban-Delmas — un « *cabinet de l'information* » à Matignon. Les problèmes de la presse seraient désormais du ressort de M. Georges Ordonnaud, qui dirige le service juridique et technique de l'information.

En ce domaine comme en d'autres (documentation française, haut conseil de l'audiovisuel), M. Denis Baudouin, qui porterait désormais le titre de délégué général à l'information, aurait un rôle prépondérant : une « *lettre de mission* » du premier ministre fixerait ses pouvoirs et les limites de ses prérogatives. Mais on peut considérer que M. Baudouin recevra l'équivalent d'une charge de secrétaire d'Etat... sans le titre.

La mort brutale de Georges *Pompidou, puis la campagne présidentielle*, ont retardé le calendrier des réformes préparées à l'O.R.T.F. par M. Marceau Long, pour une application plus stricte des dispositions prévues dans la loi du 3 juillet 1972. Les décrets *instituant la création de six établissements publics « autonomes »* sont prêts et n'attendent que le « *feu vert* » du gouvernement.

TÉLÉVISION : TROISIÈME CHAÎNE Zone couverte au 1er juillet 1974

« L'environnement s'est modifié »

Mais M. Messmer, entre-temps, a cédé la place à M. Chirac qui ne manifestera peut-être pas la même hâte à les faire paraître au *Journal officiel*. Non pas que l'orientation de la réforme ne soit plus conforme à la conception du nouveau chef de l'Etat sur la radio-télévision française — au contraire, — mais simplement parce que « l'environnement » s'est modifié. Depuis la prise de pouvoir *de M. Giscard d'Estaing*, l'O.R.T.F. fait partie, semble-t-il, d'une nouvelle stratégie globale de l'information.

Le déroulement de la campagne présidentielle a achevé de convaincre, en effet, le nouveau chef de l'Etat de l'importance de la radio-télévision dans l'exercice de la démocratie. Il a pu vérifier le bénéfice de la pluralité des « tribunes » offertes par l'audio-visuel : Europe 1, R.T.L., Radio-Monte-Carlo ont participé, en effet, tout autant que l'O.R.T.F., à façonner, soir après soir, la silhouette du futur président.

Cette campagne audio-visuelle a également conforté les républicains indépendants et leurs alliés centristes-réformateurs dans leur conviction : le monopole de télé*vision de l'O.R.T.F étant techni*quement condamné à moyen terme, le plus tôt sera le mieux. D'autant plus que le public est, dans sa majorité, favorable au lancement d'une chaîne privée...

Ce n'est pas par hasard que M. Jean Boyer, député (républicain indépendant) de l'Isère, vient de déposer une proposition de loi tendant à la création d'un office des chaînes commerciales de radiotélévision, financées par les recettes publicitaires, ce qui entraînerait la suppression de la redevance. Le rôle de l'O.R.T.F. n'interviendrait que sur le plan technique.

A partir de cette proposition séduisante, mais parfaitement utopique au regard du marché publicitaire français, il sera facile de revenir à des conceptions plus réalistes.

Deux projets de chaînes privées *de télévision suscitent* actuellement, nous l'avons déjà signalé (*le Monde* du 24 mai), une vive curiosité dans certains milieux d'affaires.

Le premier concerne l'utilisation du canal 39 de télévision, propriété de la société Images et Son-Europe 1. Prévu pour être exploité en langue française, ce canal risque d'être repris par les instances internationales s'il n'est pas rapidement exploité.

Grâce à un émetteur situé en Sarre, cette nouvelle station périphérique pourrait avoir, dans un *premier temps du moins*, un rayonnement sur le territoire français comparable à celui de Télé-Luxembourg.

Le lancement d'une telle chaîne — dont le projet est fort avancé — est subordonné à des négociations entre les gouvernements de Bonn et de Paris. Il n'est pas exclu que la rencontre entre M. Schmidt et M. Giscard d'Estaing ait fourni à leur entourage et aux ministres intéressés l'occasion d'en parler. En cas d'accord rapide, le projet pourrait se réaliser dès 1975.

Le second objectif, que d'autres groupes poursuivent à moyen terme, concerne plus directement l'O.R.T.F. : il consisterait à détacher une des chaînes de télévision pour en faire une chaîne *indépendante placée sous la tutelle* de la Sofirad, dont M. Denis Baudouin est le président-directeur général (en même temps que délégué général à l'information).

On sait que la Sofirad a pour vocation de gérer les participations financières que l'Etat possède dans plusieurs stations périphériques : Europe 1, Radio Monte-Carlo, Sud-Radio.

Pour la régionalisation

Exerçant sur ces postes de radio une tutelle « souple », la Sofirad se sent vocation pour patronner une chaîne de télévision indépendante de l'O.R.T.F. Le gouvernement souhaitant d'autre part promouvoir la politique de régionalisation timidement engagée, il apparaît à l'évidence que cette chaîne pourrait être la troisième dont la « couverture » atteindra 50 % des téléspectateurs au 1er juillet mais qui sera presque totale à la fin de 1975.

Les vingt-trois centres d'actualité télévisée qui lui sont rattachés autant que sa vocation régionale originelle semblent prédestiner la troisième chaîne à la réalisation du projet de la Sofirad. A condition qu'elle ne soit plus seulement saupoudrée de régionalisme *mais* jouisse d'une autonomie suffisante pour remplir cette mission particulière.

Prochain article :

PAS DE « ROUMOULES BIS »

TANDIS QUE LA NÉGOCIATION S'ENGAGE A L'O.R.T.F.

La grève de solidarité est suspendue mais quelques perturbations subsistent

Les agents techniques et administratifs de l'O.R.T.F., en grève depuis le 30 mai, ont décidé, mardi matin 11 juin, au cours de leur assemblée générale, de reconduire la grève et de tenir une nouvelle assemblée générale le mardi 18 juin, indique-t-on à la Fédération syndicale unifiée.

En revanche, à l'issue de la réunion *qui a eu lieu mardi* après-midi avec la direction générale, le comité de grève a demandé la suspension, à partir du 12 juin à 0 heure jusqu'au 19 juin, de la grève de solidarité déclenchée le *11 juin*, qui avait entraîné l'application du programme minimum à la télévision et à la radiodiffusion, pour la journée de mardi.

Ce signe de détente ramène l'auditeur et le téléspectateur aux aléas de programmes incertains, les émissions de T.V. en direct étant les plus affectées.

A la radio, c'est le programme normal de France-Inter qui est diffusé sur l'ensemble du réseau.

Quant au fond du conflit, la direction générale pense que « *les revendications formulées par les techniciens grévistes pourront trouver leur place dans la procédure normale de discussion qui permet de répartir les sommes disponibles* », comme l'avait déclaré M. Long, vendredi soir à la télévision. A l'issue de l'entrevue de mardi, les syndicats reconnaissent que « *la direction générale a manifesté des intentions de régler le différend* », mais que les solutions esquissées leur semblent encore inadéquates. La négociation s'engage mais, à toutes fins utiles, un nouveau préavis de grève générale pour le mardi 18 juin a été déposé. Il prendra effet ou non selon les résultats obtenus.

Rappelons que les grévistes, au nombre de deux mille environ, sont de jeunes agents de l'O.R.T.F. (moins de trente ans), techniciens ou administratifs qui s'estiment déclassés.

En effet, selon une décision *arrêtée par* M. Dangeard en 1973, dans le cadre de la nouvelle grille des rémunérations, il a été décidé que les « administratifs » qui avaient été embauchés avant le 1er janvier 1966 demeureraient *dans la catégorie « maîtrise »*. Les autres, bien que faisant le même travail et possédant les mêmes diplômes, ne sont considérés que comme des agents d'exécution.

En ce qui concerne les techniciens, le système est modulé sur quatre échelons, mais, selon les intéressés, aboutit à une discrimination identique.

La Fédération syndicale unifiée réclame en vain depuis deux ans une révision de cette décision.

PRESSE

● *Les assises de la Fédération professionnel des journalistes », chef (*)*, présidées par M. Sacquet, se tiendront à Dijon, dans la salle des Etats de Bourgogne, les 20 et 21 juin, et à Beaune, le 22 juin 1974.

Au programme : « *Le secret professionnel des journalistes* », qui a de plus en plus besoin de s'imposer, et le « *droit de réponse à la télévision et à la radio* », pour lequel des solutions originales seront proposées. On reparlera également du projet sur « *la protection des journalistes en mission périlleuse* » toujours en instance devant l'ONU, et pour lequel la procédure doit être accélérée.

★ 64, rue La Fayette, Paris-9e. Tél. : 770-54-94.

INSTITUT

A l'Académie des sciences morales et politiques

ÉLECTION DU GÉNÉRAL GAMBIEZ

L'Académie des sciences morales et politiques a élu mardi le général d'armée Fernand Gambiez au siège rendu vacant, dans la section générale, par le décès d'André Grandpierre, par 22 voix contre 11 à M. Gabriel Ardant, 1 à M. Jean Milhaud et 3 bulletins blancs. Ce résultat a été acquis au second tour de scrutin. Au premier tour, avaient obtenu : le général Gambiez, 17 voix ; M. Ardant, 14 voix ; M. Milhaud, 3 voix, et 3 bulletins blancs. Il y avait 37 votants et la majorité absolue était de 19 voix.

Elle a élu en outre deux correspondants : Mgr Maurice Nédoncelle, à Strasbourg, dans la section de philosophie, par 32 voix, au siège de René Lacroze ; et M. Henri Janne, à Bruxelles, dans la section de morale et sociologie, par 34 voix, au siège d'Emile Bouvier.

Né à Lille le 27 février 1903 d'une famille de mineurs, saint-cyrien, le général Gambiez était en 1939-1940 capitaine de chasseurs à pied, puis devint après l'armistice, directeur de la section « moral » au 3e bureau de l'état-major de l'armée. Evadé de France en 1942 et interné en Espagne avant d'atteindre Alger, il prend le commandement du bataillon de choc et débarque à sa tête en Corse et à l'île d'Elbe. Avec la brigade de choc et les commandos, il combat en France et en Allemagne. De 1945 à 1948 il commande l'Ecole militaire de Saint-Maixent. Après quoi il occupera, à part une brève interruption, une série de postes délicats au Tonkin et deviendra, jusqu'en 1955, chef d'état-major du commandant en chef en Indochine.

En août 1957, dans une période particulièrement difficile, il devient commandant supérieur des troupes en Tunisie. Il prend ensuite, en Algérie, la tête du corps d'armée d'Oran jusqu'en 1960. En février 1961, succédant au général Crépin, il est nommé commandant en chef en Algérie. Il ne peut, deux mois plus tard, malgré de courageux efforts personnels, empêcher le « putsch des généraux » qui le font arrêter et interner dans le Sud.

Le général Gambiez est président alors directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale jusqu'en 1965, puis, jusqu'en 1969, conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Le généra Gambiez est président de la Commission française d'histoire militaire, vice-président de la Commission internationale d'histoire militaire comparée, membre du Centre d'études de politique étrangère.

Il est l'auteur de l'Epée de Damoclès, *d'une* Histoire de la première guerre mondiale *(en deux ouvrages en collaboration avec le colonel Suire), des* Commandos *dans* Vie et mort des Français 1939-1945, *et de* la Libération de la Corse. *Il a collaboré à de nombreux quotidiens et périodiques et donné notamment un article sur l'amiral Castex dans* le Monde *du 24 janvier 1968.*

Grand-croix de la Légion d'honneur, le général Gambiez est titulaire des croix de guerre 1939-1945 et des T.O.E., et de la croix de la valeur militaire.

Nietzsche, actualité d'un philosophe inactuel

Nietzsche, qui « pendant l'entre-deux-guerres fut tenu par beaucoup pour un irrationaliste fascisant (...), a été transformé en un des maîtres à penser intellectuels par la gauche gauchisante ». D'où vient cette *actualité d'un philosophe inactuel* ? M. Jean Brun, professeur à l'université de Dijon, a tenté ensuite, devant l'Académie, de répondre à cette question. Son analyse serrée de la pensée de celui qui apparaît surtout comme « le généalogiste annonçant le crépuscule des idoles », un des promoteurs d'une « école du soupçon », a nettement situé le problème et fait ainsi *comprendre* pourquoi l'homme d'aujourd'hui, héritier de l'homme de toujours, prisonnier des filets qui tissent autour de lui des réseaux de communications et de significations, s'est reconnu dans *une telle entreprise*.

La formulation même de Nietzsche, loin de toute dialectique systématique, dont les aphorismes péremptoires aboutissent au *cri*, y est pour beaucoup. Un cri qui reste « profondément ambigu dans la mesure où l'on y trouve à la fois de la joie et du désespoir ». Elle renforce l'impact d'une philosophie démystificatrice qui rejoint aujourd'hui toutes les formes de spéculations sur l'aventure.

Mais au-delà de ce qu'il a dit — qu'il n'y a pas de chemin pour le voyage auquel il nous convie, que l'idée de vérité est la grande erreur dont l'homme est devenu l'esclave, que la vie doit être une danse folle et dionysiaque, — Nietzsche demeure ce qu'il a été : un témoin de l'homme qui vient sans cesse buter contre le secret qu'il demeure pour lui-même.

Cet exposé a donné lieu à un débat passionnant auquel ont pris part MM. Schuhl, Tapié, Gouhier, Cazeneuve, Cassin et le grand rabbin Kaplan. Il en est notamment ressorti que le nazisme avait soigneusement expurgé les textes de Nietzsche pour les faire servir à sa propagande, *que l'historien Jacob Burckhardt eut une profonde influence sur le prophète du surhomme, que l'Eternel Retour est une synthèse de l'esprit apollinien et de l'esprit dionysiaque. Le conférencier a conclu par une citation du peintre surréaliste Matta, qui rejoint curieusement Nietzsche : « *Il nous faut sortir de l'homme comme l'homme est lui-même sorti du sac.* »

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres

LA SCULPTURE ROMANE A SAINT-BARNARD DE ROMANS

M. Jacques Thirion, professeur à l'Ecole des chartes, a souligné l'importance, devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de la sculpture romane de la collégiale Saint-Barnard, à Romans, dont une partie de la nef, élevée entre 1134 et 1150, subsiste dans cette église rebâtie à l'époque gothique.

Une série de chapiteaux d'une exceptionnelle qualité, montrent, les uns une parfaite assimilation des modèles antiques et mérovingiens, les autres une aptitude très particulière à traiter la figure humaine dans un *esprit monumental* sur des fonds purement décoratifs. D'autres, enfin, empruntent à l'art clunisien de Bourgogne leur exquise délicatesse.

La destination et la position stylistique des statues de la porte occidentale, d'une souplesse et d'une élégance remarquables, doivent être reconsidérées. Elles ne faisaient pas partie à l'origine, comme on l'a cru, des ébrasements d'un portail. En réalité, elles ont été remontées à leur actuel emplacement après les désastres des guerres de religion. Apparentées aux foyers du bas Rhône, elles s'en distinguent par leur mouvement et leur raffinement. En tout cas, elles ne sauraient être considérées comme un reflet tardif de la façade d'Arles ni même de la plupart des statues de Saint-Gilles et doivent être datées beaucoup plus tôt qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

Romans au douzième siècle, comme les métropoles du Rhône moyen, a été à la fois un centre créateur et un *carrefour d'influences*.

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

De Santiago à Paris

L'HISTOIRE D'UN PEUPLE SUR LES MURS DU CHILI



Photos : Cardoso. Biennale

EN trois années d'Unité populaire, le peuple chilien s'était inventé un langage, qui a disparu en même temps qu'ont disparu l'espoir, la joie, la libération d'un peuple. Les chants se sont tus, avec le coup d'Etat. Mais aussi les couleurs sur les murs, ces visages bleus ou mauves, ces soleils, ces oiseaux, ces mains qui se transformaient en drapeaux, les drapeaux en poèmes, et les poèmes en fresques symboliques, somptueuses, immenses comme celle qui longeait, sur près d'un kilomètre, le rio Mapocho, en plein centre de Santiago. Ou plus simples, parfois naïves, maladroites, presque émouvantes. Réalisées par des ouvriers, des paysans et des peintres, toujours « collectives » et toujours « militantes », elles ont raconté semaine après semaine, sur les murs de la ville et sur les murs des chemins, aux flancs des montagnes, entre ciel et sable, l'histoire quotidienne d'un peuple pendant trois ans, sa vie, ses conquêtes, ses mots d'ordre, et ses combats à venir — toutes, en juillet, août, septembre 1973, appelaient à la lutte contre le fascisme. Aujourd'hui, les militaires ont « blanchi » les murs, nettoyé les façades. Il ne reste rien de ces images étonnantes qui étaient comme l'expression d'un art naissant, nouveau.

Un art inégal — la geste révolutionnaire n'en était qu'à ses débuts — proche de la nature mais où les fleurs, les arbres se chargeaient de rêves différents, de significations autres. Le bonheur de peindre se confondait avec celui du socialisme à venir. Un art « gigantesque ». Les fresques pouvaient s'étaler sur cinq cents ou sept cents mètres, les lettres avaient souvent plus d'un mètre de haut, parfois plus, deux, trois, ou quatre. Elles se caractérisaient par leur profusion, une exubérance de couleurs, une sûreté du graphisme. Mais aussi par le fait qu'elles étaient à la fois violemment politiques, poétiques et populaires. Inséparables de tout un mouvement de revendication, elles répondaient, au jour le jour, aux transformations du pays, indiquant, éclairant les chemins nouveaux de la « bataille » politique et sociale. Puis elles disparaissaient pour être remplacées par d'autres, jugées plus utiles.

On pense bien sûr aux images héroïques apparues en 1789, et sous la Commune en France, aux affiches pop' cubaines, à celles de mai 1968, rapides, contingentes, conçues pour la vérité d'un moment. Mais on pense aussi aux fresques préhistoriques, aux activités « domestiques » des fresques égyptiennes, aux profils assyriens, aux dessins « simples » des premiers chrétiens, à la folie murale mexicaine, et à Miro, Léger, Chagall, Picasso... Langages communs, ici retrouvés d'instinct. Mêlés, renouvelés par l'élan d'un peuple. Ces images ne doivent pas être oubliées. Nous avons demandé à José Balmes, peintre et doyen de la faculté des beaux-arts à Santiago jusqu'en septembre 1973, qui est aujourd'hui réfugié en France, de nous expliquer ce que fut cette activité extraordinaire (symbolisée peut-être par cette image que l'on retrouvait sur les murs : un poing fermé sur un pinceau), ce « climat culturel de création sans précédent dans l'histoire du Chili », *comme il le définit lui-même. José Balmes a participé à l'une des « Brigades murales » les plus fameuses — la Brigada Ramona Parra — dont les œuvres photographiées avaient été présentées en septembre 1973 à la Biennale de Paris. Depuis le 5 juin, à l'occasion du récital des Quilapayun (qui furent les « ambassadeurs culturels » du président Allende) à l'Olympia, José Balmes réalise, avec une brigade récemment reconstituée — la Brigade Elmo Catalan — des fresques, chaque jour différentes.*

★ Le Chili (Quilapayun et autres groupes) à l'Olympia, jusqu'au 15 juin, 21 h. 15.

« Comment expliquez-vous l'apparition de ces peintures murales ? Peut-on parler d'une tradition, comme au Mexique par exemple ?

— Pour comprendre ce qui s'est passé au Chili dans le domaine de la peinture, il faut revenir au mouvement général — l'extraordinaire renouveau culturel qui s'est opéré pendant les trois années d'Unité populaire, dit José Balmès. Un critique d'art espagnol a écrit cette phrase, peut-être élémentaire, mais très juste : *« El arte cambia cuando cambia la vida. »* (« L'art change quand la vie change. ») Il existe au Chili une longue tradition de luttes. Chaque fois que ces luttes ont atteint un certain degré de maturité politique, l'art, la culture se sont transformés aussi. En 1939, comme en France et en Espagne à la même époque, le Chili faisait l'expérience d'un front populaire. Parallèlement, des peintures murales, d'influence mexicaine, sont apparues dans des écoles ou dans des bibliothèques, mais, bien que l'esprit de la révolution mexicaine y fût présent, elles n'apportèrent pas grand-chose à la peinture chilienne. C'est seulement en 1969, en même temps que le peuple se mobilisait pour obtenir la victoire de l'Unité populaire, qu'ont été plus claires, plus précises, les questions sur l'art et la culture.

» Pour la première fois des peintres des écrivains, des musiciens, des danseurs, des cinéastes se sont réunis pour réfléchir, pour discuter ensemble sur leur rôle dans la transformation du pays. Ce mouvement, parti des artistes plasticiens, a donné naissance au Comité des artistes et écrivains. Il fut immense. Et le débat très intense.

— Quelles ont été vos premières préoccupations?

— Nous nous sommes interrogés : *Où aller ? Vers quelle culture ? Il fallait* en effet savoir que faire pour établir un contact direct avec le peuple. La classe ouvrière, les classes moyennes n'ont pas de relation naturelle avec les musées, les galeries, le théâtre. Il nous fallait donc changer de lieu, ou plutôt élargir les lieux, en allant là où allait le peuple, dehors. Ce n'était pas suffisant : nous ne voulions pas transporter la « culture » dans des lieux nouveaux, nous voulions une « autre culture ». Il s'agissait de faire en sorte que le peuple prenne conscience de ses besoins, qu'il se débarrasse de cet impérialisme culturel, représenté pour lui par la culture bourgeoise, et, enfin, qu'il retrouve un art qui lui appartienne, qui soit l'expression, extériorisée, de la nouvelle réalité. Dans un manifeste (qui a constitué par la suite la « mesure 40 » du programme de l'Unité populaire), ce Comité définit les principes ainsi que les organismes qui pourraient être les ferments de cette « culture nouvelle, populaire et démocratique ».

» L'exposition *« America, no invoco tu nombre en vano »* (« Amérique, je n'invoque pas ton nom en vain »), qui eut lieu en mai 1969 à l'appel de la faculté des beaux-arts et de l'institut latino-américain, avait peut-être été le point de départ de cette politique. Elle s'était déroulée, sous la tente d'un cirque, dans un parc, en plein centre de Santiago. Des danseurs, des chanteurs, des poètes, des comédiens participaient au spectacle. Mais surtout — c'était une date — des travailleurs, des employés et des paysans exposaient aux côtés des artistes plasticiens professionnels. La presse de droite a attaqué violemment ces activités, leur refusant tout caractère artistique. Mais ce fut un succès. L'exposition dura plus d'un mois. Un second spectacle a marqué, pour les peintres, le point culminant de la campagne électorale, *« El pueblo tiene arte con Allende »* (« L'art pour le peuple avec Allende »). Le même jour, à la même heure, dans cent villes différentes, les artistes plasticiens, tout en soutenant Allende, montrèrent au peuple leur travail — des sérigraphies tirées à des milliers d'exemplaires, vendues à très bas prix, et qui illustraient les problèmes du moment, l'espoir d'une autre société. Cette exposition dura trois semaines. Le triomphe de l'Unité populaire ne fit qu'accroître la mobilisation des artistes plasticiens.

» Les bases de « centres de culture populaire » étaient jetées ; d'autres initiatives étaient lancées, comme le « train de la culture », sorte de caravane qui se promenait, dans tout le pays, dans les villes et les villages, et qui servait de support à toutes les manifestations artistiques (peinture, ballet, théâtre, musique ou cinéma). Ce « train » a favorisé l'échange — fécond — entre la ville et la campagne, le peuple et les artistes, et des artistes entre eux. Les musiciens redécouvraient le folklore. Les paysans, eux, commençaient à écrire des poèmes, des petites pièces...

— Et les peintures murales ?

— Celles-ci sont apparues simultanément. Tandis que nous commencions notre travail, la jeunesse ouvrière et étudiante des partis de gauche peignait, sur les murs, ses opinions politiques. Au début, ce n'était que des inscriptions en lettres de couleurs (un slogan, le nom d'un candidat), mais bien faites, bien construites. Après la victoire, des peintres vinrent rejoindre tous ces jeunes et ainsi naquirent les « brigades murales ». Chaque parti avait la sienne.

— Comment travaillaient ces « brigades » ?

— Chacune avait sa propre méthode de travail. La « brigade » Ramona-Parra par exemple, *qui* était la plus structurée, la plus active aussi, était composée de plusieurs équipes de vingt à trente travailleurs, étudiants en art (ou en architecture) et peintres. Chaque équipe avait son local, du matériel pour faire de la peinture et des lits pour dormir, car on peignait souvent la nuit ou à l'aube. On choisissait un thème, selon l'urgence politique : l'alphabétisation, l'éducation, la nationalisation des richesses naturelles, la réforme agraire, la solidarité avec d'autres peuples en lutte, la bataille pour la production, etc. On discutait de chaque peinture, collectivement : un premier *projet* était dessiné, puis le plus « doué » réalisait ensuite ce que nous appelions *le « tracé ». Il réglait la composition*, distribuait les formes et les lettres. Puis l'un prenait le jaune, l'autre le rouge... et remplissait rapidement l'espace réservé à sa couleur. On employait le noir en dernier pour « découper » les autres couleurs. *Ce* qui a donné, à tous ces dessins, le même style simple et direct, très caractéristique.

— Quel genre de peinture utilisiez-vous ?

— Parfois de la peinture acrylique quand des fabricants nous en offraient. Plus généralement de la poudre achetée au kilo, de médiocre qualité, et qui coûtait peu cher. Mais ces peintures n'étaient pas conçues pour le futur, pour la postérité, pour l'histoire. Elles duraient une semaine ou deux, puis étaient remplacées par d'autres.

— Quel est le rôle du peintre dans tout cela ? Certains n'ont-ils pas eu peur de ne plus pouvoir s'exprimer personnellement ?

— Je me souviens d'une expérience que nous avions vécue et qui, pour nous, fut définitive. Un camarade avait réalisé une peinture de type « réaliste socialiste ». Tous les artistes l'avaient jugée « bonne », contrairement à une autre plus abstraite, plus difficile, et même plus chère. Mais quand nous avons montré ces peintures à des travailleurs, ils portèrent le jugement inverse. Beaucoup de peintres abstraits, « géométriques », s'étaient joints aux brigades. Il n'était pas question de pousser un peintre à abandonner un style au profit d'un autre. S'il y avait changement — et il y en a eu — cela s'est produit de façon naturelle.

— Comment cela ?

— Auparavant, il y avait une coupure à peu près totale entre les intellectuels et les travailleurs. En rétablissant le pont, on rétablit la confrontation, la participation de tous dans tous les domaines (social, politique et culturel). Et c'est dans cette nouvelle relation de l'artiste avec le peuple qu'il y a eu transformation réciproque.

— Pour les peintres, quels furent ces changements ?

— *Le fait de travailler collectivement*, de « s'enfoncer » dans la réalité sociale, a modifié le mode de vie, les idées politiques et, par là même, l'expression plastique. Selon quel processus ? Il est difficile de le déterminer, car les changements se sont opérés de manière souvent inconsciente. Cependant, l'artiste entre guillemets, avec son mythe, sa condition, sa vanité personnelle, a disparu pour faire place à quelqu'un de plus simple, de plus généreux et, en même temps, plus sûr de lui.

» Les peintres ont montré leur capacité d'imagination, d'invention. Ils ont su utiliser cet espace que représente un mur. Ainsi, par exemple, sur la route de l'aéroport, les drapeaux prenaient un rythme, entraient en mouvement, vus à une certaine vitesse en voiture ; le long du rio Mapocho, il fallait au contraire circuler à pied, dans le parc, pour lire cette immense fresque de 7 mètres de haut, composée de textes, de paroles, de dessins et de poèmes de Pablo Neruda ; à Valparaiso, des brigades avaient joué sur les volumes de grosses pierres. En réalité, les plasticiens découvraient que la peinture peut se développer sur d'autres dimensions, avec une autre lumière, qu'elle peut s'intégrer à l'architecture, à la sculpture, à l'urbanisme ; qu'elle peut être liée concrètement à la vie. Etre au service de l'homme.

— Quel rôle ont joué ces peintures murales ?

— On ne fait pas la révolution avec la peinture. *On* ne *la* fait pas non plus avec la musique ni avec le théâtre. Mais on peut aider à la faire. Le peuple, à qui ces œuvres étaient destinées, commençait à aimer et à sentir cet art comme quelque chose qui lui était propre, qui venait de lui, qui se préoccupait de ses problèmes, et y répondait.

— Et aujourd'hui ?

— Des tableaux ont été brûlés, d'autres effacés, d'autres encore ont disparu comme ceux qui avaient été donnés — en hommage au peuple chilien — par des artistes du monde entier au Musée de la solidarité, au cours des trois années d'Unité populaire. La moitié des élèves et des professeurs ont été expulsés de la Faculté des beaux-arts. Le Musée d'art contemporain a été fermé. La plupart des artistes et des jeunes des brigades, aujourd'hui, sont sans travail. Certains vivent dans la clandestinité. D'autres, comme nous, sont exilés. »

Propos recueillis par
CATHERINE HUMBLOT.

NOUREEV AU PALAIS DES SPORTS

IL n'est pas seul, bien sûr, l'Opéra lui a délégué ses Piollet, ses Jude, ses Guizerix, ses Rayet pour l'entourer, le seconder. Lui-même a amené dans ses bagages une jeune femme brune, membres minces, visage changeant, Merle Park, du Royal Ballet. Pourquoi celle-là plutôt qu'une autre ?. Pourquoi pas ? De toute façon... Il n'est pas seul en scène, mais d'abord c'est lui seul qu'on regarde. A-t-il changé, épaissi, minci ? Quid de son tracé, de ses attitudes, de son ballon ? Et de son aura ?

Apollon Musagète, berger ramenant, disposant, guidant son petit troupeau de muses jusqu'à l'Olympe situé au faîte d'un immense escabeau, il exécute sans bavure, il suit, il devance presque les fioritures d'un dessin musical et chorégraphique (Stravinski-Balanchine) si complexe, si joli, si subtil, d'un bonheur d'invention si rare et si constant qu'on en est tout ébaubi. Ça a la résistance et la fragilité d'une pièce de musée sertie et non perdue dans cet énorme cadre réduit à un écrin.

Alors, comparé à Lifar ? A mes côtés, Dynalix, qui l'a dansé avec lui, trouvait cela bien, très bien, propre, fini, soigné. C'est tout ? N'est-ce pas assez ? Peut-être pas au fond. Devant ce sourire curieux, crispé jusqu'au rictus, devant cette autorité un peu sèche, on ne pouvait s'empêcher de rêver à la grâce ensorcelante, ensoleillée, d'un Michaël Denard.

Très bien aussi, bien placées, bien nettes, bien précises, les variations en petite batterie, les jetés-battus, les brisés-volés, de *la Fête des fleurs à Genzano*, un pas de deux réglé par Bournonville. Et très nobles et très moelleux, les derniers tours posés façon flocons de neige. Et très parfaites les arabesques arrachées aux bras d'une Merle Park, assez gracieuse au fond en tutu long. Et, cependant, là encore, on n'avait pas, on n'avait plus cette impression d'unique, d'irremplaçable, de jamais vu.

J'en arrive à la curiosité, au clou de la soirée : Noureev, abordant aux rives de la « modern dance » américaine, Noureev interprète de Paul Taylor. C'était tout pareil : propre, souple et précis. Bras largement déployés en ailes de canard sauvage — Taylor n'aime que cela, — longues enjambées de profil, bras haut tendus en corde de puits, pieds en équerre, rien à redire. C'était même mieux : l'expression fermée, absorbée, grave et tendre ne laissait plus rien percer d'étrange, d'inquiétant, à la limite, non le mot n'est pas trop fort, du maléfique. Adorable prestation de Wilfride Piollet. Elle s'amusait et cela se sentait.

Ce qui se sentait surtout, c'était la fameuse accélération de l'histoire. La danse moderne a ses classiques désormais. Ce ballet en est un. Au même titre que le Balanchine, un Balanchine à qui l'on aurait confisqué ses chaussons. On doit pouvoir sauter de *Giselle* à *Auréole* sans difficulté majeure. Il n'y avait pas de quoi retenir son souffle.

Plus périlleux, infiniment, cet Othello — il a appelé cela *la Pavane du Maure* — héritage de José Limon, en longue robe de velours cramoisi, style Boris Godounov, d'un expressionnisme grimaçant poussé — c'est toujours le cas chez Limon — jusqu'au grotesque. Noureev en remet, joue les Mounet Sully au temps du muet, se croit au Grand-Guignol. Les mains au front, les mains aux tripes, l'œil torve, la bouche mauvaise, il en fait tant et tant qu'on retrouve, passés les premiers moments d'hilarité, le malaise du début. Noureev a changé. De l'intérieur. Il semble, par moments, s'éloigner, s'enfoncer, dans Dieu sait quel passage obscur et secret.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Palais des Sports, 21 h.

Une sélection

cinéma

SUGARLAND EXPRESS

Un détenu échappé de prison et sa femme tiennent en échec la police du Texas. Ce qu'il y a de meilleur dans ce film (Prix du scénario à Cannes), ce n'est pas l'histoire, mais la mise en scène de Steven Spielberg et l'interprétation. Comédie, drame et satire de la société américaine s'enchevêtrent étroitement. Un festival de stock-cars et une révélation : Goldie Hawn.

WOODY ET LES ROBOTS

Hiberné en 1973, Woody se réveille deux cents ans plus tard dans un monde où règnent l'électronique et la cybernétique. Ses aventures pour échapper à la police gouvernementale. Mime, clown, acrobate, humoriste (tendance Groucho Marx) et réalisateur, Woody Allen nous offre un vaste aperçu de son répertoire. C'est le triomphe de l'absurde, l'apothéose du « nonsense ». Pour amateur d'humour dément et de folies burlesques.

FRANCE S.A.

Hiberné quelques mois seulement après Woody Allen, Michel Bouquet, artisan consciencieux du trafic clandestin et de la drogue, raconte comment, dans une France très ressemblante à la nôtre, les trusts multinationaux et le gouvernement s'entendent pour légaliser et contrôler le trafic des stupéfiants. Erotisme, violence et politique dans une mise en scène « à l'américaine » d'Alain Corneau.

— LA CONVERSATION SECRETE : *toutes les qualités du meilleur cinéma américain : Francis Ford Coppola* (le Parrain) *raconte l'histoire d'Harry Caul, spécialiste de l'audio-visuel et de la surveillance clandestine, en mélangeant Kafka et Orwell, à l'heure du Watergate, et remporte la Palme d'or à Cannes. Gene Hackman* (l'Epouvantail) *est prodigieux dans son rôle de mouchard de* l'underground *technologique.*

— 1789 EN FILM : *des bateleurs jouent le spectacle de la Révolution, l'explosion de la joie, le détournement des espoirs. Le cinéma montre le théâtre et comment il vient de derrière les rideaux pour entraîner le public dans son irrésistible mouvement.* 1789, *le plus grand succès du Théâtre du Soleil. Une grande fête théâtrale devenue un grand film.*

— OUT-1 SPECTRE : *trop vite retiré de l'affiche, le film-puzzle où Jacques Rivette marie Balzac et Lewis Carroll, dans un théâtre d'ombres dont Michel Lonsdale, Juliet Berto, Bulle Ogier, Bernadette Lafont, Jean-Pierre Léaud et cinquante autres tirent les ficelles, est tous les soirs, à 20 heures, au Seine.*

RÉÉDITIONS

— LES TROIS AGES de Buster Keaton : *Réédition d'un film de 1923. A travers trois âges de l'humanité — la préhistoire, l'Empire romain, l'époque moderne — Buster dispute à une grosse brute la jeune fille dont il est amoureux. C'est de la répétition des situations, chaque fois corrigées par la différence des mœurs et des techniques, que naît le comique. Quelques gags irrésistibles : Buster et le diplodocus, Buster conducteur de char, Buster et le homard. Et déjà cette miraculeuse précision des gestes, cette harmonie corporelle, qui annoncent les chefs-d'œuvre.*

théâtre

LE TARTUFFE de Planchon

Faisant éclater les frontières du théâtre, Planchon suscite, comme un démiurge, les êtres vivants, la lumière, la nature, et le tonus politique, tels qu'ils furent du temps de Molière. On croit avoir changé de peau. Cette pièce classique est plus forte que jamais (lire notre revue de presse, page 22).

PAR-DESSUS BORD à l'Odéon

Opéra-bouffe à la Maïakovski montrant en images les mystères de l'économie, de l'indépendance nationale et de la retraite anticipée. C'est Sciences-Po dans la joie. L'enseignement de l'avenir. On apprend aussi, en musique, pourquoi le papier-toilette n'est pas du papier.

Le MAGIC chez Barrault

La troupe des Vienna's follies bloquée dans le Nevada raconte l'histoire et les histoires de l'homme ; cinq mille ans d'aventures et d'amour, quarante gags à la minute, cent vingt minutes de joie, de fête, d'émerveillement, de rires, de rêves, de poésie, de beauté, un grand spectacle, du grand théâtre. Le Magic Circus est de retour au Théâtre d'Orsay, découvre l'opérette viennoise et la fait éclater comme un feu d'artifice.

LA JALOUSIE DU BARBOUILLÉ par le Studio d'Ivry

Du théâtre forain, jouable n'importe où, pour tous publics. Accessoires : une échelle et un bâton. Résultat : une fête grandiose... Les acteurs sont formidables, le scénario est de Molière, et dans les banlieues ouvrières la dramaturgie chauffe terrible.

— LOCOS, par l'Atelier de l'Epée de Bois à la Cartoucherie (20 h. 45) : *Entre la nuit et le jour, entre la mort et la vie.*

— NAZIM HIKMET, BRECHT, BECKETT : *Trois auteurs à la Cité internationale.*

DANSE

— NOUREEV au Palais des Sports : *Lire notre article, page 19.*

musique

MENDELSSOHN AU MARAIS

Admirateur de Bach, de Haendel et de Palestrina, « créateur » de la Passion selon Saint-Matthieu, *en 1829, Félix Mendelssohn a rendu hommage à la tradition classique en composant trois oratorios bibliques dont le dernier* (Christus) *resta inachevé.* Elie *enthousiasma d'emblée les Anglais, à Birmingham, en 1846. Rarement exécutée depuis, l'œuvre devra à nouveau faire ses preuves le 14 à l'église Saint-Nicolas-des-Champs, à 21 h. 15.*

SÉRÉNADES à Versailles

Suivez le guide, en musique, au château de Versailles. L'orchestre de chambre, l'ensemble, l'orchestre national de l'O.R.T.F. (le 13, de 16 h. 30 à 23 h.) et les solistes de l'Orchestre de Paris (le 15, aux mêmes horaires) se transporteront d'heure en heure de la galerie Basse au salon d'Hercule et des rocailles à la salle du Sacre, pour aboutir à la chapelle royale. Le répertoire sera raffiné et galant.

— LA RENTREE D'ELISABETH SCHWARZKOPF, au Théâtre de la Ville, jusqu'au 14 juin, à 18 h. 30 : *les Délices d'une science intacte.*

— ALAIN LOMBARD DONNE LA REPLIQUE A MARTHA ARGERICH et dirige l'Orchestre philharmonique de Strasbourg (Bartok, Prokofiev), le 14, à 20 h. 30, au Théâtre de la Ville : *La réunion de ces deux fortes personnalités risque de faire des étincelles.*

— CAGE-BAYLE-MALEC avec Gérard Frémy et les Percussions de Strasbourg (avec *Jeïta, Vibrations composées* de Bayle et *Missa 1973,* de Malec), le 15 sur le parvis de la Sorbonne, à 18 h. 30 et à 20 h. 30 : *Les dirigeants du G.R.M. s'allient au champion du piano préparé.*

— DERNIER CONCERT DE L'ITINERAIRE (Grisey, Jolas, Stockhausen, Tessier, Zbar), le 17, au Carré Thorigny, à 21 h. : *Encore un programme où la diversité fait loi.*

— GEORG SOLTI DIRIGE « LE CHANT DE LA TERRE », de Mahler, avec Christa Lüdwig et René Kollo, les 17 et 18, au Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h. 30 : *Une symphonie totale, lyrique et dramatique.*

— KARAJAN DIRIGE LA PHILHARMONIQUE DE BERLIN (Schœnberg : *la Nuit transfigurée ;* Tchaïkovski : *Cinquième Symphonie),* le 19, au Théâtre des Champs-Elysées, à 20 h. 30 : *Qualité sonore incontestée ; expérience inégalée.*

arts

MONOTYPES de Tapiès

Antoni Tapiès aborde un genre rare : le monotype. La technique est celle de la gravure, le report sur papier d'un dessin sur plaque de cuivre. Tapiès en expose une quarantaine où dominent de tragiques noirs et gris avec des éclats de rouge sang. (Galerie Maeght.)

HARTUNG

Peintures récentes de Hartung, toutes de conception gigantesque. Force et couleurs qui montrent ce maître de l'expressionnisme abstrait, toujours le même et différent. Elles feront partie, le 21 septembre prochain, de la rétrospective Hartung à l'occasion de ses soixante-dix ans, au musée de Cologne, qui fêtera, lui, son cent cinquantième anniversaire. (Galerie de France.)

— L'ART MAYA DU MEXIQUE au musée de l'homme : *Lire notre article, page X.*

— DOROTHEA TANNING au CNAC : *La vie d'une femme peintre et surréaliste de l'autre côté du miroir. Aventures « nourries » de fantasmes que l'enfance n'a pas tout à fait quittées.*

— LA PEINTURE DE SALON : *Quatre salons d'art moderne à Paris : le* Salon de mai, *au musée de la Ville de Paris, quai de New-York ;* Grands et jeunes *et* Comparaisons, *au Grand Palais : les* Réalités nouvelles, *au parc floral de Vincennes : L'éventail proliférant de la production artistique aujourd'hui.*

— JOAN MIRO, toiles et gravures : *Une rétrospective au Grand Palais de cent tableaux accompagnés de cent inédits récents sortis tout droit de l'atelier de Palma-de-Majorque... A quatre-vingts ans, Miro prend le risque d'être jugé sur sa production d'aujourd'hui. L'œuvre gravé est, en même temps, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris avec une éblouissante suite de plus de six cents numéros.*

— LE MUSEE DU LUXEMBOURG 1874 au Grand Palais : *Les gloires de l'art officiel du musée du Luxembourg que l'on avait « oubliées » dans les réserves de l'Etat. Une coupe horizontale du goût officiel en France en 1874.*

Au Musée de l'homme

LA CIVILISATION MAYA DU MEXIQUE

ON ne rencontre pas tous les jours un Maya. Il y a, bien sûr, encore des Lacandons vivants mais ils sont loin. Beaucoup plus loin que les céramiques et les stucs en ce moment présentés au Musée de l'homme. En vous rendant à l'exposition — courte mais efficace — réalisée autour du choix de pièces prélevé dans la riche collection Barbachano-Ponce : « L'Art maya du Mexique », *vous préciserez singulièrement* l'image de marque d'une grande civilisation difficile d'accès. Le Maya est le moins loin de nous des Précolombiens.

A défaut des stèles, c'est dans les petites pièces de céramique que se trouve le portrait du Maya de l'époque classique (300 à 900 de notre ère) et post-classique (de 900 à la conquête espagnole). La collection Barbachano-Ponce, qui, depuis 1970, fait une tournée dans l'Ancien Monde, provient essentiellement de l'île de Jaïna, au nord-ouest du Yucatan, qui a fourni un important matériel funéraire. Les statuettes, de faible dimension, sont souvent d'une noblesse guerrière toute médiévale qui ne va pas sans monumentalité. Elles détaillent avec une tendresse exceptionnelle dans l'art précolombien un modèle raffiné, voire recherché. Elles exaltent le geste et donnent à l'attitude, à l'expression, une majesté souveraine. La tête est généralement moulée, et le corps, travaillé en creux, est exécuté à la main.

La tête accuse une disproportion à son profit : elle est souvent énorme et affirme un ensemble de conventions esthétiques très particulières : outre la déformation crânienne très poussée par l'aplatissement du front et l'étirement en hauteur vers l'arrière, qui magnifient d'immenses coiffures « compliquées », elle propose un nez aussi typique que le nez grec où l'arête, souvent vive, présente une bosse au-dessus des sourcils. Nez qui se termine en narines lourdes et rondes et se pare fréquemment d'un bijou ornemental. Les pommettes restent hautes et parfois saillantes ; la bouche, qui ne sourit jamais, est grave ; l'œil, sans regard, reste secret et souvent sous des paupières expressives mystérieuses. Bref, visage dramatisé, à la fois parlant et tacite.

Le corps, sans beauté au sens académique, est un support généralement ventru d'admirables ornements : costume de coton et plumes qui évoque une armure empruntée aux plus beaux oiseaux du monde, l'ara ararauna bleu ou le quetzal ; ceinture de coquillages qui sonnent en grelots ; large collerette, pagne très long ; lourd collier de pierres parfois rehaussées de sculptures d'êtres mythiques. N'oublions pas pour ce vrai portrait les boucles d'oreilles, les gros disques, les ornements passés dans la base du nez, le bouclier rectangulaire, etc. Ainsi va le guerrier à sa perte, et nous avons une brillante *série* à voir de près.

Grandes petites pièces

Pour la tendresse il faut s'adresser à une étonnante figurine-sifflet représentant, en un minuscule groupe lové, la déesse



Guerrier portant un bouclier ; heaume en forme de tête d'animal. Céramique (600-950 après J.-C.). Photo Delaplanche.

lunaire, enlaçant le lapin que les Précolombiens l i s e n t fort bien dans les taches de ladite Lune, et, plus généralement, aux finesses d'une exécution de haute qualité. En effet, l'assemblage plastique de tous les éléments iconographiques est toujours, malgré le fréquent encombrement baroque du décor, une parfaite réussite de goût, d'élégance dans le mouvement ou l'attitude. De très grandes petites pièces.

Plusieurs portent encore des traces de couleurs (quelques rehauts bleus sur les bijoux...), mais il faut passer aux vitrines des vases, plats tripodes, bols à bases circulaires, etc., pour assister au triomphe d'un rouge-orange vraiment solaire, à la fois péremptoire et changeant. *L'Orange-fin* achève une série, riche et variée, de couvertes délicatement ivoirées, crémées ou verdâtres (styles Puuc du Serrania). Les décors, tantôt gravés, tantôt peints, tantôt en reliefs plastiques, sont des modèles de goût, qu'il s'agisse de la stylisation d'un pécari (vase zoomorphe n° 1) ou de l'emploi des glyphes en bordures. Ne citons sur un plat tripode que le motif sobre, en crochets, qui évoque audacieusement le visage du dieu Chac, ce dieu qui fait tomber la pluie sur le maïs.

Du stuc au jade

La présentation de la collection Barbachano-Ponce a été élargie au-delà des pièces de Jaïna, et, parmi les cent vingt-cinq œuvres proposées, figurent des pièces remarquables gardées dans les réserves, célèbres pour leur importance, du département américain du Musée de l'homme. Pour les statuettes, rappelons *l'homme debout les bras croisés* du Y u c a t a n, céramique beige rehaussée de peinture bleue, l'*Homme g r o t e s q u e*, les *F e m m e s assises* et les animaux. Mais la confrontation majeure reste celle de deux têtes en stuc du classique *récent : celle* de la collection Barbachano-Ponce avec ses traces de peinture rouge, très concentrée et anxieuse, et celle du musée, peut-être un peu plus proche de la sérénité sous le drame. Les deux, de très beaux morceaux qui gagneraient, dans la salle, à être plus voisins.

La pierre est assez peu représentée, malgré quelques beaux outils — grande hache classique polie en serpentine, « excentrique » en obsidienne d'un grand effet avec son profil en tête d'oiseau, représentation humaine d'Ososingo et le pendentif de jade du Yucatan.

Tout cela est parfaitement accompli et donne le sentiment qu'un grand peuple, au loin, a trouvé dans l'isolement, grâce à une plastique originale, des formes d'expression particulièrement fermes, raffinées et sensibles. Aux murs, de belles photographies évoquent le fait que la céramique ne fut pas sa seule expression. A vrai dire, les intermédiaires manquent entre les petites pièces qui viennent de nous faire rencontrer le portrait de l'homme maya et cette architecture immense. Aussi faut-il voir le film que propose la section audio-visuelle. Il réussit en partie, en montrant la découverte d'une sépulture sous un temple de Palenque, à combler l'intervalle.

Le Maya des statuettes s'y rencontre comme un squelette couché dans la mort, paré de la même *collerette* et des mêmes boucles d'oreilles ou la pierre dure dessine des pétales de fleurs.

Plus encore que d'autres, la grande civilisation maya était mortelle.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Jusqu'en septembre, Rotonde des expositions temporaires, Musée de l'homme.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles,

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20
et 727-42-34

(de 11 heures à 21 heures sauf les dimanches et jours fériés)

Les souvenirs d'une métropole médiévale

Ingelheim à l'heure carolingienne

774-1974. — L'ombre de Charlemagne hante plus que jamais les coteaux et la plaine, les vignobles et les vergers de la bourgade rhénane où l'empereur s'arrêta pour la première fois il y a tout juste mille deux cents ans. Mais Ingelheim-am-Rhein n'a pas attendu un anniversaire longuement médité pour secouer sa torpeur provinciale, lot commun de la ruralité d'ici et d'ailleurs. Peu à peu cette petite ville de vingt deux mille habitants p r o c h e de Mayence, assiégée de verdure et de fleurs, qui est en réalité le regroupement administratif de quatre villages, s'est souvenue qu'elle fut jadis une sorte de capitale et a prouvé qu'elle entendait le redevenir, fût-ce deux mois par an, au moins sur le plan culturel.

Depuis 1959, avec l'appui de la firme Boehringer installée sur place et *de la municipalité*, François Lachenal y met sur pied des « journées internationales » — expositions, conférences, concerts, films, « tables rondes » — dont le thème est soit un pays, soit un artiste. *Le Monde* s'est fait l'écho notamment de l'exposition Honoré Daumier, des Journées suédoises ou des Journées turques axées surtout sur l'antique cité de Pergame. Pourquoi Pergame ? Parce qu'un membre de la famille Boehringer, le professeur Erich l'Institut archéologique allemand, décédé en 1971, en dirigea les fouilles.

On comprend donc mieux l'in*térêt que ces industriels doublés* d'érudits, et même de poètes, portaient aux vestiges d'un passé carolingien dont il ne restait pratiquement rien. Des pans de murailles, des débris de toute sorte, et le dégagement progressif de la cour royale du château, ont permis de reconstituer les plans, de dresser la maquette du vaste palais que Karl der Gross s'était fait construire en 788 et qu'acheva Louis le Pieux (mort à Ingelheim). Le logis principal, en arc de cercle, était flanqué d'autres corps de bâtiment bordant une cour rectangulaire. Quatre siècles plus tard, Frédéric Barberousse le ceintura de fortifications.

On ne s'étonnera pas que l'évocation de plus de mille ans d'histoire locale (et d'histoire tout court : Othon Ier y fit huit séjours, Henri IV y abdiqua ; en 1375, Ingelheim fut donné en gage au Palatinat) se soit surtout attardée sur l'époque primitive, ait cédé à la fascination exercée par un siècle barbare et raffiné. Certes, Ingelheim est infiniment plus ancienne : les objets de fouilles exposés en font foi, dont certains remontent à mille cinq cents ans avant notre ère. Et puis ce sont les Romains qui apportèrent la vigne (qui donne le vin blanc), et il arrive encore aux paysans labourant le vignoble de déterrer des tessons de cruches romaines. Quant au vin rouge, réputé, d'Ingelheim, le seul vin rouge du Rhin, c'est Charlemagne qui en aurait amené le cépage (un pinot noir) du pays burgonde. Raison de plus pour rendre hommage au premier grand Européen. A cet égard, le colloque qui s'est tenu *à la fin du mois d'avril sous la* direction du professeur genevois Reverdin, avait pour sujet : *« L'Europe, un bilan... »*.

Une exposition « éclatée »

Ce qui peut sembler normal, voire banal, dans une grande ville accoutumée à présenter des ensembles prestigieux par leur volume comme par leur rareté, prend dans le cas d'Ingelheim l'allure d'une prouesse — la dix-septième à inscrire à l'actif des animateurs des Journées internationales. N'ont-ils pas réussi à obtenir une fois de plus le prêt des objets les plus précieux du monde par le Louvre et notre Bibliothèque nationale, par le British Museum et les musées de Berlin, par la bibliothèque d'Autun et celle de Trèves, etc. ?

Des objets en petit nombre peut-être, les dimensions de la Villa Schneider, qui abritait les pierres les plus précieuses de cette exposition « éclatée » ne permettant pas d'en accumuler davantage. Suffisants pour placer les visiteurs, venus pour assister au raccourci du développement de leur bonne ville, dans le climat du Haut Moyen Age.

Un reliquaire incrusté de pierres précieuses de Saint-Maurice d'Agaune, un cristal gravé de la fin du neuvième siècle venu de Londres, des manuscrits à peintures au texte reproduit en admirables onciales, dont l'Evangéliaire de Mayence, le Sacramentaire de Marmoutier, l'Apocalypse de Trèves (exécutée en 800 à Tours, dont les enluminures sont parmi les plus émouvantes), entre maintes autres merveilles, voilà au moins qui concrétise la collaboration des collections européennes à l'entreprise d'Ingelheim.

Ce dont les organisateurs pourtant sont le plus fiers, ce ne sont pas des originaux, mais des copies. Les répliques de deux trônes, sur l'un desquels a pu s'asseoir Charlemagne, réalisées par le musée central romain-germanique de Mayence avec une fidélité si minutieuse que les faux seront difficilement discernables des vrais.

Le « vrai » trône de Dagobert se trouve au cabinet des médailles, à la Bibliothèque nationale de Paris. Sa partie inférieure est une chaise pliante, datant du septième siècle, en bronze coulé, en partie sur noyau de fer, et dorée. Les accoudoirs et le dossier ont été ajoutés à la fin du neuvième siècle, sous Charles le Chauve, comme en donnent l'image les manuscrits enluminés de cette époque.

L'original du second siège, la « cathedra Sancti Petri », est conservé à *la basilique* Saint-Pierre de Rome, et il a fallu des autorisations spéciales pour permettre aux spécialistes de le manipuler, de faire d'infinitésimaux prélèvements des matériaux (bois de chêne, ivoire, métaux) utilisés pour sa fabrication. Ce meuble-relique — qui, en dépit de la tradition, n'a jamais servi à saint Pierre, et pour cause — est orné de placages d'ivoire représentant les travaux d'Hercule, provenant tous du même atelier à la cour de Charles le Chauve, peut-être à Metz, ainsi que d'argent, d'or et de pierres précieuses.

Des « faux » difficilement discernables

Précisons que deux copies de *chaque trône ont été réalisées :* l'une (Dagobert) sera offerte à la Bibliothèque nationale, l'autre (saint Pierre) au Vatican.

Une autre partie de l'exposition était visible dans l'église Saalkirche de Nieder-Ingelheim, où les reconstitutions du palais disparu (Königspfalz) s'accompagnent des fragments archéologiques retrouvés et des copies de fresques carolingiennes *prêtées* par le Musée des monuments français, afin de recréer l'ambiance. Le touriste pouvait aussi descendre jusqu'à la vasque souterraine dite « Bain de Charles », visiter les fouilles ou contempler à un point de rupture la canalisation qui amenait (et amène toujours) l'eau des sources supérieures.

Enfin, de retour à la Villa Schneider, *il* assistait aux étapes successives de l'histoire locale, admirait en passant l'édition princeps et l'exemplaire de la première traduction française de la *Cosmographie universelle* (de Sebastien Münster, né à Ingelheim) et avait *un aperçu de la vie actuelle* d'Ingelheim, des sources de sa prospérité : usines de produits pharmaceutiques Boehringer, vins, asperges, cerises ; des réalisations socio-culturelles : équipements et terrains sportifs, établissements scolaires, dont l'un abritait une exposition de photographies *sur* le même thème. Il est bon de savoir qu'Ingelheim, qui possède huit églises, compte soixante clubs autorisés.

Car la vie continue, le travail *et les loisirs eux aussi sont placés* sur un plan international. Boehringer étend ses filiales dans le monde entier. Jumelée avec Espalion, elle accueillait pour les fêtes de Pentecôte des scouts de la cité aveyronnaise et, en même temps, le désormais traditionnel Festival de musique pop.

En attendant l'an prochain, les Journées mexicaines, dont François Lachenal déjà se préoccupe, Ingelheim ne somnole pas.

JEAN-MARIE DUNOYER.



La critique et Roger Planchon

Polémiques pour un « Tartuffe »

TROIS siècles ont passé, les « dévots » sont toujours là. Au dix-septième siècle, la Cabale poursuivait Molière. Aujourd'hui, une partie de la critique prend le parti de Molière et l'oppose à son metteur en scène, Roger Planchon, dont elle conteste les options (*le Monde* du 8 juin). Le *Tartuffe* de Planchon se situe au-delà des frontières du théâtre, dans un monde en transformation, comme la maison d'Orgon.

La violence, l'homosexualité latente, la politique, sont des *clefs auxquelles le spectacle se* réfère. C'en est trop pour le critique du *Figaro*, Jean-Jacques Gautier, de l'Académie française, qui sent les planches du théâtre s'écrouler à chaque pas des sulfureux animateurs du T.N.P.-Villeurbanne, qu'il s'agisse de Planchon ou qu'il s'agisse de Chéreau.

« *Je ne savais pas que* Tartuffe *commençait par les détonations fracassantes d'un peloton d'exécution* », écrit-il au début de son réquisitoire.

« *Je ne m'imaginais pas que l'on pût trouver dans le* Tartuffe *de Molière prétexte à faire apparaître un des personnages dans l'encadrement d'une porte ouvrant sur le côté d'un rideau de scène représentant le corps d'un Christ couché — ladite porte s'inscrivant au niveau du bas-ventre...*

» *Je ne pensais pas que* Tartuffe *comportât une première scène où les trois quarts des personnages portaient de disgracieux maillots de corps de gymnastes 1900, avec des femmes en camisole.*

» *Je n'aurais pas compris pourquoi une partie du décor figurait une maison en démolition... si je n'avais eu l'heur d'ouïr M. Roger Planchon expliquer gravement ses intentions à la télévision : c'est que, le style changeant au dix-septième, on reconstruisait ! Dire que Molière n'avait pas pensé à ça ! (...)*

» *Quand je pense aux crises de nerfs des unes, à l'hystérie des autres, aux guignolades de tous, aux brutalités inexplicables de Valère qui donne un coup de pied à Mariane, de Tartuffe fauchant une chaise de son manteau : quand je vois, sans en croire mes yeux, Elmire recevoir Tartuffe en chemise de nuit ; quand je le vois, lui, se renverser les jambes en l'air sur la table, je suis bien obligé de constater que M. Roger Planchon a un curieux sens de la vérité des attitudes et d'un comportement rationnel. (...)*

» *Voir tout cela et m'imaginer que M. Planchon et moi nous sommes de la même espèce ? Non. (...)*

Plus mesuré, Dominique Jamet, de *l'Aurore*, se contente de trouver gratuits les parti pris de Roger Planchon.

« (...) *A vrai dire, la question se pose ainsi : Planchon fera-t-il oublier Molière, ou Molière survivra-t-il à Planchon ? La réponse n'est pas difficile. Pourquoi les pièces fournissent-elles si souvent des prétextes alors qu'elles offrent aussi un texte ? Planchon, pourtant, aime le théâtre. Là-dessus aucun doute. Mais il l'aime à sa manière. En l'espace de trois semaines on a pu en voir trois échantillons, avec le* Cochon noir, Par-dessus bord *et le* Tartuffe. *Auteur, metteur en scène ou interprète, Planchon pense moins à « instruire et plaire » qu'à épater et se faire plaisir. C'est dommage pour Molière, c'est tant pis pour Planchon et, si mesquin que soit l'argument, il faut quand même dire que les divertissements de Planchon ne sont pas aussi* gratuits *qu'ils le paraissent.*

» *Le* Tartuffe *de Molière et celui de Planchon entretiennent des rapports lointains, distants, ironiques. Il arrive cependant qu'ils se croisent, qu'ils se saluent et même qu'ils se rejoignent, et ces moments sont de grands moments. Tout le rôle de Dorine, magistralement interprété par Arlette Gilbert, la belle scène d'amour de Valère et Marianne, la composition superbe dans sa sobriété que fait d'Orgon Guy Tréjan, tout cela fait regretter le* Tartuffe *que Planchon aurait pu nous donner. De même la grande scène policière de la fin, si souvent sacrifiée, est admirable de violence et de mouvement. Hélas ! jouant lui-même Tartuffe avec une lourdeur et une froideur sans grâce, Planchon ne se conforme ni aux intentions de Molière ni à ses propres conceptions. C'est une grave faiblesse à l'intérieur d'une grande trahison.* »

Ceux qui ont suivi Planchon depuis des années, et pour qui l'orientation de son travail n'est pas matière à polémique, soulignent plutôt les réussites du spectacle, qu'ils comparent avec la première version du *Tartuffe* présentée voici dix ans par le même metteur en scène.

« *Depuis qu'il l'a monté, il y aura bientôt dix ans, Roger Planchon vit avec Tartuffe. Il le soigne, le fignole, l'interroge, cherche à l'éclairer, à pénétrer sa psychologie, ses mystères. En un mot, il rêve à ce qu'aurait été Tartuffe s'il avait été Molière* », écrit Pierre Marcabru dans *France-Soir*.

« *Entreprise assez fascinante et d'autant plus fascinante que Planchon, acteur, a décidé de tenir le rôle de Tartuffe, comme si, en entrant dans le personnage, en l'incarnant, il pouvait mieux en saisir les ressorts, la secrète mécanique. Si bien que l'on ne sait plus exactement où finit Tartuffe et où commence Planchon.*

» *Le résultat est des plus étranges. On n'assiste plus à une représentation d'une comédie de Molière appelée* Tartuffe, *mais à l'histoire de Tartuffe racontée par un metteur en scène lyonnais nommé Roger Planchon. (...)* »

Matthieu Galey, pour sa part, écrit dans *le Quotidien de Paris* :

« *Ainsi dépecé, disséqué,* Tartuffe *donne à rêver longtemps. On se demande même si l'on ne pourrait pas aller plus loin. En somme, c'est* Théorème *à l'envers. Non pas un ange, mais un démon qui tente de séduire toute une famille, le père, la mère, la fille. Alors pourquoi ne pas donner le rôle à un véritable séducteur un peu équivoque, et qui rendrait plus vraisemblables les « inclinations » d'Orgon, plus méritoire la vertu d'Elmire... Mais n'anticipons pas, comme on dit dans Beckett. Il est encore un peu tôt pour parler de la version de 1984. Savourons celle-ci, telle qu'elle est.* »

Robert Kanters, plus réservé, trouvant que Planchon est en retrait sur sa première version, fait une autre prophétie dans *l'Express* :

« *Douze ans après un premier* Tartuffe *qui avait fait beaucoup de bruit, Roger Planchon en présente un second tout à fait différent. Les institutions théâtrales bougent beaucoup, le Français va à Marigny, Chaillot est à Réaumur-Sébastopol, le T.N.P. de Villeurbanne à la Porte-Saint-Martin. Dans ce chassé-croisé, il n'est pas étonnant qu'on monte parfois les classiques à la Comédie-Française comme on le faisait à Villeurbanne il y a quinze ans, et que Roger Planchon, la maturité venue, ait donné à son nouveau* Tartuffe *un air plus traditionnel (...).*

» *Le jeune public du T.N.P. est plein de vie, comme autrefois le jeune public de Jean Vilar, et il semble découvrir la pièce avec bonheur. Dans dix ans, dans quinze ans, le T.N.P. dans la salle Richelieu rénovée et Planchon administrateur ?* »

★ Porte Saint-Martin, 20 h. 30.

LES CINÉMÉMOIRES DE JEAN RENOIR

(Suite de la première page.)

Ma Vie et mes films, qui vient de paraître chez Flammarion, tient bien les promesses globales et quantitatives du titre, car Jean Renoir y décrit superbement son enfance, son activité de modèle juvénile auprès de son père, son éducation par Gabrielle, sa découverte du Guignol, puis du mélodrame sur le boulevard du Crime, son mariage avec Catherine Hessling, sa révélation du cinéma à travers Charlie Chaplin et naturellement son activité de metteur en scène : quarante-cinq ans de travail, neuf films muets, vingt-sept films parlants, dont les plus célèbres sont *la Chienne, Boudu, Toni, Partie de campagne, la Marseillaise, la Bête humaine, la Grande Illusion, la Règle du jeu, l'Homme du Sud, le Fleuve, le Carrosse d'or, French Cancan, le Caporal épinglé* ; tous ces films, il nous en raconte la conception, la réalisation, en insistant utilement sur les difficultés qu'il eut à en faire accepter le principe : « *Mes goûts et mes idées étaient et sont encore à l'opposé des goûts et des idées de ceux qui font la loi dans cette profession... Je suis incapable de vendre quoi que ce soit. Or, dans le cinéma, il faut vendre.* » S'il est vrai que Jean Renoir n'est pas un bon vendeur, il a tout de même montré des qualités de lutteur en réussissant, par exemple, à imposer Michel Simon en vedette dès le début du parlant, en tournant vingt ans avant le néo-réalisme le fait divers de *Toni*, avec des inconnus, dans les endroits réels, en écrivant avec *la Règle du jeu* le scénario le plus subtil et le plus riche du cinéma d'avant-guerre : « *Toute ma vie, j'ai essayé de faire des films d'auteur. Non par vanité, mais parce que Dieu m'a gratifié du désir de définir mon identité et de l'exposer à un auditoire grand ou petit, brillant ou lamentable, enthousiaste ou méprisant.* »

La vie de Jean Renoir n'est pas seulement jalonnée de titres de films mais aussi de rencontres : « *Je catalogue ma vie par amis. Chaque période de mon existence a été dominée par la figure d'un ami* » ; et la vérité de cette confidence est illustrée par de merveilleuses descriptions de Jacques Becker, Pierre Braunberger, Marcel Pagnol, Jean Giraudoux, Louis Jouvet, Pierre Renoir, Jean Gabin, Eric von Stroheim, Raimu, la famille Cézanne, Saint-Exupéry, Leslie Caron et aussi de Charlie Chaplin, qu'il rencontre enfin à Hollywood après vingt-cinq ans d'admiration.

Ce livre, dont le bonheur d'expression est constant, combine harmonieusement le côté très écrit des mémorialistes du dix-neuvième siècle et la liberté de ton d'un Henry Miller. C'est plein tout à la fois de noblesse et de drôlerie, de délicatesse et de franchise. Le très copieux chapitre sur l'Inde, où Renoir a tourné *le Fleuve*, est admirable par la qualité des réflexions générales et des anecdotes ; on en retire l'impression qu'il y a eu la vie de Jean Renoir *avant* les Indes et *après* ; et pourtant il n'était pas tellement dépaysé au bord du Gange celui dont le premier film s'intitulait *la Fille de l'eau* : « *Je ne conçois pas le cinéma sans eau. Il y a dans le mouvement du film un côté inéluctable qui l'apparente au courant des ruisseaux, au déroulement des fleuves.*

Qu'il s'agisse de bâtir des histoires *en gommant* l'aspect théorique de leur donnée initiale, ou du guidage des acteurs qu'il importe de révéler à eux-mêmes, ou de la pratique de la mise en scène en tournant le dos aux clichés, toutes les interrogations de *Jean* Renoir, tous ses efforts, tournent autour de deux grands points fixes : « *le grand problème de la vérité intérieure et de la vérité extérieure* » et aussi « *la certitude que le monde est un* ».

Pour Jean Renoir, qui aura quatre-vingts ans le 15 septembre prochain, l'heure de la diplomatie est passée et, sans se livrer à des attaques personnelles — cela ne lui ressemblerait guère, — il adopte tout au long de ce livre un ton qui n'est pas celui des interviews aimables qu'on prodigue au moment de la sortie des films : « *Le public est terrifié par la nouveauté. Il faut la lui faire avaler avec précaution, la dissimuler sous le masque de la banalité* » ou encore : « *Malheureusement, la nature a fait de moi un froussard* » et puis, quelque part, cette phrase : « *La vie est un tissu de déceptions.* » Mais derrière ces confidences, ces aveux, ces portraits, il y a, intact, l'amour du cinéma ; c'est cet amour profond et aussi son intérêt pour le cinéma des autres qui amènent Renoir à visionner, chez lui, les copies en 16 mm des films de Peter Bogdanovich ou d'Eric Rohmer ; le grand enthousiasme qui lui a fait changer la direction de sa vie, il y a cinquante ans, en 1924, ne s'est jamais démenti : « *Le cinéma m'a apporté bien des déceptions, bien des déboires, mais les joies que je lui dois dépassent largement les misères. Si c'était à refaire, je ferais du cinéma.* »

FRANÇOIS TRUFFAUT.

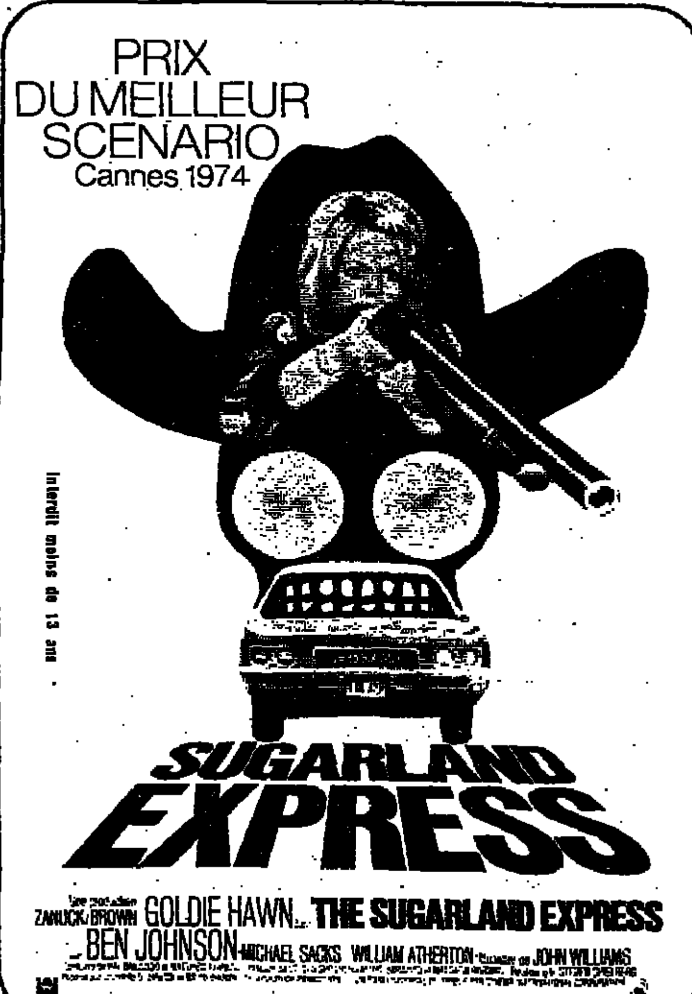
★ Flammarion, 32 F.

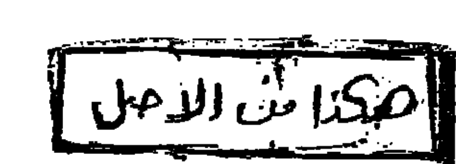












LE NOUVEAU FILM DE MAKAVEJEV

«Sweet Movie», poème érotico-politique

MALGRÉ toute l'estime que l'on doit garder pour l'ex-nouvelle vague de Prague — Forman, Passer, Schorm, Chytilova — brutalement effacée en 1969 de la carte cinématographique, malgré les percées occasionnelles de cinéastes bulgares ou roumains, trois hommes *symbolisent pour le spectateur occidental le* cinéma des pays socialistes : le Polonais Andrzej Wajda, le Hongrois Miklos Jancso, le Yougoslave Dusan Makavejev. Wajda et Jancso sont assez âgés pour avoir participé à la résistance aux côtés du parti communiste, pour avoir connu l'enthousiasme des premiers temps de l'édification socialiste, et le désenchantement progressif qui s'ensuivit.

Dusan Makavejev, né le 13 octobre 1932 à Belgrade, adhère dès l'âge de quatorze ans aux jeunesses communistes. A seize ans, en 1949, il entre au parti. Il vit de l'intérieur, comme une chose naturelle, la grande époque de l'euphorie prolétarienne. Quand la Yougoslavie rompt avec la Russie soviétique, le modèle idéologique stalinien garde toute sa force, par une sorte de réaction-identification à la figure du « père » adoré puis abhorré.

Makavejev étudie la psychologie à l'université de Belgrade, s'inscrit à l'Académie du théâtre, du cinéma et de la télévision. Il écrit des critiques de cinéma dans une revue d'étudiants. Il collabore à la mise en scène des *Bains*, de Maiakovski, au théâtre étudiant, réalise une trentaine de films courts expérimentaux en 35 mm. En 1966, il réussit à tourner son premier long métrage, *L'homme n'est pas un oiseau*, qui est présenté en première mondiale à la Semaine de la critique de Cannes, la même année. Déjà, le metteur en scène de *Sweet Movie* plaide pour une véritable libération de l'homme, sexuelle, onirique, et donne au cinéma yougoslave ses premières lettres de créance.

La suite est connue, jusqu'à *W. R. les Mystères de l'organisme*, présenté en 1971 à la Quinzaine des réalisateurs à Cannes, qui provoque une protestation officielle de l'Union soviétique. Makavejev, admirateur inconditionnel d'Eisenstein, fanatique du montage choc, enchaîne « cut » (*directement, sans rupture*) l'image d'un pénis en érection avec une image de Staline exaltant les vertus du communisme. Provocation, enfantillage, obsession ? Le film, tourné en Yougoslavie et aux Etats-Unis, avec en vedette la très belle Milena Dravic, reflète à sa manière la découverte de l'Amérique par le metteur en scène, une Amérique où le fascinent la liberté sexuelle et les recherches formalistes de l'underground (Jonas Mekas sera très tôt un de ses plus ardents supporters). En réalité, Makavejev revient à sa préoccupation principale, déjà évidente dans son deuxième film *Une affaire de cœur*, l'indispensable libération de l'homme des innombrables tabous qui entravent son existence, tabous encore plus évidents dans les pays socialistes, avec leur puritanisme omniprésent.

Sweet Movie marque probablement un tournant dans l'œuvre du cinéaste. Cette fois Makavejev s'en prend gentiment au socialisme officiel, mais plus agressivement au sexisme envahissant de l'univers capitaliste américain, dont les us, les coutumes, les inhibitions imprègnent de plus en plus nos existences quotidiennes, des deux côtés de l'Atlantique. Deux belles jeunes femmes, la Polonaise Anna Prucnal, la Québécoise Carole Laure, ont charge de « contraster » deux modèles de sexualité : d'un côté, Anna Planeta, symbole du communisme libertaire, de l'autre, Miss Canada, future Miss Monde 1984, « super-glamour girl ». Makavejev a ramassé à la pelle tous les clichés qui traînent sur la frustration sexuelle des femmes américaines, idéalisé à outrance l'image d'une camarade commissaire qui semble échappée de *la Tragédie optimiste*, de Vichnievsky. Miss Monde s'éveillera progressivement au sexe à travers un paroxysme de stupeur, Anna Planeta veut « *libérer* » le monde entier, « *libérer* » *un marin du Potemkine qui hante les canaux* d'Amsterdam sur un vélo blanc (Pierre Clémenti remarquable) comme deux jeunes enfants.

Puis, insidieusement, Makavejev frappe la note grave, tragique. Au plus haut degré de l'euphorie, à deux reprises, il introduit brutalement Katyn, les images insoutenables dans l'horreur (dignes de *Nuit et Brouillard*, d'Alain Resnais) des officiers polonais déterrés du charnier avec leurs uniformes, leurs décorations, leur épaisseur corporelle, les visages déjà réduits à l'état cadavérique. Une musique douce de Manos Hadjidakis rend la scène encore plus insoutenable. Au dernier plan du film, toujours à Amsterdam, sur la rive du fleuve, les jeunes enfants supposés morts, assassinés, enveloppés dans de la cellophane, soudain relèvent la tête.

Sweet Movie est une œuvre de visionnaire, dont on pourra contester l'idéologie, le confusionnisme politique, mais née d'une *révolte* authentique, due à une sorte de Douanier Rousseau du cinéma qui ne manque pas de roublardise. Elle est en tout cas la première œuvre à tenter une synthèse entre deux univers, celui du capitalisme et celui du socialisme. Que le résultat rappelle parfois l'Hollywood de la bonne époque n'enlève rien aux quelques grands moments du film. Makavejev pousse un cri d'angoisse.

LOUIS MARCORELLES.

★ Elysées-Lincoln, Quartier-Latin (v.o.), Quintette, Gaumont-Opéra, Clichy-Pathé, Montparnasse-Pathé, Convention, Saint-Lazare-Pasquier (v.f.).

COPI LE VOYAGEUR

Nu et vert, nu comme un ver, beau comme un ange du Greco, il boitille sur un seul escarpin, et ses cheveux dansent. Sous les pas de Copi, le sol se dérobe. Depuis longtemps, Copi a quitté notre terre ferme ; il l'a quittée partiellement. Il n'est jamais en un seul endroit à la fois, il est avec nous, et sur la planète qu'un jour il a découverte, que depuis il explore, il décore, sa planète intérieure, son île au trésor.

Il ne s'y enferme pas en solitaire. Qui le veut peut faire le voyage avec lui. Vers où ? Vers la mort ? Ce n'est pas si simple. Son théâtre marque l'itinéraire. Par ordre chronologique, on voit que l'héroïne de *la Journée d'une rêveuse* et *Eva Peron*, se préparent à mourir. Mais *l'Homosexuel* se prépare à braver les loups pour atteindre la Chine de Shanghaï Lili et *les Quatre Jumelles* cherchent un Alaska mythique où elles n'arriveront jamais, alourdies par tous les sacs de dollars qu'il faut toujours emporter avec soi. Quant à *Loretta Strong*, elle est sur le chemin de Bethelgeuse, où elle va semer de l'or.

L'île au trésor se nourrit des richesses de la terre, dévore la vie, coupe les corps en quatre morceaux. Mais pareils à des vers, ils prennent une existence autonome sans pour autant se séparer. Ils se détruisent sans pour autant arriver à mourir. Copi écartelé coupe les membres qui ne lui obéissent plus, mais ils reviennent toujours s'accrocher à lui, comme les rats qui, chassés par Loretta Strong, reparaissent toujours et toujours plus gros. Copi n'exorcise pas les cauchemars, il se familiarise avec eux.

Il écoute les bruits de notre terre, les silences de sa planète, dessine une femme soudée sur sa chaise, écrit quelques lignes, dit quelques phrases, cligne les yeux et sourit. Le sourire tendre d'un enfant méditatif, protégé par sa fragilité, doux comme un poussin duveteux. Copi, en argentin, veut dire petit poulet.

Pourtant il est le héros de dangereux voyages. Il crée le cosmos silencieux qui le happe, l'océan qui le roule, l'ouragan qui l'entraîne dans le vertige de chutes sans fin et sans cesse répétées, jusqu'au fond de gouffres où il se retrouve face à lui-même, face à des monstres indestructibles. Pour nous qui n'osons pas quitter la terre ferme, les images de l'angoisse apparaissent terrifiantes. Pour qui vit au cœur même de l'angoisse, elles deviennent quotidiennes et dérisoires, *comme une tasse de thé dans un désert glacé.*

Copi marche dans un rideau de brume. Il voit des hommes qui sont des femmes, qui sont des animaux, qui sont des objets, qui sont des jouets, pour des enfants qui sont nés d'un rat, ou d'une tortue, ou d'un homme qui est une femme, etc. Et il raconte avec des gestes qui sont une danse, avec des silences, avec son sourire.

Il écoute les bruits de notre terre, il regarde, métamorphose ; il nourrit sa planète dévoreuse, et nous donne quelques signes de piste pour indiquer le chemin. Il fait vers nous le voyage, se débarrasse de sa peinture verte dans une loge aux murs écaillés, sous une douche portative reliée à un lavabo sale par un tuyau transparent. *L'eau verte mousse et déborde*, ce n'est qu'une question de décor. Ici ou ailleurs, dans un restaurant à l'ambiance veloutée, dans une cave à l'ambiance frelatée, dans une chambre où s'entassent des matelas, dans un café au néon, sur scène et sous les projecteurs, Copi élégant et pudique sourit comme l'ange de Reims. Il met la main dans sa poche, y trouve de l'argent, le donne, et puis s'allonge et s'endort, ou bien s'en va, ici et ailleurs, maintenant et dans un autre temps, dans la nuit bruyante de la ville, dans sa nuit bariolée.

COLETTE GODARD.

★ « Loreta Strong » à la Gaîté-Montparnasse, 21 h.

Animation

LA FÊTE AU HAVRE

Il fait nuit claire sur la petite place Beauvallet, devant la poissonnerie. L'air a cette vivacité qui vient de la mer, juste après la pluie. Et les enfants, le regard agrandi par l'heure tardive, fixent, assis, immobiles — en plein rêve, — *un personnage* étrange, rouge et bondissant, qui jongle avec des éclats de lune et des torches de feu. Un autre, en culotte bleue celui-là, debout sur un fil, souffle des bulles qui glissent dans le vent. Un autre claque un fouet terrifiant du haut de ses jambes sans fin. Il est minuit. Gosse émerveillé, bien coincé dans le chandail de son père, et que ses parents remontent à moitié assoupi dans son lit avec les *dernières notes de flûte*. A quelques centaines de mètres de là, Steve Warring chante, improvise, « raconte » sur les tréteaux installés devant le porche de l'église Saint-Vincent. On danse aussi dans les quartiers périphériques, à Soquence, à Caucriauville. Fêtes presque intimes, à la *dimension d'un quartier, ou à* peine, des maisons voisines. Fêtes simples, gratuites.

Elles animent chaque jour, depuis le 1er juin (et jusqu'au 30), les rues du Havre, les gonflant par heure de petites foules, font apparaître des vieilles dames aux fenêtres, les font descendre parfois, pour voir de plus près, ces clowns inattendus, ces jongleurs oubliés, *ces mimes, ces troupes venues* de partout (de France mais aussi d'Angleterre) pour eux.

C'est à l'initiative de la commission culturelle municipale « élargie » que le thème du « Mois dans la rue » a été retenu. Un grand nombre de collectivités se sont associées aux établissements culturels municipaux, et en particulier à la Maison de la culture (dirigée par Bernard Mounier) pour *animer — un* mois durant — les rues du Havre. Au programme : des expositions, une foire aux artisans, des parades, des fanfares, mais aussi des films, du théâtre et de la peinture.

Du 11 au 15 juin, l'Unité cinéma projette *Attica*, de Cinda Firestone, et *l'Abominable docteur Phibes*, de Robert Fuest. Le 16 juin, le peintre Ernest Pignon-Ernest jettera ses images-affiches sur les murs de la ville (« Les murs de la vie quotidienne »). Les 22 et 23 juin, le Théâtre des Deux-Rives jouera une parade « énergétique » (*Clin d'oil*) sur la place de l'hôtel de ville et le Welfare State Theatre viendra — pour la première fois en France — place Gambetta. Autres bals, autres fanfares, autres films, autres harmonies, des enfants peindront des palissades. *Le 30 juin*, une grande fête populaire terminera ce « Mois dans la rue », à 40 kilomètres du Havre, au parc de *Valmont*.

C. H.

EN BREF

Image-affiche d'Ernest-Pignon-Ernest

Festivals

LE CHATEAU DE VERSAILLES ET LES HOTELS DU MARAIS

Versailles, le Grand Siècle, le glorieux passé de la France. Versailles, c'est le faste de la *tradition*, et traditionnellement, le Mai de Versailles déroule ses manifestations au mois de juin. Au quartier Saint-Louis, il y aura des concerts, des ballets et du théâtre. Au Carré de l'Avoine, la compagnie Marcelle-Tassencourt jouera *le Menteur*, de Goldoni, et (le 15) *le Bourgeois Gentilhomme*, avec Jean Le Poulain (le 16). L'Opéra royal abrite, ce mercredi, *les Indes galantes*, de Rameau, et accueillera, les 18 et 20 juin, *Didon et Enée*, de Purcell, mis en scène par Gabriel Dussurget. Les deux représentations seront suivies d'une réception dans les grands appartements, à laquelle seront démocratiquement conviés tous les spectateurs.

Les hôtels de Paris, eux, *sont occupés par le Festival du* Marais, avec des concerts, des ballets. Dans les jardins de l'hôtel de Rohan, sous un chapiteau chauffé, les Tréteaux de France présentent *Othello*, mis en scène par Stephane Meldegg. Deux nouveaux lieux s'ouvrent : le théâtre Essaïon, ins*tallé dans la cave* de l'Auberge-d'Or, présente *Comment harponner le requin*, de Victor Haïm (et à partir du 19 à 22 h., *Phèdre*), tandis que l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin, se consacre à la musique.

C. G.

Théâtre

L'ARCHE DE NOÉ

Il y a cinq ans, c'était en 1969, des jeunes gens qui vivaient à Caen s'étaient réunis autour d'un garçon très jeune aussi, Guillaume Lagnel. Ils avaient formé une communauté dans une *ferme* des environs, ouverte à tous ceux qui se sentaient capables de partager leur vie frugale. Finalement, ils n'étaient pas nombreux, mais ils créaient des formes, des images, du théâtre. Peter Shumann, qui passait à Caen avec les Bread and Puppet les a vus, et leur a écrit une lettre où il disait son enthousiasme pour leur innocence biblique et leur vision *poétique de* la vie. *L'Arche* de Noé s'est maintenue quelques mois, allant de village en village dans une petite camionnette, pour présenter ses spectacles. Et puis, la communauté s'est dispersée, faute de moyens nécessaires pour continuer, et aussi parce que plusieurs membres devaient *accomplir leur* service militaire.

Depuis décembre 1973, Guillaume Lagnel est à Cahors, où il a reformé l'Arche de Noé, avec le merveilleux projet d'une « aventure sans précédent en France, qui rassemble les poètes *solitaires de l'ombre pour un* voyage de haute mer partant de Cahors jusqu'au delta du Rhône ». Mais les difficultés, toujours les mêmes, viennent abîmer cette aventure. Alors, l'Arche de Noé prend la route de la terre, reprend sa camionnette pour aller de village en village. Auparavant, les 13, 15, 17 et 19 juin, elle présente, à Cahors, *Roses de sable*, expose ses photos, ses peintures, ses sculptures. Et le 21 juin, par une grande *fête Solstice*, elle célébrera l'été.

LE TOURNEMIRE A BOBIGNY

Pendant trois semaines, le Théâtre du Tournemire, venant de la banlieue lyonnaise, s'est installé à Bobigny, invité par la municipalité et le centre culturel. Il est parti à la rencontre de la population. Les personnes âgées, les enfants, les parents, ont participé au travail théâtral par le biais de la musique, de la fabrication des costumes, de la fête dans la rue. Et, pour récompense, sous un chapiteau ouvert à tout vent, le Tournemire leur a offert — les trois semaines d'animation étant consacrées au Chili — la première d'une pièce de Pablo Neruda : *Splendeur et Mort de Joaquin Murieta*

C'est la véridique histoire d'un paysan chilien qui entraîna ses compagnons vers la Californie pour y chercher de l'or. Avec la richesse, ils croyaient trouver la liberté : ils rencontrèrent le racisme, l'exploitation. La femme de Murieta fut violée et tuée, et lui devint hors la loi, grand pourfendeur de Yankees. Jusqu'au *jour où il fut pris et* abattu, et sa tête coupée devint un étendard pour ses compagnons révoltés.

Pablo Neruda voulait que sa pièce laisse toute liberté au metteur en scène qui choisirait de la monter. C'est un récit poé*tique et épique, une suite de* sketches et de chansons. Jean Talaron, avec le Théâtre du Tournemire, a choisi d'insister sur la musique et sur le schématisme. Il reprendra le spectacle la saison prochaine et au Festival de Fourvière les 16, 17 et 18 juin.

C. G.

Expositions

LE MUSEE DU LUXEMBOURG EN 1874 (peintures). — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 6 F; le samedi, 4 F (gratuite le 30 septembre). Jusqu'au 18 novembre.

JOAN MIRO. Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée 8 F; le samedi, 5 F (gratuite le 23 septembre). *Jusqu'au 12 octobre.* Œuvre gravé, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson. Jusqu'au 13 septembre.

(1925-1960). Galerie Melki, 55, rue de Seine (633-12-70). Jusqu'au 9 juillet.

DECOUVERTE DE L'ART THRACE. Trésors des musées de Bulgarie. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée, 5 F; le samedi, 3 F. Jusqu'au 26 août.

JUAN GRIS. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée, 8 F; le samedi, 5 F. Jusqu'au 1er juillet.

POTS DE PHARMACIE, des origines au dix-neuvième siècle. — Musée national de la céramique à Sèvres (027-02-35). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Entrée, 3 F; le dimanche, 1,50 F (gratuite le 25 septembre). Jusqu'au 2 décembre.

TABLEAUX DE FRAGONARD et MEUBLES DE CRESSENT. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée, 3 F; gratuite le dimanche. Jusqu'au 30 septembre.

WALTER UHL, peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (553-48-10). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 50. Entrée : 3 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 juillet.

GUALTIERO BUSATO, BRONZES. — Parvis du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

EQUIPO CRONICA : « Procès de travail » 1964-1974. — Quatre peintres (Baratella, de Filippi, Mariani, Spadari) : une ville, Milan ARC. 2 du Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 3 septembre.

NICOLAS SCHOFFER. — Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 juin.

DOROTHEA TANNING, rétrospective. — C.N.A.C., 11, rue Berryer (267-46-84). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 8 juillet.

ART MAYA DU MEXIQUE. — Musée de l'homme, place du Trocadéro (727-18-17). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au *30 septembre*.

REALITES NOUVELLES. Parc floral de Paris, avenue de la Pyramide (633-34-14). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F (entrée du parc : 3 F). Jusqu'au 24 juin.

SALON DE MAI. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 16, quai de New-York. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 juin.

SALON COMPARAISONS. — Grand Palais, avenue Winston-Churchill (359-54-09). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 16 juin.

SALON DU DESSIN ET DE LA *PEINTURE A L'EAU. — Grand Palais* (voir ci-dessus).

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. Grand Palais (voir ci-dessus). Tous les jours de 11 h. à 19 h.

LA BANDE A SCHNEGG. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 1er octobre.

MARCEL BREUER, rétrospective. *Musée des arts décoratifs, 107, rue* de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 9 septembre.

PETITS VOILIERS POUR VIVRE EN MER. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.

MATERIAU, TECHNOLOGIE, FORME. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

LUDWIG MIES VAN DER ROHE. Une architecture entre l'idéal et la réalité. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 26 juillet.

UNE ENTREPRISE THEATRALE AUJOURD'HUI : LE T.N.P. — Institut national de recherche et de documentation pédagogiques, 29, rue d'Ulm, galerie Condorcet. De 9 h. à 18 h., sauf les samedis après-midi, dimanches et jours fériés. Entrée libre. Jusque fin novembre.

LE PRET A PARAITRE. Psychologie du costume. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 juillet.

1974. A LA DECOUVERTE DE LA TERRE. — Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 6 octobre.

VINGT ANS D'ACTIVITES AU CLUB DU VIEUX MANOIR. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 11 h. à 18 h. 30 ; le mercredi, jusqu'à 20 h. Jusqu'au 7 juillet.

L'ART INTERNATIONAL AU MARAIS
Jusqu'au 13 juillet :

Serge Ferat (1881-1958). Galerie La Pelouque, 10, rue des Barres (277-50-03).

Lil Michaelis et George Ball. Galerie La Gravure originale, 9, rue du Pont-Louis-Philippe.

Pablo Picasso. Trente dessins inconnus de 1951. Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18).

Hondrogen. Galerie La Pochade-Marais, 6, rue Pavée (272-18-17) et Espace Cardin, 1, avenue Gabriel.

Céramique précolombienne. Collection inédite. Galerie Garabagne, 6, place du Marché-Sainte-Catherine (278-79-08).

Pierre Székely. Galerie J. Blanquet, 48, rue des Francs-Bourgeois (887-97-33).

Keiko et Toru Iwaya. Galerie Genot, 46, rue Vieille-du-Temple (278-17-43).

Louis-Jean Desprez (1743-1804). Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50).

Graciela Rodo Boulanger, gravures. Galerie Steel, 32, rue de Sévigné (887-74-64).

Peintres animaliers du XVe au XXe siècle. Galerie J. Ostier, 26, place des Vosges (887-28-57).

Yvon Prevel, pastels. Galerie du Lion, 16, place des Vosges (887-73-28).

EN BANLIEUE

CHAMPIGNY-SUR-MARNE. Salon 1974 (hôtel de ville et centres culturels, sauf dimanche) : — Sculptures dans la ville (706-57-52). Jusqu'au 20 juin.

LA COURNEUVE. — Histoire et archéologie de La Courneuve, hall de la mairie. Tous les jours, de 8 h. 30 à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h.; le dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 juin.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Formes pour un espace. — Jardin des arts, place Berteaux. Jusqu'au 8 septembre.

EN PROVINCE

BORDEAUX. Hommes de la préhistoire. — Musée Borély. Jusqu'en septembre.

CANNES. Georges Marchou. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis. Jusqu'au 16 juin.

SAINT-OMER. Les deniers d'argent de la République et de l'empire romain. — Musée de l'hôtel Sandelin, 14, rue Carnot (38-00-94). Jusqu'au 1er juillet.

STRASBOURG. Livres de Pierre Lecuire. — Bibliothèque nationale et universitaire, 6, place de la République. Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 juin.

SAINTE-SUZANNE (Mayenne). L'homme et son empreinte. — Centre d'art du château. Jusqu'au 1er septembre.



Théâtres

Les salles subventionnées

COMEDIE-FRANÇAISE, place du Théâtre-Français, 1er (742-27-31), les 12 et 23 à 20 h. 30, le 19 à 14 h. 30 (hors abt) : Dom Juan ; les 13, 15, 17 et 19 à 20 h. 30, le 23 à 14 h. 30 : Ondine ; les 14, 16 et 20 à 20 h. 30 : les Marrons du feu, le Légataire universel ; le 16 à 14 h. 30, le 21 à 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme ; les 18 et 22 à 20 h. 30 : les Caprices de Marianne, On ne saurait penser à tout.

THEATRE NATIONAL DE L'ODEON, 1, place Paul-Claudel, 6e (325-70-32), à 20 h. (D.), mat. le 15 à 14 h. 30 : Par-dessus bord.

PETIT - ODEON, à 21 h. 30 : Deux clowns, Pierre Byland et Philippe Gaulier (jusqu'au 15 juin).

THEATRE NATIONAL DE L'OPERA, 8, rue Scribe, 9e (075-59-59), le 12 à 20 h. : Elektra ; les 13, 18 et 21 à 19 h. 30 : Don Quichotte ; les 14, 20 et 22 à 19 h. 30 : Cosi Fan Tutte ; les 15 et 19 à 19 h. 30 : Un jour ou deux (ballet).

THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, 16e (727-81-15). Plateau du Grand Théâtre : 20 h. 30 (D.) : Troïlus et Cressida ; salle Gémier, 20 h. 30 (D.) : Phèdre ; à la Gaîté-Lyrique (277-88-40), 20 h. 45 (J. et D. soir), mat. sam. et dim. à 16 h. : marionnettes du Bunraku. (Matinées enfantines les 14, 17, 18, 19 et 21 à 14 h. 15 : la Pêche aux épouses.)

THEATRE DE L'EST PARISIEN, 17, rue Malte-Brun, 20e (636-79-09). *20 h. 30 (D.) : Cinéma (Quinzaine des réalisateurs)*, jusqu'au 20 juin.

THEATRE DE LA VILLE, 2, place du Châtelet, 1er, (887-35-39), les 12, 13, 14 et 15 à 18 h. 30 : Elisabeth Schwarzkopf ; le 14 à 20 h. 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg ; à partir du 18 juin à 20 h. 30 : Deuxième Festival de musique russe et soviétique.

Les autres salles

ACT-ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail, 14e (548-87-93), le 12 à 20 h. 45, le 23 à 18 h. et 20 h. 45 : les Compagnons d'Akati (musique et danses de Côte-d'Ivoire).

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg, 10e (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Mari, la Femme et la Mort.

ATELIER, place Charles-Dullin, 18e (606-49-24), à partir du 18 à 20 h. 45 : le Médecin malgré lui (traduction simultanée en anglais, allemand, espagnol, japonais).

ATHENEE, square Louis-Jouvet, 9e (073-82-23) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Sexe faible.

BIOTHEATRE, 4, *rue Marie-Stuart*, 2e (508-17-80) (D.), 20 h. 15, spectacle Bradbury : le Piéton, la Savane ; (D.), 22 h. 30 : Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère.

CAPUCINES, 39, bd des Capucines, 9e (073-17-37), grande salle (D. soir, mar.), 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : Seul le poisson rouge est au courant ; petite salle (D. soir, mar.), 21 h., mat. dim. 16 h. 15 : Madame le sociétaire.

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (S. soir, D., L.), 20 h., mat. sam. 14 h. 30 : Mon œil.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, av. de la Pyramide, Théâtre-Atelier de l'Epée-de-Bois (808-96-36) (D., L.), 20 h. 45 : Locos.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 64, rue du Rocher, 17e (522-08-40) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : la Traversée du 20e siècle en chantant.

CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 11, r. Payenne, 3e (272-87-50) (L.), 21 h. : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes.

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-08-35) (D.), 20 h. 30 : la Bid.

EUROPEEN, 3, r. Biot, 17e (387-88-14) (D.), 21 h. : le Grand Guignol revient...

GAITE-MONTPARNASSE, 26, rue de la Gaîté, 14e (633-16-18) (D.), 21 h. : Loretta Strong, de et avec Copi.

HEBERTOT, 78, bd des Batignolles, 17e (387-23-23), les mar. et mer. à 21 h. : Portrait de Péguy ; les jeu., ven., sam., lun. à 21 h. : Candida.

HUCHETTE, 23, rue de la Huchette, 5e (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

THEATRE DE LA COUR DES MIRACLES, 23, avenue du Maine, 14e (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : J'ai confiance en la justice de mon pays.

LA BRUYERE, 5, rue La Bruyère, 9e (874-76-99) (D.), 20 h. 30 : Cet animal étrange.

LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 14e (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : les Horsains ; 24 h. : Prison corps.

MADELEINE, 19, rue de Surène, 8e (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : le Tournant.

MICHODIERE, 4 bis, rue de la Michodière, 2e (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim à 15 h. : l'Arnacœur.

MONTPARNASSE, 31, rue de la Gaîté, 14e (326-89-90) (D.), 21 h. : Qu'est-ce qui frappe ici si tôt ?

NOUVEAUTES, 24, bd Poissonnière, 9e (770-52-76) (J.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Pauvre France.

PALACE, 8, rue du Faubourg-*Montmartre, 9e (770-44-37) (D.)*. 19 h. 30 : Concert avec le groupe Arcana ; 20 h. 30, mat. sam. 17 h. : Vincent et l'amie des personnalités ; 22 h. 30 : Areski et Brigitte Fontaine.

PALAIS-ROYAL, 38, rue Montpensier, 1er (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

PLAISANCE, 111, rue du Château, 14e (273-12-65) (D., L.), 20 h. 15 : En attendant Godot.

POCHE-MONTPARNASSE, 75, bd du Montparnasse, 14e (548-92-97) (D.), 20 h. 45, le sam., à 20 h. 45 et 22 h. 30 : le Premier.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges, 9e (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : l'Arc *de triomphe (jusqu'au 17 en soirée)*.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-36-88) (L.), 20 h. 45 : Délirante Sarah (jusqu'au 15 inclus).

THEATRE DE FORTUNE, 147 A, bd Blanqui, 13e, les 12, 13 et 14, à 21 h. : Toujours aussi con ? ; le 15, à 21 h. : A l'ombre des terrils en fleurs.

THEATRE FOU, 72, avenue Félix-Faure, 15e (336-25-25, poste 5209). (V., D. soir, Ma.) 21 h., mat. sam. et dim., 15 h. 30 : C'est du bois qui pourrit (à partir du 15).

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE, 21, bd Jourdan, 14e (589-67-57). — La Galerie (D., L.), 21 h. : le Nuage amoureux (relâche exceptionnel les 14 et 15). — Le Grand Théâtre : les mardi, mer., jeu., ven., à 21 h. : Antigone. — La Resserre (D.), 21 h. : Cycle Samuel Beckett.

THEATRE DES DEUX PORTES, 46, rue Louis-Lumière, 20e (357-49-92) (D. soir, L., Ma.), 20 h 30, mat. Dim., 17 h. : le Revizor.

THEATRE ESSAION, 6, rue Pierre-au-Lard, 4e (278-46-42). — Salle 1 (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin. — Salle 2 (D.), 20 h. 15 : Haut-parleurs et Cargots lents (à partir du 28).

THEATRE MECANIQUE, 35, avenue Rapp, 7e (555-67-63) (D.), 20 h. 30 : le Jour de la dominante.

THEATRE D'ORSAY, quai Anatole-France (548-63-81) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 17 h. 30 : le Grand *Magic-Circus : de Moïse à Mao*. — 22 h. 30 : « De même en effet que le corps est un... » (jusqu'au 16).

THEATRE PRESENT, 211, av. Jean-Jaurès, 19e (203-02-55) (D., L.) 20 h. 30 : Do You Speak Martien ?

TROGLODYTE, 74, r. Mouffetard, 5e (222-93-54) (D., L.), 21 h. 30 : Xahât.

VARIETES, 7, bd Montmartre (231-09-92) à partir du 14, à 20 h. 45, mat. dim., à 17 h. : Opéra non stop.

Les théâtres de banlieue

ARGENTEUIL, le 15 à 21 h., salle des fêtes Jean-Vilar, bd Héloïse : Atahualpa Yupanki.

BEZONS, salle municipale Paul-Eluard, le 18 à 21 h. : la Savetière prodigieuse.

IVRY, studio, 21, rue Ledru-Rollin (672-37-43), les 13, 14, 15, 18, à 21 h. ; le 16 à 17 h. : la Jalousie du Barbouillé.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, 60, rue Greuze (204-18-81), le 14 à 20 h. 15 : le Diable en collant vert.

MONTREUIL, salle Maurice-Berthelot, rue Maurice-Berthelot (858-65-33), le 12 à 20 h. 30 : Histoires de bonnes femmes ; les 13, 14, 18, à 20 h. 30 : Pour un délit mineur ; le 15 à 20 h. 30, le 16 à 16 h. : le Bureau ; le 16 à 19 h. : Poésie, chansons ; le 16 à 21 h. : Drogoz, musique concrète.

SAINT-DENIS, Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd J.-Guesde (243-00-59), les 12, 13 et 14 à 20 h. 30 : Chile vencera.

Les cafés-théâtres

AU VRAI CHIC PARISIEN, 16, rue d'Odessa, 14e (326-73-74), 20 h. 30 : Grand Combat ; 22 h. : Luis Rego.

CAFE D'EDGAR, 58, bd E.-Quinet, 14e (326-13-68) (D., L.), 20 h. : Action *du vidéo théâtre* ; 22 h. : les Petites Filles modules.

CAFE DE LA GARE, 41, rue du Temple, 4e (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : Coluche ; 22 h. 30 : Just a Quick sweet dream.

PIZZA DU MARAIS, 15, rue des Blancs-Manteaux, 4e (277-42-51) (D., L.), 20 h. 30 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : les Enfants terribles ; vend. et sam. à 24 h. : En ce temps-là les gens mouraient.

LE PETIT CASINO, 17, rue Chapon, 4e (747-62-75) (D., L.), 21 h. 30 : la rentrée de G. Garbo ; 22 h. 45 : Douby or not Douby ; dim. et lun. à 21 h. : Panorama zodiacal.

LE SELENITE, 18, rue Dauphine, 5e (033-53-14) (D.), première salle, 20 h. 45 : la Folie ; 22 h. : Frigo en chaleur ; deuxième salle, 21 h. : Dieux nus ; 22 h. 30 : le Dernier Tango dans la jungle.

LA VIEILLE GRILLE, 1, r. du Puits-de-l'Ermite, 5e (707-60-93) (L., Ma.), 22 h. 30 : Qu'avons-nous fait de Jack Harrisson ? ; sam. à 18 h. : F. Tusques (jazz).

Festivals

FESTIVAL DU MARAIS
44, rue F.-Miron, 4e
(887-74-31, 278-27-75.)

THEATRE. — *Hôtel de Rohan-Strasbourg*, 87, rue Vieille-du-Temple (D.), 21 h. 15 : Othello, de Shakespeare. Les mer. et sam., à 15 h., spectacles pour enfants : les Contes des mille et un livres, à partir du 15.

— Caves de l'Auberge Aigle d'Or. Théâtre Essaion, 6, rue Pierre-au-Lard (D.), 20 h. 30 : Comment harponner le requin de Victor Haïm.

— Hôtel de Marie, 11, rue Payenne, 3e, cour d'honneur, le 14 à 15 h., le 15 à 17 h. 30 : l'Arbre roux, spectacle pour enfants. (L.), 21 h : les Affaires mirobolantes du roi des allumettes suédoises.

CONCERTS. — Eglise Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin, à 21 h. 15 : Orchestre philharmonique de Munich et Motettenchor de Munich ; le 12, Haendel : Israël en Egypte, le 14, Mendelssohn : Elias, le 13, Jean Boyer (orgue) : Boëly, Liszt, Dupré et Isoir.

— Hôtel Carnavalet, 23, rue de Sévigné, le 18, à 21 h. 15 : Quatuor danois, concert aux chandelles (Mozart, Haydn, Schubert).

— Eglise des Blancs-Manteaux, le 19, à 21 h. 15 : Octuor de Paris (création mondiale de Betsy Jolas).

ANIMATION. — Cave-Hôtel de Beauvais, 68, rue F.-Miron, estaminet, 20 h. 30, le 13 : Arnaud et Gaël, le 14 : Madrigal de Paris, les 17 et 18 : l'Ensemble Ankakuna ; estaminet, 22 h., les 13, 14, 15, 18 : Jacques Legay.

— Place du Marché-Sainte-Catherine, du 13 au 20, à 20 h. : le Médecin volant, de Molière, le 15 : Parade et fanfare du puits aux images dans le quartier.

— Square Langlois, les 13, 14, 15, de 19 h. à 20 h. 30 : Philippe Duval « mime », le 13, à 20 h. 45 : l'Orchestre à plectres de la S.N.C.F., le 14, à 20 h. 45 : Module à Brunet, jazz contemporain, le 15, à 20 h. 45 : Arnaud et Gaël, folklore d'expression française

— Rue Hôtel-Saint-Paul, les jeu., ven. et sam., de 18 h. 30 à 22 h. : Musique non-stop, et Diaporama sur le Marais.

DIAPORAMA. — Hôtel de Lamoignon, rue Pavée, tous les soirs à 21 h. 30 : l'Artisanat vivant.

MAI DE VERSAILLES
(Renseignements : 950-81-18.)

Le 12 : les Indes galantes, de Rameau, le 13 à partir de 16 h. 30, concert-promenade : l'Ensemble de l'O.R.T.F., le 15 à partir de 16 h. 30, concert-promenade : les Solistes de l'Orchestre de Paris, le 16, à 17 h., parc Balbi : Concert, le 18, à 20 h. 45 : Didon et Enée, *de H. Purcell, par l'Orchestre de* chambre B. Thomas.

— La cathédrale Saint-Louis, le 14, à 20 h. 45, concert : Chœurs, orchestre et orgues de la cathédrale.

— Carré Saint-Louis, les 15, 16, 18 et 19, animation : théâtre et danse.

SAINT-DENIS
(Renseignements : 243-08-49.)

Le 12, à 21 h. (église luthérienne) : Concert pour orgue et orchestre par l'Orchestre de chambre P. Kuentz, le 14, à 14 h. 15, le 15, à 21 h. : Ballets Anne Béranger, le 15, à 22 h. 30 : d'Artagnan amoureux.

JUIN A MEUDON

Dans les jardins du musée de Meudon, villa Molière, 11, rue des Pierres, toute la journée, le 16 : Foire aux artistes et artisans.

Son et lumière

HOTEL DES INVALIDES (720-75-85), des 21, 22 et 23 à 21 h. : le Bourgeois gentilhomme.

PLACE VENDOME (720-90-16), les 12, 14 et 15 à 21 . 30 : Cadre noir de Saumur.

La danse

ESPACE PIERRE-CARDIN, 1, avenue Gabriel, 8e (265-97-60) (D.), 20 h. 30 : Les ballets Peter Goss.

HENRI-VARNA-MOGADOR, 25, rue Mogador, 9e (285-28-80) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Danses nationales d'Espagne.

PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles, 15e (532-41-29), tous les jours à 21 h., mat. les 15 et 16 à 15 h., relâche le 17 : Les ballets de l'Opéra, Rudolf Noureev, Merle Park.

PLEYEL, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 17e (227-88-73), le 13 à 21 h. : le Ballet national du Sénégal.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (225-44-36), les 13, 14, 15 à 20 h. 30, les 15 et 16 à 17 h. : « Tommy » et « Ceremony », par les Grands Ballets canadiens (jusqu'au 29).

Le cirque

CARRE THORIGNY, dans la cour de l'hôtel Salé, 5, rue de Thorigny (277-36-39) (D. soir, L.), 20 h., mat. mer., sam., dim. 15 h. 30 : le cirque Gruss.

Concerts

MERCREDI 12 JUIN

EGLISE SAINT-SEVERIN, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 5e (033-36-73), 21 h. : Orchestre Kuentz (Bach, Vivaldi).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, avenue Montaigne, 8e (359-72-42), 21 h. : Eugène Istomin donnera des œuvres de Beethoven, Chopin, Mozart.

EGLISE DE LA SAINTE-CHAPELLE, 4, boulevard du Palais, cour du Palais de justice, 21 h. : Ana Maria Miranda donnera des cantates de Bach, Vivaldi et Haendel.

SALLE PLEYEL, 252, rue du Fg-Saint-Honoré, 8e (227-06-30), 20 h. 30 : Orchestre national, Atzmon, Entremont ; œuvres de Hindemith, Rachmaninoff et Dvorak.

JEUDI 13 JUIN

NOTRE-DAME DE PARIS, 21 h. : J.-S. Bach : la Passion selon saint Jean, sous la direction du R.P. Martin.

CHAPELLE ROYALE DE VINCENNES, dans l'enceinte du château, 21 h. : Ana Maria Miranda donnera des cantates de Bach, Vivaldi et Haendel.

VENDREDI 14 JUIN

CHAPELLE ROYALE DE VINCENNES, voir 13 juin.

SAMEDI 15 JUIN

ABBAYE DE ROYAUMONT, 20 h. 15 : Saison musicale de Royaumont, F. Lodéon, L. Stern, violoncelle (œuvres de Bach, Falla, Ravel, Liszt, Debussy, Carter, Fauré).

PARVIS DE LA SORBONNE, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Perspectives du vingtième siècle, groupes de recherches musicales « Les Percussions de Strasbourg ».

DIMANCHE 16 JUIN

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Audition d'orgue, Henry Lowe.

LUNDI 17 JUIN

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-38-39), 21 h. L'Itinéraire, Christiane Legrand, Jacques Vandeville, sous la direction de Boris de Vinogradov.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Le Chant de la Terre de Mahler, Christa Ludwig et René Kollo.

THEATRE ESSAION, 41, rue du Temple, 4e, 20 h. 15 : Jean Martin, au piano (Schubert, Brahms et Schumann).

CONCERTS DU LUCERNAIRE, 18, rue d'Odessa, 6e (326-57-23), 20 h. 30 : Poèmes, musique et chansons du XIe et XIIIe, ensemble instrumental de J.-B. Loeillet.

HOTEL CARNAVALET, 23, rue de Sévigné (272-21-13), 21 h. 15 : Quatuor danois (Mozart, Haydn et Schubert).

MARDI 18 JUIN

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : le Chant de la Terre de Malher (voir 17 juin).

Variétés

Les opérettes

BOBINO, 20, rue de la Gaîté, 14e (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Il était une fois l'opérette.

CHATELET, place du Châtelet, 1er (231-44-80) (J.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 : les Trois Mousquetaires (jusqu'au 23 en matinée).

Le music-hall

CARRE THORIGNY, 8, rue de Thorigny, 3e (277-36-39) (Dim., Lun.), 21 h. 30 : Jho Archer.

CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy, 9e (874-26-22) (L.), 20 h. 45, mat. dim. 14 h. 30 : Zizi je t'aime.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES, 15, av. Montaigne, 8e (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : *Les frères Jacques.*

ELYSEES-MONTMARTRE, 72, bd de Rochechouart, 9e (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 17 h. : Oh ! Calcutta !

FOLIES-BERGERE, 32, rue Richer, 9e (770-02-51) (L.), 20 h. 30 : J'aime à la folie.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines, 9e (742-25-49), le 12 à 19 h. et 22 h. 30 : Fats Domino ; les 13, 14, 15 à 21 h. 30 : Quilapayun ; le 17 à 21 h. 30 : Variations.

THEATRE 347, 20 bis, rue Chaptal, 9e (874-28-34), 21 h. : Festival Una Ramos (musique des Andes) (jusqu'au 15).

Les cabarets

LIDO, 78, av. des Champs-Elysées, 8e (359-11-61), 22 h. 45 et 1 h. : Revue grand jeu.

MOULIN-ROUGE, place Blanche, 18e (606-00-10), 22 h. : Revue « Festivals ».

LA TOUR EIFFEL (551-19-59), 20 h. : Patachou.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE, 1, bd Saint-Martin, 9e (278-44-45), 21 h. : 7 ans pis... ou 7 ans mieux ?

DIX HEURES, 36, bd de Clichy, 18e (606-07-48), 22 h. : la Belle Equipe.

Cinémas

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(704-24-24)

MERCREDI 12 JUIN. — 15 h., Courts métrages de Chaplin ; 18 h. 30, *le Nid des gentilshommes*, de A. Mikhalkov Kontchalovski ; 22 h. 30, *la Mégère apprivoisée*, de S. Taylor.

JEUDI 13 JUIN. — 15 h., *la Maison dans la dune*, de P. Billon ; 18 h. 30, *le Château des amants maudits*, de R. Freda ; 20 h. 30, *John Mc Cabe*, de R. Altman ; 22 h. 30, *Entre le ciel et l'enfer*, de A. Kurosawa ; 0 h. 30, *Glamourous Ghost.*

VENDREDI 14 JUIN. — 15 h., *Austerlitz*, de A. Gance ; 18 h. 30, *Coquette*, de S. Taylor ; 20 h. 30, *Secrets*, de F. Borzage ; 22 h. 30, *Petits Oiseaux, méchants oiseaux*, de P.-P. Pasolini ; 0 h. 30, *La chose qui surgit des ténèbres*, de N. Juran.

SAMEDI 15 JUIN. — 15 h., *les Nuits de Chicago*, de J. von Sternberg ; 18 h. 30, *Règlement de comptes*, de F. Lang ; 20 h. 30 *Mademoiselle*, de T. Richardson ; 22 h. 30, *Rashomon*, de A. Kurosawa ; 0 h. 30, *Amougie*, de J.-N. Roy et J. Laperrouzaz.

DIMANCHE 16 JUIN. — 15 h., *Faust*, de F.W. Murnau ; 18 h. 30, *les Protes*, de D. Siegel ; 20 h. 30, *le Conformiste*, de B. Bertolucci ; 22 h. 30, *les Visiteurs*, de E. Kazan ; 0 h. 30, *Chappaqua*, de C. Rooks.

RUE D'ULM
(033-11-17)

MERCREDI 12 JUIN. — 19 h. 30, *Face à face*, de R. Manthoulis ; 21 h., *les Charmeurs innocents*, de A. Wajda.

JEUDI 13 JUIN. — 19 h. 30, *Frontie Marshall*, de A. Dwan ; 21 h., *les Espions*, de F. Lang.

VENDREDI 14 JUIN. — 19 h. 30, *Right on*, de H. Danska ; 21 h., *Chasse à l'homme*, de F. Lang.

SAMEDI 15 JUIN. — 19 h. 30, *Flammes sur l'Adriatique*, de A. Astruc ; 21 h., *la Femme du sable*, de H. Teshigahara.

DIMANCHE 16 JUIN. — 19 h. 30, *Anni difficili*, de L. Zampa ; 21 h., *le Général Della Rovere*, de R. Roselini.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).

AMERICAN GRAFITTI (A. v.o.) : Studio République, 2e (805-51-97), Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-38) : v.f : Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Omnia, 2e (231-39-36), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Tourelles, 20e (636-51-98), Cambronne, 15e (734-49-96)

LA BONZESSE (Fr.) (**) : Marivaux 2e (742-83-90), George-V, 8e (225-41-46), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Boulmich', 5e (033-48-29), Passy, 16e (288-62-34), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24).

CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59).

LE COURAGE DU PEUPLE (Boliv., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Quatorze-Juillet, 11e (700-51-13).

LA DERNIERE CORVEE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Elysées-II SP, 8e (225-67-29).

LES DURS (It.-Fr., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Telstar, 13e (331-06-19), Rotonde, 6e (633-08-22), Gaîté-Clichy, 18e (387-62-99).

FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Arlequin, 6e (548-62-25).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ETAIT UNE FOIS ZAPATA (Mex. v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LE HASARD ET LA VIOLENCE (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Royal-Haussmann-Club, 9e (770-47-55), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (599-37-47).

JIMY HENDRIX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Action-République, 11e (805-51-33).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

1789 (Fr.) : Quatorze-Juillet, 11e (700-51-13), Quintette, 5e (033-35-40), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

ON S'EST TROMPE D'HISTOIRE D'AMOUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).

PATAQUESSE (Arg., v.o.) : La Clef 5e (337-90-90).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

LE PROTECTEUR (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-23), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE RETOUR DE L'ABOMINABLE DOCTEUR PHIBES (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show 8e (225-67-29).

SEXE FOU (It., v.f.) (**) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

SERPICO (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Images (522-47-94), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

TOUTE UNE VIE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (770-20-89), Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Mistral, 14e (734-20-70), Magic Convention, 15e (828-20-32).

TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés., v.o.) (**) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Dragon, 6e (548-54-74) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82).

LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), Max-Linder, 9e (770-40-04), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Magic-Convention, 15e (828-20-32).

UN HOMME QUI DORT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).

UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It.) : Diderot, 12e (343-19-29), Maxéville, 9e (770-72-87).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LA VIREE SUPERBE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36), Studio Galande, 5e (033-72-71).

LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Maxeville, 9e (770-72-87), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montréal Club, 20e (607-16-81), Marcadet, 18e (606-22-81), Palais Avron, 20e (343-86-41), Murat, 16e (288-99-75).

WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Hautefeuille, 6e (633-87-59), Mayfair, 16e (525-27-06), Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Clichy-Pathé, 17e (522-37-41), Maxeville, 9e (770-72-87), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96).

Les films nouveaux

THE NICKEL RIDE, film américain de Robert Mulligan, avec Jason Miller. — v.o. : Biarritz, (8e) (359-42-33), Médicis (5e) (633-25-97), Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90).

LE SHERIF NE PARDONNE PAS (**) film italien de Barry Shear, avec Richard Harris. — v.o. : Ermitage (8e) (225-15-99) ; v.f. : Hollywood Boulevard (9e) (770-10-41), Gaîté-Clichy (18e) (387-62-99), Liberté (12e) (343-01-59), Murat (16e) (288-99-75), Clichy Palace (17e) (387-77-29).

THE SUGARLAND EXPRESS film américain de Steven Spielberg, avec Goldie Hawn. — v.o. : France Elysées (8e) (225-19-73), St-Germain Studio (5e) (033-42-72) ; v.f. : Lumière (9e) (770-84-64), Montparnasse 83 (6e) (544-14-27), Gaumont Convention (15e) (828-42-27), Caravelle (18e) (387-50-72), Fauvette (13e) (331-56-86), Cambronne (15e).

SWEET MOVIE (**), film franco-canadien de Dusan Makavejev, avec Carole Laure et Anna Prucnal. — v.o. : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14), Quartier Latin (5e) (326-84-65), Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Clichy-Pathé (18e) (522-37-41), Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13), Gaumont-Convention (15e) (828-42-27), St-Lazare-Pasquier (8e) (387-56-16).

LE TEMPS D'UNE CHASSE, film canadien de Francis Mankiewicz, avec Marcel Sabourin. — Studio Alpha (5e) (033-39-47).

MONOLOGUE, film soviétique de Ylia Averbakh. — v.o. : La Clef (5e) (337-90-90), Bilboquet (6e) (222-87-23), Ranelagh (16e) (224-14-08).

SI SI MON COLONEL, film franco-italien de Nino Guerrini, avec Jacques Dufilho, Aldo Maccione. — V.f. : Capri (2e) (508-11-69), Ermitage (8e) (225-15-99), Paramount-Opéra (9e) (073-34-37), Maine (14e) (567-06-96), Grand-Pavois (15e) (531-44-58), Paramount-Maillot-Pershing (17e) (747-24-24).

Les grandes reprises

JEUX INTERDITS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Raspail, 14e (326-38-98).

OUT ONE SPECTRE : Seine-Studio, 5e (325-95-99) à 20 h.

LES TROIS AGES (A.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Saint-Séverin, 5e (033-50-91), Studio Marigny, 8e (225-20-74).

MONSIEUR VERDOUX (A.) (v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES VISITEURS DU SOIR (Fr.) : Ranelagh, 16e (224-14-08).

WOMEN (A.) (v.o.) : Olympic-Marilyn, 14e (783-67-42).

Les festivals

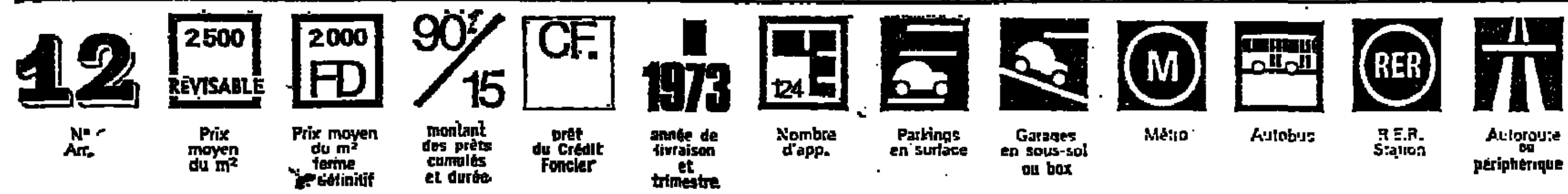
BERGMAN. — Racine, 6e (633-43-71). Mer. : le Visage ; jeudi : la Nuit des forains ; vend. : Monika ; sam. : la Fontaine d'Arethuse ; dim. : A travers le miroir ; lundi : Jeux d'été ; mardi : l'Œil du diable.

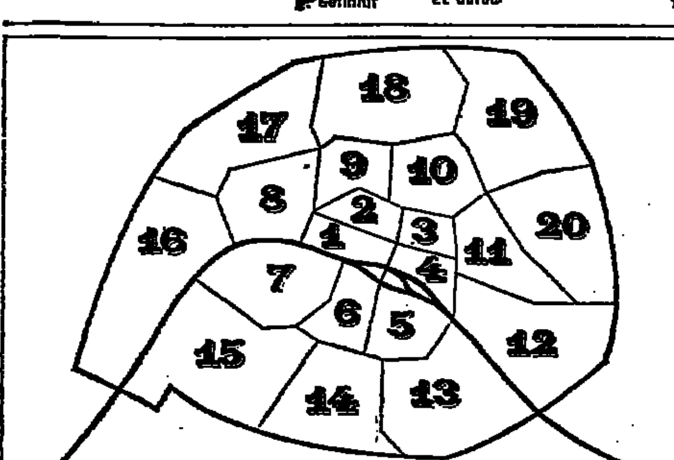
TOUT BERGMAN (v.o.). — Artistic Voltaire, 11e (700-21-65). Merc. : A travers le miroir ; jeud. : Toutes ces femmes ; vend. : le Silence ; sam. : la Source ; dim. : le Septième Sceau ; lund. : Sourires d'une nuit d'été ; mard. : Rêves de femmes.

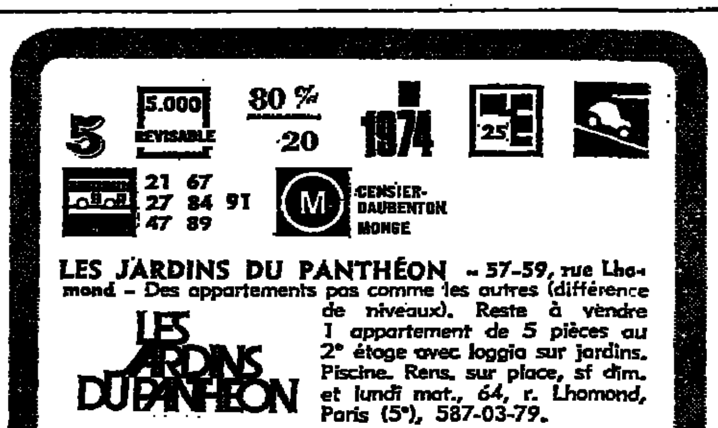
CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.). — Dominique, 7e (551-04-55). Merc. : l'Arrangement ; jeudi : la Grande Illusion ; vend. : Miracle en Alabama ; sam. : le Jardin des Finzi-Continu ; dim. : Lolita ; lundi : la Horde sauvage ; mardi : l'Invitation.

CINE-BALLADE POUR CENT CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.). — New-Yorker, 9e (770-63-40). Merc. : Adalen 31 ; jeudi : la Nuit de l'iguane ; vend. : la Croisière du « Navigator » ; sam. : Satyricon ; dim. : Délivrance ; lundi : la Poursuite impitoyable ; mardi : Antonio das Mortes.

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.





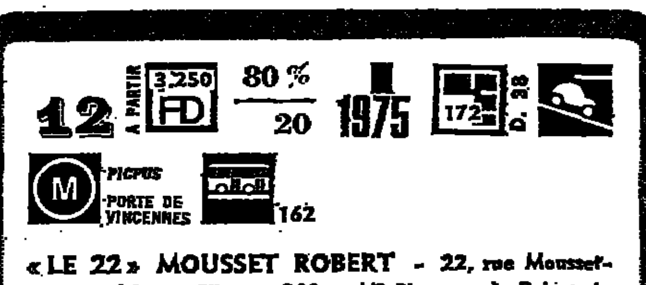


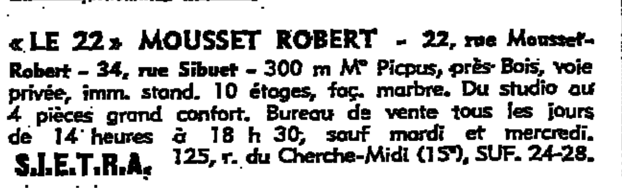
LES JARDINS DU PANTHÉON - 57-59, rue Lhomond - Des appartements pas comme les autres (différence de niveaux). Reste à vendre 1 appartement de 5 pièces au 2e étage avec loggia sur jardins. Piscine. Rens. sur place, sf dim. et lundi mat., 64, r. Lhomond, Paris (5e), 587-03-79.



LE CALME LOCKROY - 14-24, r. Edouard-Lockroy - Votre dernière chance pour un grand 4-5 p., au cœur de Paris. Visite sur place (sortie métro Parmentier) tous les jours (sauf le mardi) de 12 heures à 19 heures (le mercredi de 14 heures à 19 heures).
Téléphone : SOL. 37-10.



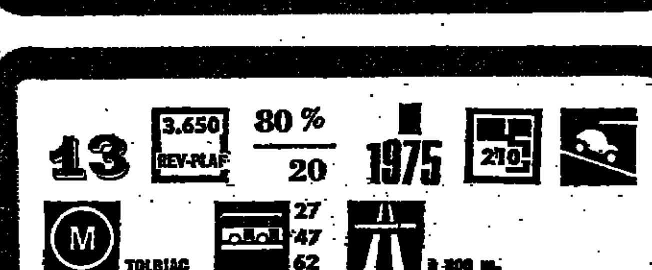




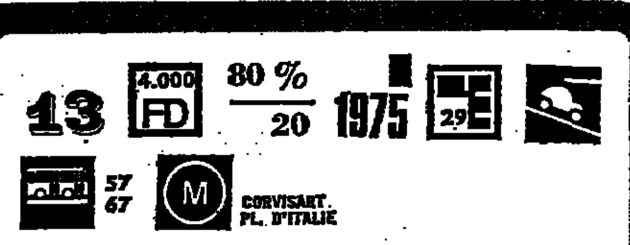
« LE 22 » MOUSSET ROBERT - 22, rue Mousset-Robert - 34, rue Sibuet - 300 m Mº Picpus, près Bois, voie privée, imm. stand. 10 étages, faç. marbre. Du studio au 4 pièces grand confort. Bureau de vente tous les jours de 14 heures à 18 h 30, sauf mardi et mercredi. S.I.E.T.R.A., 125, r. du Cherche-Midi (15e), SUF. 24-28.



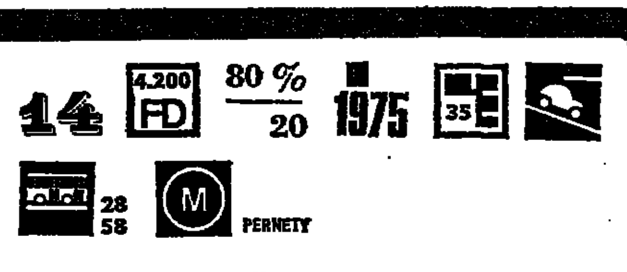
GALAXIE - 40, av. d'Italie - « BERYL », IMMEUBLE DE STANDING, 3 à 5 pièces entièrem. équipés et duplex. Vue sur tout Paris. Centre comm. avec grands magas. Jeux d'enfants. Sur pl. tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 19 h., sauf mardi et mercr. et le vendr. matin. Tél. 580-32-92 ou SPEI, 14, av. F.-D.-Roosevelt, Paris (8e), tél. 256-55-11.
SPEI réalisation S.E.I.I.



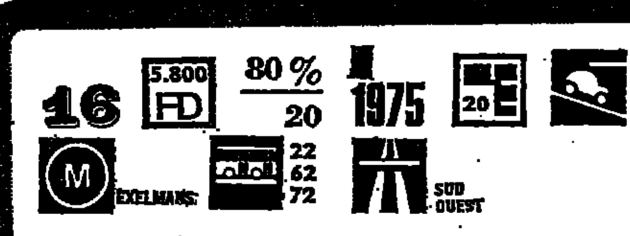
OLYMPIADES « CORTINA » - 97, rue de Tolbiac - Chambres, studios, 2 pièces compl. équipés. 1re tr. déjà réal. et habitée. Centre commercial et complexe sportif. Sur pl. t. l. jrs de 10 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30. sauf vend. matin. Tél. 583-51-00 ou SPEI, 14, av. Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 256-55-11.
SPEI Réalisation SAGO/S.E.I.I.



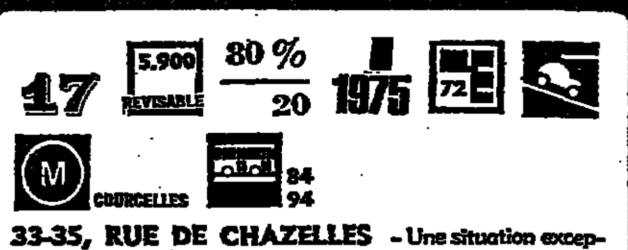
10-12, RUE DU MOULIN-DES-PRÉS - Un élégant petit immeuble dans un quartier pratique. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison septembre 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorisation. — Information et vente : PROMEX, 65, r. Rennequin, PARIS-17e Téléphone : 755-82-10.
PROMEX



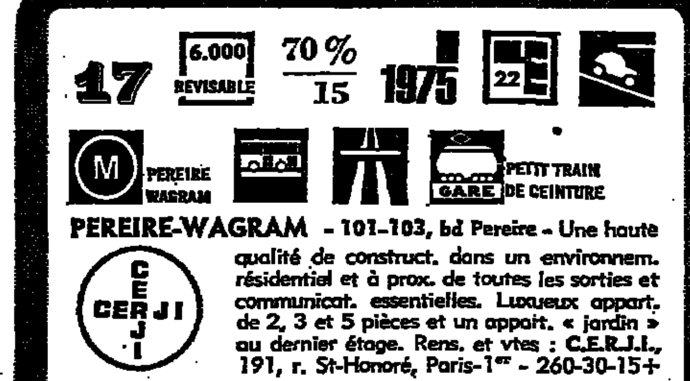
15-19, RUE NIEPCE - Un élégant petit immeuble dans une rue calme. Exposition plein soleil. Studios au 5 pièces. Livraison printemps 1975, peintures terminées, cuisines et salles de bains aménagées. Insonorit. Information et vente : PROMEX, 65, rue Rennequin, PARIS-17e, Tél. : 755-82-10.
PROMEX



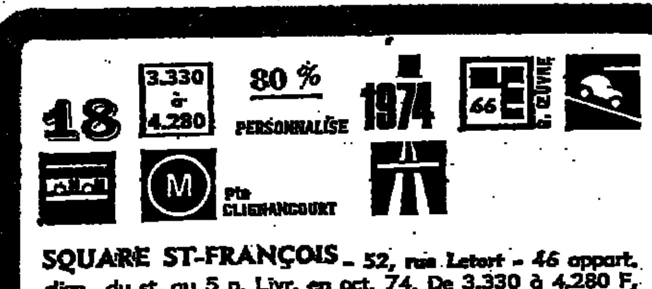
LE RENAISSANCE - 74-76, rue Michel-Ange - Imm. de luxe au calme bénéficiant des meilleures techn. de construction, et de prestations de qualité. Chauff. électr. intégré. Salles de bns entièrement carrelées en briare, etc. Encore quelq. 2 et 3 p. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er 260-30-15 +.
CERJI



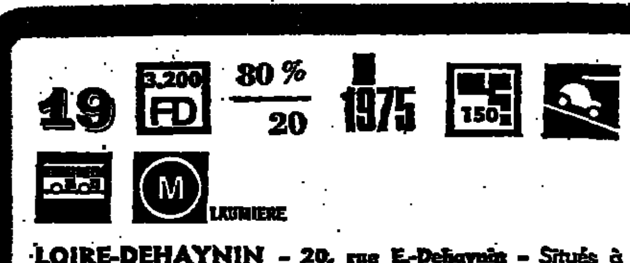
33-35, RUE DE CHAZELLES - Une situation exceptionnelle en bordure du 8e arrdt et à 100 m du parc Monceau. Studios et 2 pièces + quelq. 3, 4 et 5 p. en duplex. Sur place tous les jours de 14 à 19 h, samedi et dimanche de 10 à 19 heures. Fermé le mardi. GEFIC, 52, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris, Téléphone : ALM. 98-98.



PEREIRE-WAGRAM - 101-103, bd Pereire - Une haute qualité de construct. dans un environnem. résidentiel et à prox. de toutes les sorties et communicat. essentielles. Luxueux appart. de 2, 3 et 5 pièces et un appart. « jardin » au dernier étage. Rens. et vtes : C.E.R.J.I., 191, r. St-Honoré, Paris-1er - 260-30-15+



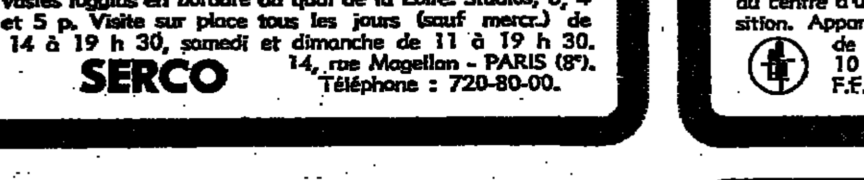
SQUARE ST-FRANÇOIS - 52, rue Letort - 46 appart. disp., du st. au 5 p. Livr. en oct. 74. De 3.330 à 4.280 F, prix fermes et déf. av. poss. de créd. entre 50 et 80 % max. App. tém. : L. J. V. de 13 à 19 h, S. et D. de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Réalis. COGEDIM, 12, r. Roquépine-8e, 266-34-56.
COGEDIM réalisation S.A. au capital de 10 millions de francs

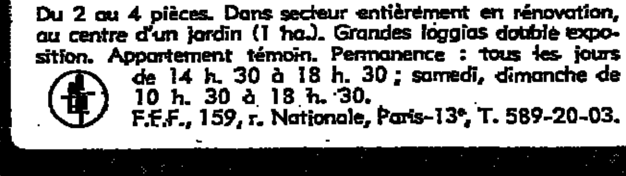


LOIRE-DEHAYNIN - 20, rue E.-Dehaynin - Situés à deux pas des Buttes-Chaumont, 2 immeubles élancés aux vastes loggias en bordure du quai de la Loire. Studios, 3, 4 et 5 p. Visite sur place tous les jours (sauf mercr.) de 14 à 19 h 30, samedi et dimanche de 11 à 19 h 30.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8e). Téléphone : 720-80-00.

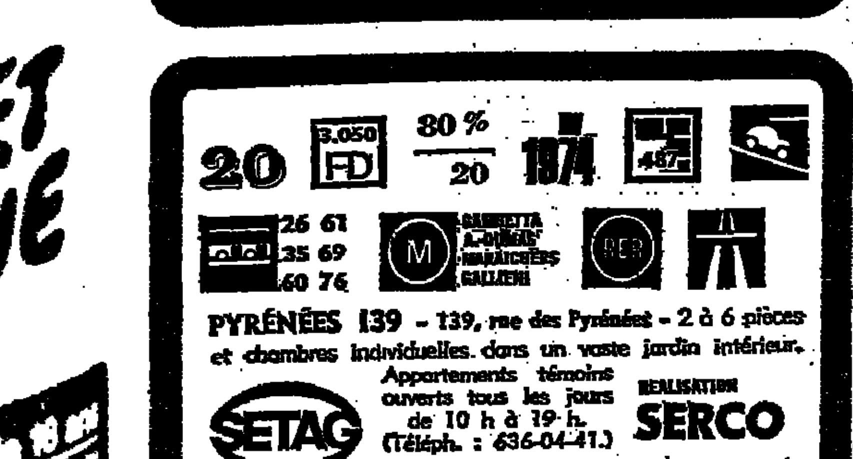


LES ORGUES DE FLANDRE - 24, rue Archereau - Du 2 au 4 pièces. Dans secteur entièrement en rénovation, au centre d'un jardin (1 ha.). Grandes loggias double exposition. Appartement témoin. Permanence : tous les jours de 14 h. 30 à 18 h. 30 ; samedi, dimanche de 10 h. 30 à 18 h. 30.





F.F.F., 159, r. Nationale, Paris-13e, T. 589-20-03.



PYRÉNÉES 139 - 139, rue des Pyrénées - 2 à 6 pièces et chambres individuelles dans un vaste jardin intérieur. Appartements témoins ouverts tous les jours de 10 h à 19 h. (Téléph. : 636-04-41.) Vente : SETAG.
SETAG — RÉALISATION SERCO

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.



CARNET

Réceptions

— L'amiral, directeur de l'Agence pour le contrôle des armements de l'union de l'Europe occidentale, et *Mme Giovanni Cantù*, ont donné une réception, le mardi 11 juin, au Jockey-Club, 2, rue Rabelais.

Naissances

— M. Philippe Ferras et Mme, née Claire Douxami, *Ludovic* et Malder,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Benjamin,
le 2 juin 1974.
Ambassade de France, Washington.

— *M. Daniel Dreyfus* et *Mme*, née Rosine Seauve, Jeanne et Emmanuel, ont la joie d'annoncer la naissance de
Jean-Louis.
Paris, le 24 mai 1974.
11, rue Brown-Séquard, Paris-15e.

— M. Pierre Rodocanachi et Mme, née Perol, ainsi que Sophie, sont heureux d'annoncer la naissance, le 1er juin 1974, de
Stéphane.
13 100 Le Tholonet.

— M. et Mme Jean-Denis Massonnaud laissent à Sibylle et Céline la joie d'annoncer la naissance de leur sœur
Camille.
Le 24 mai 1974.
11, parc de Montretout,
92 210 Saint-Cloud.

— M. et Mme Pitton-Arouetté, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Franck-David,
le 8 juin 1974.

— Bure Melander et Marie-Hélène, née Sobel,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Anne.
Monaco le 4 juin.
Château Périgord II.
6, lacets Saint-Léon, M.-C.,
Monte-Carlo.

Fiançailles

— M. Charles Heulhard de Montigny et Mme, née Marie-Antoinette d'Acremont,
M. Yves Aubron et Mme, née Anne Malcor,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants
Benedicte et Laurent.

Mariages

— Mme le docteur Claoué,
M. Claude Delahaye,
sont heureux *d'annoncer leur mariage*, qui a eu lieu dans l'intimité.
Juin 1974.

— *M. et Mme René Servoise*, sont heureux de faire part du mariage de leur fils
Eric,
avec *Mlle Paola Goatin*,
célébré dans l'intimité, à Paris le 5 juin.
14, rue Fortuny, 75 017 Paris.
10, rue de Prony, *75 017 Paris*.
4, via Inama, Milan 20133.

Nécrologie

— Mme Frédéric Abelous, née Irène Daeschner,
M. et Mme Yves François-Martin et Valérie,
M. et Mme Jacques Abelous, Jean-Marc et Daniel,
M. et Mme Bernard Peix et Frédéric,
M. et Mme Jean-François Piganiol,
M. et Mme Franco Maccaferri et Eléonore,
Et les familles Daeschner, Guiot et de Tregomain,
ont la douleur de faire part de la mort de
M. Frédéric ABELOUS,
leur époux, père et grand-père,
survenue à Mazamet, le 7 juin 1974, après une longue et douloureuse maladie.
Les obsèques ont eu lieu à Mazamet dans la plus stricte intimité.
Le Thoré, 81 200 Mazamet.
3, villa Jocelyn, 75 116 Paris.

— Mme Joseph Smouha,
M. et Mme Michael Adda,
M. Robin Adda,
Les familles Adda, Smouha, Naggar, Mosseri, Setton, Hazan,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques-Elie ADDA,
née Edna Smouha,
leur fille, mère, *sœur*, *belle-sœur*,
Parente et alliée,
survenu le 11 juin, à Paris.
Les obsèques auront lieu le jeudi *13 juin*, à 11 heures précises, au cimetière du Montparnasse (entrée principale, boulevard Edgar-Quinet).
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
Ni fleurs ni couronnes.
48, avenue Foch, 75 016 Paris.

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Louise ALVAREZ DEL VAYO,
née Graa,
épouse de M. Julio Alvarez Del Vayo, ancien ministre des affaires étrangères de la République espagnole, *ancien ambassadeur au Mexique*, écrivain et journaliste.
Les obsèques ont eu lieu à Genève, dans la plus stricte intimité.
80, avenue de Miremont.

— M. et Mme Yves Benoit-Cattin et leur fils Arnaud,
M. et Mme Jacques Ruchaud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Félix Benoit-Cattin, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès
d'Alix BENOIT-CATTIN,
rappelée à Dieu, le 31 mai 1974, dans sa cinquième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 4 juin, en l'église *Notre-Dame-de-Nazareth* à Paris et l'inhumation au cimetière Montparnasse dans le caveau familial.
Cet avis tient lieu de faire-part.
50, rue Corvisart, Paris-13e.
45, boulevard Murat, Paris-16e.
4, place Denfert-Rochereau, Paris-14e.

— M. et Mme Bernard Ogé, Valérie et Pierre-Marie,
Mme M. Blanzy,
Mme Ch. Bouquet,
Les familles Bouquet, Roché, Renard, *Chârel et* toute la *famille*, ont la douleur de faire part du décès subit de
Mme veuve Maurice BONNAVE,
née *Madeleine Coquet*.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 14 juin 1974, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise dans l'intimité familiale.

— M. Théodore Buffard,
ses enfants, petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Emilia BUFFARD,
survenu le 6 juin 1974.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
30 bis, boulevard Jourdan,
75 014 Paris.
110, boulevard de l'Hôpital,
75 013 Paris.

— Nous apprenons le décès, survenu le 8 juin 1974, de notre confrère
M. Bernard CARANTINO,
ancien collaborateur
de l'agence France-Presse.
Les obsèques ont lieu ce mercredi 12 juin, à 15 h. 30, en l'église Sainte-Monique, La Butte-Rouge, à Châtenay-Malabry.

[Né le 19 mai 1900 à Solceni, en Roumanie, Bernard Carantino a fait ses études à Alexandrie et à Paris. Docteur en droit et licencié ès lettres, il se distinguait par la connaissance d'une dizaine de langues et par une culture profonde et encyclopédique. Il exerça plusieurs métiers avant d'embrasser la carrière journalistique et fut notamment professeur de grec, ethnologue en collaboration avec le professeur Rivet, fondateur du Musée de l'homme à Paris. Entré le 15 novembre 1944 à l'A.F.P., en qualité de rédacteur au service des Ecoutes, il passa au service économique en 1951 et y resta jusqu'à l'heure de sa retraite, en 1965.]

— La directrice, le personnel, les élèves et parents d'élèves du lycée de Sèvres,
ont la douleur de faire part de la mort de
Mlle Mireille CLAVIER,
agrégée de mathématiques,
professeur honoraire,
qui fut pendant trente-cinq ans professeur au lycée de Sèvres, décédée le 1er juin 1974.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au Vigan, le mardi 4 juin 1974.

— Mme J. Normand,
M. A.-R. Ganz, son fils Christophe,
Mme A.-C. Petit et ses enfants,
M. et Mme M. Normand,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme A.-R. GANZ,
née Juliette Normand,
survenu à Lausanne le 8 juin 1974.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue Gutenberg,
92 000 Boulogne.
24, avenue de Sénalèche,
1012 Pully-Lausanne.

— Le président de l'université de Dijon,
Les membres du *conseil* de l'université,
Le doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion,
Les professeurs et les personnels de la faculté des sciences économiques et de gestion,
ont le regret de faire part du décès de
M. Georges GAUDOT,
maître de conférences
à la faculté des sciences économiques et de gestion de Dijon,
survenu le 6 juin 1974, à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 8 juin, à 14 h. 30, en l'église Saint-Martin-des-Chaprais à Besançon.

[Né en 1921, à Ornans (Doubs), M. Gaudot fut d'abord professeur de mathématiques dans des établissements secondaires de l'académie de Besançon et à l'école militaire préparatoire d'Autun. Il vint enseigner les mathématiques à la faculté de droit et de sciences économiques de Dijon à partir de 1962 et se spécialisa dans les mathématiques appliquées à l'économie politique. M. Gaudot était maître de conférences depuis 1973.
Il est l'auteur d'une thèse sur « *La longévité des biens durables de consommation* » et de la traduction du livre de Samuelson : « Fondations of Economic Analysis ». M. Gaudot jouait un *rôle important dans la vie économique* et sociale de Besançon, dont il était maire adjoint.]

— M. Horace Glikman,
M. et Mme Gabriel Glikman et leurs enfants,
M. le docteur et Mme Alexandre Glikman et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Esther GLIKMAN,
née Matis,
docteur en médecine,
leur épouse, mère et grand-mère,
survenu le 10 juin.
Les obsèques auront lieu le jeudi 13 juin, à 8 h. 45, au cimetière de Bagneux, dans la stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire part.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Paul Kern,
M. et Mme Jean-Pierre Kern,
M. et Mme Raymond Kern, Francis et Muriel,
M. et Mme Paul Moïse-Morel, Anne *et Laurence*,
Les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Paul KERN,
née Suzanne Israël,
leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie,
survenu à Strasbourg, le 10 juin 1974, dans sa soixante-treizième année, après une longue maladie.
Les obsèques ont eu lieu le 13 juin 1974.
67 000 Strasbourg,
6, rue Massenet.

— On nous prie d'annoncer le rappel à *Dieu*, survenu le 11 juin 1974, de
Mme Suzanne Georges MEYER,
née Gay,
chevalier de la Légion d'honneur,
maire adjoint honoraire
du 7e arrondissement de Paris,
vice-présidente
de l'Association nationale
des veuves civiles.
De la part des familles :
Meesemaecker, Launay, Pircher, Buathier et *Gay*.
La cérémonie religieuse aura lieu *à la basilique* Sainte-Clotilde, le vendredi 14 juin 1974, à 10 h. 30.

— La Cour d'arbitrage de la chambre de commerce internationale a *le regret de faire part du décès* de son président d'honneur
M. François PREVET,
coprésident et président
de la Cour de 1953 à 1970,
décédé à Paris le 28 avril 1974.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Edmond VERMEIL,
née Madeleine Michel,
survenu le 9 juin 1974.
De la part :
De Mme Jacqueline Vermeil,
Du docteur et de Mme Guy Vermeil,
De Mme Violette Blanchet et du pasteur André Blanchet.
11, rue du Figuier, 75 004 Paris.
Mulleron, 91 640 Briis-sous-Forges.
2, rue *Dubarle*, *38 000 Grenoble*.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Anniversaires

— Le 16 juin 1972, l'horrible catastrophe ferroviaire de Vierzy (Aisne) fit cent huit morts, parmi lesquels
Pierre CHAMAILLARD,
directeur
des syndicats d'électricité
de l'Aisne.
Ceux qui l'on aimé et lui restent fidèles se souviennent.
Cimetière de Samoussy (Aisne).
32, *rue du Cloître, Laon*.
16 juin 1974.

Messes anniversaires

— L'Association *française* du froid nous prie d'annoncer qu'une messe sera célébrée le vendredi 21 juin, à 9 h. 30, en l'église Saint-Sulpice à Paris, à la mémoire de
Aimé FAURE,
décédé le 29 mai 1974.

— Une cérémonie du souvenir aura lieu le 15 juin 1974, à 11 h., au Panthéon, sur les tombes de
Victor SCHOELCHER
et de Félix EBOUÉ.

Messes

— Une messe sera dite à la mémoire de
Jean Charles LOFFICIER,
vice-président honoraire
des Ciments Lafarge S.A.
Le vendredi 14 juin, à 9 h. 30, à l'église de Saint-Honoré d'Eylau (*place Victor-Hugo*), Paris-16e.

Visites et conférences

JEUDI 13 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., *rue des Archives*, 60, Mme Bachelier : « Musée de la chasse et de la nature ». — 15 h., rue du Figuier, 1, Mme Zujovic : « Bibliothèque Forney et *hôtel de Sens* ». — 16 h., porte D, Grand Palais, cours de la Reine, Mme Détrez : « Richesses artistiques de Peyrehorade, travaux de *l'inventaire monumental* ».
15 h., Boulogne, rue Max-Blondat, 14, Mlle Pajot : « Boulogne : le musée-jardin Paul-Landowski ». — 15 h., métro Halles, Mme Warnery : « Dans les pas de Molière ». — 21 h. 15, devant l'église Saint-Paul-Saint-Louis : « Le Marais illuminé ».

10 h., angle rue Massillon-rue du Cloître-Notre-Dame : « Evolution de la sculpture aux portails de Notre-Dame de Paris » (Agora). — 14 h. 30, avenue Winston-Churchill : « Découverte de l'art thrace » (Petit Palais). — 15 h., Petit Palais, à la caisse : « Le trésor des Thraces » (Mme Angot). — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée » (*Paris et son histoire*). — 15 h., métro Sully-Morland : « Les rénovations du Marais, hôtel de Sens, d'Aumont » (A travers Paris). — *15 h. 15, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 5* : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier).

CONFERENCE. — 16 h., rue Saint-Antoine, 62, M. Guiller : « Douze siècles d'architecture au Mont-Saint-Michel » (Monuments historiques).

ÉCHECS

● *Aux Jeux olympiques des échecs*, qui se disputent à Nice depuis le 7 juin, les favoris avancent vers la finale sans trop d'obstacles ni surprises. L'U.R.S.S. a marqué, comme la Hongrie, 18 points sur 19 possibles ; l'Allemagne et la Tchécoslovaquie ont obtenu 17 points sur 20.

Dans le groupe des Français, la situation est moins claire. La Bulgarie a, en effet, été rejointe à la première place par Israël et les Philippines, tous avec 13,5 points sur 19. La France ayant 11,5 points sur 17 et l'Indonésie 11,5 points sur 19, tout est donc encore possible.

VENTES

A Galliera

DEUX ŒUVRES DE CHAGALL : 645 000 ET 515 000 F

Au palais Galliera, Marc Chagall a été mardi soir la vedette d'une vacation qui a totalisé 9 770 000 francs. 645 000 francs ont été donnés pour Sur la route du village *et 515 000 pour* l'Enfant à la chèvre. *Du surréaliste belge Paul Delvaux, un panneau de 192 × 90, provenant d'une peinture murale de 1955, a obtenu 280 000 francs, et une seconde composition architecturale*, la Légende égyptienne, *datée de 1153, 450 000 francs. Par Kisling, un grand* Vase de tulipes, *de 1928, 248 000 francs, et un* Bouquet de mimosa, *peint à New-York en 1942, 107 000 francs (étude Loudmer, M. Schoeller expert).*

Pour la Cité internationale des arts

Ce mercredi, de 21 heures à 23 heures, et demain jeudi, de 11 heures à 18 heures, une exposition de lithographies et de peintures modernes est à visiter, 18, rue de l'Hôtel-de-Ville, à la Cité internationale des arts.

Cette vente d'œuvres offertes aura lieu jeudi à 21 heures pour aider la cité à faire face à des frais toujours renouvelés. Aucune taxe ne sera perçue en sus des adjudications. Le marteau d'ivoire sera tenu par l'acteur de cinéma Jean-Paul Belmondo.

A Versailles

Au cours d'une dispersion de tableaux anciens au Palais des congrès de Versailles, une toile, datée 1736, par A.F. Desportes, Nature morte aux pièces d'orfèvrerie à fruits et à fleurs, *a atteint 280 000 francs ; un pastel de Maurice Quentin de La Tour, portrait du peintre Dumont le Romain (jouant de la guitare), présenté au Salon de 1742, a été adjugé 240 000 francs (étude Chapelle, M. Heim Gairac, expert).* — G.V.

A L'HOTEL DROUOT

Jeudi

EXPOSITIONS
de 11 h. à 18 h.

S. 4 - Bijoux, ameublem. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 5 - Bijoux, mobil. Me le Blanc.
S. 6 - Objets d'art, meubles 18e s., porcel., faïences anciennes, tapis. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7 - Faïences et porcelaines anc. M. Vandermeersch. Me Pescheteau.
S. 11 - Antiquités : Grèce, Egypte, bronzes du Louristan, laques persanes, Moyen-Age, Renaissance. M. Ratton. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 5 - Timb. M. Pasquet. Mes Jacques Ribault-Ménetière, Marlio.
S. 19 - Livres anciens, livres époque romantique et Second Empire, éditions originales. Mme Vidal-Mégret. S. C. P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.
S. 17 - Tableaux, bibelots, meubles. Mes Audap, Godeau, Solanet.

VENTE PROCHAINE

Vente à Paris, HOTEL GEORGE-V
JEUDI 20 JUIN à 21 h.
expo : 19 juin, 11-18 et 21-23 h.
COLLECTION
SERGE LIFAR
HOMMAGE A LA DANSE
TABLEAUX MODERNES par : Bakst, Chirico, Gris, Laurencin, Matisse, Miro, Rouault, Utrillo
Appartenant à Mme C...
3 IMPORTANTS TABLEAUX DE PICASSO, SOUTINE, VLAMINCK
PARAVENT peint par Raoul DUFY
SCULPTURE par PICASSO
Experts : MM. Pacitti, Maréchaux, L. Leconte, *Mlle Rousseau*
Mes ADER, PICARD, TAJAN
12, rue Favart, 742-68-23

VENTE A ORLÉANS

GALERIE MOTTE SANGUIN
Bd MOTTE-SANGUIN
(Impasse N.-D.-du-Chemin)
Tél. (38) *87-80-93 et 62-67-84*
Vendredi 14 JUIN, 14 h. 30
MEUBLES ANCIENS, princip. Louis XVI, Empire et Charles X
Samedi 15 JUIN, 14 h. 30
Vues de l'Orléanais ancien
Dimanche 16 JUIN, 14 h. 30
TABLEAUX XIXe et Modernes
Lundi 17 JUIN, 10 h. 30 et 14 h. 30
Editions originales
et livres illustrés modernes
Me SAVOT, commissaire priseur
assisté de MM. Dillée, Lebel, Martin, Mme Vidal-Mégret

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

MERCREDI 12 JUIN

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Valéry Giscard d'Estaing explique les dispositions du plan économique gouvernemental à 19 h. 45 sur la première chaîne et sur France-Inter, à 20 heures sur la deuxième chaîne.

● CHAINE I

20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 35 Le grand échiquier, par J. Chancel.
Avec Alexis Weissenberg, pianiste ; l'orchestre national de l'O.R.T.F. ; Rémy Guetta, François Béranger ; le quintette Hans Che Weiss ; Mikis Théodorakis ; Aaron Skitri ; Joan Baez ; Claude-Michel Schönberg.

● CHAINE II (couleur)

19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs. « Les animaux du froid ».



20 h. 35 Western : « Rio Conchos », de G. Douglas (1964), avec R. Boone, St. Whitman et T. Franciosa.
La poursuite de trafiquants d'armes au Texas, en 1867, par un capitaine de cavalerie et un ancien officier sudiste qui déteste les Indiens.
22 h. 15 Match sur la 2.

PROGRAMMES SOUS RÉSERVES

A la suite des préavis de grève déposés par les syndicats, certaines émissions, notamment en direct, risquent d'être perturbées.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Nouvelles : « Une histoire banale », de S. Maugham. Réal. W. Hussein. Avec N. Bird.
Le commissaire Arthur Low enquête en Malaisie après un assassinat.
20 h. 40 André Malraux : les métamorphoses du regard. « Les maîtres de l'irréel ». Réal. Cl. Prévost.
Avec Pierre Dumayet et Walter Langlois.
21 h. 30 Reportage : Lieux communs. « Rien, un poste frontière ». Réal. A.-S. Labarthe.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel), G. Doyen, piano ; « Six sonnets de J. Casson » (D. Milhaud), « le Masque de la mort rouge » (A. Caplet), avec F. Pierre, harpe, et le quatuor Parrenin ; 21 h., Dits et écrits sur la musique ; 21 h. 20, La science en marche ; 21 h. 50, Musiques de notre temps ; 23 h., Et puis voici des livres ; 23 h. 15, Emission concours pour la jeunesse : Voyage en Hongrie.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de la salle Pleyel. Orchestre national O.R.T.F., direct. M. Atzmon, avec Ph. Entremont, pianiste : « Musique pour cordes et cuivres » (Hindemith) ; « Concerto nº 2 pour piano et orchestre en ut mineur » (Rachmaninov) ; « Symphonie nº 7 en ré mineur » (Dvorak) ; 23 h. (S.), Hors gravures : Jean Huré ; 24 h., Musique et poésie : Georges Limbour ; 1 h. 30, Nocturnales.

JEUDI 13 JUIN

● CHAINE I

15 h. Tennis.
20 h. 15 Feuilleton : Nans le berger.
20 h. 30 Dramatique : « La crécelle », de Ch. Dyer. Réal. R. Kahane. Avec E. Kerr, P. Vernier, P. Savatier.
En Angleterre, un jeune homme de trente ans passe une nuit avec une jeune femme qui n'est pas tout à fait une prostituée.
Cette pièce fut créée en 1963 à la Gaîté-Montparnasse par Claude Rich et Jacqueline Gauthier.
22 h. Catch.

● CHAINE II (couleur)

14 h. 50 Coupe du monde de football.
Cérémonie d'ouverture retransmise de Francfort.
16 h. 50 Coupe du monde de football : Brésil-Yougoslavie.
19 h. 45 Feuilleton : Animaux couleurs.
20 h. 35 Variétés : Domino, de G. Lux.
Adamo et Nicoletta
21 h. 35 Le dossier secret des trésors. Les deux valises de Budapest, de P. Bokor et J.-J. Sirkis.
Le 21 mars 1921, la République des conseils hongrois n'est reconnue à l'Ouest que par l'Autriche. Deux valises contenant une partie des réserves monétaires de la Hongrie seront l'objet de nombreuses convoitises.

● CHAINE III (couleur)

19 h. 40 Magazine : Vivre à loisir, de Cl. Dupont : La chasse photographique.
20 h. 40 Magazine 52, de J.-F. Chauvel, S. Walsh E. Mannoni.
La situation en Italie ; Des travailleurs algériens, pour quoi faire ?
21 h. 30 Variétés : Jacques Douai. Réal. D. Wronecki.

● FRANCE-CULTURE

20 h., « La tentation de saint Antoine », de R. Auclair, d'après Flaubert, avec A. Cuny, J. Bertheau, J. Bretonnière, H. Buthion, P. Constant, M. Cassan, D. Daniel (1) ; 21 h. 20, Biologie et médecine ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 35, Recherches musicales ; 23 h., Format de poche ; « Les jeux de l'amour et du langage », de J. Peignot ; 23 h. 15, Grandes réalisations discographiques.

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Soirée lyrique : « Les Indes galantes » (Rameau), avec J. Smith, G. Hartman, L. Devos, J. Elwes, Ph. Huttenlocher. Ensemble vocal « A chœur joie », de Valence ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h. (S.), Le monde des jazz : Retour sur la carrière d'Albert Ayler ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop music.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 30, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances.

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 13-6-74 DÉBUT DE MATINÉE

SITUATION LE 12.06.74 A 0 h G.M.T.

≡ Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 12 juin à 0 heure et le jeudi 13 juin à 24 heures :

Les hautes pressions qui couvraient mercredi matin les régions s'étendant des Açores à la mer d'Irlande vont continuer de s'étendre en direction du sud de la Scandinavie, tandis qu'au contraire le champ de pression s'affaiblira sur l'Europe centrale. Il en résultera sur la France une orientation générale des vents entre nord et nord-est.

Jeudi, les nuages seront abondants du Jura au Massif Central et au nord des Alpes, où se produiront des pluies passagères ou même quelques ondées orageuses. De la frontière belge au Berry et à l'Alsace, le ciel sera plus variable, et l'on notera quelques averses principalement localisées sur les Vosges. Près de la Méditerranée, le ciel sera peu nuageux toute la journée. Ailleurs, le temps sera souvent brumeux le matin, mais de larges éclaircies se développeront ensuite du sud de la Bretagne à l'Aquitaine, tandis que des nuages persisteront près de la Manche.

Les vents seront faibles ou modérés dans l'ensemble mais localement assez forts près de la Méditerranée.

Les températures maximales subiront une baisse, sauf dans l'Ouest et le Sud-Ouest.

Mercredi 12 juin, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 022,4 millibars, soit 766,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juin ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Biarritz, 23 et 10 degrés ; Bordeaux, 21 et 10 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 8 ; Dijon, 16 et 11 ; Grenoble, 16 et 7 ; Lille, 18 et 12 ; Lyon, 17 et 9 ; Marseille, 21 et 15 ; Nancy, 15 et 11 ; Nantes, 21 et 8 ; Nice, 21 et 14 ; Paris-Le Bourget, 21 et 12 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 24 et 17 ; Rennes, 20 et 9 ; Strasbourg, 17 et 10 ; Tours, 20 et 7 ; Toulouse, 22 et 8 ; Ajaccio, 20 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 9 degrés ; Athènes, 29 et 19 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 10 et 11 ; Le Caire, 33 et 29 ; Iles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 15 et 9 ; Genève, 15 et 10 ; Lisbonne, 23 et 17 ; Londres, 22 et 15 ; Madrid, 30 et 15 ; Moscou, 23 et 14 ; New-York, 28 et 22 ; Palma-de-Majorque, 25 et 15 ; Rome, 22 et 12 ; Stockholm, 18 et 5.

Jeunesse

● *Le Collège international de Cannes*, placé sous le patronage de M. le recteur de l'académie de Nice, organise ses deux sessions de cours de vacances pour professeurs et étudiants étrangers du 1er au 27 juillet et du 29 juillet au 24 août 1974.

D'autre part, des stages intensifs d'initiation et de perfectionnement linguistiques fonctionneront à partir du mois de novembre 1974.

★ Renseignements et inscriptions au secrétariat général du Collège international, résidence Gloria, 25, rue Auguste-Pardon, 06400 Cannes.

Dîner-débat

● *Les Conventions de cadres de réserve pour l'armée nouvelle* (C.C.R.A.N.) organisent vendredi 28 juin un dîner-débat, 5, avenue de l'Opéra, à Paris, avec la participation du général Becam (c. r.) qui traitera de la situation au sein des armées après l'élection présidentielle, de M. Charles Hernu, qui parlera de la condition des militaires, et de M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste, qui analysera les notions de défense nationale et de mobilisation populaire.

★ C.C.R.A.N., 50, rue de Rivoli, 75004 Paris.

Santé

● *L'Institut national de la santé et de la recherche médicale* (INSERM), dont le siège était jusqu'à présent 3, rue Léon-Bonnat, 75016 Paris, fait savoir que ses services centraux sont transférés depuis le 7 juin 101, rue de Tolbiac, 75645 Paris, Cedex 13 (tél. : 584-01-41).

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 866

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III						■			
IV		■			■				
V			■						
VI								■	
VII		■		■					■
VIII								■	
IX					■				
X		■				■	■		
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. De quoi mettre le feu aux poudres. — II. Ne prêtaient pas à rire. Donne du prix à un jeu de barres. — III. Maisons d'arrêts. Se jette dans le Rhône. — IV. Pronom. Pour lui, on ne craint pas de ramasser des bûches. — V. Article étranger. Hôtes indésirables. — VI. Une des nécessités du métier. — VII. Coule en Irlande. — VIII. Plat quand il est vide. — IX. Ridait de mouvantes surfaces. Evoque l'Eglise, la famille ou la terre. — X. Sa famille est cossue. Orientation. — XI. A de la branche.

VERTICALEMENT

1. Font travailler les dents. — 2. Offre l'occasion de papoter à bien des ladies. Base d'accord universel. Grande cuvette. — 3. Pieuse inscription. Sans énergie. — 4. Ornement. N'est donc pas superflu. — 5. Démonstratif. Ne tiennent plus souvent leurs promesses. Abréviation. — 6. D'un auxiliaire. Sont mal fréquentés. — 7. Cause d'énervement. — 8. Long ruban. Préfixe. — 9. Renan, pour ses intimes. Encore jeune et déjà fort têtu.

Solution du problème nº 865

HORIZONTALEMENT

I. Curieuses. — II. Urubus. — III. Bise. Pi. — IV. Stase. Râ. — V. Ion. Bière (cercueil). — VI. Nu. Bêler. — VII. Esta. Enns. — VIII. Sainteté. — IX. Bassesse. — X. Lise. Si. — XI. Eternel.

VERTICALEMENT

1. Cuisine. Blé. — 2. Ur. Toussait. — 3. Ruban. Tasse. — 4. Ibis. Baiser. — 5. Eusèbe. Ne. — 6. Usé. Ilets. — 7. Reines. — 8. Parentes. — 9. Sol. Erse. Io.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG			
77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)			
77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE			
99 F	188 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

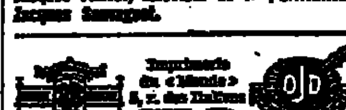
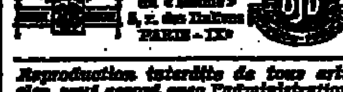
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS - IXe


ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SAFT Leclanché — Groupe C.G.E.

propose à POITIERS le poste :

CONTROLEUR DE GESTION

VOTRE MISSION :
- Vous mesurerez les performances de gestion de l'ensemble des directions et services de notre département piles électriques.
- Vous proposerez toutes les actions correctives permettant d'améliorer la maîtrise de la gestion et vous suivrez leur mise en application.

POUR REUSSIR IL VOUS FAUT :
- L'expérience confirmée des méthodes modernes de contrôle de gestion (de préférence dans l'industrie).
- Une solide formation supérieure et la connaissance de la comptabilité.

Adressez nous votre candidature ss réf. P3-11 en mentionnant la rémunération souhaitée.

SAFT — DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 - LEVALLOIS-PERRET

Le Président

D'UNE DES PLUS IMPORTANTES ENTREPRISES INDUSTRIELLES DU SUD-OUEST
recherche UN

CHEF de CABINET

IL AURA POUR MISSION :
- d'étudier, de préparer, de présenter les dossiers (à l'exclusion de ceux concernant les problèmes techniques) ;
- d'établir les directives, à l'intention des Responsables des différents départements, de suivre leur bonne exécution, d'assurer le feed-back ;
- de coordonner et de contrôler les activités du Secrétariat.

LES CANDIDATS (Hommes) :
■ feront partie d'une équipe dont la moyenne d'âge est inférieure à 30 ans ■ seront de formation supérieure (Droit - Sciences Politiques - Sciences Économiques - Sciences Humaines - Grandes Ecoles) ■ *devront avoir une grande disponibilité, beaucoup de rigueur dans le travail, de souplesse dans les relations.*

La réussite dans ce poste doit conduire à l'insertion dans les structures opérationnelles ou fonctionnelles de l'Entreprise.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo prétentions et références s/réf. 13.126

s.n.p.m PERTES SERVICES
100, av. Charles de Gaulle
92522 NEUILLY S/SEINE

Potain

Nous sommes le Premier Constructeur Mondial de Grues de Bâtiment. Nous avons acquis cette place grâce à la qualité de nos produits. Notre plan d'expansion prévoit l'adaptation de notre activité à la Mutation industrielle de notre époque et l'augmentation de nos Structures techniques.

Pour créer des produits nouveaux.
Nous intéresser aux études spéciales de levage et Manutention sur les marchés mondiaux nous recherchons des

INGENIEURS D'ETUDES
CHEFS DE BUREAUX D'ETUDES
RESPONSABLES TECHNIQUES

A qui nous confierons des responsabilités de

CREATION
SUIVI TECHNIQUE
DIRECTION

Leur carrière pourra ensuite s'orienter soit en France, soit à l'Etranger vers

le technico-commercial
le commercial
l'après-vente
la production

Si vous avez une expérience de Bureau d'Etudes en *Construction Métallique, levage, manutention, engins mobiles* ou une expérience de Fabrication, adressez votre curriculum Vitae et prétentions sous Référence PR à

Direction du Personnel
POTAIN S.A.
B.P. 36
Chemin de Charbonnières
69130 ECULLY

Les postes sont à pourvoir à Lyon et dans nos différentes unités du Centre de la France. Pour certains postes, la maîtrise d'une langue étrangère sera appréciée.

Usine sidérurgique *LORRAINE* recherche
JEUNE CADRE ADMINISTRATIF
Licence droit ou Grande école avec expérience pr RESPONSABILITE GESTION DU PERSONNEL. Rémunération élevée.
Avantages sociaux importants. Logement NANCY. Ecr. no 680,
BLIQUE
160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY.

PAPIERS PEINTS
INALTERA
C. A. 120 000 000 F
recherche pour LYON pour son service
EXPORT
Réf. 4.148 M
Jeune Cadre
Dipl. Ecole Comm.
qques années d'expérience pour poste
DÉLÉGUÉ COMMERCIAL
Nbx voyages
Anglais-Espagnol indispensables.
Réf. 4.147 M
Cadre confirmé pour poste
ADMINISTRATION DES VENTES
Anglais-Allemand indispensables
CRES — C.V. détaillé ss réf. ci-dessus à C.R.E.S., 11, pl. A.-Briand, 69003 LYON.

HOPITAL d'EVIAN (Hte-Savoie) recherche
INFIRMIERE CONVOYEUSE
25 juin au 25 août. 1 voyage *aller-retour Paris-Evian* par semaine. Tél. au 901-13-71 (heures repas).

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE pour région Centre, Centre-Ouest collaborateurs niv. HEC, ESC ou format. équiv., ayt si poss. expér. professionn. et diplômes comptables (BTS, DECS). Offre situat. de bon niveau. Format. complémentaire assurée. Stage expertise. Vie active et respons. *Ecr. avec C.V. complet, préfent. ef. photo* à HAVAS LIMOGES, no 85.620 H, qui transmettra.



SAFT Leclanché — Groupe C.G.E.

vous propose à POITIERS

le poste

ASSISTANT(E) CHEF de PRODUITS

VOTRE MISSION :
— vous seconderez l'un des Chefs de produits dans l'ensemble de ses activités ;
— vous vous verrez confier progressivement des responsabilités directes.

POUR REUSSIR IL VOUS FAUT :
— la formation d'une École Supérieure de commerce,
— une première expérience commerciale, si possible dans un poste similaire,
— la pratique courante de l'anglais (des connaissances en allemand seront appréciées).

Adressez-nous votre candidature sous référ. P4-27 en mentionnant la rémunération souhaitée à :

SAFT — DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES
119, rue du Prdt-Wilson
92300 - LEVALLOIS-PERRET

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE TRANSFORMATION DU BOIS DU CENTRE OUEST
cherche

UN CADRE COMMERCIAL

POUR SON SERVICE EXPORT

— Vous devez avoir une formation supérieure et une expérience de quelques années de la vente de produits industriels.
— Vous devez avoir une parfaite connaissance de l'anglais et si possible de bonnes notions d'allemand.
— Vous serez chargé après une période de formation de développer nos marchés à l'étranger, vous effectuerez de fréquents déplacements dans de nombreux pays.
— Vous serez intégré dans une entreprise en expansion qui pratique formation et promotion du personnel.

Veuill. nous adr. vot. C.V. man. et prét. à No 53.396, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, PARIS-1er q. tr.

GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER

recherche pour ses agences de *PROVINCE* (60 agences et sous agences)

JEUNES DIPLOMÉS

Profil souhaité :
- formation supérieure, ESSEC ESC...
- tempérament commercial affirmé.

EVOLUTION DE CARRIERE RAPIDE ET ASSUREE POUR CANDIDATS FAISANT LEURS PREUVES.

Écrire avec C.V. et photo à

crédit universel
Service Recrutement - D.A.P.
51, bd des Dames - 13242 - Cédex 1.

USINE SIDÉRURGIQUE RÉGION THIONVILLE (57)
recherche :

INFORMATICIEN GESTION

Formation supérieure
Pour être adjoint au chef du service et tout spécialement participer à l'étude et à la mise en place des applications nouvelles.
Logement assuré.

Envoyer C.V. et prétentions sous no 1.187, à : *Agence HAVAS - 57017 METZ - CEDEX.* qui transmettra.

Société dépendant très important groupe industriel
Activité : Electro-chimie
RECHERCHE
pour ses usines situées dans région Rhône-Alpes

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

DEBUTANTS

susceptibles, après période de formation complémentaire dispensée par la Société, de faire carrière dans la Société ou le Groupe,

dans
Fabrication, Entretien, Recherche ou Bureau d'Etudes.

Avantages sociaux

Adresser C.V. manuscrit avec photo à No 53.748 : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Dans le cadre de son expansion, important groupe bancaire recherche pour son agence de **nice**

technico-commercial

Confirmé, Classe IV ou V

Il sera chargé :
- d'étudier les demandes de crédit principalement dans le domaine immobilier,
- de développer la clientèle de ce secteur.

Ce poste requiert une expérience de quelques années dans le CREDIT IMMOBILIER ou dans la CONSTRUCTION.

Ecrire avec CV détaillé et prétentions au service 1072 M

plein emploi — Membre de l'ANCERP, 10 rue du mail paris 2e
Structures d'entreprises et carrières

Importante Société Industrielle
Chaudronnerie et Montage
recherche

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

(E.C.P. - A.M. - ICAM ou ASSIMILE)

pour prendre la direction de son secteur Est. Le poste conviendrait à candidat ayant une dizaine d'années d'expérience dans poste similaire.

Résidence grande ville de l'Est.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétent. à *No 8.436, Publicités Réunies,* 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Important Groupe d'Usines

recherche
pour l'une de ses unités de production implantée dans l'OUEST de la FRANCE

• UN CHEF DU PERSONNEL

35 ans minimum

Nous souhaitons rencontrer un homme qui, grâce à sa formation son expérience en usine et sa personnalité : assurera en liaison avec les principaux responsables toutes les tâches que cette fonction comporte.

Les personnes intéressées *par ce poste* adresseront C.V. détaillé, photo, prétentions à : No 53440 - CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transm.

LABORAT. DE COSMÉTOLOGIE YVES ROCHER
au capital de 33.666.136 Francs
recherchent pour leur usine de LA GACILLY
un

AGENT TECHNIQUE (A.T.2)

ayant bonnes connaissances techniques de distillation sous vide.
Ecrire avec références et prétentions aux LABORATOIRES DE COSMETOLOGIE YVES ROCHER, 56201 LA GACILLY.

Importante Entreprise du TEXTILE
Leader de sa branche
cherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous assumerez d'abord la Direction de l'EXPORTATION (25 % du C.A.), vous deviendrez ensuite responsable du MARKETING ET DES VENTES de toute l'entreprise.

PERSONNALITÉ DE HAUT NIVEAU, vous avez l'expérience du textile et de l'exportation et vous connaissez bien l'allemand.

Excellente rémunération. Logement de fonctions *à proximité de STRASBOURG.*

Adresser à François TOFFIN, 9 bis, rue Lablc, 75017 PARIS, photo et lettre manuscrite précisant ce que *vous attendez de ces nouvelles responsabilités* et vos atouts pour réussir. CLE 128

Importante Société recherche

TECHNICIENS

ayant des notions expérimentation produits phytosanitaires - BTA ou BTS. Dég. O.M. - Rég. ARRAS. Libres immédiatement.

Ecrire : LA LITTORALE S.A.
19, quai du Port-Neuf,
34502 BEZIERS.

---

responsable entretien

Important Groupe Fonderies en pleine expansion, recherche pour une de ses usines en Normandie (400 personnes) un RESPONSABLE ENTRETIEN qui, à la tête d'un service de 50 personnes, aura pour *tâche fondamentale : le bon fonctionnement de l'outil* de travail et le maintien d'un taux d'utilisation maximal des installations.

Il participera également à l'étude des améliorations, des nouvelles installations et à leurs mises en place.

Le collaborateur recherché possède une formation *ingénieur A. M (ou équivalent) et une expérience* en fabrication ou en entretien.

Pour information sur le poste et son évolution, adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 3776/M, à :

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

---

emplois féminins

Société leader sur son marché (emballage), 3 usines, 150 millions de C.A., taux annuel de développement supérieur à 25 % recherche pour son Siège basé dans le Sud-Ouest (40 km de Biarritz)

ASSISTANTE CHEF DU SERVICE DÉVELOPPEMENT

30 ans minimum -

qui sera chargée principalement dans un premier temps :
— de la recherche de documentation, de la rédaction de notes techniques (français, anglais) ;
— *de l'organisation de voyages, prise de rendez-vous,* contacts téléphoniques, frappe du courrier.

Puis, après la période de formation indispensable, pourra prendre progressivement en charge le suivi de certains essais.

Connaissances en chimie, physique, mathématique, bilingue *anglais, frappe indispensable.*
Bonne aptitude à l'acquisition technologique.
Expérience assistante chef de produit appréciée.
Formation assurée.

sélé CEGOS — Adr. lettre man., C.V. dét., photo *et dern. rém. ss réf. M. 73.290,* 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

Important Groupement National de distributeurs en matériaux de construction

recherche

ADJOINT AU RESPONSABLE NATIONAL

chargé de missions inter-entreprises en:

- **FORMATION COMMERCIALE**
  - *Conception, organisation et animation des stages.*
- **RECRUTEMENT - PROMOTION**
  - *De l'embauche à l'intégration des Responsables Commerciaux.*
  - *Evaluation en vue de mutations et de promotion du personnel en place.*
- **MARKETING - STRATÉGIE Cciale.**
  - *Elaboration d'une politique de promotion, mise en place de son application et de son animation.*

CE POSTE CONVIENT à une forte personnalité - 30 ans minimum - de formation commerciale supérieure et (ou) ayant acquis une expérience de quelques années dans ces domaines, si possible, dans le milieu de la Distribution
- Il doit être créatif, dynamique et réalisateur.
- Il doit avoir de grandes capacités de travail et de souplesse pour s'adapter à l'ambiance d'Entreprises de toutes tailles, à leurs activités multiples et à leur très rapide développement.

LE POSTE A POURVOIR est à PARIS et comporte de courts mais très fréquents déplacements sur tout le territoire.

LA REMUNÉRATION sera étudiée selon l'expérience et la formation des candidats.

Entrée en fonction souhaitée : FIN NOVEMBRE

- *Formation spécifique assurée,*
- *Larges perspectives d'évolution.*

Adresser C.V. complet en indiquant votre rémunération annuelle actuelle et souhaitée sous référence 422 à JOUBLIN - Conseils en Recrutement 34, rue de Penthièvre - 75008 Paris.

Pierre Lichau s.a.

Une entreprise fait un CA annuel de 110 MF avec 700 collaborateurs, en produisant des matières premières et des matériaux de construction pour le bâtiment. Elle fait partie de l'un des grands Groupes industriels français. Son Directeur Administratif et Financier cherche pour Paris

cadre financier

trésorerie, contrôle budgétaire, informatique.

Il développe les trois fonctions ci-dessus (l'importance du poste est marquée par un budget d'investissement de 15 MF par an, l'existence d'un ordinateur de moyenne puissance, l'assistance de quatre collaborateurs).
A terme, il devient l'adjoint du Directeur Administratif et Financier.
Nous cherchons un ESCP, ESSEC, de 32 ans minimum, voulant devenir aujourd'hui le n° 2 financier d'une affaire moyenne solide.
Les cadres financiers intéressés adressent leur dossier de candidature (ss réf. 2651 M) à J.-E. LEYMARIE.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

SPECIALISTE BRASSERIE

Formation type AGRO, ENSAIA, IBANA, BRASSERIE etc...
Ayant 3 à 5 ans d'expérience de fabrication, connaissance de procédés *continus, automation.*
Désireux de valoriser cette expérience en élargissant le champ de son application (tous types de boissons)
Peut trouver poste d'avenir en assumant la responsabilité de la section B.E. boissons du département technique **Alfa-Laval**
Intérêt : outre la grande diversité de problèmes étudiés et d'applications originales à promouvoir, savoir que la société entend rester à la pointe de l'évolution technologique, donc progresser sans cesse sur le plan des connaissances personnelles.
Poste au siège à Bougival
Si vous désirez en savoir davantage AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation s/réf. 1936 M à J.C. BLANCHARD

DELTA CONSEIL
34, rue de miromesnil 75008 paris

Management controls

F. 100 000 PARIS

Un cabinet d'Audit International recherche pour son département « Conseil en Organisation » un consultant de très haut niveau pour son bureau de Paris.

Il sera chargé d'intervenir auprès de sociétés généralement internationales dans tous les domaines du contrôle de gestion : analyse des coûts, gestion des stocks, contrôle budgétaire, système d'information et de contrôle, structure et organisation administratives et comptables.

De formation supérieure (HEC, ESSEC, ESCP) les candidats, âgés de 30 ans minimum, doivent faire preuve de réelles qualités et avoir une présentation impeccable. Ils doivent pouvoir justifier de cinq ans d'expérience réussie du contrôle de gestion dans une société industrielle ou dans un cabinet de Conseil. La connaissance des méthodes de gestion anglo-saxone serait un avantage. Il devra faire preuve d'initiative, avoir un sens développé du travail en équipe ainsi qu'une approche pragmatique des problèmes. Une bonne connaissance de l'anglais est requise. Des déplacements, en général de courte durée, sont à prévoir. Ce poste permet un développement personnel et professionnel très attirant pour des candidats de grande valeur.
Réf. 303

Directeur financier

F. 180 000 + + voiture PARIS-TOURS

Une importante société française filiale à 50 % d'un groupe britannique, spécialisée dans la construction de charpentes métalliques, de ponts roulants et d'ébénisterie industrielle (C.A. : 400 millions de Francs, effectif : 1 600 personnes, 6 usines) restructure la fonction financière et recherche un Directeur Financier de haut niveau, chargé de prendre en main toutes les activités comptables et financières :

- Il sera chargé de la politique financière de la société.
- Il supervisera la préparation des états financiers.
- Il implantera un système de comptabilité de gestion.
- Il surveillera le financement des contrats importants.
- Il assurera le financement et le crédit à l'exportation.

Dépendant directement du Directeur Général, le candidat âgé de 35 ans minimum, de formation supérieure aura une bonne connaissance de la langue anglaise. Il aura une solide expérience des techniques comptables modernes, acquise de préférence dans un poste de « Controller » d'une société anglo-saxonne. Une expérience dans un secteur d'activité identique sera un atout supplémentaire. La rémunération pourra être supérieure pour un candidat de grande valeur. Le titulaire de ce poste sera amené ultérieurement à faire partie du directoire de la société. De fréquents déplacements entre Paris et Tours sont à prévoir.
Réf. F. 304

Branch administration manager

F. 80 000 PARIS

Un important groupe international spécialisé dans la fabrication et la commercialisation du matériel de reproduction de bureau et de fournitures de papier, employant 5 000 personnes et dont les ventes atteignent $ 250 millions, souhaite créer, pour sa filiale française, le poste de « Branch Administration Manager ».

Dépendant directement du « Controller », le candidat sera chargé dans un premier temps de l'implantation des procédures administratives dans les huit agences françaises, puis dans un second temps du contrôle de ces procédures ainsi que du respect de la politique commerciale, grâce à une équipe qu'il formera. Il apportera une attention particulière au contrôle des stocks.

Agé de 30 ans minimum, de formation supérieure, il aura une très bonne connaissance de la langue anglaise. Il aura en outre une bonne expérience de contrôle administratif acquise dans un cabinet d'audit ainsi que dans une société commerciale à succursales. S'agissant d'un poste à créer, le candidat devra faire preuve de qualités humaines et de tact. La forte croissance du Groupe permet d'envisager d'intéressantes perspectives de carrière qui seront liées aux résultats.
Réf. A 302

HAVAS CONTACT

Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15.
Toute candidature est assurée d'une discrétion absolue.

conseiller de gestion

- promoteur d'une cellule prestataire de services aux PME - sous forme de filiale et avec l'appui de deux organismes l'un bancaire, l'autre groupement d'entreprise
- il faut une formation SUPERIEURE, une expérience JURIDIQUE, FINANCIERE et FISCALE, une connaissance des problèmes qui se posent aux PME
- salaire fixe 75 à 100.000 F annuel selon niveau atteint + frais

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence 2 984 A m

ORES — 29, rue Tronchet 75008 Paris

IMPORTANT LABO PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS

recherche pour septembre 1974

JEUNE MÉDECIN

AYANT DES CONNAISSANCES ETENDUES EN

CARDIOLOGIE

pour créer gamme de produits cardio-vasculaires

Ce poste nécessite un esprit de créativité ouvert tant à la recherche qu'à la promotion de produits nouveaux.

DOMICILE SOUHAITE : PARIS

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à : N° 27.800 - EUPAC 34, rue Balard, 75015 PARIS, qui transmettra.

assistant du directeur administratif

PARIS

Secteur THEATRES NATIONAUX
recherche un CADRE ASSISTANT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF, 25 ans minimum apportant :
- une formation ESCP ou équivalent,
- une expérience de 2 ou 3 années de gestion en moyenne entreprise de Distribution ou services,
- le goût d'actions diversifiées.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé sous réf. 286 M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e

Importante Société industrielle 1000 personnes cherche un

ingénieur

28 ans min., devant assurer travaux neufs en usine pendant un ou deux ans avant de prendre éventuellement direction d'une usine.

Expérience pratique cimenterie, briquetterie ou produits en béton serait appréciée. Anglais indispensable.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + indication de salaire sous référence 319

SODECI - RECRUTEMENT
21, boulevard Delessert - 75016 PARIS

"ENTREPRISE DE T.P." A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

CADRES COMPTABLES

Pour Agences à l'Etranger

IL EST EXIGE :
- *Niveau DECS.*
- *Age minimum 28 ans,*
- *Une bonne pratique de la langue anglaise,*
- *Après un stage à PARIS et une période probatoire de 3 mois en célibataire, à l'étranger, possibilités de vie en famille comportant de nombreux avantages : Logement, indemnité de vie, voiture etc.*

■ Date d'entrée à convenir.

Ecrire sous référence 13.130

s.n.p.m — 100, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

Le Froid Industriel

YORK S.A

Groupe BORG WARNER CORPORATION

cherche, pour développer son département COMPTABILITE

UN ASSISTANT

pour section
"Comptabilité budgétaire et prévisionnelle"
Le candidat devra avoir une bonne connaissance de l'anglais, une formation comptable supérieure, une expérience - minimum 5 ans - dans la comptabilité analytique d'entreprise et dans l'établissement des budgets prévisions et analyses de gestion.

Poste à pouvoir rapidement.
Lieu de travail : Nantes.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions à No 52998 - CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra - PARIS 1er, qui transmettra.
C&C 3141

débutez votre carrière en téléphonie

Ingénieurs de formation **Informatique** ou Electronique, option Informatique (IEG - I.N.S.A. - I.S.E.P. - I.S.E.N...), débutants mais libérés des O.M.

Nous vous proposons après une formation complémentaire de vous intégrer à une équipe chargée de concevoir et de réaliser tous les programmes en **temps réel** permettant de faire fonctionner les **centraux téléphoniques.**

La maintenance vous amènera à avoir des contacts avec l'équipe de Hardware mais vous serez des **hommes de Software.**

Si vous êtes prêts à passer 2 ans à Paris et à vous installer ensuite à **NANTES,**

Envoyez votre curriculum vitae détaillé sous référence 204/M, à la Direction Gestion des Emplois B.P. 402 - 92103 Boulogne

L.M.T.

Dans le cadre de son expansion, société dynamique de biens d'équipement, région de Trappes (78), recherche
un CHEF pour la

gestion matériel et magasin

- **Vous êtes** : prêt à prendre des responsabilités (15 personnes) - contrôle de stocks - achats - magasin - transports et douanes.
- **Vous avez** : une bonne formation - 7 à 10 ans d'expérience dans la fonction - une bonne connaissance de l'anglais.
- **Nous vous offrons** : une rémunération intéressante - un avenir dans un Groupe international - une participation dans une équipe commerciale jeune et dynamique.

Embauche immédiate ou à la rentrée.

Adresser c.v. sous réf. 53819 à Havas Contact, 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Société en expansion continue

propose à

JEUNES CADRES

Formation Supérieure, toutes disciplines
postes rapidement évolutifs
PARIS - PROVINCE
Il est indispensable d'avoir l'esprit logique et le goût de la relation individuelle d'équipe.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé sous référence 6176 J.C. à

OP organisation et publicité

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SNS

Recrute :

TECHNICIENS

Titulaires du B.T. ou B.T.S. dans les spécialités suivantes :

- Chimie
- Métallurgie
- Électromécanique

Offre :

— Postes à responsabilités
— Situation stable et d'avenir
— Salaire intéressant
— Nombreux avantages sociaux
— Possibilités de formation.

Exige :

— Solide expérience
— Sens du commandement

Ecrire à

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE

Division Emploi et Formation,
***Service Emploi,* Nouvelles Baraques,**
Le Paradou - HYDRA (ALGER).

---

chef du département financier 90 000 F +

NOUS SOMMES UN LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE EN CROISSANCE RAPIDE, AYANT UNE POLITIQUE RÉALISTE DE DIVERSIFICATION ET APPARTENANT A UN GROUPE INTERNATIONAL.

Notre Directeur Financier cherche un Chef de département financier. Il assure les fonctions :

• d'analyste financier :
Il réalise ou contrôle les études relatives aux investissements du Groupe ; il étudie *la rentabilité des produits et des activités* nouvelles ; il prépare le budget à long terme.

• de trésorier :
Il établit les prévisions de trésorerie à court, moyen et long terme ; il gère la trésorerie du Groupe ; il est responsable de la fonction "crédit ménager".

Nous cherchons un financier de 32 ans minimum, ayant acquis son expérience dans un établissement financier ou dans un groupe industriel et connaissant bien l'anglais.

Il se sent l'étoffe d'un futur Directeur Financier et il peut, s'il le désire, faire une carrière internationale dans notre Groupe.

Les Financiers intéressés adressent leur candidature (ss réf. 2639 M) à Mme TESSIER.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

IMPORTANT GROUPE MINIER ET METALLURGIQUE recherche

jeune adjoint à la direction commerciale
(H.E.C. OU EQUIVALENT)

Débutant ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience dans la vente de matières premières.

Dynamique, ayant le goût des négociations commerciales et le désir de faire carrière.

La promotion à des niveaux importants de responsabilité est inscrite dans l'évolution de ce poste.

Anglais indispensable, Allemand ou autres langues souhaitées.

Adresser C.V. sous référence 20.602, à :

GEDEV SÉLECTION
34 BIS, RUE VIGNON - 75009 PARIS

Avant de partir en vacances
Songez... au retour et à votre avenir promotionnel

Pour nous

GRANDE BANQUE DU SECTEUR PRIVE

le choix de nos collaborateurs d'exploitation (à PARIS comme en province) est guidé par une conviction :

un directeur d'agence... c'est un chef d'entreprise

Il fixe ses OBJECTIFS
après une étude de son MARCHE qu'il doit exploiter rationnellement.

Il dispose de MOYENS
et en particulier d'un PERSONNEL qu'il doit gérer, former et animer.

Il recherche des RESULTATS
qu'il apprécie dans le cadre de la rentabilité de son compte d'exploitation.

Pour assumer cette lourde mais passionnante **responsabilité** *il faut :*
bien sûr, une bonne maîtrise de la technique bancaire ;
mais surtout un esprit d'initiative, de négociation et d'organisation, bref : **un esprit d'entreprise**

Promotion assurée dans tous secteurs.

Rémunération de départ comprise entre 70.000 et 100.000 f. suivant expérience et personnalité.
Réfléchissez !... Si vous croyez correspondre à ce profil,

Adressez lettre manuscrite, curriculum vitae, photo à Madame LOUKIT, 5, Rue Lavoisier 75008 - Paris. Vous serez reçu rapidement.

Filiale PHILIPS MAZDA
1er producteur français de sources lumineuses, 8 usines, 5.000 personnes cherche pour son siège social (Porte de Versailles)

1) Pour SERVICE PERSONNEL :

DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

DROIT, SC. ECO., SC. PO., SUP. DE CO.
Libérés obligations militaires. Ils devront s'intégrer à l'équipe chargée de définir la politique du personnel de la société à moyen et long terme.

***2) Pour SERVICE JURIDIQUE* et CONTENTIEUX :**

JEUNE JURISTE

ayant de solides connaissances en droit des sociétés et droit commercial.

Evolution à prévoir dans le groupe.

Envoyer C.V. manuscrit, photo, prétentions à Recrutement F.R.L.E., B.P. 38, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX, référence 66, en précisant le poste.

---

jeune diplômé

Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion

L'UNITE INFORMATIQUE d'un GROUPE IMPORTANT
(Industrie, Entreprise et Services)

Vous propose de participer au développement de systèmes de gestion avancés et d'acquérir ainsi une formation approfondie et pratique des techniques de pointe.

Ce poste est à pourvoir à PARIS.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence : 3373 à

J. SIGOLET CONSEIL ET DEVELOPPEMENT SOCIAL
6, Place d'Estienne d'Orves
75009 PARIS

LA CABRO D'OR

MATRA

recherche pour sa Division Espace

INGENIEUR SYSTEME

de formation Grande Ecole

Il est responsable d'études de systèmes de communications par satellite dans le cadre du développement de nouveaux projets.

Il a une expérience d'au moins 5 ans orientée dans le domaine des télécommunications radio-électriques et si possible des équipements embarqués.

La maîtrise courante de l'anglais est indispensable pour cette fonction qui implique des déplacements fréquents mais de courte durée à l'étranger.

Envoyer lettre manuscrite C.V. et prétentions à

MATRA Direction des Affaires Sociales
BP N° 1 - 78140 VÉLIZY

---

secteur alimentaire

GROUPE ALIMENTAIRE
à caractère international ; recherche

• Pour Filiale ville universitaire EST, effectif 300

DIRECTEUR ADM. ET FINANCIER

35 ans minimum, apportant l'expérience du poste en moyenne entreprise. Réf. A/25976

• Pour Filiale SUD NORMANDIE

CHEF COMPTABLE

30 ans minimum, niveau D.E.C.S. apportant 3 ou 4 années d'expérience soit de Chef Comptable moyenne entreprise, soit d'Adjoint à Chef Comptable grande entreprise. Réf. B/25976

Adresser lettre manuscrite, indiquant prétentions, C.V. détaillé sous référence du poste à I.C.A. qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Important Constructeur d'Ordinateurs recherche pour la

VENTE DE SES MINI-ORDINATEURS

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
CONFIRMÉS

Ils seront chargés de la prospection, de la vente et du suivi des affaires plus particulièrement dans les domaines d'applications :
— téléinformatique
— processus industriel
— traitement de transactions de données.

Cette offre s'adresse à des Ingénieurs de Formation Supérieure Scientifique ayant acquis une expérience de plusieurs années.

Adr. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et prétentions sous référence 6.334 à

organisation et publicité

ETPM

PARIS ou ETRANGER – 50 à 70 000 F/An

jeunes ingénieurs "off shore"

CENTRALE - P et C - A et M ANGLAIS.

Ces postes conviendraient à des hommes de forte personnalité ayant si possible une expérience de la construction métallique et voulant faire une brillante carrière dans le monde de l'exploitation de forage pétrolier.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h *qui donnera* un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP.11.11

Référence 347

37, Rue du Général Foy
75008 Paris.

Fabrique de Produits Chimiques Pharmaceutiques proche banlieue Nord de PARIS

cherchons

DIRECTEUR D'USINE

Les candidats devront :
— avoir une expérience industrielle supérieure à 10 *ans* ;
— avoir sens organisation et commandement.

Possibilité de logement dans l'usine.

Adresser C.V. dét. et prét., à n° 6.623, P. LICHAU, 10, r. Louvois, 75063 PARIS, CEDEX 02, qui transm.

SNS

Recherche :

INGÉNIEURS

Diplômés des Arts et Métiers ou équivalent dans les spécialités suivantes :

- Électromécanique
- Chimie
- Métallurgie
- Soudure

Offre :

— Postes à responsabilités
— Situation stable et d'avenir
— Nombreux avantages sociaux
— Possibilités de formation.

Exige :

— Solide expérience
— Sens du commandement.

Ecrire à

SOCIETE NATIONALE DE SIDERURGIE

Division Emploi et Formation,
Nouvelles Baraques,
Le Paradou - HYDRA (ALGER).

Pour de jeunes ingénieurs (32 ans minimum)
MÉCANICIENS - CHIMISTES - ÉLECTRICIENS
ayant une bonne expérience de la vie industrielle en **FABRICATION-ORGANISATION**, une possibilité de sortir de l'usine.
Une carrière ouverte de

conseil en management

faisant appel aux techniques acquises mais aussi à l'esprit d'initiative, au sens des responsabilités, à l'intelligence critique pour la solution de problèmes variés.

Notre client, un cabinet réputé, accueille également des cadres plus confirmés, ENP, CNAM, ayant l'expérience de la direction d'unités de fabrication.

Le poste est basé à Paris, mais nécessite un tiers du temps en déplacements de courte durée.

Les Ingénieurs intéressés adressent leur candidature (ss réf. 2696 M) à G. BARDOU.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE-75008 PARIS
membre de l'ANCERP

SOCIETE MULTINATIONALE
leader dans sa branche

recherche pour renforcer sa Direction Organisation et Informatique

UN INGENIEUR EN ORGANISATION
HAUT NIVEAU

Diplômé de l'enseignement supérieur, possédant une solide expérience en informatique de gestion, gestion d'entreprise, techniques O.S.T.

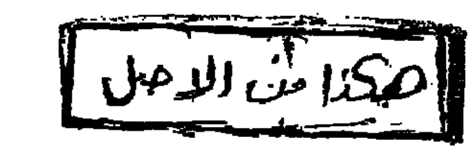
Il sera responsable :
• dans un premier temps, d'un chantier d'organisation administrative portant sur les services administratifs de plusieurs succursales ;
• dans un second temps, de projets divers impliquant ou *non un recours* à l'informatique.

Anglais courant nécessaire.
Salaire *en fonction des compétences.*

Merci d'envoyer votre candidature avec C.V. sous référence C. 31 à G. LELOUVIER

RANK XEROX service O.R.I.
Boîte Postale 63
93602
AULNAY-SOUS-BOIS

Solac



هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	21,00	24,51
AUTOS – BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

offres d'emploi

IMPORTANT GROUPE BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

recherche

INGÉNIEURS TRAVAUX

DEBUTANTS, formation E.T.P. pour chantiers pose de canalisations
Réf. P.P.A.

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Futurs chefs d'agence en distribution d'eau
Réf. P.P.B.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

en construction d'usines de traitement de résidus urbains
Expérience entreprise générale souhaitée
Réf. P.P.C.

COORDINATEUR TECHNIQUE

T.C.E., 3 à 5 ans d'expérience pour filiale Promotion Immobilière
Réf. G.P.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à N° 53.987 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Pour élaborer ses plans d'investissement et de financement, superviser la comptabilité, optimiser son contrôle de gestion et développer son traitement de l'information, une jeune Entreprise en expansion rapide et leader sur son marché crée le poste de :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le poste est à pourvoir près d'une grande ville universitaire dans une région très agréable.

RÉMUNÉRATION ÉLEVÉE + AVANTAGES

— Minimum 35 ans ;
— Niveau expertise comptable ou équivalent ;
— Expérience requise dans la fonction.

C.V. + photo + prétentions.
Mlle HABIB, les allées de Valon
18 bis, rue de Villiers - 92300 Levallois-Perret

CABINET DE CONSEILS

renommé, offre à Paris possibilité de

promotion exceptionnelle

y compris association à court terme, à

INGÉNIEUR BREVETS

haut niveau et dynamique

Ecrire par lettre, n° 8.575, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.
Discrétion absolue assurée.

IMPORTANT GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS EN EXPANSION CONSTANTE ET A VOCATION INTERNATIONALE

recherche pour Banlieue OUEST

INGÉNIEURS A.M.

— L'un aura 32 ans minimum et la responsabilité d'une unité de production proche Paris.
Réf. 6029.

— L'autre aura 25 ans minimum et sera chargé du contrôle de l'exploitation des filiales africaines.
Réf. 6030.

Tous avantages sociaux - Salaire intéressant.

Envoyer C.V. dét., photos, prét., sous réf. précitées, à J.-G. MANZIONE, 10, r. Evangile, 75018 PARIS.

Discrétion assurée.

Pour Afrique Noire/Océan Indien
Important Éditeur Scolaire

RECHERCHE

2 DÉLÉGUÉS PÉDAGOGIQUES ET COMMERCIAUX

chargés de la promotion et de la diffusion des livres scolaires et du matériel pédagogique auprès des enseignants et des libraires.

Résidence à PARIS (statut cadre)
Déplacements : trois-quarts du temps

Lettre manuscrite, curriculum vitae et photo à : Mlle AUCLAIR, 8, rue d'Assas. — PARIS (6e).

JEUNES CADRES GESTION

SUP. de CO., Maîtrise Gestion, D.E.C.S.

NOUS VOUS PROPOSONS

après une formation de 3 ans environ à la pratique comptable et à l'encadrement dans ce domaine de vous confier la responsabilité comptable, administrative et de gestion d'une filiale en AFRIQUE FRANCOPHONE.

Nous sommes un Groupe très important.

Adresser curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions, sous référence 843 à AJAX Publicité, 5, cité Pigalle. — 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

Recherche pour son Centre de Recherches

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

pour activités de recherche appliquée en transfert thermique et traitement des minerais.
Possibilité d'évolution.

Ecrire avec C.V. n° 53.607, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

INSTITUTION CANADIENNE demande Educateur physique SPECIALISTE PSYCHOMOTRICITE
Ecr. C.V. : Dir. Institut Anbar, 8000 H. Danse ouest, Ville Saint-Pierre, Montréal, Qué. H8R 1H2.

IMPORTANT PROMOTEUR (8e)
Cherche
SOUS-DIRECTEUR COMMERCIAL
pour Service locaux commerciaux et bureaux

Sérieuses références exigées. Fixe + intéressement. Env. C.V. + Photo à MICHEL BERNARD, 7, avenue de la Grande-Armée, PARIS-16e.

SOCIETE D'OPTIQUE de renommée mondiale recherche

TECHNICIEN

SUPERIEUR. Pour son B.E. instrum. d'optique et de précision (connaissances optique et mécanique souhaitées).
Ce poste requiert : initiative, dynamisme.
Avantages sociaux.

Adr. C.V. manuscr. et prétent. sous N° 4.550 à Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, Paris-9e q. tr.

POUR GERER DES ENSEMBLES IMMOBILIERS
DE BUREAUX

Nous cherchons :
CADRE

aussi à l'aise dans les relations avec les clients que dans les problèmes administratifs, juridiques et comptables.
Envoyez C.V. manuscr. et prét. à BERCY-GESTION, Tour Gamma A, 193, rue de Bercy, Paris-12e.

CONSEIL INTERNATIONAL quartier ETOILE recheche

CADRE JURIDIQUE

pour responsabilité Services contentieux, contrats, dépôts marques et modèles

— Connaiss. anglais/allemand ;
— Actif, organisé.

Salaire selon qualification et références.

Adresser C.V. et prétentions à N° 53.833 Contesse Publicité, 20, av. l'Opéra, Paris-1er q. tr.
Discrétion assurée.

Impt. Sté internationale recherche pour son siège à Paris

AGENT TECHNIQUE AT 3

ayant expér. mesure vibration connaissance de la langue anglaise souhaitée.
Ecr. C.V., photo et prét. s/réf. n° 105 à BUREAU VERITAS, 31, rue Henri-Rochefort, 75821 PARIS CEDEX 17.

Importante Sté Electronique à COURBEVOIE recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN D'ETUDES

POSITION 2
ADJOINT AU DIRECTEUR TECHNIQUE d'un département en pleine expansion.

IL EST DEMANDE :
— de solides connaissances logiques et analogiques,
— Un minimum de 2 ans d'expérience. La connaissance de la mesure est souhaitée. Le poste à pourvoir offre les possibilités d'un développem. de carrière dans une équipe jeune et dynamique au sein d'une importante Société.

Les candidatures seront examinées jusqu'au 15 juillet 1974.

Ecr. av. C.V. ou se présenter CHAUVIN-ARNOUX, 17, rue du Moulin-des-Bruyères, à COURBEVOIE, ou tél. pr R.V. à M. FORMÉ, ou M. COUTÉ 333-61-03.

Sté Française établie à FRANCFORT-SUR-MAIN rech. pour diriger bureau Import-Export; branche pharm.

HOMME JEUNE

ayt bonnes connaiss. commerce internat., parfait bilingue allemand-français. Adresser lettre manuscr., réf., C.V., photo récente et prétentions exigées à N° 13 000, EUPAC, 34, r. Balard, 15e, qui transm.

PARIS-15e
ETABLISSEMENT PUBLIC recherche pour recrutement immédiat

REDACTEURS

Emplois stables. Possibilités formation et promotion.

Se présenter : M. MOREAU, 2, r. de Logelbach, Paris-17e.

Société Engineering secteur pétrole, recherche

INGENIEUR DIPLOME

40 ans mini., connaiss. parfaite langue angl. pour remplir fonctions directeur technique filiale Algérie (pétrole, chimie, installation générale d'usine).

INGENIEUR DIPLOME

35 ans mini., connaiss. parfaite langue angl. pr assur. promotion filiale Brésil. Expérience technique et connaiss. gestion indispensables. Ecrire avec C.V. sous référ. 5.199 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, q. tr.

Rech. AT2-AT3 électronicien pr service après-vente en France, situation intéress., connaissance anglais souhaitée. — Env. C.V. NUCLEAR CHICAGO 68, rue du Commerce 75015 PARIS.

Cabinet expertise comptable rech. COLLABORATEUR niveau B.P. ou D.E.C.S., sér. expér. 2 à 3 ans. — Envoyer C.V. manuscrit, prétent., à Inter-Conseil, 37, rue Amsterdam (8e).

POUR MUNICH ALLEMAGNE

J.H., jeune, dynamique, expér. marché semi-conducteur appréciée mais non indispensable. Parfaitement bilingue anglais pr gestion commandes clients française. Relations avec usines. Ecrire avec C.V., photo et prét. à NATIONAL SEMI-CONDUCTOR FRANCE, 28, rue de la Redoute, 92260 FONTENAY-AUX-ROSES.

Importante Société de Service en Informatique : G.S.I.E. recherche

JEUNE TECHNICIEN (E)

éventuellement débutant (e) pour assurer :
1° La gestion d'un centre de télétraitement, équipé d'un terminal lourd et d'un traiteur automatique ;
2° La préparation de travaux d'exploitation.
Ecrire av. C.V. et prétentions à Mlle JEANNIN, G.S.I.E., 69, rue Legendre, 75017 PARIS.

Rech. pour Paris architecte 3 ans minimum expérience, parlant français et anglais. Tél. M. MILLER : 280-62-82.

PRESSE - EDITION ch. METTEUR EN PAGES maquettiste pour revues, mensuel. - 2 ans expér. Envoyer C.V. avec prétent. à n° 2563 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle (2e), q.tr.

COMPAGNIE THEATRALE rech. ACTEURS, 25 ans minim., pour participation non rémunérée en vue d'un spectacle de création collective sur le Moyen-Age. Tél. de 14 h. à 18 h., Théâtre du Millon : 805-94-87.

Imprimerie pleine expansion région MEAUX, recherche MONTEURS-COPISTES offset qualifiés
Imprimerie Didier, Lizy-s.-Ourcq (77440). — Tél. : 435-71-33.

FABRICANT BRITANNIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES désirant augmenter ses ventes en France recherche directeur de ventes, âgé de 25 ans min., expérimenté, ayant vendu avec succès les produits chimiques aux industries.

Siège à Paris, avec déplacem. par toute la France.

Pour plus amples renseignem., s'ad. n° 6.485 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Importante Sté transports et distribution rech. pour 12e

AGENT COMMERCIAL

expérience, position maîtrise.
HOMME JEUNE
pour poste technico-ccial sédentaire. Adr. C.V. man., photo et prét. ss n° 87.845-B, Edit. BLEU P., 17, r. Lebel, 94300 Vincennes.

ROCKWELL-HWT S.A. recherche pour diriger son service contrôle qualité

INGENIEUR

connaissant parfait. mécanique. Expérience contrôle qualité indispensable. Anglais souhaité. Avant. sociaux, 13e mois, rest. d'entreprise. Ecr. avec C.V. dét. manuscrit : 5, Route de l'Ouest, 94380 BONNEUIL.

CARRIERE COMMERCIALE

Assur. rémunération importante et position sociale élevée.

offerte par
SOCIETE EN CONSTANT DEVELOPPEMENT
à
DEUX HOMMES

minimum 25 ans
Résidence :
Région Parisienne et Marseillaise

— Ayant une formation secondaire complète ;
— Le goût ds contacts humains ;
— Et désireux de se créer une situation à leur mesure ;
— Formation commerciale et technique assurée.

Ecr. avec C.V. et photo récente à PUBLIART. Réf. : 6.744 16, rue GUILLAUME-TELL 75017 PARIS.

STE FRANCO-AMERICAINE EN PLEIN ESSOR recherche jeune

CHEF COMPTABLE

dynamique, minimum diplômé DECS ou équivalent connaissant les techniques modernes, ayant 8 à 10 ans d'expérience.

Poste à pourvoir actuellement à PARIS et dans 8 à 10 mois, REGION DE MAINTENON

Ecr. avec C.V. et prétentions N° 51.541, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CREUSOT-LOIRE ENTREPRISES

Entreprise générale d'ensembles industriels
5, rue de Monttessuy, Paris-7e recherche

TRADUCTEUR-INTERPRETE

RUSSE technique confirmé de langue maternelle russe. Très bonne connaissance du français exigée. Ecr. avec C.V. et photo au Service du personnel.

SODETEG ENGINEERING

recherche
CHEF COMPTABLE
10 années d'expérience

pour assurer responsabilité trésorerie, puis prendre en mains responsabilité de la comptabilité complète d'un département important.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé à : N° 51.846, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

HUPPE-FRANCE

CLOISONS MOBILES SUSPENDUES VARIFLEX STORES EXTERIEURS A LAMELLES
A. R. S. 80
complète son implantation et recherche pour diffuser ses produits de haute qualité

REPRESENTANTS
BATIM. - SECOND-ŒUVRE

STORISTES

Pour visite d'entreprises de serrureries et de préconisateurs. Bien introduits localement avec références. — Ecrire HUPPE - FRANCE 16, rue Camps-Lagarde, 78000 VERSAILLES

Pour mise au point titres de propriété et cadastre impte sté. Paris (7e), recherche clerc de notaire ou employé (e) très qualif. Durée 6 mois envir. Ecr. n° T 57.605 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

ECOLE PIGIER **ABIDJAN** recherche UN

PROFESSEUR

de TECHNIQUES COMPTABLES avec expérience professionnelle

Env. C.V. détaillé avant le 21 JUIN à PIGIER ABIDJAN B.P. n° 1585, et à partir du 22 JUIN à PIGIER - PARIS (1er), 53, rue de Rivoli.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE Mécanique - Electricité

recherche

1) POUR REGION PARIS
INGENIEUR A.M.

2) POUR NORMANDIE
INGENIEUR DE FABRICATION
A. M. ou équivalent

Ecr. avec C.V., photo et prétent. à n° 53.591, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société ayant importante activité OUTRE-MER recherche pour son Siège Social PARIS 15e

ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Connaissant comptabilité générale, analytique, droit fiscal et des sociétés. Niveau minimum D.E.C.S. Informatique. Expérience confirmée dans poste similaire. Env. C.V., à 53.697, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Société ayant importante activité OUTRE-MER recherche pour son Siège social PARIS 15e

COMPTABLE

Spécialiste de l'analytique. Connaissant comptabilité générale et analytique, calcul prix de revient. Niveau Brevet professionnel. 2 ans dans poste similaire. Env. C.V., à 53.993, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ECOLE INGENIEURS ELECTRONIQUE PARIS recherche

ANIMATEUR DE PROMOTION

(25 ans minimum)
En liaison permanente avec la direction, les professeurs et les étudiants, il assurera la coordination des activités d'une promotion, certaines tâches administratives, le suivi et le conseil pédagogique auprès de chaque étudiant.

SOLIDE FORMATION SCIENTIFIQUE
Licence M.P. ou diplôme d'ingénieur.
FORMATION PSYCHOLOGIQUE
Base de salaire 30.000, 43 hres semaine. Envoyer C.V. détaillé, lettre, photo : BIOP, 11 bis, rue Balzac, PARIS (8e).

Nous sommes une importante société d'isolation orientée sur le marché du bâtiment et de l'industrie, nous rech. pr notre département FAUX PLAFOND son

CHEF DE PRODUIT

30 ans minim. Celui-ci devra pouvoir justifier d'une bonne expérience dans le domaine du faux plafond. Une formation supérieure sera appréciée. Réponse et discrétion assurées. Env. C.V. et photo ss réf. 1.590 à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Laboratoire de recherche sur l'environnement cherche

INGENIEUR

SUPELEC ou équivalent
SPECIALITE HYPER-FREQUENCES
pour développement d'un radiomètre millimétrique. Expérience souhaitée 2 ans. Lieu de travail : PALAISEAU. Adresser C.V. et prétentions n° 53.029, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

RESPONSAB. HOMME parlant angl., capable diriger boutique prêt-à-porter (16e), références profession. exigées. — 727-13-79.

ENTREPRISE près CHAMPS-ELYSEES recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR Homme ou Fme

Pouvant étoffer une petite équipe développant des applications de pointe sur 370/125 en DOS/VS

Le poste conviendrait : à un (e) EXCELLENT (E) PROGRAMMEUR, ayant 3 ans d'expérience minim., une pratique approfondie de l'ASSEMBLEUR/DOS, d'au moins un langage évolué, et du goût pour la pédagogie.
SALAIRE INTERESSANT LIE A L'EXPERIENCE.

Ecr. avec curr. vitae détaillé à n° 50.232, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

PAIN JACQUET recherche pour son siège (BEZONS)

JEUNE COMPTABLE

(Homme) BSEC - BP (ou niveau équivalent)
3 à 5 a. de pratique professionn. souhait. (expérience cabinet et Cptes analyt. appréciée). Poste d'avenir pour candidat valable, dans le cadre d'un groupe en expansion. Salaire intéressant, en rapport avec valeur du candidat.
Ecr. C.V. et prétentions à : M. GRANDROQUES PAIN JACQUET 44, rue de Pontoise 95871 BEZONS

Gde banque tunisienne serait intéressée par recrutement

COLLABORATEURS

TUNISIENS
ayant déjà exercé des fonctions de responsab. dans des banques françaises.
Niveau classe VI ou VII.
Adr. C.V., photo et prétentions ss réf. 1593 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Pour le laboratoire de contrôle de sa future usine du nouveau Vaudreuil, les LABORATOIRES **UPJOHN** recherchent

JNE PHARMACIEN ADJOINT spécialiste en microbiologie et physiologie hautement apprécié. Anglais indisp. Situation avenir au sein d'une équipe dynamique. Adr. lettre manuscrite av. références, prétentions et photo, à M. Benacerraf - Tour Franklin, Cedex 11, 92081 Paris-La Défense

---

BANQUE quartier OPERA recherche
EMPLOYES minimum 3 ans pratique Service Etranger
STENODACTYLO
Téléph. pour rendez-vous au : 742-33-89, poste 41.

BANQUE PRIVÉE INTERNATIONALE

recherche pour créer son SERVICE DU PERSONNEL

CHEF du PERSONNEL

IL DEVRA AVOIR :
— Formation supérieure ;
— Une expérience de la gestion du personnel ;
— Une connaissance approfondie du droit du travail, des problèmes sociaux et des liaisons avec organisations professionnelles.

Ecrire avec C.V. et références sous n° 53.723 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er, q. tr.

SOLVAY & Cie

recherche pour son CENTRE INFORMATIQUE DE PARIS équipé d'un 370/145 - 384 K OS

UN PROGRAMMEUR D'APPLICATION confirmé

Diplômé D.U.T. Informatique de gestion ou équiv.
Pratique Cobol 1 an minimum
Formation OS et télétraitement assurés.

40 heures semaine. Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo et prétentions, à SOLVAY et Cie, au Service du Personnel, 12, cours Albert-Ier - 75383 PARIS, CEDEX 08.

DIRECTEUR du PERSONNEL

PARIS 150.000 F

La Direction Générale d'une Importante Société industrielle (effectif plusieurs milliers de personnes) souhaiterait s'appuyer en confiance sur un Directeur du Personnel de haut niveau maîtrisant l'ensemble des aspects de la fonction. Une expérience de responsabilité directe dans une unité de production type industrie lourde (métallurgie ou cimenterie par exemple) paraît indispensable.

Adressez votre dossier sous n° 366.

G.M. RECRUTEMENT
55, rue du Temple
75004 Paris.

DISCRETION ABSOLUE GARANTIE.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION D'APPAREILS DE MESURES, PARIS (12e) recherche pour le développement de son SERVICE EXPORTATION

JEUNE INGÉNIEUR

La préférence sera donnée à CANDIDAT ayant expérience dans l'instrumentation.
ANGLAIS parlé et écrit indispensable.
DEPLACEMENTS FREQUENTS.
ADRESSER PHOTO, C.V., et prétentions à A.O.I.P., B.P. 301, PARIS (13e).

Sté LABO INDUSTRIE Départ. LUBRIFIANTS INDUSTRIELS, offre pour son siège social à NANTERRE un poste

d'INGEN. TECHN.-CCIAL

Form. INGENIEUR MECANIC. A.M. - E.C.A.M. - I.C.A.M. Qques ann. de pratique dans le secteur lubrifiants souhaitées. Rés. rég. parisienne. Ecrire ou téléphoner à LABO INDUSTRIE Service Lubrifiants Industriels 1, rue LAVOISIER 92002 NANTERRE - CEDEX Tél. : 204-68-00

Important groupe industrie du bois installé au GABON recherche dans le cadre du renforcement des effectifs de ses services comptables placés sous l'autorité du Département administratif UN EXCELLENT

CADRE COMPTABLE

dipl. B.T.S., D.E.C.S. ou équiv.

IL DOIT POSSEDER :
— Une expérience de 5 à 7 ans dans la comptabilité générale et analytique d'une société industrielle ;
— Le sens de l'organisation et des responsabilités ;
— Le goût des relat. humaines.

— Le candidat est destiné, s'il réussit dans les tâches qui lui seront confiées, à remplacer d'ici 2 ans environ le chef comptable, qui doit prendre sa retraite.

Contrat à durée indéterminée. Séjour de 12 mois, congé 2 m. Logement assuré. Avant. socx.

Les candidats intéressés doivent envoyer C.V. et photo à : Cie Forestière du Gabon Service du personnel 46, rue Boissière, 75116 Paris.

représent. offre

TRES IMPORTANTE FIRME TEXTILE EN GROS

recherche

ATTACHE COMMERCIAL

aimant la vente, jeune, dynam. pour visiter client. exist.
NOUS OFFRONS :
— Belle situation stable et d'avenir,
— Fixe + %,
— Minim. de 5 000 F à 10 000 F.
Ecrire n° 87 731 B à BLEU, 17, r. Lebel, 94 Vincennes, qui tr.

autos-vente

Part. vd 2 CV 6, an. 72, b. ét., px Arg. Pharo, 26, r. Cadet, Paris-9e

CAMPING CAR 71 MERCEDES 46 Diesel, 30.000 km., très bon état. Prix neuf 110.000 F., vendu 60.000 F. permis tourisme. Renseignem. 828-80-00. Vis. 11, rue Auguste-Poulain, 93 - Saint-Denis.

Part. vd BENTLEY 53, type R, 45.000 F. — 567 - 42 - 29, matin.

VW décapotable 71, gris métal, impeccable, moteur, freins, suspension Koni, neufs, roues larges, antibrouillard, accessoires divers. 12.000 F. — Téléphone : 602-31-52, de 9 hres à 18 hres.

Part. à part. vd Mercedes 280 SE 72, boîte autom. direct. assistée, 70.000 km., tél. intér., pneus nfs. Prix 26.000 F à débattre. — Téléph. : 820-80-00 ou 752-16-40.

emplois féminins

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

Collaboratrice du Directeur Financier/Administratif pour groupe multinational proche banlieue OUEST (R.E.R.)

— Ce poste convient à une JEUNE FEMME justifiant d'une bonne formation générale à laquelle doit s'ajouter une connaissance solide de la langue allemande.
— Une expérience de plusieurs années au sein de Sociétés Multinationales est nécessaire et si possible auprès d'une Direction Financière.
— Il s'agit d'une collaboratrice capable de faire preuve d'initiatives et de sens des responsab.
— Rémunération : 3.800 F × 13, base de discution, possibilité position CADRE.

Adresser C.V. manuscrit à n° 53.992, CONTESSE P., 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui transmettra.

BANQUE FRANÇAISE ET ITALIENNE POUR L'AMÉRIQUE DU SUD
— SUDAMERIS —

fondée en 1910 à l'initiative de LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (Paris) et de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA (Milan)

recherche

Pour son département immobilier

SECRÉTAIRES B.T.S.
CONFIRMÉES et DÉBUTANTES

Pour postes à RESPONSABILITES avec PROGRESSION comportant INITIATIVES et CONTACTS CLIENTELE (sans utilisation de langues étrang.). Eléments stables et actifs demandés.

Sécurité d'emploi. — Nombreux avantages sociaux. Assurance chirurgicale, mutuelle, caisse de retraites, restaurant d'entreprise, plan d'épargne. Formation professionnelle continue.
Semaine de 5 jours du lundi au vendredi, 40 h. par semaine. — Fin du travail à 17 h. 30. Congés 1974 assurés.

Ecrire avec curr. vit. détaillé ou se présenter au Service du Personnel tous les jours du lundi au vendredi de 9 h. à 18 h. : 12, rue Halévy, 4e ét., 75009-PARIS (Mo Opéra ou Chaussée-d'Ant.)

Recherchons pour s'intégrer dans équipe de gestionnaires

JNE COLLABORATRICE

de haut niveau
— Expérience minimum secrétariat de direction ;
— Dynamique et très polyvalente ;
— Grande disponibilité.
Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et photo (perdue), n° 2.542, PUBLIPRESS, 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS CEDEX 02.

EDITEUR MEDICAL Quartier ODEON recherche

SECRETAIRE

CORRESPONDANCIERE pour secteur promotion service commercial FLAMMARION
« Médecine Sciences », 20, r. de Vaugirard, 6e. ODE. 94-10, p. 207.

Société en expansion (8e)

SECRETAIRE DIRECTION

Service administratif (paie, facture, courrier), contacts humains, clientèle et employés. Salaire intéressant, cadre envis. TEL. 522-83-10, p. 354 pr R.-V.

IMPORTANTE SOCIETE recherche

JEUNE FEMME

30 ans mini., posséd. voit. pour animer et former personnel de vente d'un réseau national de bureaux de voyages, siège à PARIS, avec déplacements fréquents en province.
Expérience vente et animation indisp. Expér. tourisme appréciée. Env. lettre manusc. avec C.V. dét. et photo M. Marland, TOURING DIFFUSION, 29, rue de Berri, PARIS-8e.

Société Américaine de Travail Temporaire
Kelly Girl
recherche : Secrétaires & Sténos Dactylos bilingues
Nombreux avantages
Très hauts salaires
Agence Opéra
5, rue du Helder 9e
770.96.49
ou
Agence Montparnasse :
Tour Maine-Montparnasse
538.74.00 ou 72.30

Laborat. pharmaceutique CLICHY cherche SECRETAIRE-STENODACTYLO expér., capable initiatives. Libre rapidem. Vac. août assurées. Adresser C.V., prétentions, n° 2.590 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

Laboratoire C.N.R.S. cherche

SECRETAIRE
BILINGUE ANGLAIS

Bonne dactylo. Libre de suite. Lieu de travail : PALAISEAU.

Envoyer curr. vitae et photo à n° 53.908, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

STE NOVACEL recherche

J.F. SECRETAIRE

sténodactylo bilingue Anglais-Français.

Connaissance sténo anglaise. Langue allemande souhaitée mais non indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à M. ROLLIN, 24, r. des Jeuneurs, PARIS-2e.

ETABLISSEMENT FINANCIER

FRANCO-AMERICAIN en rapide expansion TOUR MAINE-MONTPARNASSE recherche

Pour serv. administr. généraux

Une très bonne
SECRETAIRE STENODACTYLO

Avant initiative et sens responsabilités
Libre de suite - Situation en rapport avec expérience.
Possibilité de promotion interne, formation continue.

Restaurant d'entreprise.

Ecr. C.V. à 53.820 Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Cherche employée maison, logée, nourrie. Très sérieux. Maison 11 cft, région St-Emilion, Gironde. Ecr. n° 8.572 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

demandes d'emploi

CHEF DE FABRICATION
ÉDITION ET PRESSE PÉRIODIQUE

21 ans d'expérience dans très important Groupe. 55 ans, très jeune de caractère, dynamique. Libre pour cause de restructuration, cherche poste similaire ou dans Edition publicitaire. Imprimerie ou Service publicité intégré. De préférence Paris ou proche banlieue, accepterait province si logement assuré et collège ou lycée de garçons à proximité.
Ecrire n° 1.412, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transm.

Ingénieur A.M. 35 ans Célibat. Expér. Organisation administrative et productive ch. situation active. Paris, étranger. Ecr. s/réf. 2 387, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 PARIS Cédex 02, qui transmettra.

DIRECTEUR DE DIVISION
SOCIETE MULTINATIONALE
43 ans, Ingénieur Civil Ponts et Chaussées. Anglais parfait, connaiss. Suédois-Allemand. Formation Business-School, cherche poste DIRECTEUR GENERAL ENTREPRISE MOYENNE ou poste de haute responsabilité dans Société étrangère établie ou désir. s'implanter en France. Excell. références profess. et morales. Réussite prouvée. Pour premier contact, Ecrire n° 7 872, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

Prof. d'angl. disp. sept. 74 pour poste ds entr. Améri. 27 a., poss. carte trav., expér. pédagogie. N.-Y.-Paris. Nouv. idées, métho. Ecr. N° 0539 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 28 ans, française diplômée enseignement supérieur (Fac. + ch. de comm. secrétariat) 4 langues parfaitement ALLEMAND - ANGLAIS - ESPAGNOL, recherche situation de préférence INTERPRETE - TRADUCTRICE, responsabilités, sérieuses références morales et profess. Déplacements possibles. Ecr. N° 54.023, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Secrétaire assistante direction bilingue angl., 37 ans. Très conscienc., dynamiq., gde expér. secrétariat haut niveau. Sens organisation cherche situation. Responsabilités, Paris uniquem. Libre rapidement 3.400 F × 13. Ecr. N° 52.801, CONTESSE Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. Fme diplômée Ecole franç. attachées de presse. Licenciée en droit, 5 a. d'expér. secrétar. rédaction. Périodique profession et serv. presse, relat. publiques, recherche poste. Ecrire N° T 57.363, Régie-Presse 85 bis, rue REAUMUR, Paris-2e.

FORMATION CONTINUE

F. 27 a. ch. responsab. organis. et animat. ds entrepr. ou organisme format. Licence lettres anglais. Connaiss. gestion, informat., pédag., 3 a. audiovisuel. Ecr. N° T 57.618, Régie-Presse, 85 bis, rue REAUMUR, Paris-2e.

J. f. célib. 26 ans, lic. d'angl., ital. cour., format. relat. humaines, ch. poste collab. chef relat. publiques, pub., affaires culturelles. Disponible rapidement. Ecrire N° 515, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 29, licence droit, cadre haut niveau, cherche poste responsabilité, préf. service commercial. Secteur indifférent. Etudie toutes offres. Ecr. HAVAS BLOIS n° 119.021.

J.F. Maîtrise gestion PARIS-IX ch. emploi, libre déb. sept. Ecr. n° 0491 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

... Spécialiste recrutement Formation, J.F. 29 a., 4 ans expér. entreprise, licence DES + CELSA + CESI, lib. ste, rech. situat. dans Direction personnel dynamique, Paris ou province. Ecr. n° 53.714 CONTESSE Pub., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

RHONE-ALPES, secrét. tril. alld angl., 28 a., niv. supérieur, ch. poste collaboratrice pr le 1-9-74. Ecr. n° 0507 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE IMMOBILIER Diplômé DROIT et COMPTA. 18 années exp. profess. Transac. imm. Locx comm. Gérance, syndic. CHEF de SERVICE GERANCE, rech. poste en rapp. Ecr. n° 8567 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Cadre 27 ans, formateur animateur de groupes, motivé par la recherche opérationnelle, expérience du milieu des affaires et de la formation, souhaiterait poste à responsabilité dans organisme de pointe. Ecrire N° 67.753, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

JNE FILLE 22 a., lic. lettres prép. maîtrise. Cherche emploi Professeur ou Institutrice Paris, région Paris - 647-62-74.

TECH. chim., bioch., BTS 5 a exp., rech. sit. ds secteur chim.-bioch.-biolog. Paris, préférence banlieue Ouest. Ecr. n° 8579 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

COLLABORATRICE-ASSIST. Jne F. 29 a ss enfant. Bil. angl. Expér. secr. direct. Vie appart. Etudes de marché. Rech. PARIS emploi d'initiativ. Responsabilité. Mi-tps accepté. Ecr. N° 531 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

JURISTE
H., 31 ans. Doct. en droit, 3 a. enseignement sup. intérim. contentieux immob., ch. poste. Ecr. N° 6.490 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme fse ch. extra juillet de 9 à 19 h. Sachant cuis. raffinée. Longues référ. contrôlables. Près Paris. Ecr. Mme Bouneaux Madeleine, 82 rue d'Hauteville, 750°0 Paris.

J'ai 27 ans. Actuellement resp. des ventes du dépôt Presse d'une maison d'édition. Bnne connaiss. du réseau de Vte et des méthod. de promotion; habitude (et goût) du travail en équipe. Je cherche un poste similaire. Ecr. N° 8.578 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE INFORMAT. 30 ANS, 8 a. exp. IBM-DOS-OS. 2 a chef d'expl. Cherche poste respons. préf. P.M.E. Event. mise en pl. ou réorganisat. service exploit. Ecrire N° 538 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

FONCTIONNAIRE SUPERIEUR
31 ans, ancien avocat. Secrétaire général d'un Etablissement public
RECHERCHE
POSTE DE DETACHEMENT
auprès organisme public national ou international. Etudierait ttes les propositions. Ecr. N° 526 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR DES MINES
23 ans, lib. O.M. déc. 74, angl. cour., rech. situation Paris de préfér. Ecrire : NOEL, chez M. Pecqueriaux, Les Chaumines, 76520 Franqueville-Saint-Pierre.

ING. I.E.G. 28 ans
J'OFFRE :
— 4 a. d'exp. ds industrie électromécanique et bureau d'ét. transports et trafic ;
— Dynamisme, imagination, contacts humains, anglais, espagnol.
JE RECHERCHE :
— Situation d'avenir, stimulante avec contacts commerciaux en région sud-est ou O.M. (évent. sud-ouest ou Paris si av.) 58 K F.
Ecr. N° 0536 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE GENERAL
31 ans, spécialiste maisons individuelles. 10 ans banque et immobilier. Compétence gestion, organisation, finances, juridique, commercial, administr. Rech. POSTE HAUT NIVEAU ds importante Sté immobilier ou autre branche. Ecr. N° T 57.626 Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e qui transmettra.

ESSEC 27 ans
1re expérience réussie CHERCHE SITUATION PARIS Ecr. N° 8.495 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE, SECRETAIRE REDACTION, cherche situation. 566-74-02 Roca, 35, av. Breteuil, Paris-7e.

ECONOMISTE
J. H., 33 a., docteur d'Etat Sc. Eco., dipl. I.E.P., anglais, espagnol, allem., 5 ans enseign. supérieur, ch. emploi, de préfér. organ. d'études ou opérationnel. Ecr. N° 6.494 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

28 ans. Formation supérieure
VENDEUR
et NEGOCIATEUR de TALENT Homme d'étude et de terrain, étudie toutes propositions. Ecr. N° 0521 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

occasions

ACHAT-VENTE TOUS BIJOUX or, brillants, argenterie, 22, rue Danielle-Casanova, M° OPERA.

PAIE CPT BIJOUX, or, brill. 24, r. Fg-Montmartre, 1er étage.

ACHETE TRES CHER ET PAIE COMPTANT ANTIQUITES ttes époques. J.-P. FONTIX, 22, av. Niel, PARIS-17e. Tél. 924-27-55.

MAISON GORVITZ-FAVRE recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB. 87-76**

villégiatures

Espagne. Costa-Blanca, partic. loue VILLA bord mer, confort, tranq. 7 pers. Août 2 350 FF, Epenex, 1024 Ecublens/Suisse. Sept. 1 250 FF. Iberrola - 25 Tél. 19-41-21 — 35-59-86.

LOUE, côte atlantique (Espagne), appt tt cft, bord plage, 5 pers. Juill. (1 300 F), Août (1 500 F), évent. Sept. Tél. à partir de 18 h. 30 : 589-28-75.

BALEARES 2 semaines pension complète Paris-Paris. Juin : 950, août : 1 150. Tél. 285-38-32.

Deauville, juillet, studio ds imm. luxe. 2.500 F. 567-42-29, matin.

BORD MER, 64, CHS, p. de l., sal. d'eau, calme. Tél. 526-43-33.

VAR, St-Aygulf, 600 m. plages. Villa confort, juillet 3.000. — VETMAX, 5, rue Pertinax, Nice.

MAYENNE. A louer août, gde MAISON, jardin. Tél. 461-82-18.

Des locations pas comme les autres, au balcon de VILLARD-DE-LANS (Isère). Alt. 1.000 m., à louer stud. ou appartem. tout confort dans imm. gd standg, gard. enfants, équitat., piscine, tennis, promen. à proximité à partir 160 F sem. suiv. saisons. Renseignem. et réservat. Ecrire CLUB VACANCES, 30, quai National, 92806 PUTEAUX, ou téléphoner 776-41-00, poste 38-33 ou votre agent de voyage.

A LOUER
JUILLET-AOUT, MONTMARTRE
Maison avec jardin
Belle réception. Atelier. 3 chambres, salle de bains. Obligation utiliser employée de maison. Téléph. le matin avant 8 h. 30. MON. 89-29.

proposit. comm. capitaux

ARCHITECTE, 65 ans

dynamique, actif, grande expérience travaux toutes natures : locaux collectifs, individuels, administratifs, hôtellerie, constructions industrielles, laboratoires, informatique, etc.

Désire s'intégrer à B.E.T., Cabinet Architectes, Promoteur pour toutes missions de Cabinet ou de Chantier.

Peut apporter locaux professionnels 110 m2. 2 lignes téléphone VERSAILLES.

Téléphoner le matin et après 19 heures à 950-04-43.

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-123, rue du Maréchal-Leclerc, près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 A 5 PIÈCES
Prix définitif - Crédit 80 %
LIVRAISON 1974
APPARTEMENT MODELE : Lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, rue Copernic, 75116-PARIS Téléphone : 553-21-39.

IMMOBILIER en SUISSE
En toute propriété. Possibilité offerte exceptionnellement à tous investisseurs même non helvétiques. Ec. n° 301, MURATET, 15, r. Taitbout, Paris (9e), q. tr.

VANVES
16, rue Louis-Dardenne
4 PIECES 100 M2
BOX.
Vis. du mercredi au samedi de 14 h. à 18 h. ESNAULT. Tél. 266-39-40.

locations non meublées

Offre

SAINT-PLACIDE, coq. 3 pièces, tél. 1.700 F c.c. Tél. : 704-88-18.

ALMA, très bel appt. de 160 m², tél., imm. grand stdg, parking, ch. serv. 5.000 - Tél. : 704-88-18

DENFERT-ROCHEREAU 3/4 pièces, tt cft, imm. récent, tél., 1.100 F. Tél. : AMP. 18-18.

11e, beau stud., tél., cuis. équip., s. de bns, 700 F. Tél. 357-99-20.

10e GARE NORD. Lux. gd 3 p. 80 m2, tt cft, tél., im. p. de t. 1.500 F chges cpr. T. 607-72-05.

Propriét. loue direct. bel appt 3 P., cuis., s. de bs, w.-c., dans bel imm. bourgeois. Vis. s. pl. 7, r. Robert-Lecoin, 75016 Paris, 3e étage gauche, vendredi et samedi, de 14 hres à 18 hres.

COURBEVOIE Part. à part. Tt cft, tél., park. Calme. Soleil. Peint. à refaire. 3 p. 65 m2. 900 F + charges. Tél. soir 587-18-97 avant 15 juin.

hôtels-partic.

16e ETOILE - 5 niveaux, asc. desc. monte-charge, somptueux. Conv. à Ambass., Avocats de groupe et Médecine de groupe.
EXCLUSIVITE
G. CHEBAT, 622-54-80 - 622-21-00

NEUILLY Splendide H. P. Soleil, calme, 400 m² (dont 150 m2 réceptions) + garage + terrasse 200 m2, luxueusem. aménagé. Tr. grand standing. Exclusivité : 553-98-91.

CHARMANTE MAIS. PARTIC. CALME ABSOLU TRES PRES PTE ST-CLOUD S/ **XVIe** 105 M2 D'HABITATION d'une part + 1 chbre, s. de bains indép., 50 m2 JARD. Prix 1 million **LARGIER** ◆ ANJ. 02-97

bureaux

BASTILLE
Immeuble commercial bon état ENTIEREMENT LIBRE **900 M²**
A louer sans pas-de-porte. Ecrire n° 75.076, I.P.F., 12, rue de l'Isly - Paris (8e).

fonds de commerce

Recherchons toutes régions
INDUSTRIES - NEGOCES
ENTREPRISES DE SERVICE
Avons acheteurs sérieux disposant fort comptant.
C.C.I.C. 122, Champs-Elysées, Paris-8e - 359-46-91.

villas

LE VESINET (Près)
CHARMANTE MAISON de PAYS poutres appar., jardin de curé. Living. 3 ch., grenier, cave voûtée, confort. Prix 320 000 F. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet — 976-05-90

pavillons

Part. vd Garges-lès-Gonesse, 2' gare, comm., pav. sur sous-sol rénov., 3 p. + 1 mansard., cuis., s. de bns, chauf. cent., jardin. 170.000 F - Tél. : 990-46-79.

PLESSIS-ROBINSON, particulier vd pav. nf gd standg, 250 m² hab. + ch. serv., 600 m² terrain. Pour vis., 86, r. Malabry. - 350-41-33.

terrains

M° L.-Blanc, carref. La Fayette **2.300** m2 développés, bureaux, ateliers stockage. Cession bail nf, activité d'ameublement. - NADE : 887-87-34.

Aéroport, 45 km PARIS-NORD **CONSENT** baux longue durée sur lots terrains desservis par pistes gros avions avec possib. construire dépôts et bureaux, douane sur place. EXCLUSIVITE CABINET NADE 110, bd Sébastopol - 887-87-43.

500 à 600 m² façade sur 18 à 25 m. Proximité future gare R.E.R. (94) BRY. Voir 5 et 15, rue de Verdun, NOISY-LE-GD. Mand. : Ag. REGNIER, 254, av. Brossolette, 94-Le Perreux - 324-17-63.

villégiatures

THONON-LES-BAINS
à louer juill. et août, 2 p. cuis. Villa cft. Tél. (50) 71-30-08 (soir).

appartem. vente

Paris

11, RUE BARBET-DE-JOUY PARIS (7e)
IMMEUBLE DE TRES GRANDE CLASSE
APPARTEMENT DE 1 A 9 PIECES
SUITES ET DUPLEX
PRIX ELEVES FERMES ET DEFINITIFS
APPELER Mme DAGOT NOVIM SELECTION 4, R. MARBEUF, 8e - 359-50-01 359-50-02

ENTRE
M° SEVRES-BABYLONE et M° RUE DU BAC
Bel imm. 1935. Gd stand. 3e ét. BEL. RECEPT 80 M2 + 5 CH. tt cft. Surf. totale 244 m2. Me voir 11 et 12 - 14 h. 30/18 h. 30 : 28, bd Raspail, 3e ét. ou SENEZE - 331-68-80.

PLEIN CIEL
Gd sél. 2 ch. Ref. nf. 90 m2. CARREF. ODEON. ODE. 42-78. SOLEIL

JASMIN. 4 PIECES, récent. 3e étage. Ascenseur. POI. 49-27.

Petite MAISON
PET. TERRASSE DS VERDURE Gd sél., gde ch., pet. ch., tt cft. Gde cave - BIBLIOTHEQUE PR. PANTHEON. — ODE. 95-10.

SOLFERINO. Splend. appt. de récept. 235 m2. Vue imp. Soleil. 266-49-55 ou 742-74-70

QUAI DES CELESTINS
DS IMM. P. de T. RAVALE VUE SUR SEINE
4 PIECES, entrée, living dble + 2 chambres, cuis., salle bains, w.-c. + grand débarr., chauff. cent. Moq. TEL. ENTIEREM. REFAIT NEUF
PRIX 375.000 F Crédit possible
S/place mercr.-jeudi, 14 à 18 h : **10.** QUAI des CELESTINS ou 225-21-92.

16e Exelmans. Imm. réc. 4-5 p. Prix 530.000 F. LAB. 13-09.

5e CENSIER - 26, rue Pascal **2 P.,** entr., cuis., bns, livré nf. Px 150.000. Ce jr 14-17 h.

15e PORTE DE VERSAILLES Imm. réc. 9e ét. B. 2 p., 50 m² + terrasse 30 m², parking. Prix 235.000 F. Créd. LAB. 13-09.

REPUBLIQUE IMMEUBLE RAVALE
3e ét. s/r. et cour. 3 pces, conft. 150.000 av. 35.000 F. Apr. 15 h, jeudi-vend. : 7, r. Beaurepaire.

Région parisienne

« Les Lacs St-James » Neuilly très bel immeuble neuf dans jardins paysagés. Soleil, calme
STUDIOS - 2 PIECES
cuis., entrée, équip. moq. tent. murales. Affaire exception. 722-99-35 et 747-82-24

IVRY - 50 mètres METRO Part. vd 3 p. Nef. 62 m2. Ds pet. imm. 4 ét. Chff. électr. intégré. 158.000 F + parking. Tél. pr rdez-vous : 672-86-08.

RUEIL - Près R.E.R. - Calme Imm. P. de T. 1972. 5 P. tt cft. 2 bs, balc., gar. 280.000 F+C.F. 976-64-96 ou 628-79-40

Etranger

LAUSANNE appartement très grand luxe, 600 m2, 9e et dernier étage, terrasses, luxueusem. aménagé. Px élevé.
EXCLUSIVITE
G. CHEBAT, 622-54-80 - 622-21-00

locaux commerciaux

ACH. CPT à PARIS LOCAL lib. avec murs. Tél. 204-64-50, matin.

17e Loue BOUTIQ. 650 F/mens. 204-64-50, le matin.

châteaux

DEMEURE HISTORIQ. 16e s. 35 km Paris par autoroute Sud, 30 PIECES. TRES BON ETAT. 20 ha boisés partiel constructibles. 307-31-62, matin h. repas.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Tél. 355-61-58, rech. p. sa client. viagers import. Gde discrétion.

Lib. MENTON appt nf 3 p. cuis., bns, meublé. Vue mer-montagne, 2 t. 71-77 ans. 35.000 comptant + 1.200 F rente. LODEL 700-00-99.

propriétés

LE VESINET
Calme - Verdure - PROPRIETE Récept. 3 p., 4 ch., bains, tout conft, mazout, gar. PAV. gard. Beau jardin boisé 1 400 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet — 976-05-90.

appartements vente

NEUILLY
66, boulevard Bineau
Immeuble neuf grand standing
2 et 3 pièces
avec terrasses et jardins privatifs.
Pour tous renseignements, téléphoner : 205-29-10, tous les jours, de 11 h. à 19 h.

Paris

NATION
Imm. récent, étage élevé, living + 3 ch., tout cft, facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

XVIIe BROCHANT
Très bel imm. stdg, P. de T., 4 p., entr., cuis., wc, bs + cab. toil., ch. cent., moquette, 88 m². Absolument impecc. Px 265.000. 3 P., entr., cuis., wc, bs, 75 m², ch. cent. Impec. Prix 210.000 F. 40, r. Doct.-Heulin, jeudi, vend., 14 à 18 h. ou 229-44-61.

LOUVRE (près)
A vendre de suite 10 beaux studios, standing, refaits à neuf, livraison immédiate. DID. 98-54, 97-23.

LA BRUYERE. Immeuble de caractère, clair, bon 5 p., cft, belle chbre service. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

BOUL. ORNANO (près)
Imm. récent, 2 p., tt cft, étage élevé. Calme. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

7e ARRONDISSEMENT
Immeuble récent, grand standing, 5-6 p., tout confort, étage élevé, parking. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

BOULEVARD MAGENTA
Beau 5 p., confort, chbre service, profess. libéral. Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

QUAI HENRI-IV. Appartement profess. 80 m² + jardin. Poss. crédit par propriét. SOL. 24-10.

13e. APPT GRAND STANDING Belle réception, 35 m² + 2 chbres. GD BALCON, PARK., 370.000 F 878-07-43 mat., 783-42-99, h. bur.

CHAMP-DE-MARS (près)
Charmant appartem. 4 PIECES, bains, cuisine équipée, SOLEIL, 400.000. EICHER, BAL. 42-07.

M° MARAICHERS. Prop. vd im. bon stdg, appt 90 m², 5 p., cuis., s. bains, wc (quelques frais à faire), 185.000 F. 346-57-82.

51, RUE BONAPARTE
SEJOUR + 2 chbres, confort, TEL., balcon plein soleil. PRIX EXCEPTIONNEL. Visites jeudi, de 14 à 18 h.

5e - 26, rue du Fer-à-Moulin Lux. studio, 40 m², s. de bs, cuis., ch. centr., tél. S/place, jeudi, de 13 à 18 h. 744-31-74.

Tr. beau 4 p., living double, 3 ch., gar., tl., moq., 1er ét., imm. bon stdg, ensemble résid. Boulogne (92), 5' M° et périphér. Vente par propriétaire 280.500 F. Tél. soir : 727-28-60.

POMPE. Tr. beau 7 p., 200 m², récept, 5 ch., 4 sanit., parfait état, tr. bon plan, charme, verdure, 900.000 F. Tél. 870-06-69.

ALESIA. Bel imm. P. de T., 4 p., 100 m², tt cft+chbre de bonne, 350.000 - 589-49-34.

VICTOR-HUGO. 115 m², atelier d'artiste + chambre, 560.000 F - WAG. 92-45.

AVENUE FOCH
Bel immeuble, grand living + 1 chambre, entrée, cuisine, salle de bains, 70 m². Tél. : 770-79-69.

121 b., rue de la Pompe
Beau 8 p. tt cft, poss. profession libér. ou divis. Visite le jeudi, 14 h. 30 à 17 h. Tél. SOL. 39-18.

Boulevard PEREIRE
4 PIECES tout confort
Prix intéressant. Tél. heures bureau, 255-04-51.

BD HENRI-IV (Près)
PROPRIET. vd DIRECT. gd 4 p. TT CONFT, 140 m², parfait état, imm. standing. Tél. : 288-26-23.

PL. BRETEUIL (A 2 PAS). Immeuble Pierre de Taille. Idéal pour profess. libérales. GD 4 P. CONFT. 105 m² env. Chb. serv. Vis. jeudi apr.-midi, 5, RUE PERIGNON.

16e SUR SEINE. Gd living, 2 chbr. Box. TEL. 580.000 F. JAS. 51-84.

18e Très bel appartement, double liv., 3 chbres, 2 bns, tél., 160 m², 450.000 F. S/place, jeudi 13 de 13 à 19 h., 17, rue Christiani, angle rue Clignancourt.

SEGONDI 874-08-45/46
15e ds imm. réc., stdg, s/jdin. Liv. + 2 chb. 75 m², park. Vis. s/pl. jeudi 15 h. à 18 h., 62, rue VASCO DE GAMA.

CARREFOUR BUCI, 2 P. s/rue. Téléph., bains, w.-c., avec 88.000 F. URGT - 579-42-34.

PARIS 9e près Square et Ecole
STUDIOS et 2 PIECES, balcons. Depuis 130.000 F (prix définitifs)
I. F. 41, av. de Friedland (8e) ELY. 27-11 - BAL. 93-69

13e près PARC MONTSOURIS Imm. réc. tt cft. 4 pièces, gde cuis. mod., s. de bs. carrel., 85 m², parf. état, poss. parking. Visite 15 h - 18 h, jeudi 13 : 16, rue des ORCHIDEES (près rue Boussingault)

NATION
LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPARTEMENTS
4 pièces 87 m² + balcon 6 m².
5 pièces 101 m² + balcon 14 m².
Possib. chambres individuelles.
Sur place, de 14 h. 30 à 19 h., lundi, mercredi, jeudi, 83, rue de Buzenval, Paris (20e).
COSEMHC, 772-19-91.

Région parisienne

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Part. vd beau 5 p., 360.000 F. Téléphone : 963-47-90.

Résidentiel, près Versailles, immeuble récent, 7e étage, dble liv. + 5ch., 3 bs, cft mod., 250.000 F - 874-56-59.

NEUILLY (près Bois)
280 m², très belle réception, de 3 pièces + 3 chambres. Exclus. LEMOINE, SEG. 06-37.

SAINT-MAUR
à 3 min. du R.E.R., magnifique duplex 170 m² + terrasse, sans vis-à-vis, box et pars., 500.000 F. Téléphoner de 9 à 18 heures : 246 - 92 - 53.

NEUILLY-INKERMANN IMM. NEUF
Magnifique 4-7 P., 168 m², gd std. Lux. amén. Jd. pr. 180 m². Parking. Voir jeudi, 15 à 18 h., 11, RUE PERRONET.

NEUILLY-NORTIER CHEZY
Très beau 4 P. gd cft, balcon, s/tr. beau jdin, calme, soleil. Exclusiv. VERNEL, LAM. 81-58.

CREDIT FONCIER
PONT DE CLICHY
LIVRAISON IMMEDIATE DERNIERS APPARTEMENTS
5 pièces 100 m² + 8 m² balcon.
6 pièces 122 m² + 9 m² balcon.
Possibil. chambres individuelles.
Sur place, de 14 h. 30 à 19 h., du mardi au samedi, 6, rue du Port, 92 - CLICHY.
COSEMHC 772-19-91

LE PECQ-MARLY, beau rez-de-chaussée, 90 m², calme, verdure, séjour double, 2 chbres, tél., moquette. - 958-87-71.

Province

Ferté-Milon, propté caractère, 18e s., liv. + 3 pièces, tt conft, jardin décoré, 300.000 F. Téléphone (10-23) 219, Ferté-Milon.

locations non meublées

Offre

VAVIN. Stdg. 2/3 P. tt conft. TEL. BOX. 2.000. — 246-82-15.

A 2 pas place des Vosges, partic. loue studio rénové de caractère. Clair. Calme. Kitch. Salle de bains, 35 m2. 1er étage. Tél. : 878-00-96

Immeuble S.T.I.M.
3, bd des Minimes, TOULOUSE. Appartements 3-4-5 pièces. Confort - 580 à 650 F. Charges modérées.

ALMA. S. jdin. Salon, s. à m. 5 ch. 2 s. de bains. Ch. serv. TEL. 4.300 F. — Tél. 705-95-81.

AV. DE SUFFREN
Imm. standing - Dble living + 2 chb. Tt. cft. Ref. neuf. 2.400 F. AMP. 55-71

10 AV. FOCH 16e. Imm. en rénovation. Part. loue 7 P., 2 bns, 5e étage, côté soleil. Lib. 1er juillet, 7.500 F + chg. S/pl. jeudi et mardi, 14/16 h. ou 990-48-95.

14e ALESIA. Imm. standing. MAGNIF. 4 PCES 120 m². TT CFT, TEL. 1.600 F. 508-04-56.

7e SEGUR, étage élevé. Rav. 7 pièces, cuisine, bns. TEL. TERRASS., 3.200 F. 705-99-66.

16e 4 PCES, 5e ét. + chbre serv., 6e étage, tél., loyer, 1.780 + chauff. Vis. jeudi (14 h.-15 h. 30), 2, r. PAUL-DUPUY
COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-85 ◆

MONCEAU
Imm. standg, 4 p., 2 bns + ch. de service, confort, loy. 2.400 F.

ITALIE-CORVISART
Imm. nf, moq., balc. Stud. 35 m², loy. 650 F, 3 p., 72 m², loy. 1.250.

NEUILLY-SABLONS
2 PCES 60 m², imm. neuf, moq. Téléphone. LOYER 1.250 F.

COURBEVOIE
4 p., cft, imm. nf. loy. 1.200 F. GUY GELIN, Tél. : 754-68-47 ou 380-18-28.

Demande

SOCIETE RECH. VILLA BANL. OUEST PR DIRECTEUR. Tt cft. si poss. prox. St-Germain-Laye. Adr. offres sous réf. 15091 à : GIRAFA PUBL., 82, rue du Fg-St-Honoré, 75008, qui transm.

locations meublées

Offre

M° Pasteur, pr juillet - août. Dble living + ch. — 306-20-68.

constructions neuves

XVe - 2 PETITS IMMEUBLES près métro
78, rue de la Procession
6 apparts de 2, 3, 4 pièces
30, rue Jacques-Baudry
12 apparts de 2 et 3 pièces
PARKINGS EN SOUS-SOL
Aménagement luxueux (cuisines équipées, etc.). Chauffage électr. intégré.
S. pl. ts trs 14 h. 30-19 h., sf dim. 22, rue Jacques-Baudry, ou : 266-56-50.

PORTE DOREE
300 mètres Bois de Vincennes 146, rue de Picpus
Très bel immeuble gd standing
— 2 à 6 P., livr. incessamment.
— Studios livr. 3e trimestre 1975.
I. F. 41, av. de Friedland (8e) ELY. 27-11 - BAL. 93-69

appartements occupés

RUE LAURISTON. Stud. occup., bonne rentabilité. - 747-79-38.

MARAIS
Superbe imm. pierre de taille. Caractère, 1 très bel appartem. tout confort de 108 m² et 1 de 125 m². — Téléph. : 260-30-15.

MARAIS
IDEAL PLACEMENT
Superbe imm. pierre de taille. Caractère, 2 p. tout conft, occupé par H. seul 82 ans et 2 p. tout confort occupé par F. seule de 84 ans. — Tél. : 260-30-15.

12e Prox. bois de Vincennes. Directement par Ppiaire **2-3 PCES** occupés. Px intér., 8, r. Madagascar. Tous les jours 14-19 h., 345-71-46.

bureaux bureaux

BUREAUX MEUBLÉS GRAND STANDING
entre
L'ÉTOILE ET LE TROCADÉRO
Services complets :
● Hôtesses et Standardistes trilingues.
● Salles de conférences.
● Télex - Photocopies.
● Garage visiteurs.
HERSA : 553-50-11

SOCIETE LOUE DIRECTEMENT
A CLERMONT-FERRAND
CENTRE VILLE
ARTERE PRINCIPALE
BUREAUX STANDING, 300 m2
partiellement ou en totalité
16 PLACES DE PARKING PRIVE
ET CLOS DEVANT IMMEUBLE
libre 1er SEPTEMBRE 1974
Ecrire ou téléphoner : S.C.G.
B.P. 235 - 63007 CLERMONT-FERRAND Cedex.
Tél. : (73) 35-04-42

BOURSE, 110 m² bureaux rénov., loyer intéressant. — 747 - 79 - 38.

HOTEL-DE-VILLE, 800 m². Bureaux, tél. Loyer 100 F m2/an + ces. intér., park. — 747-79-38.

NEUILLY
PPTAIRE loue 1 ou + bureaux meublés imm. neuf. 758 - 12 - 40.

PARIS (3e) CHATELET SEBASTOPOL, 1.000 m² de burx rénovés st. à louer en tot. ou par niv. de 160 m², 24 lign. tél. Livr. sept. 74. HAMPTON AND SONS, 225 - 50 - 35.

A VDRE LIBRE EN TTE PPTE 750 m² de burx + appart. avec terrasse 90 m². Petit immeuble indépendant sur rue. PARIS-18e. Prix 2.100.000 F. — ANJ. 22-57.

EUROBUILDING PARIS (PORTE DE PANTIN)
près Métro et périphérique reste à louer 2 bureaux de 115 et 250 m² ; 3 petits bureaux de 56, 57 et 97 m², immeuble neuf, grand standing. Téléph. 359-92-30, 92-79, 29-04.

Propriétaire loue directement Paris-13e
PLACE PINEL
240 m2 BUREAUX
+ 1 050 m2 ENTREPOT
3 lignes téléphoniques, libre immédiatement.
TELEPHONER COGIFRANCE, 265-70-70, Poste 351.

175 M² A louer en 6 Bureaux. Tél. BOURSE. 628-78-60

PTE ST-CLOUD. Petit immeuble à usage de bureaux 700 m² Jard. Park. Tél. Libre imméd. Location ou toute propriété.
NEVEU ET CIE 525-08-73

79, RUE MIROMESNIL
ANGLE RUE LISBONNE
A LOUER BUREAUX
ENTIEREMENT ET LUXUEUSEMENT RENOVES
RESTE DISPONIBLE
— 2e étage .... 203 m²
— 3e étage .... 192 m²
— 4e étage .... 190 m²
— 5e étage .... 206 m²
ARCHIVES EN SOUS-SOL
PARKING A PROXIMITE
D. FEAU S.A. - LAB. 13-09. 132, Haussmann.

BOURSE - SENTIER
250 m² burx neufs climatisés. Tél. 25 lign., 450 F le m2. 265-64-11.

immeubles

LEVALLOIS - Propriétaire vend BEL IMMEUBLE RAVALE. W.-C. intérieur - 2 commerces. Prix : 390.000 F. — 720-21-59.

locaux commerciaux

M° Belleville. Local industr. ou commercial, rez-de-chaussée sur cour, env. 350 m², bail neuf, loyer très modéré, reprise justifiée. Ecrire : WITTMAR, 117, r. de Reuilly, PARIS-12e.

ASNIERES (près gare)
Propriétaire loue sans pas-de-porte local commercial tout confort, 80 m² environ. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Bd St-Denis, 150 m² profess. à vendre ou à louer. AMP. 33-69.

VILLIERS 1.000 m² bien utilisabl. Immeuble moderne, grand standing, 20 lignes téléphoniques. Convient pour burx ou toutes autres activités : école, dessin, électronique, etc., location sans pas-de-porte. Concours agences souhaitées. Tél. : 797-89-29.

IVRY Près métro. Petit imm., bureaux 246 m² + 636 m² entrepôt et garage, pompe essence bon standing, toute propriété. 350-72-94 ou 742-82-42.

NANTERRE CENTRE
A LOUER
— Pav. profess. libérales, 8 p., cft, park., 50 m. gare R.E.R., loyer 2.400 F mens. ;
— Local 100 m² + pav. 3 pces, park., tél., loy. 3.000 F mens.;
— Burx ou ccial 200 m², 1er étag., impec., tél., loy. 5.500 mens. ;
— Ccial 775 m², 3 niv. pr exposit. magas., téléph., park., loyer 9.000 F mensuel ;
— Local 100 m² + 3 burx + pav. 3 pces, cuis. + park., loyer 4.000 F.
CABINET LEBRETON, 78, rue Maurice-Thorez, 92000 NANTERRE. Tél. 204-10-59.

fonds de commerce

A vdre cse retr. bar-tabac-jnaux hôt. 37 Nos 1 *. Face gare, ville Sud-Ouest. C.A. 3.000.000 F. Gr. bén. Tr. b. appt, gar. Px avant. Créd. poss. S'adr. M. Gourinal, 68, r. René-Boulanger, Paris-10e.

appartem. achat

Partic. rech. pour placement appt 2-3 p. conft. Préférence immeuble récent. - 387-05-55.

Pour fils étudiant ach. compt. chbre bonne Paris. TRE. 23-55.

VION S.A., 266-66-92 recherche pour investisseurs appartements grand standing, quartiers résidentiels PARIS ou NEUILLY.

Part. achète 2 p. ou studio stations R.E.R. Nation à Joinville. Ecr. à M. FRANCHON, 20, Fg Saint-Antoine, Paris-12e.

FOCH (près). Beau 4 Pièces 120 m², tout confort, balcon, 2.500 C.C. SUF. 83-82.

villas villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD
SECTEUR ULTRA RÉSIDENTIEL
10 VILLAS
TRÈS GRAND STANDING
sur mesure - Terrains boisés de 800 à 1.200 m2.
EN TOUT PROPRIETE.
Tél. 707-08-48 ou 587-33-75 et sur rendez-vous.

SAINT-TROPEZ
Domaine de Saint-Claude
Lux. villa dans verdure. Living dble, 3 ch., cuis., tt éq. Terras. Chbre de serv., tél., piscine et tennis communs à 4 villas. PAS. 03-11 ou 97-20-23.

CAP-FERRET - Gironde
en bordure immédiate plage, 35 m. de façade, Bassin d'Arcachon, grand standing, splendide villa surélevée, parfait état, 5 chambres avec cabinet de toilette, salle de bains, grand living, salon bar, cuisine moderne, chauffage central mazout, vue impren. sur le plan d'eau. Garage à bateaux, dépendances, parc ombragé 3.000 m². URGENT. Cause décès. Prix 1.200.000 F. Ecrire D 6.260 Havas Bordeaux.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Quart. résidentiel 5 min. R.E.R. MAISON comprenant living dble, bureau, 5 ch., garage, jardin. Téléph. 522-81-30, poste 530.

pavillons

VILLEJUIF. Sur pavillon tout conft, sél. dble, 3 chbres, ss-sol aménagé, terrasse, garage. Grand jardin - Très calme Surf. tot. 630 m2. 290.000 F. Tél. : 726-29-34

propriétés

Rambouillet (près), 50 km. aut., raviss. demeure sur haut. Vue panoramiq. et 2 ha. ODE. 73-37.

Pr. VERSAILLES, jdin 5.000 m², belle villa, 7-8 p., excell. état, piscine chauffée. - 747-79-28.

Orsay. 10 p., 400 m², parc 3.600 m², 800.000 F. 87-86-77, Nice, 20 h.

COMBS-LA-VILLE
Urgent cause mutation, 2 mais. mitoyen. : 6 et 5 p., gd cft, jard. 800 m2, conv. médecin ou dentiste 375 000 F. 288 09-77.

110 KM Ouest. Jol. mais. anc. 3 P., récept., 6 ch. cft. Vastes communs. Parc 2 ha 1/2. LARGIER. ANJ. 18-83.

terrains

MONTGERON. - Lisière forêt, 965 et 1.313 m² - 285-28-13.

FORET D'ORLEANS (90 kilomètres Paris)
Propriétaire vend terrain clos, électricité, eau de la commune. Crédit possible. - BERNARD, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 Paris.

VALLEE CHEVREUSE
975 m2, faç. 28 m. Panorama. 280 000 F. av. permis constr. ou terrain + villa poss. crédit total. Tél. 288-33-01 (7 h.-12 h.).

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Les dossiers du nouveau secrétaire d'État aux transports

Tirer les conséquences de la hausse du coût des carburants

Un secrétaire d'Etat autonome, M. Marcel Cavaillé, a donc désormais la responsabilité, au sein du nouveau gouvernement, du secteur des transports.

Cette nomination intervient au moment où plusieurs dossiers ouverts précédemment connaissent un regain d'actualité : celui par exemple de la concurrence du rail et de la route, avec l'augmentation prévisible du prix de l'essence, ou celui du transport aérien, avec la hausse croissante des coûts d'exploitation des compagnies, consécutive à *la crise de l'énergie*. Interrogé par le quotidien « Sud-Ouest », le nouveau secrétaire d'Etat a déclaré : « Je compte mettre tout en œuvre, sous la houlette du premier ministre, pour réaliser une super-compagnie Air Europe. »

Au cours de la campagne présidentielle, M. Valéry Giscard d'Estaing a simplement esquissé les grandes lignes d'une politique des transports. Il s'est déclaré « *convaincu qu'il fallait égaliser encore les conditions de concurrence entre modes de transport, sans pour autant prendre des mesures dont l'effet final serait de limiter la compétition dont peuvent profiter les usagers et plus largement l'économie* ». Mais sur les grands dossiers les décisions restent à prendre.

● LA CONCURRENCE RAIL-ROUTE. — *Jusqu'aujourd'hui les pouvoirs publics* ont assisté en spectateur à ces « *querelles qui datent d'un autre âge* », selon l'expression de M. Pierre Billecocq, ancien secrétaire d'Etat aux transports. Ils ont évité de « se mouiller ». Tout au plus, à l'occasion, se sont-ils efforcés de donner des gages de leur bonne volonté aux deux concurrents pour apaiser leurs craintes et faire taire leurs critiques.

On débloque des contingents de zone longue : manière de plaire aux routiers ; on promet la construction d'une ligne entre Paris et Lyon : manière de contenter les cheminots.

Il ne s'agit pas de jouer l'un contre l'autre ou de créer, par voie d'autorité, des « chasses gardées ». *Il convient seulement de mieux manifester la complémentarité, voire la solidarité du rail et de la route, de mieux les cantonner dans leur « spécialité »*. Le camion est imbattable pour faire du porte-à-porte, le train pour faire de la longue distance.

Ce partage du trafic exige un changement de climat. A chacun, dans ces conditions, de mettre de l'ordre dans sa « maison ». La S.N.C.F. doit assainir ses relations financières avec l'Etat qui lui a fixé pour objectif d'équilibrer son budget d'ici au 31 décembre 1975. Les transporteurs routiers doivent continuer de « moraliser » leur profession, respecter les temps de conduite et éliminer le travail au rendement.

● L'AVENIR DES COMPAGNIES AERIENNES. — Est-il sage de laisser coexister deux compagnies à *vocation internationale : l'une publique*, Air France, et l'autre privée, U.T.A. ? Invoquer la dynamique de la concurrence pour justifier le *statu quo* n'est pas un motif recevable dans la mesure où les réseaux de ces deux transporteurs, pour l'essentiel, ne se recoupent pas. L'intérêt commande que, devant la montée des périls, tôt ou tard, Air France et U.T.A. s'associent, sous une forme quelconque.

Quelle attitude adopter vis-à-vis des transporteurs à *la demande* ? L'administration, pour préserver les droits acquis d'Air France, contient l'invasion des avions charters. Selon une récente étude, soixante-huit mille Français *s'embarquent chaque* année sur les aéroports européens voisins pour des vols long-courriers à prix réduit. Comme le souhaitait M. Guéna, ancien ministre des transports, n'y aurait-il pas avantage à assouplir ce protectionnisme pour éviter, à l'avenir, un tel détournement de trafic finalement préjudiciable aux passagers ?

N'est-il pas temps de renforcer le contrôle technique et financier sur les compagnies régionales, dont chacun reconnaît le rôle dans le développement régional, et surtout *de faciliter les groupements en* cours afin d'améliorer la rentabilité de leur exploitation ? Il importe aussi de mieux définir leurs rapports souvent tendus avec les deux grands — Air France et Air Inter — parfois inquiets de leurs ambitions.

● LES TECHNIQUES DE POINTE. — Quelle part réserver à l'innovation dans la politique des transports ? *Les pouvoirs publics* tâtonnent, parfois se laissant emporter par l'enthousiasme des ingénieurs, parfois faisant preuve d'une timidité excessive devant l'inattendu. Peut-être, jusqu'alors, a-t-on sous-estimé les remarquables capacités d'adaptation des moyens de transports *collectifs traditionnels, indéfiniment* perfectibles comme le train et l'autobus ?

Au reste, il est essentiel de promouvoir des techniques de pointe au risque de s'en faire voler l'idée par des concurrents étrangers... et le profit. Mais encore faut-il savoir choisir judicieusement le bon endroit et le bon moment. Ainsi eût-il mieux valu tester les performances de l'Aérotrain — véhicule sur coussin d'air mû par un moteur linéaire — sur un long parcours, plutôt qu'entre le quartier d'affaires de la Défense et la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

● RENTABILITE ET SERVICE PUBLIC. — Depuis la publication, en 1967, du rapport Nora, qui les invitait à s'« autogérer », toutes les *grandes entreprises publiques comme* la S.N.C.F., Air France, la Transat et l'Aéroport de Paris, s'interrogent sur leur finalité. Doivent-elles prendre du large vis-à-vis de l'Etat, en clair intégrer la notion de profit dans leurs calculs ou, au contraire, remplir une mission de service public, en clair ignorer la notion de prix de revient ?

« L'illusoire vérité des prix »

D'un ministre des transports à l'autre, la doctrine, en la matière, a évolué. M. Guéna dénonçait il y a peu « *l'illusoire vérité des prix* », ce qui donnait à penser que les pouvoirs publics faisaient leur deuil de voir, un jour, la S.N.C.F. équilibrer son budget, sauf à lui verser des subventions. Air France, aux prises avec de graves difficultés financières, *doit-elle « s'arranger »* avec son personnel et ses passagers ?

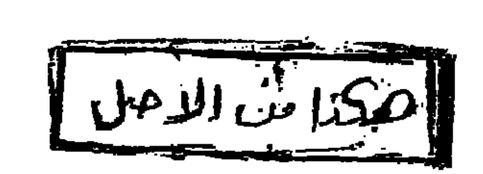
● LA STRUCTURE MINISTERIELLE. — *Souvent, dans le passé*, la « carrure » du ministère des transports a été modifiée, soit que l'on nomme *un ministre à la tête* de ce département, soit qu'on lui adjoigne un secrétaire d'Etat, soit qu'on place un secrétaire d'Etat sous les ordres du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, soit que, enfin — solution de compromis adoptée par M. Giscard d'Estaing, — on désigne un *secrétaire* d'Etat autonome. L'indépendance de l'administration est, en effet, souhaitable pour ne pas ralentir la marche des dossiers et retarder l'heure des décisions, pour ne pas inciter les grandes sociétés nationales comme Air France, la Transat et la S.N.C.F., à échapper à la tutelle, à oublier leurs origines.

Reste à remodeler le ministère des transports, de telle sorte que le « patron » de ce département puisse avoir barre sur ses services. Cette *administration* est, en effet, cassée en trois morceaux : la direction des transports terrestres, le secrétariat général à l'aviation civile et le secrétariat général à la marine marchande, qui établissent leur propre budget et mènent leur propre politique. M. Guéna eut l'ambition de briser le pouvoir de ces féodalités, « *quels que soient les cris qui seraient poussés* ».

Inventer et appliquer une politique suppose que le ministre des transports soit assuré de durer plus longtemps que ce ne fut jusqu'alors la coutume. *Comme l'oiseau sur la* branche, chaque titulaire du poste ne s'intéressait qu'à quelques dossiers : ceux que, par goût, il lui plaisait de traiter et ceux que l'actualité lui imposait d'étudier. Il écartait d'office les affaires délicates qui *risquaient* de l'entraîner trop loin. On vit ainsi M. Robert Galley se passionner pour la construction aéronautique, M. Yves Guéna prendre intérêt à la marine marchande. Mais quelle autorité avaient ces ministres et leurs conseillers, au moment des arbitrages budgétaires, lorsqu'ils s'en allaient négocier rue de Rivoli ? Quelle autorité avaient-ils pour ramener le calme dans les esprits, lorsque routiers et ferroviaires les prenaient à témoin de leurs querelles ?

En tout état de cause, quels que soient le contenu de la politique des transports et l'autorité du secrétaire d'Etat chargé de l'appliquer, il y aura toujours des décisions qui continueront de lui échapper et qui relèveront d'un arbitrage du premier ministre ou du président de la République. Elles mettent, en effet, en jeu des considérations de « *haute politique* ». Ainsi des programmes Concorde et Mercure, du désarmement du paquebot *France*, du tunnel sous la Manche, de la ligne Paris-Lyon et même de la fermeture des voies ferrées d'intérêt local.

JACQUES DE BARRIN.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

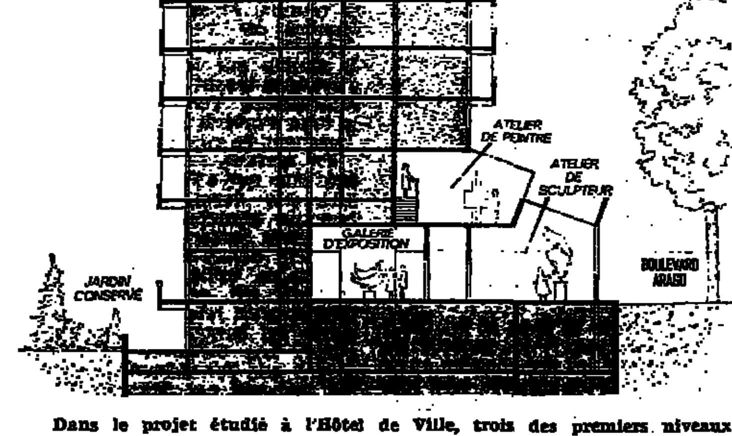
AVEC LE VOTE DU CONSEIL

L'heure de la dernière chance pour la Cité fleurie

Périodiquement, depuis quatre ans, l'affaire de la Cité fleurie redevient d'actualité. Une fois encore, le jeudi 13 juin (à 18 h. 30), au moment même où le Conseil de Paris inaugure sa session d'été, tous les défenseurs de cet ensemble d'ateliers d'artistes situé 65, boulevard Arago (treizième arrondissement), en appellent à l'opinion publique et convient les Parisiens à visiter les pavillons et le jardin et à « faire la fête ».

Quelques jours plus tard, à l'Hôtel de Ville, les conseillers de Paris seront appelés à décider si l'on peut, si l'on doit sauver la Cité.

Qui ne souhaiterait à la vérité conserver la Cité ? Comment ne pas être pris au charme de ces deux rangées basses de petits ateliers — vingt-neuf au total — auxquels on accède par une double voûte s'orientant vers un jardin au charme désuet, un fouillis d'arbustes et de taillis habité d'oiseaux, descendant en pente douce vers la rue Léon-Maurice-Nordmann ? Une oasis oubliée, « un jardin de curé ».



Dans le projet étudié à l'Hôtel de Ville, trois des premiers niveaux de l'immeuble haut de dix étages sont réservés à trente ateliers d'artistes dont les verrières superposées feront saillie par rapport à la façade.

Une situation exceptionnelle qui explique l'acharnement des habitants de la Cité — artistes ou non — à combattre le projet d'aménagement pour lequel un promoteur parisien, la Sefima, a régulièrement reçu, en 1970, un permis de construire. Il s'agit pour cela d'édifier un immeuble de cent quarante logements et de dix étages, ainsi que vingt et un ateliers, le tout en accession à la propriété.

Depuis quatre ans, les défenseurs de la Cité fleurie ont engagé le combat aussi bien avec l'administration parisienne qui a délivré le permis qu'avec le promoteur. Sur le plan juridique, ils ont épuisé tous les moyens dont ils disposaient et, ensuite, ont bloqué le processus en se maintenant dans les lieux.

Une assemblée divisée

Bien qu'un ultime recours ait été déposé devant le Conseil d'État, portant sur la validité du permis, ce n'est pas à vrai dire de cette juridiction que l'association de défense attend le salut mais du Conseil de Paris. L'assemblée municipale a exprimé le vœu que la Cité soit épargnée, à deux reprises et à l'unanimité. Mais une unanimité ambiguë et platonique, même si une somme de 1 million de francs a été inscrite au budget parisien à titre de participation au rachat du domaine, estimé à l'époque à 8 millions et demi de francs ; à 10 millions aujourd'hui.

En fait les élus se sont divisés sur la façon de mettre leurs actes en accord avec leurs intentions. Un moment la majorité d'obédience U.D.R. a semblé pencher pour une formule de ZAC (zone d'aménagement concertée) privée ; on reporterait sur les terrains voisins le droit à construire ; ce qui reviendrait à entourer la Cité — préservée — d'une muraille d'immeubles et de tours. A gauche, on a préconisé le rachat pur et simple et la création d'une ZAC publique, la Ville expropriant tous les terrains de l'îlot bordé par le boulevard Arago, la rue Léon-Maurice-Nordmann, la rue de la Glacière et la rue de la Santé (*le Monde* du 6 mars).

Tous ces projets ont fait long feu. En particulier les propositions préfectorales de ZAC privée ont été éludées lors de la dernière session du Conseil, le 21 mars, par une majorité insolite qui réunissait la gauche, les centristes d'opposition et — appoint indispensable — les républicains indépendants conduits par M. Jacques Dominati, actuel président du Conseil de Paris. Un vote qui, de la part de ces derniers en divorce avec les gaullistes pour d'autres raisons, tenait plus de la stratégie électorale que de l'intérêt porté à la Cité. Toutefois ces mêmes élus décidaient de continuer d'étudier une formule de ZAC plus satisfaisante, et de créer, pour ce faire, une commission pour la sauvegarde de la Cité.

D'avril à ce jour, cette commission, présidée par M. Gilbert Gantier (Centristes-Libertés de Paris) et comprenant six élus de la gauche et autant du centre et de la droite, s'est réunie six fois. Elle a entendu toutes les parties en cause, examiné les différentes solutions. Sans que l'on puisse préjuger des conclusions définitives de ses travaux, ceux-ci sont aujourd'hui assez avancés pour que l'on puisse en faire état.

La commission a dégagé deux grandes solutions dont chacune à ses avantages et ses inconvénients. La première prévoit la conservation des pavillons et donc leur rachat avec le terrain. Mais qui paiera ?

Il est exclu que la Ville s'engage pour plus de 1 million de francs. D'autre part, les locataires de dix-neuf ateliers se font fort d'acheter les leurs pour un total de 2,1 millions. Et, au dire de l'association dix candidats artistes sont sur les rangs pour acheter à 300 000 F pièce les dix pavillons vacants. Outre que l'on est ainsi loin du compte financier, cette formule n'a pas paru satisfaisante à divers élus. Dans la mesure où la cession des ateliers aux locataires actuels ou à de nouveaux copropriétaires ne répond pas au vœu du Conseil, qui est de donner à la Cité une vocation plus spécifique en en faisant une authentique « *cité d'artistes* ». C'est seulement à cette condition que la collectivité pourrait participer au rachat, et non pour aider — quelque intéressante que soit la situation de certains — les locataires actuels à se maintenir dans les lieux.

Le préfet de Paris l'avait d'ailleurs souligné : la « *récupération* » de la Cité « *suppose le relogement en d'autres lieux des occupants actuels même si certains de ceux-ci, reconnus comme de véritables artistes professionnels, devaient être admis à bénéficier de l'attribution d'un atelier à des loyers nécessairement réévalués* ».

Or en l'état actuel des choses six authentiques artistes occupent des ateliers de la Cité. Les quinze autres sont réputés « locataires bourgeois ». Deux autres ateliers ont en outre été récemment occupés par deux associations protestataires.

Espace vert triplé

La seconde solution suppose la destruction des bâtiments existants. Le jardin actuel serait intégralement conservé, ainsi que la totalité des plantations existantes. Mais l'espace de verdure serait très largement agrandi — de trois fois approximativement — par l'acquisition des terrains à l'est et à l'ouest et la suppression d'un bâtiment situé au centre de l'îlot. Cet espace vert pourrait devenir un véritable square public, ouvert à tous, géré et entretenu par les services de la Ville.

L'immeuble d'habitation prévu sur le boulevard Arago, haut de dix étages, réserverait le volume de ses trois premiers niveaux, sur les 120 mètres de sa façade, à trente ateliers, dont dix réservés aux sculpteurs. Une galerie d'exposition ouverte au public serait construite. Les ateliers seraient loués aux seuls artistes pour un loyer équivalant aux loyers H.L.M. et leur affectation serait confiée à une commission constituée par le Conseil de Paris.

Des accords à prévoir avec la direction de l'enseignement permettraient d'étendre l'école située rue Léon-Maurice-Nordmann. Ultérieurement, l'aménagement des terrains situés vers la rue de la Santé devrait permettre d'accroître la surface de l'espace vert central. Pour éclairer ce jardin et éviter qu'il ne soit emprisonné par les constructions, la hauteur des immeubles à édifier rue Léon-*Maurice-Nordmann, d'orientation* plein sud, serait limitée.

C'est sur ces propositions que devront se déterminer les élus. Pour sa part, M. Gantier s'est engagé à ce qu'une décision nette soit prise lors de la session actuelle. Parviendra-t-on à la dégager et à la faire accepter ? Diverses associations de sauvegarde sont « entrées dans la bataille » au nom de la défense globale des espaces verts et du maintien de la vocation artistique de la capitale. Refuseront-elles le compromis qu'on leur propose ou accepteront-elles de reporter leur combat sur de meilleurs terrains ? Les exemples d'opérations immobilières réalisées avec des dérogations ou de façon proprement scandaleuse — ce qui n'est pas le cas pour la Cité fleurie — ne manquent pas dans la capitale.

PIERRE BRANCHE.

LA VOIE EXPRESS RIVE GAUCHE EST REMISE EN QUESTION PAR LES CENTRISTES DE L'HOTEL DE VILLE

Dans un communiqué publié à la veille de la manifestation prévue ce mercredi à 18 heures devant Notre-Dame, le groupe Centristes-Libertés de Paris prend parti contre la voie express rive gauche en préconisant « *une priorité enfin effective en faveur des transports en commun de surface, par la dissuasion progressive de l'utilisation intra-muros des véhicules privés comme le pratiquent déjà toutes les grandes capitales modernes* », et en concluant : « *L'opportunité de la création de la voie express rive gauche doit être réétudiée.* »

Cette prise de position des centristes, venant après celles des groupes de gauche, indique qu'une remise en question de ce projet par le Conseil de Paris devient probable. Un vote dans ce sens ne dépend plus que des cinq voix des républicains indépendants de l'Hôtel de Ville, voire de quelques voix du groupe Paris-Majorité.

Par ailleurs, la Société des bateaux-mouches fait savoir qu'elle transportera gratuitement les Parisiens du pont de l'Alma à Notre-Dame, ce mercredi à 17 h. 30, pour soutenir la manifestation.



A PROPOS DE...

Les routiers et leurs détracteurs

VIVRE AVEC LES POIDS LOURDS

Le bruit, l'odeur des gaz d'échappement, les vitres dans la ville qui tremblent à leur passage, l'énervement sur la route des automobilistes qui ne peuvent doubler ces monstres lents. Ce sont là quelques-uns des maux provoqués par ceux que le langage populaire a choisi de dénommer les « gros culs ».

Aussi, au cours du quatorzième congrès de l'Union internationale des transports routiers (IRU), réuni à Innsbruck (Autriche) du 26 au 30 mai (« le Monde » du 1er juin), les professionnels de la route ont-ils voulu se montrer soucieux, eux aussi, de la protection de l'environnement.

D'autres pollueurs auraient préféré se réfugier dans un silence prudent. Les patrons des entreprises de transport, au contraire, ont choisi de faire front en retenant pour thème de leur congrès « Le transport routier et la qualité de la vie ». Habitués, il est vrai, à une vive concurrence avec le rail, les routiers ont coutume de ne rien ignorer des attaques dont leur profession est l'objet, quitte à les aborder sur le mode défensif.

Aussi ne contestent-ils pas les nuisances que peut entraîner l'exercice de leurs activités professionnelles, mais les accusations formulées contre le poids lourd par les défenseurs de l'environnement et par l'opinion publique en général leur paraissent présenter un caractère subjectif très prononcé. Un universitaire britannique, le professeur Clifford Sharp, auteur d'une étude intitulée : Vivre avec les poids lourds, *a tenté de le démontrer lors du congrès d'Innsbruck. C'est ainsi que si les nuisances provoquées par un camion ou par un autobus sont du même ordre, ce dernier mode de transport est toléré, défendu même, en dépit de la gêne qu'il peut causer aux automobilistes dans le centre des villes.*

Le public est ainsi plus sensible aux nuisances provoquées par un véhicule dont l'utilité lui paraît moins évidente ou moins tangible. Autre exemple : en matière de sécurité, le nombre de poids lourds impliqués dans des accidents de la circulation ne paraît pas être supérieur aux chiffres atteints par des véhicules légers. Mais la sensibilité de l'opinion est frappée souvent par le caractère spectaculaire des accidents de poids lourds. Aussi, selon les routiers, il convient de modérer certaines critiques mal fondées et d'éviter les autres en proposant sans plus attendre des solutions.

Dans l'avenir, la conception même des véhicules devra tenir compte des atteintes éventuelles à l'environnement. D'ores et déjà on peut envisager une amélioration des suspensions, l'adoption généralisée des systèmes de freinage auxiliaire ainsi que l'institution d'un mode de protection contre les accidents afin d'éviter que les voitures ne viennent s'encastrer à l'arrière des poids lourds. D'autre part, les moteurs eux-mêmes pourraient être modifiés, mais ce serait au prix d'une augmentation de la consommation en carburant...

D'autres solutions ne dépendent ni des routiers ni des constructeurs, mais bien de choix politiques. Par exemple, de même que les usines les plus polluantes sont aujourd'hui rejetées le plus souvent à la périphérie des agglomérations, de même, affirment les routiers, il serait possible de « dissimuler » une partie du transport des marchandises en développant le réseau autoroutier ou en multipliant les déviations pour éviter de la sorte la traversée des zones urbanisées. Et d'affirmer, au passage, que tout frein mis dans le contexte de la crise énergétique à l'extension et à l'amélioration du réseau routier serait contraire à la promotion de la qualité de la vie...

A plus long terme enfin, une meilleure répartition des quartiers résidentiels, des zones industrielles, des centres commerciaux ainsi que la séparation des cheminements piétonniers, des voies de desserte locale et des grands axes de circulation, à l'image de ce qui est tenté dans les villes nouvelles, peuvent contribuer à diminuer les atteintes à l'environnement, ou du moins leur perception. Ce n'est pas le moindre mérite des routiers que de défendre leur activité professionnelle en incitant les pouvoirs publics à avoir une vue plus globale de l'aménagement du territoire. — J.-L. S.

● ACCORD AERIEN FRANCE-COREE DU SUD. — La Corée du Sud et la France ont signé, le vendredi 7 juin, un accord aérien qui permet aux deux pays d'assurer des services aériens internationaux entre leurs territoires. La compagnie coréenne et Air France pourront ainsi ouvrir une ligne Séoul-Paris. Au mois d'octobre dernier, un service hebdomadaire de fret avait été inauguré entre les deux capitales.

● LES AEROPORTS FRANÇAIS AU QUATRIEME RANG EUROPEEN. — La France ne se classe qu'au quatrième rang en Europe pour le nombre des passagers embarqués ou débarqués sur les aéroports en 1972. La Grande-Bretagne est au premier rang avec 40,9 millions de passagers, l'Allemagne fédérale au deuxième (39 millions), puis viennent l'Espagne (31,2 millions) et la France (24,6 millions). Il faut noter la faiblesse du trafic de charters. L'effectif de voyageurs qui arrivent en France par ce type de service ou qui en partent est inférieur au million ; il s'élève à plusieurs millions dans les autres pays considérés.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSTRUCTION

AU CONGRÈS DES H.L.M.

Des « dispositions urgentes » sont préconisées pour enrayer les inégalités devant le logement

Le trente-cinquième congrès de l'Union nationale des fédérations d'organismes d'habitation à loyer modéré (H.L.M.), qui se tient à Cannes jusqu'au jeudi 13 juin, discute notamment d'un « mémorandum » préconisant des « dispositions urgentes » en matière de logement. Ce texte souligne la dégradation des conditions d'habitat en France, et, en illustration, des engagements pris par M. Giscard d'Estaing durant sa campagne électorale, propose un catalogue de mesures pour une « nouvelle politique ». Les délégués débattent en outre de cinq rapports spécialisés qui traitent respectivement de l'urbanisation et des problèmes fonciers, du coût global de la construction, de la productivité technique, du financement, et, enfin, des problèmes de planification, régionalisation et programmation. M. Galley, nouveau ministre de l'équipement, doit repondre jeudi aux différentes préoccupations formulées au cours des assises.

« *Le mouvement H.L.M. (...) a reçu des promesses encourageantes de M. Giscard d'Estaing* » en ce qui concerne l'habitat et la politique foncière. Est-ce avec malice que M. Denvers, président de l'Union nationale des fédérations d'H.L.M., mais aussi député socialiste du Nord (Dunkerque), relève les engagements pris par le président de la République au cours de la récente campagne électorale dès les premières lignes du « mémorandum » qu'il a présenté à Cannes ? On pourrait le croire, car, au-delà de « *la convergence entre nos orientations constantes d'une part, les ouvertures et les engagements récents d'autre part* », il dresse un véritable réquisitoire de la politique *du logement conduite ces dernières années.*

La crise de l'habitat frappe, selon lui, « *les faibles, victimes des conditions de financement, d'un urbanisme commandé davantage par les mécanismes économiques que par la préoccupation sociale, de la spéculation enfin, activée par l'inflation, qui écarte les plus défavorisés de la ville et les prive d'un cadre de vie de qualité* ». En bref, « *l'injustice et l'inégalité* » caractérisent la situation des ménages face au logement, alors même que le désengagement financier de l'État se poursuit : « *Au milieu du Ve Plan, 80 % des logements neufs étaient aidés par la puissance publique ; en 1974, la loi de finances ramène ce taux à 65 %.* »

On ne retrouve d'ailleurs pas dans les faits, en dépit des recommandations du Plan, « *le secteur locatif intermédiaire dont la nécessité n'a cessé de s'affirmer, la réforme créant les I.L.M.* (immeubles à loyers modérés) *ayant échoué* ». En revanche, les plans d'épargne-logement et les exemptions fiscales à ceux qui accèdent à la propriété « *permettent aux ménages les plus fortunés de bénéficier d'un concours de l'État qui peut, dans certains cas, égaler la subvention à un logement H.L.M.* ». Que faire dès lors pour ouvrir à tous « *le droit à un habitat de qualité* » ?

L'auteur du « mémorandum » reprend un à un les engagements du président de la République et préconise « *des dispositions urgentes* ». Afin que « *le logement social constitue le fer de lance d'une véritable politique d'innovation* », M. Denvers souhaite que les « *prix-plafonds* » fixés pour la construction des H.L.M. soient désormais établis à des niveaux « *moins stérilisants* », qui permettent d'« *incorporer* » les progrès techniques.

En ce qui concerne le logement dans le centre des villes, le président du mouvement demande que les collectivités locales puissent exercer « *un contrôle réel* » sur les opérations de rénovation et que les organismes H.L.M. aient un droit de préemption sur tout immeuble ancien mis en vente.

Quant à la « *refonte des mécanismes actuels de financement du logement pour améliorer l'efficacité de l'aide de l'État* », l'auteur attend du nouveau gouvernement « *qu'il mette un terme à l'ambiguïté qui préside aux mécanismes actuels, c'est-à-dire d'une part une aide annuelle et définitive accordée au logement social locatif et d'autre part des engagements à moyen terme (déductions fiscales, bonification d'intérêt) dont la croissance est automatique* ». En clair, le mouvement revendique le financement de trois cent mille logements sociaux par an.

Enfin, M. Denvers demande pour l'immédiat que des mesures soient prises pour tenir compte de l'augmentation des charges et pour harmoniser les conditions d'accès aux H.L.M. avec l'évolution réelle du revenu. Le plafond des ressources donnant droit aux H.L.M. a été relevé de 8,9 %, note-t-il en effet, alors que, dans le même temps, les salaires ont augmenté de 17,5 % : « *Cela revient à éliminer de l'accès aux logements H.L.M. une frange de population à laquelle il n'est proposé aucune autre solution.* »

AFFAIRES

D'ici à 1978

L'INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ÉMETTRA POUR 300 MILLIONS D'ACTIONS CONVERTIBLES

L'Institut de développement industriel émettra pour 300 millions de francs d'actions convertibles, a annoncé son président, M. Laurent Boix-Vives, au cours d'une conférence de presse, le mardi 11 juin. Cette émission, dont les modalités et la date ne sont pas encore connues, aura pour objet de compléter les moyens de l'IDI et de lui permettre de faire face, d'ici à 1978, à une demande présumée de 150 millions de francs d'interventions nouvelles par an.

Pour couvrir les besoins, évalués globalement à 1 100 millions de francs, le capital de l'IDI, qui est actuellement de 532,8 millions (après deux augmentations de 99,9 millions en août 1973 et en mai 1974), devrait être porté à 800 millions de francs.

En 1973, l'IDI a accordé pour 102,6 millions de francs de concours financiers à l'industrie française, dont 50,4 millions correspondent à des interventions nouvelles et le reste à des apports complémentaires. Les trois quarts des dossiers soumis à l'Institut en 1973 provenaient d'entreprises de province et 85 % de sociétés qui réalisent moins de 40 millions de francs de chiffre d'affaires.

Depuis le début de 1974, cinq interventions ont été décidées, pour un montant total de 25 millions de francs.

● FIN DE LA GREVE DES DELEGUES A LA TUTELLE DE L'UDAF DES HAUTS-DE-SEINE (*le Monde* du 30 mai). Les mesures de licenciements des trois salariés ont été rapportées et leur salaire antérieur maintenu.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

SYNDICATS

AU CONGRÈS DE TOULOUSE

De nombreux délégués critiquent l'attitude de la direction confédérale de Force ouvrière

De notre envoyée spéciale

Bien que Toulouse soit le pays par excellence de la violette, c'est la rose socialiste qui a « fleuri » dès l'ouverture, fort animée, de la discussion du rapport d'activité présenté mardi 11 juin par M. Bergeron devant les seize cents délégués au congrès Force ouvrière. Celui-ci s'était ouvert le matin même, en donnant la parole aux représentants de nombreuses organisations syndicales, allant du D.G.B. allemand au L.O. suédois en passant par l'Histadrout israélien ou l'U.G.D. espagnol en exil, ceux de la Communauté européenne, ainsi MM. Otto Kersten et Théo Rasschaert, secrétaires généraux respectifs de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres) et de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats).

Toulouse. — Les controverses sur la neutralité de Force ouvrière durant la campagne électorale sont allées bon train à côté des critiques portant sur l'action purement syndicale et revendicative menée par les dirigeants confédéraux.

« Je suis un fonctionnaire de gauche, j'accepte la rose et les épines », répond, par exemple, M. Guy Couderc (inspection des lois sociales) à M. Borgna (Union départementale des Bouches-du-Rhône), qui reproche ses piquants à la rouge fleur socialiste. Comme d'autres militants, M. Couderc dénonce les hommes de la haute finance internationale qui se sont réjouis du succès de M. Giscard d'Estaing. Il constate qu'il n'est pas un seul domaine où le syndicat soit séparé de la politique. *« Le syndicat ne saurait être indifférent à la forme de l'Etat*, dit-il. *Il faut savoir prendre parti dans un choix de société. Ce congrès doit réaliser la conjonction des forces syndicales contre la conjonction des forces du patronat. »*

Ces escarmouches étaient prévues par M. Bergeron, qui, dans son rapport, a lancé plusieurs *exhortations à l'unité interne, qu'il* faut conjuguer avec la volonté d'indépendance de Force ouvrière. Il a aussi parfois durci son discours de diverses manières.

Ainsi, présentant la défense et l'illustration de la politique contractuelle, M. Bergeron a ajouté que la réalisation d'un compromis se concrétisait *« par un accord destiné à être sans cesse remis en cause, modifié et souvent dénoncé »*. Et les réaffirmations catégoriques se sont succédé : *« Force ouvrière n'a pas renoncé au droit de grève, sa caisse de solidarité depuis le dernier congrès a versé 161 millions d'anciens francs correspondant à deux cent mille journées de grève de longue durée. (...) La politique des revenus est impossible dans un pays démocratique à pluralité politique et syndicale. Il va de soi qu'elle est incompatible avec les libertés conventionnelles. Nous combattrions fermement tout gouvernement qui tenterait de l'imposer. »*

M. Bergeron, évoquant les discussions en cours avec le C.N.P.F. au sujet de l'emploi et des conditions de travail, déclare aussi : *« Sans trop attacher d'importance aux dissertations avant-gardistes des sociologues bourgeois, patrons « libéraux » et curés révolutionnaires, nous entendons voir définir quelques idées générales qui pourront être reprises dans les conventions collectives. F.O. exige des employeurs qu'ils admettent leurs responsabilités collectives en cas de fermeture d'entreprises ou de licenciements. »*

Le malaise de la fonction publique ayant été évoqué, M. Bergeron est passé ensuite à la défense des consommateurs et a élevé de nouveau le ton contre les dangers de l'autogestion *« selon le schéma qu'en fait la C.F.D.T. ». « L'autogestion*, a-t-il dit, *porte en elle le germe de deux dangers mortels pour le syndicalisme : le corporatisme sur le plan de l'entreprise et l'intégration sur le plan interprofessionnel dans un Etat disposant de tous les pouvoirs politiques, économiques et sociaux. »*

« Il faut, a conclu M. Bergeron, *discerner ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Aucun pays, la France comme les autres, n'a la moindre chance de s'en sortir en ignorant les autres. Une coordination étroite entre les nations d'Europe est une affaire d'efficacité et de bon sens. Il faut éviter les gaspillages, qui sont aujourd'hui fantastiques, et prendre conscience qu'il n'est pas possible d'admettre avec tranquillité que les deux tiers de l'humanité sont condamnés pour l'éternité au sous-développement, à la misère, à la faim et à la mort ».*

JOANINE ROY.

La C.F.T. contre-attaque la C.G.T.

Du linge sale qu'on veut laver en public

« Vous êtes des fascistes. — Non, c'est vous qui êtes des fascistes. » *Ainsi peut se résumer la polémique qui oppose la C.G.T. au syndicat indépendant C.F.T. A la première centrale ouvrière, qui accuse la C.F.T. de servir le patronat, d'être liée aux renseignements généraux et de participer à des commandos antigrève, les dirigeants de l'organisation « indépendante » ont répondu, mardi 11 juin, par une double contre-attaque : la condamnation, d'une part, de leur ancien délégué régional de Rhône-Alpes, M. Michaud, qui n'aurait commis des erreurs qu'à titre personnel et non pas au nom de la C.F.T. ; l'étalage, ensuite, d'exemples démontrant que la confédération de M. Séguy est un syndicat antidémocratique.*

L'affaire a commencé le 15 mars 1974 lorsque la C.G.T. a révélé le rôle très particulier que jouait la C.F.T. à l'usine Berliet. Deux semaines plus tard, M. Michaud, ancien délégué C.F.T. de cette entreprise, promu en juillet 1973 délégué de Rhône-Alpes pour la métallurgie, démissionnaire en décembre de la même année, apportait de nouvelles précisions en présence de dirigeants cégétistes.

Après une longue réflexion, les dirigeants nationaux de la C.F.T affirment aujourd'hui que M. Michaud est un « menteur » et que *« les accusations de la C.G.T. sont basées sur un amalgame de documents et d'interprétations vrais parfois, erronés le plus souvent »*. La fabrication de fausses cartes d'adhérents ? « *Ridicule* ». Les liens entre la Confédération et les renseignements généraux, des directeurs d'usines, des entreprises intérimaires qui recruteraient des espions antisyndicaux ? Inexact : *« Nous n'avons aucun lien ni avec ces personnes ni avec ces organismes. »*

Que M. Michaud ait, lui, eu des contacts, qu'il ait même reçu, en plus de son salaire, de l'argent à son domicile pour mener son action, qu'il ait participé à l'intervention d'un commando contre les grévistes de Peugeot à Saint-Etienne... M. Simakis, secrétaire général de la C.F.T., l'admet, pour préciser aussitôt : *« Nous n'étions pas au courant. M. Michaud agissait en son nom personnel et n'engageait pas la C.F.T. »* Et d'expliquer que M. Michaud *« est un homme tourmenté victime de la folie des grandeurs »* et qu'il a accumulé des dettes que l'organisation a accepté de régler le jour même de sa démission.

Cette volonté qu'a la confédération indépendante de se laver les mains en dissociant les erreurs de l'homme et les responsabilités de celui qui représente le syndicat est-elle suffisante ? On ne peut que s'étonner de la condamnation tardive de M. Michaud alors que ce dernier avait, lorsqu'il était délégué, des contacts fréquents avec MM. Blanc et Fiorentino, respectivement dirigeants C.F.T. chez Citroën et chez Chrysler. Deuxième étonnement : à leurs questions, par exemple sur les rémunérations des dirigeants nationaux de la C.F.T., sur le recrutement des syndiqués chez Chrysler à Poissy, les journalistes n'obtiennent que des refus de répondre ou des démentis tardifs et peu convaincants.

Mais l'essentiel pour la C.F.T. est de passer à la contre-attaque en mettant en pleine lumière des défauts ou des erreurs de la C.G.T. Au cours d'un long exposé, appuyé sur un document remis à la presse, M. Simakis a donné des exemples sur le comportement « *fasciste* » de la C.G.T. Chez Citroën, la C.G.T. a mis en faillite le comité d'entreprise et, pour y remédier, a vendu, à Tourisme et Travail, organisme de loisirs animé par des cégétistes, pour 90 millions de francs la propriété de Tournan qu'elle avait estimée à 800 millions de francs. M. Simakis dénonce ensuite le monopole d'embauche qui existe dans le livre au profit de la C.G.T., *« en fonction d'un très ancien usage »*. Le licenciement, en 1962, au journal *le Monde* d'un clicheur qui n'était pas adhérent à la C.G.T. et qui, depuis, *« se trouve dans l'impossibilité de se replacer dans sa profession »* (1), en raison de l'opposition cégétiste, est largement commenté, pour souligner la « dictature » de ce syndicat.

D'autres cas sont signalés : certains sont connus, comme l'appartenance de nombreux dirigeants C.G.T. au parti communiste. D'autres le sont moins, comme *« les menaces contre les non-grévistes »* à la R.A.T.P. (Malakoff), *« les candidatures forcées »* aux élections professionnelles chez Zelanti (Mâcon) et Roussel-Uclaf (Romainville), *« les ponctions sur le salaire des dockers dunkerquois »* s'ils ne défilent pas le 1er mai, la subvention de 35 millions d'anciens francs versée en 1970 par la direction Rhodiaceta à la C.G.T...

Tous ces faits sont-ils exacts ? Et, s'ils le sont, engagent-ils la Confédération C.G.T. elle-même, alors que la C.F.T. estime que les erreurs de certains de ses syndiqués ne l'engagent pas ? La véracité des faits, quelle que soit l'origine de ceux qui en font état, demeure en tout cas à prouver. Il est surtout regrettable que les syndicats préfèrent laver leur linge sale en public, c'est-à-dire devant la presse, alors que les juges devraient être les premiers saisis de semblables affaires et non pas les derniers.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) Les propos cités par M. Simakis sont tirés d'une réponse du ministre du travail en date du 24 novembre 1971 à la suite d'un rapport de la commission des lois constitutionnelles sur cette ancienne affaire qui a fait l'objet d'une instance judiciaire pour licenciement abusif et qui a abouti à la condamnation du « Monde » (cour d'appel d'Orléans, 31 mai 1967).

ÉNERGIE

Les Neuf demandent aux pays de l'OPEP de ne pas alourdir la fiscalité sur le pétrole livré aux compagnies

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les Etats membres de la C.E.E. vont effectuer une démarche commune auprès des pays producteurs de pétrole, afin d'essayer de les dissuader de relever les taxes perçues sur le pétrole livré aux compagnies. Ce renforcement de la fiscalité figure à l'ordre du jour de la réunion de l'OPEP, qui se tiendra le 15 juin à Quito (Equateur). L'intervention des Neuf, dont le texte a été approuvé par le comité des représentants permanents, sera remise par les ambassadeurs de la République fédérale — pays qui assure la présidence des travaux communautaires — dans les différentes capitales des pays membres de l'OPEP ainsi qu'au secrétariat général de cette organisation à Vienne.*

Les compagnies internationales commercialisent tout à la fois le pétrole qui leur appartient en propre — le pétrole concédé — et celui qui appartient aux pays producteurs. Pour l'instant, la fiscalité appliquée au pétrole concédé est sensiblement moins lourde que celle sur le pétrole appartenant aux pays producteurs. Considérant que les compagnies pétrolières, avec la complicité de leurs gouvernements, réalisent actuellement des bénéfices excessifs, les pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) ont l'intention d'aligner la fiscalité appliquée au pétrole concédé sur celle appliquée au pétrole qui est commercialisé en leur nom par les compagnies. C'est cette opération que les Neuf leur demandent maintenant de reconsidérer.

La lettre adressée par la Communauté européenne conteste d'abord l'analyse économique faite par les experts de l'OPEP. Selon les Neuf, le temps des bénéfices fabuleux pour les compagnies est aujourd'hui révolu. Au cours des mois passés, celles-ci ont, certes, réalisé des bénéfices importants en raison de la revalorisation de leurs stocks. Toutefois, les Neuf pensent que ce sont des bénéfices conjoncturels, et, par conséquent, passagers.

Un alourdissement de la fiscalité, font valoir les Neuf, sera sans nul doute répercuté par les compagnies sur leur prix de vente. Cela aggraverait dangereusement les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays de la C.E.E.

La démarche de la C.E.E. se veut « *amicale et constructive* ». Pour montrer que la Communauté est attentive aux préoccupations des pays producteurs, la lettre indique qu'elle est déterminée à adopter dans des délais très brefs la réglementation nécessaire pour être complètement informés sur les mécanismes de formation des prix du pétrole et pouvoir s'assurer que les compagnies n'abusent pas de leur position pour faire des bénéfices excessifs.

C'est mercredi dernier que M. Etienne Burin des Roziers, le représentant permanent de la France à Bruxelles, a proposé à ses collègues l'idée d'une démarche commune auprès des pays de l'OPEP. Après quelques hésitations, ceux-ci se sont ralliés à cette formule. L'initiative ainsi prise par les Neuf est politiquement intéressante : depuis le début de l'année la Communauté, en effet, n'apparaissait pas en tant que telle dans les pourparlers pétroliers. Tous les Etats membres, sauf la France, s'étaient ralliés à la position américaine — exprimée avec la force de persuasion que l'on sait par M. Kissinger lors de la conférence de Washington en février dernier — selon laquelle le dialogue avec les pays producteurs de pétrole devait être engagé par l'ensemble des pays consommateurs et non par la Communauté agissant de façon autonome.

Quelles raisons ont pu inciter des Etats membres tels l'Allemagne, le Royaume-Uni ou les Pays-Bas, à se rallier à la proposition française ? Il est légitime de penser que ceux-ci, se concertant régulièrement avec les Etats-Unis et le Japon au sein du groupe des Douze (groupe créé à la suite de la conférence de Washington), ne seraient pas passés outre à un veto américain. Les Etats-Unis, même si c'est avec peu d'enthousiasme, auraient donc pris le parti d'accepter cette démarche de la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONJONCTURE

Le « plan d'assainissement »

(Suite de la première page.)

Le schéma ayant le plus de chances d'être retenu était celui-ci : la majoration ne toucherait que les contribuables devant payer cette année au moins 4 000 francs d'impôt par part de quotient familial sur leur revenu de 1973, soit 8 000 francs pour deux parts, 12 000 francs pour trois parts, etc. Mais ces chiffres ne constituent qu'un ordre de grandeur, car les *limites exactes d'exonération* — tenues secrètes — ont été fixées au dernier moment.

A l'heure où nous mettions sous presse nos premières éditions, les chiffres définitifs n'étaient pas connus. Il en était de même pour les taux de majoration qui pourraient être, en fonction du revenu, de 5 %, 10 %, 15 % (ou plus probablement de 10 % et 15 %). Seul élément certain : le système de majorations, qui s'appliquera aussi à l'impôt sur les sociétés, sera très simple, de façon à être facilement compris par tout le monde et donc — espère-t-on — mieux admis. Il n'était pas du tout sûr que les dates de paiement soient avancées.



(Dessin de BONNAFFE.)

Freinage de certains investissements

Toujours dans le domaine de la fiscalité, on attendait une mesure ayant pour but de freiner les importations de biens d'équipement ; si, en effet, notre pays a besoin d'investir, la multiplication des achats à l'étranger — Allemagne notamment — aggrave considérablement notre déficit commercial déjà lourd à cause du renchérissement des prix pétroliers. En France, les industriels qui produisent ces biens d'équipements sont débordés et ne peuvent satisfaire les commandes. Cette situation entretient donc un état de surchauffe (tension sur les prix et sur l'emploi) auquel les pouvoirs publics veulent mettre fin.

C'est donc paradoxalement un freinage momentané des investissements que vise le gouvernement, étant entendu que des mesures sélectives seront prises pour certains biens exportables ou permettant des économies d'énergie. Il n'en demeure pas moins vrai que si une politique de freinage de l'investissement est bien appliquée en France, comme elle l'a été en Allemagne — avec succès — les critiques se multiplieront. On peut en prévoir les thèmes : la France sacrifie l'avenir au présent, la France veut imiter l'Allemagne, mais son retard industriel ne le lui permet pas ; que reste-t-il de la politique d'industrialisation du VIe Plan... De beaux débats en perspective sur les nécessités comparées de la lutte contre l'inflation et de l'industrialisation du pays.

Crédit : pénalités plus sévères

Les choses ont été plus faciles avec l'épargne et les décisions prises constituent plutôt une bonne surprise pour les particuliers. Si en effet le relèvement du taux d'intérêt servi aux possesseurs de livrets de caisse d'épargne n'atteint que 0,50 %, la prime de fidélité, qui avait été supprimée, va être rétablie. Elle sera de 1,50 % pour les épargnants dont les dépôts au cours du second semestre de cette année auront été supérieurs à ceux du premier semestre. C'est dire que, dans la meilleure des hypothèses, le relèvement du taux d'intérêt pourra atteindre 2 % ; il passera donc de 6 à 8 % sur les livrets A et B.

Le Conseil national du crédit se réunira vendredi 14 juin pour étendre ces mesures aux fonds déposés sur les livrets en banque. Il semble que les autres formes d'épargne seront également mieux rémunérées. Toujours est-il que le taux d'intérêt servi à l'épargne-logement va passer de 7 à 8 %.

En matière de crédit, il se confirme que « l'encadrement » ne sera pas durci. En juillet, les banques pourront distribuer des prêts aux entreprises et aux particuliers dépassant de 13 % leur niveau de juillet 1973. Ce pourcentage, s'il est exactement le même qu'en juin, forcera tout de même les banques à plus de rigueur. Les autorités monétaires savent que l'encadrement n'a pas été respecté ces derniers temps, notamment du fait des grèves des banques et de la période électorale. Mais elles sont décidées maintenant à se montrer plus sévères. Les pénalités qui s'appliqueront à partir d'août sur les dépassements de juillet seront plus lourdes.

D'autre part, les réserves obligatoires que les banques doivent constituer — sans intérêt — auprès de la Banque de France, et qui atteignent actuellement environ 55 milliards de francs, seront simplifiées avec la suppression des réserves sur crédits distribués. Deux sortes de réserves subsisteront donc : les réserves sur dépôts (environ 50 milliards de francs) et les réserves supplémentaires sanctionnant les dépassements des normes pour les crédits distribués (actuellement 5 milliards de francs environ).

Énergie : les prix et la quantité

Dernier élément important du dispositif : l'énergie. Sur ce dossier, comme sur celui de la fiscalité, les avis étaient très partagés. M. Blancard, le délégué général à l'énergie, était partisan d'un relèvement important des tarifs pour persuader les Français de la nécessité d'économiser. Rue de Rivoli, on était d'un avis opposé, préférant le rationnement — mi-autoritaire, mi-volontaire — par les quantités. Il semble qu'on ait abouti à un compromis : les prix seront relevés, mais modérément : la période de chauffage sera limitée dans les logements, à moins qu'on ne se borne à interdire de dépasser un certain degré de chaleur (20°). Les deux mesures pourraient être combinées.

Tel était l'essentiel d'un dossier qui, sur bien des points, pouvait faire l'objet de retouches jusqu'au dernier moment, et que M. Valéry Giscard d'Estaing devait commenter mercredi soir 12 juin (19 h. 45, première chaîne de télévision), après que M. Fourcade l'eut exposé à la commission des *finances de l'Assemblée nationale* et à la presse.

ALAIN VERNHOLES.

AGRICULTURE

LA PROCHAINE « CONFÉRENCE ANNUELLE » SE TIENDRA A L'AUTOMNE

La « conférence annuelle » agricole se tiendra finalement au début de l'automne, alors que sa phase finale avait été prévue pour les premiers jours de juillet avant « la parenthèse » électorale. Cette décision, qui a la faveur des dirigeants professionnels, a été prise au cours du premier rendez-vous des quatre grandes organisations paysannes avec M. Bonnet.

LA VIE ÉCONOMIQUE

IMPORTANT ACCORD ENTRE LES « DIX » A WASHINGTON

Les banques centrales pourront réévaluer leur or

(Suite de la première page.)

Il est vrai que des pays du Marché commun, et notamment la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et les Pays-Bas, n'avaient admis que du bout des lèvres ce second point — odieux aux Américains — et que leurs réticences à ce sujet s'étaient encore manifestées la semaine dernière à Luxembourg.

L'œuf de Colomb

L'astuce de l'accord de Washington consiste justement à permettre aux banques centrales de se servir de leur or pour trouver des devises — ce qui reste l'objectif principal — sans avoir dans l'immédiat à vendre de l'or sur le marché libre, et donc sans risquer de faire chuter le prix sur ce marché. Or c'est bien une chute vertigineuse des cours que redoutaient les Européens en cas de vente sur ce marché. Les Américains redoutaient, de leur côté, que pour éviter une telle baisse les Européens leur demandent de participer, d'une manière ou d'une autre, à un soutien d'une sorte de prix quasi officiel de l'or sur le marché libre, ce qui aurait abouti en quelque sorte à reconstituer le « pool de l'or » d'autrefois et à remettre plus ou moins explicitement de cette façon le métal jaune au centre du système monétaire. Le compromis de Washington permet de résoudre partiellement ce dilemme. C'était finalement assez simple à trouver, comme l'œuf de Colomb.

D'un autre côté, on perçoit mieux aujourd'hui que M. Simon, secrétaire au Trésor des Etats-Unis, ne s'était pas payé de mots dans ses dernières déclarations. Son désir d'aborder la discussion du problème dans un esprit compréhensif à l'égard des pays européens mis à mal par la hausse des prix pétroliers était sincère. Et si les Européens, la semaine dernière à Luxembourg, ont adopté un « profil bas » sur la question de l'or, c'est sans doute parce que le compromis de Washington était déjà en vue. Il serait en effet tout à fait extraordinaire qu'un compromis aussi important ait pu être entièrement négocié mardi soir au cours du dîner. Sans doute avait-il été préparé en sous-main.

Le sourire des Italiens

Il ne faut pas oublier non plus que l'on discute, en ce moment même aux Etats-Unis, de libérer le commerce privé de l'or. (Voir ci-contre) : cela peut expliquer l'attitude plus réaliste de M. Simon sur le plan mondial.

Il faut rappeler, enfin, que c'est l'Italie qui préside actuellement le groupe des Dix, et que c'est elle qui a pris l'initiative de convoquer la réunion de mardi soir. A cause de la crise que l'on sait, les ministres italiens du Trésor et du budget étaient absents. Ce sont MM. Carli et Ossola, respectivement gouverneur et sous-gouverneur de la Banque d'Italie, vieux routiers des conférences monétaires internationales, qui ont mené la discussion. Il suffisait d'observer leur visage à la sortie de la réunion pour voir à quel point ils étaient satisfaits.

La délégation française, dirigée par MM. de La Rosière et de Lattre, respectivement directeur du Trésor et sous-gouverneur de la Banque de France, avait, elle aussi, une mine réjouie. Est-ce qu'une partie des vieilles thèses françaises, plus ou moins estompées au gré des circonstances, ces derniers temps, ne triomphaient pas dans ce compromis final ?

Sans doute la question de l'or, qui empoisonne les relations euro-américaines depuis si longtemps, n'est-elle pas réglée, il s'en faut de beaucoup. Mais ce qui restera peut-être dans l'histoire comme le *« petit compromis de Washington »* pourrait permettre de débloquer partiellement une situation absurde, dans laquelle les réserves d'or étaient complètement inutilisables, à cause d'un prix officiel tout à fait irréaliste.

Deux interprétations possibles

L'accord de mardi soir peut cependant être interprété de deux manières.

● *Pour les partisans de la démonétisation du métal jaune,* au premier rang desquels figurent les Etats-Unis, il s'agit d'une concession mineure, conjoncturelle, pour aider certains pays en difficulté, notamment l'Italie. Mais la position de ces pays, sur le fond du problème, reste inchangée : ils espèrent même la renforcer en enlevant à l'autre camp l'un de ses plus puissants arguments : le caractère irréaliste de la situation actuelle, où le cours théorique de l'or vaut le quart seulement de son prix de marché. Il s'agirait d'une sorte de repli tactique, consistant à abandonner des positions à la longue intenables, logiquement et politiquement, dans le but de pouvoir mieux défendre l'essentiel, à savoir l'invention d'un nouveau système monétaire où l'or jouerait un rôle de moins en moins important.

● *Pour les pays qui ne croient pas à une diminution rapide du rôle de l'or,* au premier rang desquels figure la France, le « petit compromis de Washington » est, au contraire, une première étape sur la voie de la mobilisation active des réserves d'or, un premier retour à la raison après des années d'errements.

Le tiers-monde une fois encore oublié

Il est difficile, dès aujourd'hui, de déterminer quelle est la bonne interprétation. Tout ce que l'on peut dire est que l'un et l'autre camp ont fait preuve, mardi à Washington, de pragmatisme et de réalisme. Cette attitude nouvelle laisse entrevoir que l'on pourra à l'avenir dépassionner le débat sur l'or, ce qui constitue en soi un progrès considérable, si l'on se souvient des querelles « théologiques » qui ont encombré les esprits pendant des années à ce sujet. Mais si les ministres du groupe des Dix se sont montrés si raisonnables, c'est sans doute aussi qu'ils étaient poussés par la force des choses.

Les grands perdants dans cette affaire, au moins sur le plan diplomatique, ce sont sans doute non pas les Etats-Unis, qui encore une fois maintiennent toutes leurs positions de principe, mais les pays du tiers-monde, du moins ceux qui sont dépourvus et d' « or noir » et d'or jaune. Le matin même, M. Mahroug, ministre algérien des finances, avait déclaré, au nom du groupe des Vingt-Quatre, que la revalorisation du prix de l'or officiel ne devait se faire que sous l'égide du Fonds monétaire international et non pas être concoctée entre banques centrales des pays riches afin que la plus-value qui en ressortirait profite aussi aux pays pauvres.

Quelle va être leur réaction quand ils vont connaître le compromis de mardi, dont ils ignoraient tout jusqu'à nouvel ordre ? Ne vont-ils pas avoir l'impression d'être mis, une fois de plus, devant le fait accompli de décisions prises par un cercle restreint de grandes puissances ? Leur aigreur pourrait être d'autant plus vive qu'ils ne tirent pas un grand bénéfice de leur participation aux travaux de la réforme du système monétaire. D'ailleurs, leur mauvaise humeur s'était manifestée dès mardi matin par la voix de M. Ismael Mahroug, ministre algérien des finances, qui, au cours d'une conférence de presse, a déclaré en substance que le tiers-monde n'approuverait les premiers éléments de la réforme du système monétaire international que si un minimum de mesures sont prises en faveur des pays en voie de développement.

Les quatre exigences des pays pauvres

M. Mahroug parlait au nom du groupe des Vingt-Quatre qu'il préside, c'est-à-dire du groupe de pays représentant le tiers-monde et qui s'est réuni, dimanche dernier, à Washington. Les mesures minimales auxquelles il faisait allusion sont au nombre de quatre :

1.) Etablissement d'un lien entre l'aide aux pays pauvres et l'allocation de la monnaie de papier internationale, c'est-à-dire les droits de tirage spéciaux (D.T.S.). « Le principe de ce lien a pourtant été admis, a déclaré le ministre algérien, mais nous n'avons toujours pas obtenu de réponse favorable. »

2.) Une meilleure représentation du tiers-monde au Fonds monétaire international, les pays pauvres, actuellement avec 29 % des quotas, n'ont que 35 % des voix. *« Voilà ce qui ne peut plus continuer, étant donnée l'importance des nouvelles nations »*, a déclaré M. Mahroug.

3.) Création d'un comité conjoint Fonds monétaire-Banque mondiale, qui serait chargé de superviser le problème des transferts de ressources réelles aux pays pauvres. En effet, a remarqué le ministre algérien, l'aide publique au tiers-monde ne cesse de diminuer.

4°) Création par le Fonds monétaire de *« facilités élargies »* qui permettent de satisfaire les besoins de paiements extérieurs des pays pauvres. Cette décision, selon le ministre algérien, devrait être prise avant la fin de juillet 1974 et ne pas être confondue avec les facilités pétrolières dont nous parlerons plus loin. Il s'agit ici de permettre aux pays pauvres d'obtenir plus d'argent du Fonds monétaire et à plus long terme ; actuellement ils ne peuvent obtenir des crédits qu'en fonction de leurs quotas et à un terme maximum de cinq ans.

Si, sur les trois derniers points, les pays pauvres peuvent obtenir satisfaction, il est plus que probable qu'ils échoueront en ce qui concerne le lien. Les deux pays les plus riches du monde, de qui dépend en grande partie le sort des autres, ont maintenu leur opposition : ils ne veulent pas mêler le problème de l'aide au tiers-monde avec celui de la création de l'aide internationale. Comme c'était un point essentiel de la revendication du tiers-monde, on ne peut pas dire que la participation des pays pauvres aux travaux de la réforme se solde par un succès pour ces derniers.

Peut-être n'ont-ils pas utilisé la meilleure tactique possible ? Ils ont, semble-t-il, concentré leur attention sur les quatre mesures que nous venons d'énumérer, s'intéressant d'assez loin aux autres aspects de la réforme, soit par timidité, soit par incompétence, soit encore parce que certains n'ont pas intérêt à heurter de front les grandes puissances qui les dominent encore. Aussi, les pays pauvres manquaient-ils de positions de négociation à échanger. Certaines délégations des pays riches en venaient même à se demander si le tiers-monde cherche vraiment à négocier quelque chose.

L'élargissement du Groupe des Dix, qui a conduit à la création du Comité des Vingt, avait quelque chose de formel, et les grandes décisions sont restées l'apanage des pays les plus puissants : soit le tandem Etats-Unis-Allemagne fédérale ; soit le groupe des Cinq : Etats-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne, France, Japon, qui s'était réuni par exemple au château d'Artigny ; soit encore le groupe des Dix.

La réforme monétaire au musée

Lundi après-midi et mardi matin, les suppléants avaient préparé la dernière réunion ministérielle du comité des Vingt, qui se déroule ces mercredi et jeudi, dans la capitale américaine. Pour les observateurs les plus sceptiques, les hauts fonctionnaires ont parachevé la toilette du mort avant que les Vingt ne l'enterrent. Le mort, c'est évidemment le projet de réforme monétaire.

Le résultat de ces longs mois de travaux et de discussions (le comité des Vingt a été créé en septembre 1972) risque en effet d'être assez mince :

1) Le projet de *réforme* est placé dans une sorte de mausolée. Il n'en sortira que lorsque le principe des parités fixes, sur lequel il repose, pourra de nouveau être appliqué. A côté du cadavre seront déposées des tablettes sur lesquelles seront inscrits les désaccords qui subsistent à la fois sur la convertibilité des monnaies, les balances-dollars, le lien et les D.T.S. Il n'y a que sur le processus d'ajustement des balances des paiements qu'un semblant de consensus a pu être dégagé, mais il n'est pas dépourvu d'ambiguïté.

2) Dans l'immédiat, des mesures seront prises, qui doivent encore être entérinées d'ici à jeudi par les ministres : remplacement du comité des Vingt par un comité intérimaire ; définition des droits de tirage spéciaux (*le Monde* du 12 juin), toujours pour une période intérimaire ; définition d'un code de bonne conduite pour le flottement des monnaies (c'est sur ce point que la discussion sera la plus difficile, et on ne sait pas si elle pourra aboutir) ; enfin, engagement à ne pas prendre de mesures commerciales restrictives qui viendra s'ajouter au serment pris par l'O.C.D.E.

Les facilités pétrolières

Tout à fait à part est la question des facilités pétrolières, qui est du ressort du Fonds monétaire. Le directeur général de celui-ci a obtenu des pays pétroliers qu'ils s'engagent à fournir l'équivalent de 3,6 milliards de dollars à un taux d'intérêt annuel de 7 %. Ces fonds seront reprêtés aux pays consommateurs de pétrole en fonction du supplément de factures pétrolières qu'ils ont à payer ; ce supplément représente près de 10 % de leurs réserves en devises.

Ces pays, riches ou pauvres, pourront ainsi obtenir des sommes jusqu'à un plafond qui serait égal à 75 % de leurs quotas au F.M.I. A quel taux ? Ce n'est pas encore décidé. Il pourrait être de 7 %. L'Inde a déjà fait savoir qu'elle ne pourrait pas payer un tel prix. Au demeurant, elle a obtenu récemment de l'Iran, des facilités de crédit : elle paie un supplément de facture pétrolière à crédit avec un taux d'intérêt, dit-on, de 2 %. Quant aux Etats-Unis et à l'Allemagne fédérale, ils ont fait savoir qu'ils n'utiliseraient pas les « facilités pétrolières ».

PHILIPPE SIMONNOT.

LA VALEUR DES RÉSERVES D'OR DES ÉTATS SERA PRESQUE QUADRUPLÉE

	Au cours officiel de 42,22 dollars l'once	Au cours actuel du marché (157,25 dollars l'once)	Différence
Etats-Unis	11 652	43 415	+ 31 763
Allemagne	4 966	18 503	+ 13 537
France	4 262	15 880	+ 11 618
Italie	3 483	12 978	+ 9 495
Pays-Bas	2 294	8 547	+ 6 253
Belgique	1 781	6 636	+ 4 855
Grande-Bretagne (*) (Fin décembre.)	886	3 301	+ 2 415
Suisse	3 513	13 889	+ 10 576
Canada	927	3 454	+ 2 527
Japon	891	3 320	+ 2 429

(*) A fin décembre. (Source : Fonds monétaire international.)

LES AMÉRICAINS POURRAIENT ÊTRE AUTORISÉS A DÉTENIR DE L'OR DÈS CETTE ANNÉE

« Le gouvernement pourrait autoriser, cette année, la détention d'or par les citoyens américains », a déclaré mardi le secrétaire au Trésor, M. William Simon. M. Simon, qui s'adressait à la sous-commission bancaire de la Chambre pour les affaires internationales, a indiqué à ce propos qu'*« il souhaitait pouvoir être en mesure de recommander au président Nixon d'autoriser les citoyens américains à détenir de l'or et à effectuer des transactions. Une partie ou peut-être la totalité de la demande d'or par les investisseurs privés pourrait être honorée, grâce à la vente de métal actuellement détenu par le gouvernement »*, a précisé le secrétaire au Trésor.

[Le Sénat américain s'était prononcé à maintes reprises en faveur d'une libéralisation du commerce de l'or aux Etats-Unis. C'est ainsi que, le 29 mai dernier, il avait adopté une résolution fixant au 1er septembre la date à laquelle les citoyens américains seraient autorisés à détenir, acheter ou vendre de l'or. Jusqu'à présent, toutefois, la Chambre des représentants avait toujours modifié les textes, de manière à laisser à la discrétion du président le choix de la date à laquelle cette décision pourrait entrer en vigueur, ce qui revenait en fait à la repousser « sine die ».]

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 3/4	11 3/4	7 3/4	8 3/4	8 1/2	9 1/2
1 mois	10 7/8	11 3/8	8 3/4	9 1/4	10 1/8	10 5/8
3 mois	11 1/8	11 5/8	8 3/4	9 1/4	10 1/8	10 5/8
6 mois	11 1/8	11 5/8	9	9 1/2	9 7/8	10 3/8

● FORMATION PERMANENTE ET TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES est le thème de Journées internationales organisées à La Baule les 13, 14 et 15 juin par le CNIPE (Centre national d'information pour le progrès économique). Les expériences menées dans une douzaine de pays (Etats-Unis, Japon, Canada, Italie, Royaume-Uni, Allemagne fédérale, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Algérie, Colombie, Côte-d'Ivoire, Cameroun) dans le domaine de la formation par les techniques audio-visuelles seront présentées au cours de ce colloque.

CNIPE, Tour Europe, tél. : 788-31-15.

Les réactions

La Commission européenne : prudente satisfaction dans l'attente des modalités d'application

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Les milieux communautaires manifestent une satisfaction prudente après avoir pris connaissance des premières informations ayant trait à l'arrangement sur l'or conclu à Washington. Ils font valoir, non sans raison, que la portée concrète et réelle d'un tel accord dépend très largement de ses modalités d'application. Or celles-ci ne sont pas encore connues.

Mais là n'est pas l'unique raison de leur circonspection. Les réflexions et tractations sur ce dossier de l'or sont passées par des péripéties trop variées au cours des dernières semaines — ou du moins depuis l'accord de principe conclu entre les neuf ministres des finances à Zeist — pour que les experts bruxellois ne soient pas portés à un minimum de méfiance.

D'une certaine manière l'arrangement qui vient d'être annoncé de Washington a provoqué ici la surprise. Les ministres des finances des Neuf en faisant le point sur ce dossier, jeudi 6 juin à Luxembourg, étaient arrivés à la conclusion — seuls les Italiens avaient donné l'impression de ne pas partager ce point de vue — que l'écart entre la position des Etats-Unis et celle de l'Europe laissait très peu d'espoir de parvenir à un accord à Washington. Les ministres des finances avaient même considéré qu'il n'y aurait probablement pas de dialogue approfondi et constructif sur cette question lors de la réunion de Washington.

Quelles circonstances ont pu amener les Américains à modifier leur position ? La même réponse est donnée par tous les spécialistes bruxellois interrogés : les Etats-Unis ont, selon eux, probablement pris conscience de la gravité de la situation économique dans certains pays de la Communauté, en particulier en Italie. L'assouplissement de leur position sur l'or aurait, dans ces conditions, pour objectif principal de quelque peu faciliter la tâche du gouvernement allié italien et d'essayer de la sorte d'enrayer une crise qui, peut-on craindre, pourrait bientôt atteindre, à la suite de réactions en chaîne, d'autres Etats membres, telles la Grande-Bretagne puis la France.

Ph. L.

ALLEMAGNE : pour que l'Europe suive « son propre chemin »

De notre correspondant

Bonn. — Le gouvernement ouest-allemand n'avait pas encore officiellement réagi ce mercredi 12 juin, en fin de matinée, à l'accord intervenu à Washington sur la « réévaluation » des réserves d'or. Si l'assouplissement de la position américaine a été suivie avec attention, M. Apel, ministre fédéral des finances, ne comptait pas à court terme sur un accord formel des Etats-Unis.

La position allemande a toutefois, elle aussi, sensiblement évolué au cours des dernières semaines. Au moment de la réunion de Zeist, le gouvernement de Bonn avait insisté pour que la solution au problème des réserves d'or ne soit pas limitée à l'Europe et pour que les Américains y soient associés. A la veille de la rencontre de Washington, on n'excluait plus, dans les milieux proches du ministère des finances, que l'Europe fasse cavalier seul.

Les Allemands ont été sensibles aux arguments des Français et surtout des Italiens pour lesquels la réévaluation de leurs réserves de métal précieux à un prix proche de celui du marché libre apparaissait comme une dernière chance de résoudre leur problème de balance des paiements. Les crédits à court terme accordés par la République fédérale à l'Italie, depuis le début de 1974, s'élèveraient déjà à 5 milliards de dollars.

Le gouvernement fédéral paraissait décidé à ce que l'Europe suive *« son propre chemin »*, si les Américains refusaient de cautionner l'accord de Zeist ; mais il souhaitait surtout montrer au gouvernement de Washington que la prolongation des difficultés françaises et italiennes était contraire à ses propres intérêts.

Cependant, selon M. Klasen, président de la Bundesbank, les accords sur une activation des réserves d'or ne devraient pas conduire à une garantie officielle pour un prix futur de l'or, ni à un élargissement de l'ensemble des réserves en métal précieux des banques centrales. — D. Vt

ITALIE : de grandes chances pour un nouveau prêt international

De notre correspondant

Rome. — *Les décisions prises dans la nuit du 11 juin à Washington n'étaient pas encore connues à Rome dans la matinée et, en raison du décalage horaire, ni la presse ni la radio n'en ont fait état. Il apparaît pourtant clairement qu'elles vont peser d'un poids décisif dans les entretiens du président de la République avec les représentants des partis politiques. C'est, en effet, un triomphe pour la* « ligne Carli » *d'extrême rigueur monétaire et budgétaire. Dans l'immédiat, elles semblent donner à l'Italie de grandes chances de recevoir un nouveau prêt international et de parer à ses besoins les plus urgents. A la fin du mois, on le sait, elle courait le risque de ne pouvoir être en mesure de payer ses importations.*

Les consultations de M. Giovanni Leone se prolongeront jusqu'au jeudi 13 juin, au milieu de la journée, par la réception de la délégation de la démocratie chrétienne. Les milieux politiques sont plongés dans un état de désarroi total face à cette crise, dont personne n'entend assumer la responsabilité. Les organes dirigeants de la démocratie chrétienne et du parti socialiste se sont réunis et des éclaircissements relatifs à une solution devraient résulter de leurs travaux.

Pour l'instant, aucun nom de personnalité ne semble surgir. Pourtant M. Carli ne peut négocier à Washington un secours financier à l'Italie que si le nom du futur président du conseil inspire une certaine confiance aux autres pays européens et aux Etats-Unis. C'est l'un des atouts de M. Emilio Colombo.

Les socialistes, de toute évidence, entendent jouer dans le prochain gouvernement un rôle qui ne soit pas celui d'une minorité, et M. Giolitti, dans une interview au Corriere della Sera, *fait très clairement allusion à la nécessité que la démocratie chrétienne abandonne ses « domaines réservés ».*

Aucune autre perspective, en aucun sens, ne se dessine dans la confusion présente. Peut-être jeudi soir la désignation du président investi donnera-t-elle quelque indication. Mais l'actuelle volonté d'aller très vite risque de se heurter à l'obstacle fondamental du choix d'une politique économique.

JACQUES NOBÉCOURT.

● LES AVOIRS OFFICIELS DE CHANGE DE LA FRANCE s'élevaient au 31 mai à 37,5 milliards de F (6,8 milliards d'unités de compte), en augmentation de 81 millions de F (14,7 millions d'U.C.), par rapport au 30 avril, mais en baisse de 9,9 milliards de F (1,8 milliard d'U.C.), par rapport à mai 1973.

LA VIE ÉCONOMIQUE

POINT DE VUE

La participation dans les entreprises : un pont entre socialisme et capitalisme

Par SERGE DASSAULT (*)

QUE *recherche le socialisme ?* L'avènement d'une société plus juste, plus humaine où les hommes soient responsables. Que *recherche le capitalisme ?* Une efficacité toujours accrue, des bénéfices suffisants pour permettre l'expansion économique. Mais le socialisme n'est *pas efficace* sur le plan économique et le capitalisme n'est pas assez social.

La participation, telle qu'elle est *appliquée dans les entreprises* membres de l'A.F.P.E., permet de concilier épanouissement des hommes et *efficacité* économique et, surtout, de *ne pas* sacrifier aveuglément l'un à l'autre, comme c'est le cas habituellement lorsque l'on ne parle que de socialisme ou que de capitalisme.

Mais il *faut* d'abord distinguer participation légale et participation directe.

Ce que l'opinion publique connaît *de la participation* est limité à la participation légale qui concerne les obligations auxquelles tout chef d'entreprise est soumis vis-à-vis des *syndicats de par la loi.* Ces obligations couvrent aussi *bien* celles concernant les attributions des comités d'entreprise, des délégués syndicaux, *des délégués du personnel*, que celles relatives à l'ordonnance de 1967 qui instituent une « participation » obligatoire des salariés aux *fruits de l'expansion, c'est-à-dire l'intéressement* aux bénéfices. Pour beaucoup d'hommes politiques, l'extension de la participation doit se traduire par une augmentation des *contraintes des chefs d'entreprise* par les syndicats. Leurs propositions tendent à une certaine cogestion où les représentants syndicaux prennent *une part de plus en plus importante* dans les décisions vitales de l'entreprise

Cette extension de la participation légale tend à développer plus l'épanouissement des syndicats que celui des hommes et sûrement pas l'efficacité économique.

Toute *autre* est *la participation* d i r e c t e, c'est-à-dire celle qui concerne les relations dans l'entreprise entre la direction et les salariés eux-mêmes, dans leur travail de tous les jours. La participation directe couvre en fait l'ensemble des problèmes de l'entreprise. Elle devient un nouveau *mode* de gestion tenant compte dans chaque décision de l'aspect social et humain, et que l'on *peut appeler « gestion participative »*. Une entreprise n'est rien sans les hommes qui la composent et il faut s'attacher à ce que ces hommes *soient heureux. Or, pour cela,* il faut satisfaire à un certain nombre de critères simples mais trop souvent ignorés. Ces critères couvrent quatre *domaines : la formation économique* ; la décentralisation ; l'information ; l'intéressement.

La formation économique

La formation économique est le point de départ d'une meilleure compréhension des problèmes de l'entreprise. L'ignorance est le plus sûr ferment des *révolutions* car on peut tout faire croire à celui qui ignore tout. Sa confiance ira toujours à celui qui lui fera les plus belles promesses et les plus immédiates. Lorsque les salariés auront compris, par exemple, que ce n'est *jamais « le patron »* qui paie les revendications mais *toujours le consommateur,* quelque chose aura changé. Cette formation peut être réalisée dans les entreprises mais c'est à l'école qu'elle doit commencer.

La décentralisation relève de l'organisation interne de l'entreprise mais fait partie intégrante de la participation directe. *Aucune* loi ne pourra jamais l'imposer. Elle couvre aussi bien tous les problèmes de spécialisation par produit, de *délégation de responsabilités,* de *direction* par objectif, d'indépendance des départements que ceux relatifs à la concertation, aux prises de décision, à l'organisation du travail, aux unités *de petites dimensions, à la budgétisation* des ateliers, etc. Le besoin de responsabilités des salariés ne sera pas satisfait dans une sorte d'autogestion utopique. *Il* est vain de vouloir associer les salariés à la décision de lancement d'un nouveau produit. Par contre, il est indispensable qu'ils puissent être associés aux décisions qui les concernent dans leur travail pour le meilleur et pour le pire. Faire confiance à l'homme dans le cadre de ses responsabilités est une des règles de la gestion participative.

L'information des institutions légales (comités d'entreprise, délégués syndicaux) ne suffit pas car elles constituent souvent un écran déformant. La *participation* directe consiste à faire passer l'information auprès des salariés par les circuits hiérarchiques. La meilleure forme est celle que suscite le dialogue, car l'information doit être non seulement ascendante mais montante. Le chef d'entreprise devrait tenir régulièrement des réunions avec ses chefs de services, ses cadres, qui eux-*mêmes devraient tenir des réunions* avec leur personnel, où chacun peut poser des questions. Il devrait aussi, au moins une fois *par an,* réunir *l'ensemble de son personnel, sur place,* pour lui exposer, comme à une assemblée d'actionnaires, tous les problèmes de l'entreprise : financiers, *techniques, commerciaux,* humains.

Cela *permettrait* à l'ensemble du personnel de mieux connaître celui qui dirige l'entreprise, de mieux comprendre ses décisions et de lui poser des questions s'il le désire.

L'information écrite complétera l'information orale, sous forme de journaux, de notes ou de lettres envoyés à domicile. L'absence de communications est une des causes principales de malaise dans les entreprises. Il ne faut plus que les salariés ignorent tout de leur entreprise, ne sachent pas pourquoi telle *ou* telle décision est prise et apprennent par la presse ce qui les concerne.

L'intéressement

L'intéressement ne constitue pas *la forme principale de la participation*, comme on le croit encore trop souvent. Il est un complément plus ou moins facile d'ailleurs à *appliquer et plus ou moins motivant.* Il nécessite une grande maturité de la part des salariés et beaucoup d'informations. Il permet de *répondre aux partisans de la suppression* du profit, « symbole de la lutte des classes et de l'exploitation des travailleurs », disent-ils, en *leur proposant de le partager,* au lieu de le supprimer, *ce que* d'ailleurs ils refusent.

L'intéressement doit être considéré comme un dividende et non un sur-salaire. Il doit être distribué chaque année aux salariés, et non obligatoirement épargné comme le stipule l'ordonnance de 1967 sur la participation. Il permet aux salariés d'acquérir une part de l'augmentation de richesses de l'entreprise, qui n'est plus ainsi seulement réservée aux actionnaires.

A part la formule obligatoire faisant *partie de la participation légale,* il existe un grand nombre de formules en application dans les entreprises membres de l'A.F.P.E. Intéressement *au chiffre d'affaires,* intéressement aux économies, intéressement aux bénéfices, intéressement au capital ou actionnariat, *toutes* ces formules *doivent* être adaptées aux activités, à la dimension, à la nature du personnel des entreprises.

Il faut cependant se garder de deux écueils. Si le niveau de l'intéressement devient élevé, par exemple plusieurs mois de salaires, des difficultés pourront apparaître lorsque le montant du bénéfice diminuera. Par *ailleurs, pour des entreprises dont le* taux d'investissement est élevé, l'intéressement risquera de diminuer les possibilités d'autofinancement.

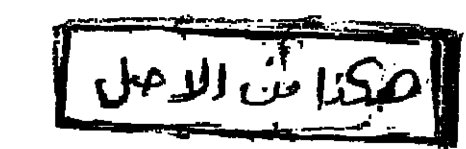
Ce qui compte, en fait, c'est que les salariés *se* sentent associés à l'entreprise, qu'ils comprennent la nécessité du profit, qu'ils sachent comment *il est utilisé et qu'ils en aient* éventuellement une part.

La participation directe avec les salariés dépasse ainsi largement la *participation légale avec les syndicats.* Elle est un état d'esprit et un mode de gestion, la gestion participative, qu'aucune loi n'imposera. Elle redonne aux salariés la place qui leur est due dans l'entreprise sans risquer de compromettre son efficacité.

Il n'y a pas de progrès social possible avec les entreprises en faillite et aucune occupation d'usine n'y changera rien. Seules les entreprises prospères paient de hauts salaires.

Le socialisme ne résoudra pas les problèmes de niveau de vie en supprimant le profit. Le capitalisme ne résoudra pas les conflits sociaux en luttant contre les syndicats. La gestion participative, qui a le double souci de rendre l'entreprise plus *humaine* tout en accroissant son efficacité, c'est-à-dire les hommes heureux dans des entreprises prospères, peut seule réconcilier les partisans *du socialisme et du capitalisme ;* elle répondra à la fois aux nécessités d'augmentation des ressources et aux besoins de responsabilités sans risquer *de détruire la France.*

(*) Président de l'A.F.P.E. (Association française pour la participation dans les entreprises). — 6, *rue de Berri.* — 75008 Paris. Tél. : 359-96-49.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE HERVET

C'est le 13 juin 1974 que seront introduites à la cote officielle de la Bourse de Paris les actions de la Banque Hervet.

Fondée à Bourges en 1830, la Banque Hervet est, en effet, devenue en un siècle et demi, grâce à un essor remarquable, la première banque française à structure essentiellement familiale. Cette très rapide croissance justifie aujourd'hui un élargissement de la composition du capital : 255 000 actions — soit 25 % du capital — seront ainsi mises à la disposition du marché au prix minimum de 250 F.

UNE GRANDE BANQUE RÉGIONALE ET PARISIENNE

La Banque Hervet compte actuellement 65 guichets, dont 51 en province et 14 à Paris.

Née à Bourges, elle s'est d'abord développée dans les départements du Cher, de l'Indre et de la Nièvre ; elle devint ainsi une grande banque régionale, favorisant très largement l'essor de l'économie berrichonne.

La première implantation parisienne de la Banque Hervet date de 1954. Le succès rencontré incita à d'autres initiatives : en vingt ans, 14 succursales et agences ont été ouvertes à Paris et en banlieue, et un siège central parisien installé à Neuilly

UNE RÉUSSITE EXCEPTIONNELLE

Deux paramètres illustrent la croissance du groupe Hervet — qui comprend la Banque Hervet et Hervet Créditerme, sa filiale à 97 %, banque à long et moyen terme spécialisée dans les crédits à l'immobilier et à l'équipement — au cours des vingt dernières années : entre 1952 et 1972, sa part de marché, dans l'ensemble des banques inscrites, a été multipliée par 3,35 pour les emplois et par 3,56 pour les dépôts, performance d'autant plus remarquable que cette période a enregistré un très rapide développement du réseau bancaire français.

De 1969 à 1973 la progression moyenne annuelle du groupe Hervet a été de 26,31 % pour les dépôts, de 28,96 % pour les emplois, de 30,98 % pour le chiffre d'affaires, et de 38,67 % pour les *profits* hors plus-value à long terme.

Une souplesse des structures, une décentralisation des décisions et un dynamisme commercial caractérisent un style de gestion qui a prouvé son efficacité.

VERS UNE POLITIQUE PLUS LARGE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

La politique de distribution des dividendes, volontairement limitée jusqu'ici, sera plus large à l'avenir comme l'a précisé M. Georges Hervet, président du directoire, au cours d'une récente réunion d'information. Néanmoins, la Banque Hervet étant une affaire de croissance, la plus grande partie des bénéfices restera consacrée à l'autofinancement. « L'intérêt bien compris des actionnaires, a souligné M. Georges Hervet, est en effet de sauvegarder cet autofinancement, source de fréquentes distributions d'actions gratuites, lesquelles entraînent des plus-values en capital nettes d'impôt. »

De Dietrich

La société vient de convoquer les actionnaires à une assemblée générale qui se tiendra le 27 juin à Reichshoffen (Bas-Rhin), à l'effet d'entériner les comptes de l'exercice 1973, qui s'est soldé par un résultat net de 21 648 391 F — dont 11 959 014 F — de plus-value à long terme.

Le conseil proposera la mise en paiement le 8 juillet d'un dividende total de 20,16 F comprenant 6,72 F d'avoir fiscal

Un très important carnet de commandes, dont la valeur a doublé par rapport à fin mai 1973, devrait garantir un niveau d'activité soutenu pour toute l'année.

Le chiffre d'affaires publié à fin mars faisait apparaître une progression de 27,6 % par rapport au

Durant la même période, les facturations à l'exportation, en augmentation de 55 % s'élèvent à la somme de 33 395 000 F.

La progression particulièrement satisfaisante de la Division équipement ménager découle, non seulement des achats des ménages en ce début d'année, mais de la qualité des appareils de cuisson traditionnels et surtout à encastrer qu'elle a mis sur le marché.

Cette dernière est soutenue également par le développement des ventes de produits nouveaux tels que radiateurs et convecteurs pour chauffage électrique, lave-vaisselle, réfrigérateurs et hottes filtrantes, ainsi que par les résultats obtenus à l'exportation en progression de

	30 avril 1974	30 avril 1973	En %
Division équipement ménager ..	71 142 000	44 029 000	+ 61,6
Division équipements thermiques	41 081 000	32 382 000	+ 26,8
Division équipement chimique.	19 081 000	15 854 000	+ 20,4
Division matériel ferroviaire et mécanique	68 823 000	62 535 000	+ 10,1
Divers	1 708 000	1 169 000	—

premier trimestre de 1973 ; à fin avril cette progression s'est accentuée et le chiffre d'affaires hors taxes, qui atteint 201 835 000 F — contre 155 969 000 F — pour les quatre premiers mois de 1973, se répartit comme suit :

50 %. Les principaux marchés intéressés sont ceux de l'Allemagne et du Benelux.

La société confirme ainsi sa position de premier plan parmi les constructeurs français de biens destinés à l'équipement des foyers.

LA REDOUTE

Chiffre d'affaires consolidé 1973-1974 : + 17,47 %

Le président de la Redoute, M. Henri Pollet, vient d'adresser une lettre d'information aux actionnaires dans laquelle il fait le point des activités de la société mère et de ses filiales au cours de l'exercice 1973-1974.

LA REDOUTE S.A.
Vente par catalogue, en France

Le chiffre d'affaires T.T.C. de l'exercice, qui atteint 1 456 millions de francs, contre 1 291 millions de francs pour l'exercice précédent, enregistre une augmentation de 12,73 %. Hors taxes, cette progression ressort à 14,93 % pour un chiffre de 1 218 millions de francs. Les prévisions initiales (+ 10 %) ont donc été dépassées.

Le bénéfice net, avant réserve spéciale de participation des salariés aux fruits de l'expansion, s'élève à 29,24 millions de francs, en progression de 19,73 % sur l'exercice précédent. Ramené à une action, le bénéfice s'élève à 31,73 F contre 26,51 F l'an dernier.

Les filiales françaises ont dans l'ensemble connu une activité satisfaisante :

SOCIETE NOUVELLE D'EXPANSION REDOUTE
Société regroupant les magasins Redoute

Le chiffre d'affaires T.T.C., au 28 février 1974, s'élève à 40,3 millions de francs contre 21,9 millions de francs, soit une progression de 84 %.

PREMAMAN
144 magasins spécialisés en articles pour enfants et futures mamans

Le chiffre d'affaires T.T.C. s'est élevé à 58 millions de francs (+ 37,15 %), et le bénéfice net à 2,2 millions de francs (+ 12,91 %).

Les autres filiales françaises ont eu des exercices bénéficiaires, ce sont : EDICLUB-ROMBALDI, dans le domaine culture-loisirs ; SOGEP, société de service de livraison ; FINAREF, société de financement des ventes à crédit du groupe Redoute.

Les filiales étrangères implantées en Belgique, en Italie et en Suisse ont poursuivi leur développement, particulièrement VESTRO, en Italie, dont le chiffre d'affaires et le bénéfice ont progressé respectivement de 67 % et 92 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Redoute, taxes comprises, a atteint en 1973 1 725 millions de francs contre 1 468 millions de francs, soit une progression de 17,47 % ; le bénéfice net consolidé s'est élevé à 38,3 millions de francs contre 24 millions de francs au titre de l'exercice 1972-1973.

Au cours des deux premiers mois de l'exercice 1974-75, le chiffre d'affaires consolidé du groupe Redoute atteint 421 millions de francs contre 306 millions de francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 37,60 %.

CARNAUD BASSE-INDRE

Les actionnaires, réunis en assemblée générale ordinaire, le 10 juin 1974, sous la présidence de M. Jean François-Poncet, ont examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1973

Si, dans l'ensemble, l'activité de la société a été soutenue tout au long de l'année écoulée, ses résultats n'en ont pas moins été peu satisfaisants. Avec un chiffre d'affaires, hors taxes, de 968 405 000 F, en accroissement de 12,2 % sur celui de l'exercice précédent, le cash flow d'exploitation n'a dépassé celui de 1972 que de 8 %, soit 49,2 millions de francs contre 45,5 millions de francs.

Cet amenuisement des marges résulte de différents facteurs extérieurs et internes à la société, parmi lesquels on peut citer : le contrôle des prix, la hausse des coûts de fabrication, l'accroissement des charges salariales et des charges financières.

Comme en 1972, la totalité du résultat brut d'exploitation, soit 48 925 000 F, a été affectée aux amortissements. Le déficit de 357 000 F, qui apparaît au titre du résultat de l'exercice, n'est que le solde entre les provisions ou pertes exceptionnelles et les reprises de provisions ou profits exceptionnels.

Dans ces conditions, il n'a pas paru souhaitable de proposer la distribution d'un dividende.

Le rapport du conseil d'administration passe en revue les différents secteurs d'activité et les dispositions prises pour réadapter les structures, alléger les frais généraux et accentuer le caractère sélectif des investissements dans le but d'en améliorer la rentabilité.

Les participations de la société dans les affaires implantées dans divers pays méditerranéens et en Afrique ont, dans l'ensemble, présenté en 1973 une bonne rentabilité.

Pour consolider et développer sa présence sur le marché espagnol des emballages métalliques, la société a procédé à la fusion de sa filiale Carnaud-Galicia et de la Compania International de Envases. Carnaud Basse-Indre détient 52 % du capital de cette nouvelle société, la plus importante d'Espagne dans son domaine.

Le mandat d'administrateur de M. Jean Drilhon, venu à échéance, a été renouvelé pour une période de six ans.

MM. Jean Droulers et Renaud de Moustier ont été désignés comme nouveaux administrateurs.

Dans son allocution, le président souligne que les mesures de réorganisation de la société prises en 1973 commencent à produire leur effet dans une conjoncture qui, depuis le début de l'année, est favorable. Si l'on tient compte des hausses de prix intervenues, le chiffre d'affaires à fin avril marque une progression de 33 % et les carnets de commandes se trouvent exceptionnellement chargés. Sous réserve de l'évolution de la situation générale de notre économie dans les prochains mois, les résultats de 1974 devraient être en nette amélioration par rapport à ceux de 1973.

MOTEURS LEROY-SOMER

Le vendredi 7 juin s'est tenue sous la présidence de M. A. J. Bertin, président du conseil de surveillance, l'assemblée générale ordinaire de la Société Moteurs Leroy-Somer. Après approbation des comptes de l'exercice 1973, les dividendes ont été fixés, pour les 632 618 actions libérées, à 5,25 F plus 2,62 F de crédit d'impôt et pour les 30 382 actions libérées à 50 % à 2,62 plus 1,31 F de crédit d'impôt. Ces dividendes sont supérieurs de 5 % à ceux de l'exercice précédent. Ils seront mis en paiement à partir du 1er juillet 1974 contre le coupon no 1. Un montant de 1 133 817,66 F a été reporté à nouveau, le solde du résultat soit 16 675 461,43 F étant affecté à la réserve ordinaire. M. Bernard Joly a été nommé membre du conseil de surveillance, en raison de ses compétences en matière industrielle et financière. Enfin, il a été décidé que deux voix délibératives seraient attribuées aux représentants actuels du comité d'entreprise au conseil de surveillance.

Au cours de son allocution, M. Georges Chavanes, président du Directoire, a indiqué que les incertitudes du début de l'année 1974 se dissipaient et que la progression constatée au premier trimestre de cette année se confirmait au cours du second. Il en est de même aux Etablissements Pompes Guinard, dont le redressement dû uniquement à l'activité industrielle et commerciale, se poursuit en 1974. Par ailleurs, le président a souligné que les efforts du personnel assortis d'une vigoureuse campagne d'améliorations techniques avaient permis de lutter efficacement contre l'effet des hausses des matières premières.

En conclusion, il est certain que l'important développement de l'énergie électrique qui va caractériser les prochaines années est un atout considérable pour l'expansion à long terme de la Société des Moteurs Leroy-Somer.

POCLAIN

Chiffre d'affaires : + 34,3 %

L'assemblée ordinaire du 6 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1973, qui se soldent par un bénéfice net de 25 113 113 F (contre 21 947 432 F en 1972). Après déduction d'une provision de 3 406 739 F affectée à la participation des salariés aux fruits de l'expansion, un dividende de 12 F assorti d'un avoir fiscal de 6 F sera mis en paiement à dater du 8 juillet 1974 contre remise du coupon no 20.

Le chiffre d'affaires hors taxes de Poclain S.A. enregistre une progression de 34,3 %, s'établissant pour l'exercice 1973 à 1 022 304 873 F, contre 761 181 968 F pour l'exercice 1972. Le chiffre d'affaires hors taxes à l'exportation s'élève à 599,5 millions de francs pour l'exercice 1973, soit une progression de 39,9 % sur 1972. La part de l'exportation dans le chiffre d'affaires total progresse également, passant de 56,3 % en 1972 à 58,6 % en 1973.

Le président a précisé au cours de son allocution que le chiffre d'affaires consolidé progressait de 30 % pour s'établir aux environs de 1 milliard 400 000 000 de francs.

Il a également indiqué que Poclain disposait, face à la concurrence internationale, d'atouts importants, parmi lesquels :

— Une implantation mondiale encore renforcée par la présence de la société aux Etats-Unis, en Irlande, en Inde et en Corée ;

— Une gamme de produits complète : les nouvelles machines du haut de gamme présentées à Expomat 74 ont remporté un succès prometteur.

BATIR S.A.

RESULTATS DE L'EXERCICE 1973

Le conseil d'administration de la S.A. Bâtir réuni le 30 avril 1974 sous la présidence de M. Albert Verbeke a arrêté les comptes de l'exercice 1973 qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 1974.

Le chiffre d'affaires T.T.C. de la société, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à 274 406 430 F en progression de 35 % par rapport à 1972, où il avait atteint 202 958 940 F.

Après une dotation aux amortissements de 8 339 880 F et une provision pour hausse de prix de 1 127 060 F, le bénéfice net de l'exercice s'établit à 5 469 352 F dont une plus-value à long terme de 1 476 492 F. Ce résultat est à comparer avec un bénéfice net de 2 318 422 F en 1972, après une dotation aux amortissements de 5 046 655 F.

Le conseil proposera à l'assemblée générale de reporter à nouveau la totalité du bénéfice de l'exercice afin de financer la politique de développement de la société.

1973 une nouvelle année d'expansion

CAPITAL SOCIAL	LIT. 45.000.000.000
RESERVES	LIT. 16.500.000.000
FONDS ADMINISTRES	LIT. 8.187.658.491.861
EFFECTIF 11.745	

Quatre points saillants d'après le rapport présenté à l'Assemblée des actionnaires le 23 Avril 1974 :

L'accroissement des dépôts a été de plus de 20%.

L'activité d'intermédiaire s'est poursuivie à une cadence largement supérieure à la moyenne enregistrée au cours des dix dernières années.

La nouvelle phase d'expansion a amené le Credito Italiano à ouvrir, au cours de l'année 1973, une agence à New York et des bureaux de représentation à Chicago et à Tokyo.

L'activité sur le plan international, dans laquelle le Credito Italiano s'est fermement engagé, a continué de se développer sous l'impulsion des résultats favorables obtenus.





Direction Centrale, Milan
304 agences en Italie
Sièges à Londres et à New York
Bureaux de représentation à:
Buenos Aires, Chicago, Francfort, New York, Paris, São Paulo, Tokyo et Zurich



BANCO PINTO & SOTTO MAYOR

Siège Social : Lisbonne (Portugal)
Succursales : Porto, Luanda, Lourenço Marques, Paris

SUCCURSALE DE PARIS

6, rue de la Chaussée-d'Antin. — 75009 PARIS

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1973

ACTIF

	Francs
Caisse et banques	1.267.678.350,97
Correspondants à l'étranger	139.656.672,56
Portefeuille d'effets	4.492.839.347,28
Portefeuille de titres	632.722.129,99
Prêts	998.195.623,97
Immeubles et autres immobilisations	90.849.903,37
Comptes divers	1.750.296.483,25
Comptes d'ordre	14.975.242.342,30
TOTAL	24.347.480.853,60

PASSIF

Dépôts	6.698.643.065,91
Créditeurs divers	126.277.130,75
Capital	220.126.939,81
Réserves	165.095.204,91
Bénéfices	21.777.968,05
Comptes divers	2.140.318.201,83
Comptes d'ordre	14.975.242.342,30
TOTAL	24.347.480.853,60

AGENCES EN FRANCE

PARIS (15e), 23, rue de l'Amiral-Roussin - 75015
PORTE DE CHARENTON, Plateau Ferdinand-de-Behagle, avenue de la Porte de Charenton 75012
CHAMPIGNY-SUR-MARNE, 88, avenue Maurice-Thorez, 94500
LA COURNEUVE, 23, avenue du Général-Leclerc, 93120
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, 7, avenue Baudin, 94210
SAINT-MAUR-DES-FOSSES, 38, rue de la Porte-de-Charenton, 75012
SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS, 13, rue Roger-Vailland, 97700
SÈVRES, 17, Grand-Rue, 92310

BUREAUX A L'ÉTRANGER

Düsseldorf - Luxembourg - Montréal - Toronto - San Francisco

199 agences au PORTUGAL, ANGOLA et MOZAMBIQUE

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La Pologne s'efforce de contenir le déficit de son commerce avec l'Ouest

De notre correspondant

Varsovie. — L'émotion provoquée en Occident par l'annonce d'une limitation des exportations polonaises (1) a suscité quelque étonnement à Varsovie. « Il n'est pas question, *nous a déclaré à ce sujet* M. Josef Pajestka, vice-président de la commission du Plan, de réduire nos importations de l'Occident, ni même de limiter leur rythme de progression. Nous entendons seulement ramener l'écart entre le rythme de progression de nos importations et de nos exportations dans nos échanges avec l'Occident à des proportions plus raisonnables. »

L'augmentation des prix des combustibles et des matières premières ainsi que l'inflation généralisée en Occident ont évidemment fait sentir leurs effets en Pologne. La hausse des prix des céréales et des fourrages a été durement ressentie, surtout à un moment où les exportations polonaises de viande à destination de l'Europe occidentale et spécialement de l'Italie paraissent menacées. Les termes de l'échange se sont détériorés, bien que la Pologne, grâce à ses exportations de charbon, soit relativement *mieux placée* que la plupart des autres pays socialistes. Durant les trois premiers mois de 1974, les prix des importations polonaises se sont *accrus de 22 %*, ceux des exportations de 13 % seulement.

La Pologne n'est pas *uniquement menacée au niveau de* ses échanges avec l'Ouest. L'Union soviétique a déjà fait savoir qu'à partir du prochain plan quinquennal, *c'*est-à-dire en 1976, les livraisons de pétrole et de gaz naturel ne pourront se faire qu'à des tarifs supérieurs. Surtout, Moscou demande à ses partenaires socialistes une participation en devises aux travaux de prospection et d'exploitation des combustibles en Union soviétique. La Pologne est donc tenue à montrer d'autant plus de rigueur dans son commerce avec les pays occidentaux. Elle compte aussi beaucoup, nous disait le professeur Pajetska, sur une réduction des prix mondiaux des matières premières dans le courant de cette année.

Empêcher l'échauffement

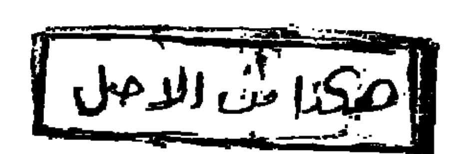
Les résultats du commerce extérieur pour 1973 expliquent les préoccupations polonaises (*le Monde* du 30 avril) Les échanges ont progressé durant cette année de 26 %, mais les importations ont augmenté de 33 % et les exportations de 16 % seulement. Le déficit *de la* balance *commerciale* s'est élevé à 4,7 milliards de zlotys-devises, soit environ 1,4 milliard de dollars, et ce déficit provenait pour l'essentiel des échanges avec l'Occident. Le déficit de la Pologne a atteint 75 millions de dollars à l'égard de la France, 114 millions de dollars à l'égard de la Grande-Bretagne, 122 millions de dollars à l'égard des États-Unis, 493 *millions* de dollars à l'égard de l'Allemagne fédérale. Au total le déficit commercial vis-à-vis de l'ensemble des pays occidentaux s'est élevé, en 1973, à 1 285 millions de dollars. Selon M. Pajetska, la progression des *importations* polonaises « *ne devrait pas dépasser de plus de 15 %* » celle des exportations.

Heureusement la situation générale de l'*économie polonaise est* bonne. En 1973, le revenu national a progressé de 10 %, la production industrielle de 12 %, l'agriculture de 8 %, les investissements de 23,5 %, les revenus réels de 10 %. De nombreux objectifs fixés *pour le quinquennat 1971-1975 ont* été atteints ou dépassés dès la fin de 1973. Cela ne va pas d'ailleurs sans poser quelques problèmes pour ce qui concerne le commerce extérieur, mais aussi les investissements (taux de progression supérieur de 50 % au plan) et les revenus dont l'augmentation est nettement plus élevée que celle de l'approvisionnement du marché.

Le moment est donc venu de prendre des dispositions afin *d'empêcher* un trop grand échauffement et de mieux contrôler les orientations économiques. Le récent discours du président du conseil visait essentiellement à faire savoir, d'une part, aux entreprises polonaises du commerce extérieur qu'elles auront à montrer plus de rigueur et, d'autre part, aux pays de l'Ouest qu'il ne sera plus possible de continuer à maintenir au même rythme l'augmentation de leurs ventes à la Pologne, s'ils ne se décident pas eux-mêmes à faire progresser plus convenablement leurs achats de produits polonais. Il s'agirait au *fond* de maintenir dans des *proportions acceptables le déficit du* commerce avec l'Ouest.

BERNARD MARGUERITTE.

(1) M. Piotr Jaroszewicz, président du conseil, avait déclaré, le mercredi *29 mai, devant la Diète polonaise,* qu'en raison de la crise de l'énergie, ainsi que de l'inflation en Occident et des ses séquelles, des décisions *avaient été prises* tendant à augmenter temporairement les exportations et à « limiter temporairement les importations » de l'Occident. — (« Le Monde » du 1er juin.)



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 JUIN
Plus soutenu

...ce une impression ? A la ... du jour où le gouverne... doit faire connaître son ...mme de lutte contre l'in..., les valeurs françaises ont plus soutenues.

...s qu'un certain nombre de ...s aient encore été enre...es, notamment dans le com...ent des banques, un regain ...rêt a pu être constaté çà ...

... chimie a été la plus favo... Rhône-Poulenc s'adjuge ...e 6 points de hausse : il est ...que la société a fait état ... progression record au cours ...emier semestre de l'année. ... règle générale, les grandes ...s ont été mieux disposées : ..., Saint-Gobain-Pont-à-...on, Française des pétroles, ...quide. Cet optimisme léger ... justifié, et l'espoir d'une ... grande sévérité dans les ...es fiscales sera-t-il confir... Les prochaines séances le ...

...nce de Pernod, Ricard, ...A., Prénatal, C.G.E., Institut ...ux, Skis Rossignol. ...sement de B.C.T., U.C.B., ..., La Hénin, Auxiliaire d'en...ses, Presses de la Cité, Aqui...

... valeurs étrangères, avance ...méricaines, notamment Du ... de Nemours, General Elec... Eastman Kodak. ...gularité des allemandes et ...ollandaises. ... pétroles internationaux, ...e d'Imperial Oil et repli ...rsk Hydro. ...ne tenue d'ensemble des ... d'or.

... le marché du métal, sta... du lingot et du kilo en barre ...750 F et 25 725 F contre ... F et 25 760 F, et progression ...apoléon à 263,40 F contre ... F.

... volume des échanges a ...t 23,2 millions.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
...ublics..	....	......
...vés....	....	13 %
...me....	....	5 1/4 %

LONDRES
Baisse des mines d'or

Le recul de l'or entraîne une baisse des mines sud-africaines mercredi à l'ouverture. Sur le reste du marché, toujours déprimé, les industrielles et les établissements financiers perdent quelques pence. Léger tassement des pétroles, mais bonne tenue des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 153 50 contre 157 25

VALEURS	CLOTURE 11/6	COURS 12/6
War Loan 3 1/2 % ..	25 3/8	25 3 8
Beechams	214 ...	213 3/4
British Petroleum ..	446 ...	442 1 2
Shell	198 ...	197 ..
Vickers	112 ...	1 5 ...
Imperial Chemical ..	2 8 ...	219 ..
Courtaulds	92 ...	91 3/4
De Beers	249 ...	247
* Western Holdings ..	24 ...	23 7/8
Rio Tinto Zinc Corp. ..	146	146 ..
* West Driefontein ..	33 1 4	33 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	10 juin	11 juin
Valeurs françaises ..	91,9	92,3
Valeurs étrangères ..	99	99,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	77,5	77,5

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C.A.M.E., c. 14	7 p. 5	1 ..
Den. N.-E. Longwy, c. 9	1 p. 10	7 20

NOUVELLES DES SOCIETES

SOCIETES INDOCHINOISES DE PLANTATIONS D'HEVEAS. — Bénéfice pour 1973 : 6,73 millions de francs contre 1,25 million. Prochaine distribution d'un dividende de 11,49 F par action, soit 10 F net.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON. — Les actions et des obligations de la société seront transférées du compartiment des « produits chimiques » à celui des « divers », à compter du 1er juillet.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE. — Les actions de la société seront introduites au marché officiel de la Bourse de Paris le 25 juin. Il sera mis à la disposition du public 220 000 actions au prix d'offre minimum de 250 F.

NEW YORK
Ventes bénéficiaires

Après avoir poursuivi son avance à une allure modérée durant une partie de la séance, le marché a ensuite reperdu du terrain sur des ventes bénéficiaires. L'indice des industrielles s'est finalement établi en clôture à 852,08 avec une perte de 7,59 points.

L'activité s'est ralentie : 12,38 millions de titres ont changé de main contre 13,54 millions la veille.

Ce recul n'a pas étonné les professionnels. Après une hausse de 57 points de l'indice Dow Jones, rien de plus normal que les opérateurs prennent leurs bénéfices. Ils ont été d'autant plus encouragés à le faire que les nouvelles retombées de l'affaire du Watergate dont M. Kissinger fait les frais, la situation inquiétante en Italie, l'arrêt à la baisse des taux d'intérêt, enfin, inclinent, pour le moment du moins, à la prudence.

Repli des transports aériens, des produits chimiques et pharmaceutiques, des ordinateurs, des cuivres, des magasins, des constructions mécaniques, des pétroles, des papeteries et des établissements d'épargne et de prêts.

Sur 1 766 valeurs traitées, 905 ont baissé, 490 ont monté et 371 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 176,42 (— 1,12) ; services publics, 74,51 (— 0,43).

VALEURS	COURS 10/6	COURS 11/6
Alcoa	44 3/4	44 ...
A.T.T.	48 1 4	48 ...
Boeing	18 ...	17 3/4
Chase Manhattan Bank ..	43 ...	42 1 2
Du Pont de Nemours	172 1/2	172 1 4
Eastman Kodak	114 1 4	114 1 2
Exxon	78 ...	77 1/4
Ford	54 ...	54 ...
General Electric	50 3 4	49 7/8
General Foods	25 ...	25 1 4
General Motors	52 7 8	53 ...
Goodyear	17 3/4	18 ...
I.B.M.	230 1 4	226 1 2
I.T.T.	21 3/4	21 1 8
Kennecott	35 3/4	35 1/4
Mobil Oil	43 3/4	43 3/4
Pfizer	39 ...	38 7 8
Schlumberger	186 1 2	187 3 8
Texaco	27 1 2	26 3/4
U.A.L. Inc.	29 1 4	29 1/4
Union Carbide	42 5/8	41 5/8
U.S. Steel	44 3/4	43 1 8
Westinghouse	15 3/4	16 3/8
Woolworth	16 1/2	16 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/6	12/6
1 dollar (en yens) ..	282 075	282 50

BOURSE DE PARIS — 11 JUIN — COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (Vie).....	488	485	Séquanaise Banq.	239 ..	235 ..
Préservatrice S.A.	329	326	SLIMINCO....	153 10	155 10
Prévoyance.....	738	731	Sté Cent. Banque	75 50	76 10
Acier Investiss. ..	103 ..	103 50			
Gestion Sélect. ..	205 20	205 ..			
Invest. et Gest. .	130 ..	128 ..			
Crédit Universel.	205	201	SINVIM	... ..	150 ..
Financière Sofal.	155	156	Voitures à Paris.	*341 10	353
Finextel.........	126	126 ..			
Foncia-Crédit....	239	239	Cogifi..........	124	123 20
Fr. Cr. et B. (Cie).	90	90	Foncina.........	112	112 20
France-Bail.....	o240	235	Gr. Fin. Constr...	119	117
Géner. occident..	290	288 50	Immobdo.........	114 50	114
Hydro-Energie...	..	73	Imminvest.	92	92
Immobanque.....	140 50	139 50	Cie Lyon. Im. ...	d100	103
Immoffice	125 ..	125	Sagimo	107	109
Interbail........	137	136 50	UFIMEG	99	99
Locafinancière...	....	131 50	U.G.I.M.O.	114	114
Lyon-Alemand...	134 50	130	Union Habit. ...	125 20	125
Soc. Mars. Crédit.	258	280	Un. Imm. France.	122	122

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Electro-Financ. ..	271	276 10
Fin. Bretagne ...	45	44 80
Fin. Haussmann .	43 ..	43
Financière Iéna .		160
Gaz et Eaux	402	o402
La Mure		84 ..
Lebon et Cie	237	240
(Ny) Lordex		113
Cie Marocaine ...	31 40	30 10
O.V.A.I.M.	56 50	55 50
OPB-Paribas	107	106 ..
Ouenza	..	32 50
Providence S.A. .	307	307 ..
Révillon	510	518 ..
Tour Eiffel......	75 10	75 10
Air-Industrie	90	89
Applic. Mécan. ..	156	149 70
Arbel	182	182 ..
Asc. Westingh. ..	.. ..	48
Ateliers G.S.P....	58 60	57 20
Av. Dass.-Breguet	201	201
Bernard-Moteurs.	95	96 30
B. S. L.........	256 10	255 50
Cie des Compt. ..	127	127 20
C. M. P.	225	224 50
Cops All. Europe.	262	262

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
...arts 1958	...	330 ..
...arts 1959	...	326
...ce 3 %..	98	98
...G.A.R.D..	510	499
...Vie).....	326	330
....	393	395
...e.......	375	371
...Franco..	387	389
...A.R.D...	94 50	95
...(Vie)...	377	380
...A.R.D.).	363	d377

[illegible]

...puis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte ...e la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos ...es éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers ...cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
4,50 % 1973	475	480 ..	475 80	473 50
C.N.E. 3 %..	1035 50	1035 50	1035 50	1035
Afrique Occ..	230	233 ..	233	237
Air Liquide..	288	294 ..	293 90	293 ..
Als. Part. Ind	72 10	72 10	72 10	72 ..
Alsthom	94 70	94 05	94 50	94
Antar P. Atl..	37	36 05	36 20	36

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
640	Cie Gle Eaux	628	631	630	624
106	Electro-Méc.	99 50	98 80	98 50	98
265	Eng. Matra. .	265 50	268 ..	275 ..	270
220	E. J. Lefebvre	201 50	203	204	201
103	Esso S.A.F...	97	98	98 80	98 50
186	Eurafrance...	181	180	186 10	183 60
325	Europe n° 1.	321 70	332	336	336

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
138	Paris-France	136	136 ..	138	136
135	Part. Etudes	135	134 80	136 ..	133
165	Patern. S.A..	165	164	165	165 50
70	Pechelbronn.	71	71	71	68 80
132	P.O.K.......	134	135	134 50	134 50
80	Penarroya..	79 60	78	79 20	79 20
345	Pernod......	339	341	347 50	345
520	Perrier.....	499	506 ..	506	502 ..
290	....	274 80	274 ..	276 60	274

COMPENSATION	VALEURS
210	Thomson Br.
165	U.I.S......
345	U.C.B......
285	Un. Fr. Bques
78	U.T.A......
118	Usinor......
138	— (obl.)...
141	Vallourec...
1108	Viniprix....

[illegible]

COMPENSATION	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
355	Exxon Corp..	385 ..	386 50	385 ..	381
240	★Ford Motor	258	264	263	262
148	Free State..	158 ..	154 50	155 20	153 ..
230	West Hold...	212 ..	210 ..	212 ..	210 10
	Zambia Cop.	5 15	5 25	5 25	5 20

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT.

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/6	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 858	4 827	4 91
Canada ($ can. 1).......	5 082	5 108	5 06
Allemagne (100 DM)	196 500	195 300	195
Belgique (100 fr.)......	12 987	12 965	12 40
Danemark (100 Krd.)....	82 470	82 ..	82 10
Espagne (100 pes.)......	8 600	8 635	8 60
Grande-Bretagne (£ 1)....	11 777	11 782	11 83
Italie (100 lires).......	0 753	0 755	0 67
Norvège (100 krs.)......	90 650	90 920	90 80
Pays-Bas (100 fl.)......	186 850	185 500	185 75
Portugal (100 esc.)	20 010	20 ...	20 20
Suède (100 krs.)	112 550	113 ...	112 50
Suisse (100 fr.)........	166 175	163 800	166

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre) ..	25760 ..	25550 ..
Or fin (kilo en lingot)..	25755 ..	25750 ..
Pièce française (20 fr.)..	261 10	263 40
Pièce française (10 fr.)..	190 90	188 ..
Pièce suisse (20 fr.)....	271 ..	272 30
Union latine (20 fr.)....	243 80	244 50
Souverain	248 ..	252 40
Pièce de 20 dollars....	1220 20	1312 ..
Pièce de 10 dollars....	658 ..	670 ..
Pièce de 5 dollars....	398 ..	400 ..
Pièce de 50 pesos	1100 50	1108 ..
Pièce de 10 florins	224 90	225 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 juin 1974 a été tiré à 581 413 exemplaires.

A B C D F G H

Les discussions continuant sur les compensations industrielles

Le principe de la livraison à la Grèce de quarante avions Mirage est acquis

Entre la France et la Grèce, le principe de la livraison d'une quarantaine d'intercepteurs Mirage F-1 de défense aérienne a été admis, et les discussions en cours ne portent plus que sur les modalités de compensations industrielles à son client par le principal fournisseur, le groupe Dassault-Bréguet.

A la signature de ce contrat, le constructeur aura reçu commande, au total, de deux cent vingt-huit exemplaires du Mirage F-1 : cent cinq à l'armée de l'air française, quarante-huit à la République sud-africaine, quinze à l'Espagne, vingt au Koweït et quarante à la Grèce. En dépit des changements politiques intervenus à la tête de l'Etat et après la déclaration de M. Valéry Giscard d'Estaing, selon laquelle la France s'interdit de vendre des armes à des pays qui ne respecteraient pas la liberté et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, les négociations entre la Grèce, les industriels français et la délégation ministérielle pour l'armement ont continué.

Ces discussions, qui restent ouvertes à ce jour, n'ont pas remis en question le principe de la livraison des quarante Mirage F-1 à la Grèce, malgré une concurrence vigoureuse des Etats-Unis. Déjà, la France a livré à la Grèce des patrouilleurs lance-missiles mer-mer Exocet et des chars de combat AMX-30, ainsi que des missiles antichars (le Monde des 29 et 31 mai). De leurs entretiens, les négociateurs français ont progressivement acquis la conviction que les autorités helléniques souhaitent pouvoir diversifier leurs sources d'approvisionnement en matériels militaires, de crainte de devoir dépendre du seul fournisseur américain.

Une telle volonté des autorités grecques est apparue surtout depuis qu'ont augmenté les risques d'un différend avec la Turquie à propos, notamment, de l'exploitation à des fins pétrolières du plateau continental de la mer Egée.

Entre les fournisseurs français et leur client hellénique, il reste à parfaire les accords de compensations industrielles qui seraient reconnues à la Grèce. Le gouvernement grec ne dissimule pas son intention de créer à terme une industrie aéronautique, civile et militaire, avec l'assistance technique de plusieurs constructeurs étrangers, principalement avec la firme américaine Lockheed. Dans la perspective de l'accord commercial sur les Mirage, il s'agit, pour la Grèce, d'obtenir qu'une part de la fabrication de l'avion soit confiée à des industriels locaux par le groupe Dassault-Breguet.

Les compensations industrielles en cours de discussions représentent l'équivalent de cent cinquante mille heures de travail par an pour les usines grecques. Plusieurs clients étrangers des industriels de l'armement américains, britanniques ou français — avant la Grèce — ont déjà bénéficié de telles compensations.

Déclenchée depuis quatre semaines

La grève tournante, aux Eaux de Vittel désorganise la production

De notre correspondant

Nancy. — La Société des eaux de Vittel, qui a connu une longue grève durant l'été 1970 et un lock-out en 1973, connaît depuis le 17 mai (soit près de quatre semaines) un mouvement de grève tournante d'une heure pour chacune des trois équipes de la chaîne d'embouteillage. Cette grève, animée par les deux syndicats C.G.T. et C.F.D.T. (la C.G.C. s'est désolidarisée du mouvement), provoque une diminution de la production de 20 %.

Un certain mécontentement existait à l'état latent depuis le début de l'année parmi les mille trois cents salariés de la production à Vittel. Il a brusquement éclaté lorsque la direction accorda aux cadres une prime de 140 F pour compenser la suppression de certains avantages en nature.

« Le 10 mai, nous avons demandé par lettre à la direction, disent les syndicalistes, 140 F d'augmentation pour l'ensemble du personnel, nos salaires étant nettement inférieurs à ceux d'Evian, de l'ordre de 300 à 400 francs par mois pour un même poste. »

Le refus de la direction est à l'origine des débrayages depuis le 17 mai. Après la réunion du comité central d'entreprise, le jeudi 6 juin, au cours de laquelle la direction est restée sur ses positions, la quasi-totalité des cinq cents grévistes ont voté, à bulletin secret, la continuation de la grève. Lundi 10 juin, les délégués ont rencontré la direction, mais cette nouvelle réunion n'a abouti à aucun résultat. Vendredi prochain, les grévistes se prononceront à nouveau, à bulletin secret, sur la poursuite éventuelle de l'action qui, aujourd'hui, désorganise la production à une période où la demande des eaux minérales est forte.

LA CHAMBRE DE COMMERCE AMÉRICAINE CRITIQUE VIVEMENT LE RAPPORT DES NATIONS UNIES SUR LES SOCIÉTÉS MULTINATIONALES.

Washington (Agefi, A.F.P.). — Le rapport sur les sociétés multinationales, publié par le conseil économique et social des Nations unies (le Monde du 11 juin) suscite de vives critiques de la part du patronat américain. Les recommandations des auteurs du rapport, outre qu'elles viennent « saper la coopération entre le monde des affaires et les gouvernements », sont « inapplicables » et « vraisemblablement nuisibles », estime M. Arch Booth, président de la chambre de commerce des Etats-Unis. Pour les pays qui abritent une filiale de société multinationale, elles « consistent en bon nombre de cas, à contrecarrer indûment ce que l'on reconnaît par ailleurs comme un facteur tout à fait efficace du développement économique ».

M. Booth regrette que les auteurs du rapport aient insisté sur les problèmes suscités par l'implantation des sociétés multinationales au lieu de s'attacher « aux moyens par lesquels les gouvernements peuvent en tirer le maximum d'avantages ».

Un représentant de l'Association nationale des industries manufacturières, M. J. Stanford Smith, a également critiqué le caractère « irréaliste » de ces recommandations : si elles étaient appliquées, elles risqueraient, selon lui, de faire obstacle au développement de certains pays en retardant ou en limitant l'apport, notamment financier, des sociétés multinationales.

● *Les crédits de Beaubourg pour 1974.* — Au Journal officiel du 12 juin est publié un arrêté fixant les prévisions de recettes et de dépenses de l'Etablissement public du centre Beaubourg pour l'année 1974. Elles s'élèvent globalement à 301 488 889 francs pour l'exercice 1974, qui comprennent principalement 25 millions pour les crédits de fonctionnement de Beaubourg (y compris le Musée national d'art moderne, le CNAC et le Centre de design) et 276 millions en crédits de paiement pour la construction du Centre sur le plateau Beaubourg.

Après son entretien avec le chef de l'État

M. TCHERVONENKO EST SATISFAIT DE LA POSITION DE M. GISCARD D'ESTAING SUR LES RELATIONS FRANCO-SOVIÉTIQUES.

En quittant l'Elysée mardi 11 juin, après un entretien d'une heure avec M. Giscard d'Estaing, M. Tchervonenko, ambassadeur de l'U.R.S.S., a déclaré qu'il avait poursuivi avec le président français la discussion des problèmes « auxquels s'intéressent les deux peuples ».

« C'est avec satisfaction, a poursuivi M. Tchervonenko, que nous avons accueilli les déclarations faites par M. Giscard d'Estaing sur la volonté de la France de poursuivre la coopération dans tous les domaines. »

Comme un journaliste lui demandait s'il avait été question d'un voyage de M. Leonid Brejnev en France, l'ambassadeur a répondu : « M. Giscard d'Estaing vient de prendre ses fonctions. Nous n'avons pas discuté de questions aussi concrètes que celle-là. »

M. Giscard d'Estaing avait reçu le même jour M. Irwin, ambassadeur des Etats-Unis en France. Lundi, il avait eu un entretien avec l'ambassadeur de Pologne, M. Woltaszek.

LA C.I.A. ET SES VOLS « COMMERCIAUX » AU CAMBODGE

Les pilotes d'Air America sont mécontents. Air America, cette compagnie aérienne « privée » qui dépend de la C.I.A., a joué un rôle important dans les guerres du Vietnam et du Laos : elle opère maintenant au Cambodge. Or, rapporte le « New York Times », les pilotes d'hélicoptère ont vu leur solde annuelle passer de 45 000 à 28 000 dollars. Ils ne joueraient plus, en effet, un rôle militaire, mais commercial.

En fait, ils transportent vers les zones de combat et dans des conditions délicates des officiers armés, des munitions et des armes destinées aux forces de Lon Nol, et ils évacuent des militaires khmers.

Plusieurs pilotes ont donné leur démission. L'un d'eux a perdu son emploi pour avoir refusé de voler au-dessus du Cambodge. Vétéran d'Indochine, il se propose de poursuivre Air America en justice : son contrat ne prévoit pas qu'il effectue des missions paramilitaires.

L'article du « New York Times » relance la polémique au sujet de l'engagement américain au Cambodge. Le Congrès a interdit l'engagement de militaires. Les officiers armés dépêchés sur le front à bord d'hélicoptères de la C.I.A. n'entrent-ils pas dans cette catégorie ?

● *Le chiffre d'affaires hors taxes pour 1973 de la SNECMA* (Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation) est de 1 735 millions de francs, en augmentation de plus de 9 % par rapport à l'exercice financier de 1972. Les exportations se sont élevées à environ 640 millions de francs (soit 37 % du chiffre d'affaires) au lieu de 540 millions (soit 34 %). La SNECMA emploie 14 100 personnes et le chiffre d'affaires consolidé du groupe SNECMA en 1973 (comprenant les activités des filiales Sochata, Messier-Hispano-Bugatti et C.N.M.P.-Berthiez) s'est élevé à 1970 millions de francs, en hausse de plus de 12 % par rapport à l'année précédente. Les exportations d'avions de combat Mirage, dont la SNECMA fabrique le réacteur, sont à l'origine de la progression des exportations.

Le cheval place Vendôme

L'étoile du Berger venait juste de s'allumer au sommet de la colonne de bronze que toute la place Vendôme s'éteignit. Derrière les gradins, on entendait dans l'ombre cliqueter des gourmettes et piaffer des sabots impatients. Un murmure courut les tribunes, vite couvert par le grave froissement de cuivre des trompes de chasse postées aux quatre coins de la carrière. Ce mardi soir, Paris, pour la troisième fois, et grâce au Comité Vendôme, venait de se mettre à l'heure du cheval-roi.

Bicorne noir, épaulettes d'or, culotte blanche, l'écuyer en chef du Cadre noir, le lieutenant-colonel de Boisfleury — le « grand dieu » de Saumur, — pénétra le premier, vissé sur sa selle, sur le champ de sable, suivi de près par ses centaures. Travail aux trois allures, appuyers prodigieux de précision et d'élégance, changements de pied, « passage », enfin la « reprise des écuyers », qui perpétue les plus belles traditions de la très haute école.

Après, ce fut au tour des « tuniques rouges » de la [police] montée canadienne, p[our] la première fois à Paris, d[e] un carrousel éblouissa[nt] « Roue de wagon », « [...] de Shanghaï », « diamant », « labyrinthe » et « dôme » autant de figures, autant [de] bravos, sur des airs famil[iers] de musiques françaises d'a[u]trefois.

Le Cadre noir encore, a[vec la] reprise des sauteurs [en] liberté, piaffers, courbettes, croupades, jusqu'à la cabri[ole] enfin, déchaîna l'enthou[siasme] habituel, porté à [son] comble par l'arrivée de [la] fanfare de la garde répu[bli]caine, sans laquelle la [fête] n'aurait pas été complète.

J.-M. D.-S

★ Les 12, 14 et 15 juin, 21 h. 30. Prix des places, 15, 20 F, 30 F et 40 F. Locat[ion] ouverte à l'Office de touris[me] de Paris (127, avenue [des] Champs-Elysées, tél. 720-90-1[...]) Automobile-Club de l'Ile [de] France (8, place Vendôme, 260-32-55) ; Durand (4, place [de] la Madeleine, tél. 260-21-[...]) Agence Vendôme (2, place Ve[n]dôme, tél. 260-30-84).

APRÈS L'ARBITRAGE D'UN JUGE FÉDÉRAL

Concorde est autorisé à se rendre à Bo[ston]

Boston (Massachusetts) (A.F.P.). — L'avion supersonique Concorde pourra faire un vol de démonstration à Boston après le rejet, lundi 10 juin, par un juge fédéral, d'une plainte déposée contre l'appareil franco-britannique par un groupe de défenseurs de l'environnement, en raison du bruit supposé de l'avion.

Le juge fédéral Frank Freedman a, en effet, décidé qu'il n'y avait pas de raison valable d'empêcher Concorde de se poser à l'aéroport international de Boston entre le jeudi 13 et le lundi 17 juin comme l'avaient demandé les constructeurs de l'avion. Les défenseurs de l'environnement ont décidé de faire appel et d'organiser des manifestations à l'atterrissage de Concorde.

En principe, Concorde se rendra à Boston jeudi avec un groupe de passagers invités pour la circonstance. Il devrait ensuite faire avec des journalistes américains un aller-retour entre Boston et Miami (Floride) vendredi et un aller-retour entre Boston et Paris lundi 17 juin. Cette dernière croisière aller-retour demandera à Concorde autant de temps qu'un long-courrier actuel pour parcourir un seul trajet aller ou un seul retour.

Concorde commence à être rentable dès qu'il est occupé par la moitié des passagers qu'[il peut] transporter, affirme de son[...] Londres Sir George Edward[s, pré]sident de British Aircraf[t Cor]poration (B.A.C.), co-con[struc]teur du supersonique a[vec la] Société nationale indu[strielle] aéro-spatiale (SNIAS) en [France].

Dans une lettre à M. A[nthony] Wedgwood-Benn, ministre [britan]nique de l'industrie, Sir [George] explique qu'il fonde son af[firma]tion sur les chiffres four[nis le] mois dernier par un rapp[ort de] la compagnie aérienne [British] Airways. Celui-ci faisait éta[t d'un] coût opérationnel de Conco[rde en] 1977-1978 de 4 256 livres (p[lus de] 50 000 francs) par heure d[e vol], le prix des places étant de [...] de celui des premières [classes] actuelles, ou de celui des [pre]mières classes majoré de [...] selon les itinéraires.

« *En utilisant ce coût o[péra]tionnel et ces niveaux de [prix], il faut en moyenne cinquant[e] passagers pour franchir le [seuil] de rentabilité, en tenant co[mpte] de la rémunération du ca[pital]*, écrit Sir George. *Sans [tenir] compte de la rémunératio[n du] capital, ce seuil tombe à [cin]quante passagers. En d['autres] termes, Concorde commence [à être] rentable opérationnellemen[t dès] qu'il est à moitié plein.* »

